TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 550 **20 PAGES** **DERNIÈRE ÉDITION** DIMANCHE 31 DÉCEMBRE 1978 - LUNDI 1er JANVIER 1979



présente à ses lecteurs ses vœux les meilleurs pour 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 : Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 60 rls. ; Italie, 400 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 78 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Un système monétaire très politique

L'attitude adoptée par le président de la République au conseil européen des 4 et 5 décembre à Bruxelles consistait à isoler en quelque sorte le sort du franc et la nouvelle expérience d'unification monétaire des pays de la C.E.E. du débat politique en cours. N'avait-il pas refusé avec une certaine hauteur de prendre en considération la demande que lui avait faite le R.P.R. de profiter de l'occasion pour obtenir de nos partenaires l'engagement solennel que les pouvoirs du futur Parlement européen élu au suffrage universel ne seraient pas accrus ?

Rien ne laissait prévoir encore à ce moment que la mise en application de ce qui apparaissait aux yeux de tous comme un « projet franco-allemand » pour créer en Europe une « zone de stabilité monétaire » serait quelques semaines plus tard l'enjeu d'une querelle opposant Paris à Bonn. Si les choses ont pris une autre tournure, c'est parce que, entre-temps, le S.M.E., dont la naissance avait été prévue pour le 1er janvier, est devenu lui-même un des objets de la discussion qui domine désormais la vie politique française et qui se rapporte à la préparation de l'élection européenne du 10 juin.

La virulence, qui frise l'insulte, des propos tenus par le R.P.R. est telle que M. Giscard d'Estaing était pratiquement contraint de saisir le premier prétexte venu pour affirmer sa volonté d'« indépendance » nationale. Il a pris le risque de repousser de plusieurs semaines — ou peut-être, qui sait, d'une période plus longue — l'entrée en vigueur à laquelle il tient beaucoup du nouveau système monétaire européen, pour essayer d'obtenir des Allemands des assurances plus précises quant à l'élimination progressive, ou, en tout cas, quant à la non-aggravation des montants compensatoires monétaires (M.C.M.).

Faute de quoi, ses adversaires politiques, de la majorité ou de l'opposition, auraient beau jeu de le présenter quasiment comme l'agent du « parti de l'étranger », l'enjeu le plus immédiat étant le vote « paysan » lors de la consultation électorale de juin. L'affaire se complique quand on sait que, outre-Rhin, la survie du petit parti libéral, nécessaire composante de l'actuelle coalition au pouvoir, dépend, au moins en partie, du vote des agriculteurs.

Dans un autre pays de la Communauté, le S.M.E. est, avant de faire son apparition sur la scène monétaire internationale, devenu une affaire de politique intérieure de la plus haute importance. Il s'agit de l'Italie, où M. Andreotti a réussi à faire approuver par le Parlement la participation effective de son pays au nouveau système, malgré l'abstention des socialistes et l'opposition des communistes, qui font pourtant partie, les uns et les autres, de la « majorité d'union nationale » du 16 mars 1978. Ne serait-ce pas là la première faille importante dans la politique dite du « compromis historique », amorçant dans la péninsule un recul de la gauche qui s'est déjà manifesté dans les autres pays latins de l'Europe, notamment et surtout au Portugal et en France ?

Les aspects purement politiques du lancement du S.M.E. risquent de détourner l'attention des Européens de la nouvelle détérioration de la situation monétaire, qui peut rendre plus difficile que prévu au début du mois de décembre le fonctionnement du S.M.E. Le dollar chute de nouveau, ce qui ne peut manquer de provoquer indirectement des tensions entre les monnaies fortes et les monnaies plus faibles du futur « système » européen.

(Voir nos informations page 18.)

« Le Monde » publiera dans son numéro daté 2 janvier 1979 une chronologie des principaux événements de l'année

● **IRAN**

De nouvelles manifestations ont marqué la journée de deuil national

M. Chapour Bakhtiar, l'un des dirigeants du Front national pressenti vendredi 29 décembre par le chah, poursuivait samedi ses entretiens pour mettre sur pied un gouvernement civil. Cependant, de nouvelles manifestations ont éclaté dans la matinée à Téhéran et dans plusieurs villes à l'occasion de la journée de deuil national.

A Meched, des dizaines de milliers de manifestants ont parcouru les rues aux cris de « Vive Khomeiny, tu as gagné », *persuadés que le chah avait quitté l'Iran.*

La journée de samedi s'annonçait décisive et les manifestations ordonnées par l'ayatollah Khomeiny étaient de nature à rendre encore plus difficile la mission de M. Bakhtiar. Le comité directeur du Front national devait se réunir dans l'après-midi : dans l'entourage de M. Sandjabi, secrétaire général du Front, on n'excluait pas une mesure d'exclusion à l'encontre de M. Bakhtiar.

Aux Etats-Unis, où la mère du chah et plusieurs membres de la famille royale sont arrivés pour rejoindre la sœur du souverain, la princesse Achraf, qui réside depuis un certain temps à Los Angeles, un dispositif d'urgence a été mis en place pour une éventuelle évacuation des ressortissants américains d'Iran.

La mission difficile de M. Bakhtiar

Pressé par les Américains, qui cherchent désespérément à préserver leurs intérêts en Iran, le chah persiste dans les tentatives entamées il y a plus de deux mois en vue de constituer un gouvernement civil comprenant l'opposition modérée. Il a reçu samedi 30 décembre les présidents des deux Chambres pour les informer qu'il avait fait appel la veille à M. Chapour Bakhtiar, un des chefs de file du Front national, principale force d'opposition après celle représentée par les religieux.

Cette initiative risque cependant, comme les précédentes, d'être vouée à l'échec : l'armée n'a pas plus réussi à empêcher la paralysie économique du pays et la décomposition de l'Etat qu'à mater le soulèvement populaire, de sorte que l'étau s'est resserré autour du souverain, qui se bat de plus en plus le dos au mur.

En outre, on indique dans l'entourage de l'ayatollah Khomeiny que ce dernier a réaffirmé sa position en condamnant « *le principe de la formation d'un nouveau gouvernement sous le régime du chah ou de la monarchie* ». De son côté, M. Karim Sandjabi, secrétaire général du Front national, a publié vendredi soir un communiqué précisant que M. Bakhtiar n'a pas obtenu l'aval de son parti et que ce dernier s'en tient aux « principes » définis à Paris par l'ayatollah Khomeiny au début de novembre. Celui-ci exige le départ du chah et condamne toute coopération avec lui.

Le monarque a, depuis plusieurs semaines, sollicité de nombreuses personnalités, principalement MM. Karim Sandjabi, Ali Amini, ancien ministre, et tout dernièrement M. Gholam Hussein Sadiki. D'autres opposants étaient également prêts à apporter leur contribution à une solution constitutionnelle.

Il s'agit notamment de MM. Bazargan, chef du Mouvement de libération de l'Iran, Matine-Dafhary, petit-fils de Mossadegh, Lahidji, animateur de l'Association iranienne pour la défense des libertés et des droits de l'homme, l'Asghar Sayed Djavadi, écrivain de renom. A quelques nuances près, les uns et les autres avaient imaginé des formules qui auraient abouti à un départ du souverain, sinon à son abdication. Après les manifestations spectaculaires du grand deuil chiite de l'Achoura (10 et 11 décembre), les uns et les autres ont avoué qu'il ne leur était plus possible de donner suite à leurs projets parce que, disaient-ils, « *le peuple sera contre nous et nous commettrons un suicide politique* ». Ceux qui se sont obstinés, comme MM. Amini et Sadiki, ont, à leur tour, renoncé en constatant, face aux refus essuyés, qu'ils ne pourraient former qu'un « cabinet de fantômes ».

On peut s'interroger sur les raisons qui ont conduit M. Bakhtiar à tenter sa chance. Agé de soixante-quatre ans, ancien élève du lycée Louis-le-Grand, engagé en 1940 dans l'armée française pour lutter contre l'invasion allemande, il n'a entamé sa carrière politique en Iran qu'en 1948. De tendance social - démocrate et foncièrement laïque, pro-occidental, il est considéré comme un grand bourgeois. Bien qu'il ait connu, après Mossadegh, une semi-clandestinité et ait été malmené par la SAVAK il y a un an et demi, la population lui reproche son « inconstance politique ».

Comme les autres personnalités pressenties, M. Chapour Bakhtiar aurait posé un certain nombre de conditions, notamment que l'armée ne dépende plus du chah mais du gouvernement. Il aurait également demandé au souverain de s'effacer. Il a laissé entendre que le monarque avait accepté, mais la cour impériale a officiellement démenti, samedi matin, que le chah ait l'intention de quitter le pays.

Dans les milieux d'opposition, on se demande si cette nouvelle tentative n'est pas une « manœuvre » du chah tendant à démontrer aux Américains qu'il a « tout fait pour dégager une solution civile », mais que, face aux refus de l'opposition, il n'a d'autre solution pour rétablir l'ordre que de recourir à un « gouvernement militaire fort », voire à la répression.

Il n'en demeure pas moins que l'impasse actuelle reflète les contradictions dans lesquelles se trouvent les dirigeants américains : ils voudraient à la fois sauvegarder leur image de défenseurs des droits de l'homme tout en préservant leurs intérêts par le maintien du chah.

Les Etats-Unis se rendent également compte que la population n'a cessé de défier la loi martiale et qu'un gouvernement militaire dur ne résoudrait pas les problèmes, mais risquerait au contraire de rendre la situation encore plus explosive. C'est sans doute pourquoi le *New York Times* suggère aux dirigeants américains de se préparer à l'éventualité du départ du chah et d'imaginer d'autres formules.

PAUL BALTA.

(Lire nos informations page 3.)

AU JOUR LE JOUR

En gros et en détail

Avec ce qu'on appelle l'accélération de l'histoire, et qui n'est, en fait, que la surconsommation des événements par les hommes, il est à craindre que les fournisseurs du destin à qui se passent ces commandes que sont les vœux de bonne année ne finissent par considérer que trois cent soixante-cinq jours heureux d'un seul coup dépassent leur capacité de production.

Les réserves de bonheur de la planète ne sont peut-être pas inépuisables, et il n'est pas certain qu'on puisse garantir l'approvisionnement du monde pour une période aussi longue qu'une année entière.

Faudra-t-il se contenter de bon jour, bon soir, au gré de l'évolution des réserves ? Dès maintenant, la sagesse conseille de rechercher pour le troisième millénaire des sources nouvelles de bonheur.

ROBERT ESCARPIT.

● **ESPAGNE**

M. Suarez espère que les élections dégageront le 1er mars une majorité stable

L'Espagne entre de nouveau en période électorale. La campagne commencera le 7 février pour les élections législatives anticipées, fixées au 1er mars par le conseil des ministres. M. Suarez, chef du gouvernement, espère que ce scrutin dégagera une majorité stable. Le nouveau Parlement issu de cette consultation devrait être convoqué le 25 mars.

La campagne pour les élections municipales du 3 avril s'ouvrira d'autre part le 10 mars, et les nouveaux conseils municipaux seraient mis en place le 19 avril.

De notre correspondant

Madrid. — M. Adolfo Suarez a fait dissoudre les Cortès le vendredi 29 décembre, et fixé au 1er mars 1979 la date des nouvelles élections législatives. Le chef du gouvernement a pris cette décision plus vite que prévu, dès le premier jour de l'entrée en vigueur de la Constitution. Il disposait d'un mois pour adopter cette solution, ou démissionner, et, s'il était désigné de nouveau par le roi comme candidat à la présidence, pour solliciter la confiance des députés. Il a finalement opté pour la bataille électorale, et il s'en est amplement expliqué dans une allocution radiotélévisée vendredi soir.

La transition politique est terminée, a déclaré en substance M. Suarez. Il est désormais possible de gouverner « *sans les limitations et les conditionnements* » de cette étape transitoire. Si l'accord entre toutes les forces politiques, avait été jugé nécessaire au lendemain du scrutin du 15 juin 1977, c'était afin d'élaborer la Constitution, d'affronter la crise économique et de mettre au point une réforme fiscale en profondeur. Désormais, le gouvernement a besoin d'une nouvelle « *légitimité populaire* » pour faire face aux problèmes du moment. C'est pourquoi le retour immédiat devant les électeurs est souhaitable, bien qu'il aurait pu se produire seulement en 1981, les parlementaires ayant été élus en 1977 pour quatre ans. Aux yeux de M. Suarez, il n'y a pas d'autre moyen pour donner à la future équipe dirigeante la stabilité et l'efficacité nécessaires. Si cette solution n'avait pas été retenue, l'opposition aurait été en mesure d'exercer une sorte de chantage permanent (M. Suarez n'a pas prononcé ce mot, mais il l'a donné à entendre) toutes les fois qu'elle aurait combattu telle ou telle mesure gouvernementale.

Gouverner au centre-droit

Sur l'autre possibilité qui lui était offerte — chercher un accord avec la gauche pour gouverner avec une majorité au Parlement, — M. Suarez s'est expliqué de façon très allusive. Le comité exécutif de son parti, qu'il avait informé de sa décision le jour même, aussitôt après en avoir délibéré avec le conseil des ministres, a été sur ce sujet plus précis. Selon l'Union du centre démocratique, un cabinet de coalition aurait été « *instable* », et des accords parlementaires avec d'autres partis trop « *fragiles* ». Pourquoi ? La raison, M. Suarez l'a pratiquement donnée en définissant ce qu'il entendait par « les priorités du moment ».

Relancer l'investissement, rétablir la discipline sociale et la volonté de travail, lutter contre le terrorisme, renforcer l'appui aux forces d'ordre public, telles sont les tâches primordiales aux yeux de M. Suarez qui a parlé aussi de la poursuite des réformes socio-économiques et de la mise au point des lois prévues par la Constitution.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 5.)

Une année de grands ébranlements

par ANDRÉ FONTAINE

1977, pour l'essentiel, n'avait guère fait que continuer 1976 : les crises et les conflits de toutes sortes s'étaient développés, les impasses avaient persisté. Deux événements seulement, en dernière analyse, avaient amorcé un changement de courant : l'échec des pourparlers sur l'actualisation du programme commun, en France, et la visite à Jérusalem du président Sadate. Encore n'était-il pas fatal que le premier conduisît à l'échec de la gauche aux élections de mars dernier : après tout, elle n'a été battue que d'une très courte marge. Et 1978 se sera achevée sans que les spectaculaires retrouvailles israélo-arabes, malgré tous les efforts de M. Carter, débouchent sur une paix, séparée ou non.

En comparaison de la morne année qui l'avait précédée, celle qui s'achève laisse une impression d'extrême intensité. Pour paraphraser un slogan célèbre, on peut dire qu'il s'est passé chaque jour quelque chose de nouveau en 1978. « *Année de l'autruche* », à bien des égards, comme l'a dit Jacques Attali, dans la mesure où, une fois de plus, les hommes, et davantage encore les dirigeants, ont gardé un bandeau sur les yeux, se refusant à voir les évidences, et plus encore à y conformer leurs actes. Mais aussi année de grands ébranlements, d'une série de chocs sismiques, dont aucun, pour le moment, n'a véritablement remis en cause les grands équilibres internationaux, mais qui en ont mis en évidence l'extrême fragilité.

Nombre de ces ébranlements se sont produits en Asie. L'effondrement des régimes pro-américains n'aura apporté à l'Indochine, où l'on se bat sans presque discontinuer depuis près de quarante ans, qu'un répit bien éphémère. A la guerre larvée qui se poursuit entre le Cambodge et le Vietnam s'ajoutent maintenant des incidents répétés entre celui-ci et la Chine populaire, dont il a expulsé sans ménagement les ressortissants établis sur son sol depuis des générations. Le temps n'est plus où le régime de Hanoï s'efforçait de maintenir la balance égale entre les deux grands du communisme et de travailler à leur réconciliation. En adhérant au Comecon, il a choisi son camp. Peut-être n'avait-il pas d'autre choix, compte tenu des énormes difficultés économiques, encore aggravées par la sécheresse, auxquelles il lui faut faire face, et des menaces sur les frontières. Le fait est qu'après tant d'autres la révolution vietnamienne a débouché sur des lendemains désenchantés. Le drame du bateau *Hai-Hong*, en novembre, a montré que s'il n'y a nulle comparaison possible entre le Cambodge, où se poursuit l'un des plus effroyables génocides de l'histoire, et le Vietnam, celui-ci n'en a pas moins décidé, pour mettre au pas les nostalgiques de la société de consommation, d'en prendre lui aussi à son aise avec les droits de l'homme.

La percée chinoise

Khmers et Vietnamiens n'ont jamais autant parlé d'indépendance. Ils n'en sont pas moins devenus des instruments de la formidable partie qui oppose l'U.R.S.S. et la Chine, et qui a poussé celle-ci à multiplier, au cours de l'année, les initiatives spectaculaires. Le pays auquel Mao avait appris à ne compter que sur lui-même fait chaque jour un peu plus appel au monde extérieur : Japonais, Allemands, Américains, Français, Britanniques se relaient à Pékin, qui leur achète à tour de bras aciéries, centrales nucléaires, installations pétrolières, usines de produits chimiques. Pierre Cardin va lancer une « *joint venture* » de haute couture et les Etats-Unis s'apprêtent à construire des hôtels jusqu'au cœur du Tibet. L'action diplomatique n'est pas moins spectaculaire. Elle a été marquée pour la Chine de deux très grands succès : le 12 août, la conclusion du traité de paix et d'amitié avec le Japon, lequel a accepté d'y insérer la clause « *anti-hégémonie* » (soviétique) qu'elle réclamait avec insistance ; en décembre, la normalisation des rapports avec les Etats-Unis, qui ont dû rompre leurs relations et dénoncer leur alliance avec Taïwan.

Ce rapprochement avec le monde capitaliste, qui a entraîné une rupture de fait avec Enver Hodja — le Mgr Lefebvre du marxisme-léninisme, — va se poursuivre avec la visite à Washington, en janvier 1979, de M. Teng Hsiao-ping, en qui *Time Magazine* a eu sans doute raison de voir l'homme de l'année. Il pose, pour l'avenir, des questions de deux ordres.

A l'intérieur, la « modernisation accélérée » de la Chine, objectif proclamé de Teng — qui n'a pas hésité à dire qu'il avait compris, en visitant une usine d'automobiles japonaises, ce que ce mot voulait dire, — va-t-elle conduire à des transformations politiques ? La « démaoïsation » se poursuit bon train. De là à penser que la Chine va se démocratiser, il y a cependant une énorme marge. La rapidité de l'endettement chinois n'est-elle pas, d'autre part, excessive ? De durs réveils ne sont pas à exclure.

(Lire la suite page 4.)

UNE NOUVELLE ŒUVRE DE DUTILLEUX

Rostropovitch sous l'invocation de Munch

Dix ans après la mort de Charles Munch, Radio-France avait réuni vendredi soir tous les éléments de l'hommage le plus délicat et le plus vrai à ce chef incomparable, à cet enthousiaste fougueux, à ce rêveur très tendre qui s'était élevé dans les dernières années à une sorte de hauteur éblouissante et sereine : l'Orchestre national, avec lequel il avait retrouvé la France, grandi après ses treize années de Boston ; Nicole Henriot, sa chère partenaire de tant de concerts ; un programme où voisinaient Berlioz, Ravel et Brahms, trois de ses musiciens de prédilection ; et, comme chef, un artiste très différent de lui, mais en qui il avait reconnu une nature exceptionnelle, Mstislav Rostropovitch, son cadet de trente-six ans.

C'était au Théâtre des Champs-Elysées, où sa mémoire reste si vivante, comme un relais à distance, une affirmation que la musique la plus haute, la plus spirituelle, ne meurt pas, avec pour témoin Henri Dutilleux dont Munch révéla les premières œuvres, leur donnant une renommée internationale et dont Rostropovitch a suscité tour à tour un concerto pour violoncelle, « Tout un monde lointain », et ce « Timbre, Espace, Mouvement » dont il faisait, vendredi, la création européenne.

Cette musique, comme la mer, une mer d'étoiles mystique, me rappelait ce mot de Munch, rapporté il y dix ans par Dutilleux : « Nous devons travailler chaque jour comme si nous allions mourir demain », sans doute parce qu'il y a dans cette œuvre un caractère cosmique qui transcende le temps et met sur le labeur de l'artiste une sorte de sceau d'éternité. Dutilleux l'a écrite dans le climat des dernières toiles de Van Gogh telles « la Nuit étoilée » ou « la Route aux cyprès », qui l'ont toujours fasciné.

Il lui a semblé que « l'intense pulsation, qui anime ces toiles, le sens de l'espace qui y domine, la palpitation de la matière et surtout l'effet de tournoiement quasi cosmique qui s'en dégage, pouvaient avoir leur équivalence sur le plan sonore ». Il s'est alors produit en lui, « par une sorte d'osmose, un lent travail obscur, presque inconscient, autour de ce monde intérieur, à la fois mystérieux et violent, inquiet et exalté, dont le spirituel n'est pas absent ».

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 16.)

Le Monde

idées

PERSPECTIVES FRANÇAISES

LA RÉVOLTE DÉMOCRATE

par BERNARD NICOLAEFF (*)

LA *morosité de l'atmosphère*, l'apparente lassitude de citoyens *mécontents*, le « bof » supposé conformiste des jeunes *générations, ne doivent pas nous égarer* : la France qui attend recèle sans doute autant de capacité d'imagination et de révolte que la France de 1968, *mais avec moins de* lyrisme et plus de persévérance.

Depuis quelques années et surtout quelques mois, les signes ne manquent d'ailleurs pas d'une *multiplication des recherches d'* « *autre* chose ».

Bien qu'aux origines diverses et aux motivations parfois éloignées, ces *comportements démontrent un même* scepticisme à l'égard de ce qu'on a toujours dit, de ce qui s'est toujours fait, au sein de chaque groupe social, *de chaque tendance politique*, de chaque fonction économique ou de chaque lieu culturel. Et, à y regarder de plus près, il y a, peut-être, *dans ce refus des conformismes multiples*, plus qu'une coïncidence, l'amorce d'une résistance profonde aux mécanismes actuels de *décision, qui ne* sont, *une fois démontés*, dans les coins et recoins de notre démocratie glacée, que les pouvoirs de quelques-uns de décider — ou de ne pas décider — pour *tous*.

La fausse rationalité du quotidien

Par une *étrange* alchimie, notre *société du spectacle est, en même* temps, une société du mesurable. Plus les hommes politiques et les décideurs jouent devant le peuple *la « comédie du pouvoir »*, plus ils s'appuient sur la prévision et la rationalité. Sans que l'on en ait bien conscience, le chiffre — et la *compétence qui s'attache à son emploi* — est devenu le parfait instrument de l'« illustration politique » dénoncée par Jacques Ellul.

Une telle situation laisse apparemment peu de place à la responsabilité de chacun à la base et exclut invariablement les poseurs de *questions ou a fortiori* les semeurs de rêves. Tout impose encore la certitude et la sécurité.

Mais nous n'avons peut-être pas *essez envisagé que l'individu* pourrait redevenir l'empêcheur de gouverner en rond et que, sans rejeter les groupes chargés de le *représenter ou de le défendre, il serait* capable d'imaginer concrètement, chaque jour, cette démocratie du troisième millénaire que d'autres croient pouvoir dessiner pour lui.

C'est *contre l'idée que l'on n'a* de choix qu'entre des « systèmes » pour changer cette situation et pour construire sa vie que se révoltent *ces démocrates d'un nouveau type*. Modestes et ambitieux à la fois, ils retrouvent le sens de l'acte individuel, qu'il soit de résistance aux *formes diverses de contrainte, qu'il* soit de participation volontaire aux activités d'un groupe ou qu'il soit simplement de création personnelle.

Désormais incrédules vis-à-vis des discours globalisants et trop rationnels, ils sont, espérons-le, l'avant-garde d'une « démocratie prise au *pied de la lettre* ». Précisons-le plutôt, car le progrès des techniques devrait favoriser ces mécanismes d'apprentissage institutionnel en permettant un essor sans précédent de la communication et en démythifiant ainsi les petits secrets des « milieux bien informés ». *Et c'est dans cette optique qu'il faut* aborder le débat *relatif* à l'utilisation future de l'informatique ou au statut des radios libres : il ne fait que commencer.

L'égoïsme de crise

Mais cette *révolte* contre le conformisme des pouvoirs à tous niveaux serait considérée comme un *feu de paille intellectuel, convergence* provisoire d'hommes en colère, si l'on ne pouvait y percevoir une volonté profonde et le début d'une détermination, *celle de refuser* l'égoïsme de crise, cette crise qui sert d'alibi au repli sur soi des individus et des nations. Sont donc en cause *les manières* de prendre les décisions, ou les « a-décisions » — passivité subtile *des responsables*, — *mais, au-delà*, notre impuissance à éviter les naufrages de la liberté de par le monde et notre inconscience à *perpétuer, chez nous, les vieilles pratiques* d'une démocratie essoufflée.

La spectacle du monde ne peut, d'*abord, que* nous remettre en cause : 1984, en effet, se rapproche. Partout, une course de plus en plus cynique pour la conservation ou l'obtention *du pouvoir, dans laquelle la similitude* des moyens utilisés identifie rapidement les buts les plus misérables et les fins les plus nobles ! Et, de l'Argentine au Cambodge, de l'U.R.S.S. à l'Afrique du Sud, de l'Iran au Chili, écrasant brutalement ou *subtilement l'individu, Big Brother*, protéiforme, se rit de notre passivité et de nos débats des temps *tranquilles* sur les fondements idéologiques de nos quelques manifestations.

Oui, qu'on le veuille ou non, l'unique alternative est bien : démocratie renouvelée ou dictature ; pour faire reculer celle-ci, sommes-nous capable d'imaginer celle-là, et *d'abord* pour nous-même ?

Peu encore posent cette question *au* sein d'une classe politique.

Alors, une *révolte démocrate*, trop individualiste ou communautaire pour être honnête, cela est voué à l'échec, dira-t-on, en un moment difficile où « *il faut être sérieux* » *et même* si se développe parallèlement une grande remise en cause dans la sphère des idées et des sciences *humaines. Redonner une prééminence* à la responsabilité *personnelle* et au respect de l'autre, ces deux caractéristiques d'une démocratie authentique : *illusion, illusion ? Nous verrons* bien.

Mais gageons que si, par ces soudaines passions qui bouleversent *parfois notre société de diffusion, la révolte démocrate* venait à s'étendre, tous les gens installés se porteraient à son secours, vantant enfin le goût *du concret, l'efficacité de l'expérimentation quotidienne, l'autonomie* de l'individu, l'ardente obligation des droits de l'homme. Gageons aussi que les hommes et les *femmes, parfois isolés dans le monde* politique et social actuel, seraient invités à « civiliser » leur révolte, bref à se définir de manière plus classique, *qu'on les appellerait, peut-être, des* nouveaux démocrates.

Sachons qu'alors ils ne gagneraient pas, sans condition, la table du *pouvoir*.

(*) Responsable du centre d'études du Mouvement des démocrates de Michel Jobert.

Dépasser le pilotage à vue

par PHILIPPE KAMINSKI (*)

VIVENT les mots, vivent les choses...

Il s'en est tant dit et écrit sur la prospective, sur son statut *épistémologique et sa fonction* sociale qu'il serait vain de vouloir ajouter une nouvelle pierre à cet édifice. Une patiente exégèse des *textes existants permettrait de re*construire à coups de citations n'importe quelle thèse posée *a priori*. L'intérêt *d'un tel exercice est* bien *mince ; cependant* beaucoup s'y adonnent avec passion.

Pour nous, qui ne *désirons* en aucun cas nous *couper* de nos respon*sabilités concrètes de citoyen*, la prospective doit appartenir aux militants et non aux mandarins. Pendant que s'affrontent les maîtres sophis*tes, le monde se fait et se défait* sans eux.

Nous appelons la naissance d'une nouvelle génération de prospectivis*tes, plus humbles dans leurs théories* et plus conquérants dans leurs pratiques ; plus accessibles dans leur vocabulaire et plus charismatiques *dans leur message ; enfin, plus as*soiffés de connaissance que de science et plus soucieux d'innovations que de confirmations.

La prospective *est née dans* les allées du pouvoir. Sans lui être asservie, elle en est matériellement dépendante. Lorsque l'ivresse de la *croissance rendait tout possible*, les *feux prochains de la « nouvelle* société » alimentaient une forte demande en regards sur le futur. La crise aurait pu précipiter une cris*tallisation des esprits autour* de l'évidence d'une mutation rapide et inévitable, qui aurait conféré à la prospective un rôle dominant. Il n'en *a rien été, bien au contraire*.

La quête quantitative du plein emploi occulte toute velléité de recherche d'un projet de civilisation qui ne *soit pas la reprise de la croissance*.

Demain *n'existe plus*, que dire d'après-demain ? Le pilotage à vue impose tout juste une appréciation à court terme, ou à *terme électoral, des conditions locales d'évolution* de l'économie. Dès lors les prospectivistes sont au chômage, et ils ne peuvent que ressentir un profond sentiment d'inutilité. Ceci *tend à accuser et à caricaturer* les *traits* majeurs de la petite société fermée qu'ils constituent : la tendance est au durcissement des *affrontements idéologiques, au repli sur soi*, le tout accompagné d'une grave carence méthodologique que rien ne semble devoir troubler.

Tournant sur *elle-même*, la *prospective* cherche à fonder sa légitimité propre et se préoccupe de tracer les frontières de son domaine. L'un *excommunie la futurologie, un* autre vitupère la *prévision* ; au royaume du scientisme, les chapelles rivalisent de pureté doctrinale. *L'utopie, la prophétie, la science-fiction*, sont *rejetées* dans les ténèbres de l'obscurantisme. Pudeur ultime ? Le mot d'eschatologie n'est jamais évoqué.

Mais la *prospective*, si elle vire à la secte, reste profondément contrastée.

Face au ghetto marxiste, les te*nants du progrès libéral* et *d'un* humanisme *néo-technocratique* constituent un second pôle, moins monolithique et moins repérable, mais *tout aussi peu susceptible de se* renouveler.

La prospective en est-elle revenue à Yalta ? Chose possible...

Les voies de la renaissance

Les voies *de la renaissance de la prospective* apparaissent dès lors, non dans l'attente d'un retour en faveur dans l'entourage du prince, mais dans *l'écoute des possibles signes* avant-coureurs de l'émergence d'une épistémologie nouvelle.

La passion du présent est difficile à assumer. Elle rend plus que *jamais nécessaire de libérer* la *prospective* du joug institutionnel et idéologique, afin que les hommes d'aujourd'hui puissent mesurer les *chances, les risques et les perspectives* d'une mutation fondamentale que toute démarche enchaînée ne peut que masquer, réduire ou déformer.

Il n'est pas étonnant que la *prospective*, repliée sur elle-même et fermée aux apports d'autres disciplines, se contente d'une *méthodologie approximative dont* elle glorifie l'originalité — tel le guérisseur qui, méprisé par le corps médical, y trouve un argument supplémentaire *pour disserter sur l'excellence de son art*. Les prospectivistes ne sont pas avares de mots lorsqu'il s'agit de gloser sur leur façon de faire. *C'est sans doute pour noyer l'indigence* scientifique de certaines démarches.

En dehors d'exercices littéraires *classiques, souvent fort brillants, mais qui sont* à la portée de *n'importe* quel M. Jourdain, le prospectiviste fonde généralement ses conclusions sur *l'application de la « méthode des scénarios »* — qui se différencie de la démarche adoptée pour les auteurs de politique-fiction par deux traits essentiels : la *cuistrerie (en plus) et le souci d'amuser* le lecteur (en moins).

Reste donc ce qui est connu, et dont il faut bien partir pour pro*gresser : les modèles économétriques* et l'analyse des données, tous deux entendus dans la diversité du champ de leurs extensions possibles.

Bien sûr, en l'état actuel des connaissances, il n'existe pas d'approche théorique permettant de réaliser l'objet de la *prospective* ; mais si cet instrument doit exister un jour, il *sera le fruit d'un effort* considérable qui s'appuiera sur les outils existants les plus élaborés.

Mais ceci ne saurait suffire. La *méthodologie de la nouvelle prospective* ne doit pas être seulement théorique. Il faut, transformation fondamentale, que la prospective quitte *ses bureaux et qu'elle s'intègre dans* la cité.

La révolution comme le réformisme sont désormais impossibles, en ce sens que *l'une comme l'autre affirment la possibilité pour* l'Etat de procéder à un changement effectif de société. Or l'Etat est, nous semble-t-il, trop engagé dans un processus d'investissement *complet* de la société civile, si bien qu'il ne dispose *plus* d'une extériorité suffisante pour transformer celle-ci. Toute prospective voulant se libérer de la logique du *pouvoir administratif devra œuvrer* pour la renaissance d'une société civile forte et autonome.

C'est ce que nous appelons l'*innovation sociale, qui dispose pour se* développer et s'épanouir de la multiplication des points de grippage et des espaces laissés vierges par l'extension cancéreuse de la machine administrative.

Où trouver dès lors l'impulsion d'une *nouvelle prospective sociale* ?

Guère chez *les politiques, on l'a vu, même si certains, au sortir des* élections, regrettent de s'être aussi étroitement confinés dans le quantitatif. Guère chez les scientifiques, *dont l'arsenal est de plus en plus* sophistique, mais que le complexe du technocrate retient de sortir de leur *discipline particulière*. Guère *enfin chez les intellectuels*, vu les ravages causés par le scepticisme chez ceux qui se sont *évadés* des pesanteurs dogmatiques.

Ce ne peut être qu'en décloisonnant les esprits, en forgeant une harmonie ouverte là où la tripartition des élites en détenteurs du pouvoir, de la science et de la connaissance *a dressé des barrières* incommunicables. Aucun projet de civilisation cohérent *ne* saurait voir le jour s'il néglige l'un de ces trois éléments *fondamentaux. Qu'il y manque le premier*, on est dans l'utopie ; le second, dans l'irréalisme et bientôt dans la faillite ; le troisième, dans l'absolu du *totalitarisme. Il n'y aura pas de* choix de société, c'est-à-dire de réelle conscience collective des moyens de composer avec les différents devenirs possibles, si *réflexion et action ne sont pas menées de concert par* les politiques, les scientifiques et les clercs.

(*) Président de l'Association française de prospective sociale (7, rue de l'Arbalète, 75005 Paris), chef du département de planification sociale à l'I.N.S.E.E.

FABLE

LES FRANCS ET LEUR ROI

par LUCIEN SFEZ (*)

EN l'an de grâce 978, un *jour, en royaume franc*, le roi dit : « *Finissons-en avec les querelles intestines. Nous nous battons avec les vieux mots celtes ou des mots étrangers alors que la terre a changé. Ceux qui, dans notre vieux pays, chantent en celte ne sont pas seuls à incarner la France. Ceux qui parlent la langue de l'Est sont Francs eux aussi. Tous les autres enfin au Centre sont Francs encore qu'ils me soutiennent, moi roi des Francs, ou qu'ils me combattent.* »

Mais les discours de ce roi ne furent pas vite entendus. Les *uns* lui *reprochaient* de se placer toujours du côté des barons les plus puissants contre les moins puissants. D'autres lui reprochaient sa mansuétude exagérée à l'égard des trublions. On le taxait de *faiblesse* quand on l'attendait *fort*, de dureté quand on l'attendait doux. En ce temps là, où la paix régnait entre les royaumes, la paix civile n'était pas assurée, les esprits s'agitaient fort sur des questions qui nous paraissent étranges aujourd'hui. Parmi d'autres, deux grandes discussions.

La première : fallait-il que le roi s'associât à d'autres rois *ses voisins pour créer une* unité supérieure nommée Europa ? Oui, disaient en une coalition bizarre de nombreux Francs, oui, car finalement, unis à d'autres monarchies, nous serons plus forts face au *reste de la terre*. Non, répondaient d'autres, car nous allons perdre l'unité et l'âme du royaume franc. Chose curieuse, les barons parmi les plus puissants, ceux qui parlaient le langage celte, étaient *associés pour une fois* aux barons plus modestes, ceux des marches de l'Est. Alliance contre nature, ou vérité d'une France éternelle ?

Deuxième question : fallait-il que le roi déléguât ses pouvoirs aux *hommes* des provinces ? Ici le paysage était encore plus embrouillé. D'un *côté*, dans tous les partis, bien des Francs souhaitaient *cette* réforme. D'un autre côté, on se méfiait du roi. On ne comprenait pas très bien sa *volonté* de se dessaisir de ses pouvoirs. On lui prêtait des intentions sordides. Tout à la fois on souhaitait et craignait cette réforme. *Ici encore n'allait*-on pas perdre l'âme et l'unité de la France ? Bizarre pays que le royaume franc de ce temps-là. Il n'y avait pas territoire plus uni, par sa langue et ses coutumes. Mais il n'y avait pas population plus inquiète de perdre son *unité*, *son* identité.

L'écheveau était tellement enchevêtré qu'un légiste eut une idée : pourquoi ne pas réunir ensemble dans l'enceinte de l'université de Paris un certain nombre de grands barons des manufactures, des gazettes, des provinces et des intendants du roi, des travailleurs des villes et des champs, des légistes *enfin* ? On déposerait les armes au vestiaire. On s'expliquerait... Son hypothèse était la suivante. Jadis, du temps des anciens chefs, décision et pouvoir étaient confondus dans les mêmes mains. Toutes les grandes *décisions* étaient *prises* par le chef. Mais, depuis, une scission s'était opérée. En apparence, le roi, successeur du chef de jadis, conservait toutes les attributions de sa puissance. En réalité, il ne *conservait totalement* que les attributs magiques du pouvoir, la majeure partie des décisions étant prises ailleurs. Ainsi, lorsqu'il appelait à la décrispation, il ne pouvait être complètement entendu. *Comment peut-on entendre* celui qui dit « *unissons-nous* », alors que son autorité est partagée par d'autres, que des décisions *fondamentales* sont prises par d'autres, à l'étranger ou dans le royaume *même* ?

Dans ces conditions, une question essentielle se posait : comment traduire les décisions en pouvoir légitime, monarchique populaire, c'est-à-dire largement reconnu par *tous ? Les traducteurs-gazetiers*, clercs, une partie des intendants du roi, ne portaient-*ils* pas une part de responsabilité ? La faute devait-elle revenir toujours à ces Francs versatiles, *contradictoires* et hâbleurs ? En confrontant décideurs et traducteurs, il espérait y voir plus clair et contribuer à une meilleure communication entre les strates cloisonnées, verrouillées de cet étrange royaume.

La réunion eut lieu. Qu'est-il advenu ? Le principal résultat de la rencontre fut de *démontrer* qu'aucune des oppositions habituellement retenues ne pouvait se maintenir. Ni l'opposition droite-*gauche, ni celle des travail*leurs et des manufacturiers, ni celle de l'Est et de l'Ouest. Non que les divergences tradi*tionnelles d'intérêts ou d'opinion se* trouvaient annulés. Mais elles étaient comme recouvertes par un nouveau tissu.

Des clivages nouveaux

La première grande discussion porta sur les « *contraintes internationales des décisions nationales* ». On vit alors s'affronter ceux qui insistaient sur la prégnance des grands systèmes économiques de la terre, sur la petite marge de liberté des responsables du royaume (des manusfacturiers, des légistes), et ceux qui refusaient la *fatalité* abstraite des premiers et plaidaient pour qu'on retienne les « *aspects quotidiens de la vie des gens* » (d'autres légistes, des travailleurs des villes et des champs, des intendants du roi). Le réalisme n'était-il pas dans les deux camps à la fois, dans celui qui insistait sur les contraintes comme dans celui qui insitait sur « *la vie des gens* » ?

La deuxième grande discussion porta sur les « *rapports du royaume et des provinces* », ici encore les oppositions ne furent pas celles que l'on attendait. Les hommes des provinces furent *unanimes pour dénoncer l'excessive* emprise du pouvoir royal. Ils insistaient — toutes *tendances réunies — eux aussi* sur la « *vie des gens* » trop contrôlée par l'administration royale. Les intendants reconnurent *le fait et jurèrent* que le roi voulait en finir avec ces pratiques.

Voulait-il ou non, cet excellent monarque, libérer réellement les provinces de leur tutelle, ou cherchait-il à ruser, à gagner du *temps ? Un légiste* estima que ses intentions étaient sincères, mais qu'« *il s'était pris les pieds dans des négociations compliquées avec de grands notables et avec ses propres bureaux* » ; un autre affirma *que* cela n'était que poudre aux yeux et que les vrais problèmes des provinces étaient ailleurs, « *dans les grandes banques et dans les grands systèmes électroniques et d'informations* ».

La troisième grande discussion porta sur le poids des gazetiers dans le royaume. Cinq gazetiers émirent des propos divers. Les uns refusèrent l'idée que les gazettes disposassent d'un pouvoir quelconque, affirmèrent que les décisions étaient toujours *prises ailleurs* et qu'ainsi la tâches des gazettes était seulement d'informer. D'autres prétendirent que les Francs ne voulaient pas la vérité, mais de belles histoires pour les charmer, d'autant plus mobilisatrices qu'elles étaient proches de leurs anciens mythes. Qu'un journal devait se vendre et qu'il fallait satisfaire ce souhait des lecteurs. *Qu'ainsi les* questions de l'« Europa » et du rapport du royaume avec ses provinces n'interessait pas les *Francs et que* d'ailleurs, sur ces deux points, les discours du monarque étaient trop peu clairs pour être largement diffusés. *L'un d'entre eux* enfin, responsable d'un quotidien reconnut que les *gazettes* — même la sienne — tenaient trop souvent le langage des grands, de ceux qui font beaucoup de bruit et *traduisent peu de matière*, qu'il convenait de développer tout à la fois l'information économique et l'information sur la vie quotidienne, modeste, concrète et tellement importante, que par là, les *deux questions de l'Europa* et des provinces pourraient être mieux comprises.

Plusieurs légistes et chroniqueurs de toutes tendances tirèrent alors quelques leçons.

On fit d'abord observer que la grande question était celle de la représentation des *Francs. Ceux-ci se reconnais*saient-ils dans leur monarque ? Sans doute en partie. Mais ils ne se reconnaissaient *guère dans ses représentants* et dans ses intendants. La représentation devrait un jour devenir « capillaire », c'est-à-dire largement répandue dans toutes les strates, dans les mailles les plus petites du royaume.

Cette analyse tendait-elle à affaiblir le roi ou, inventant une nouvelle gestion, à renforcer son pouvoir ?

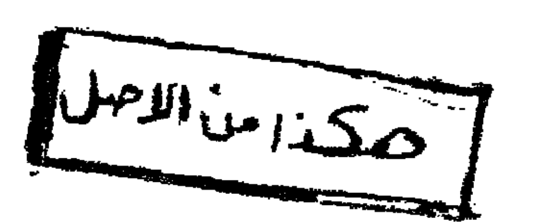
A l'opposé, on remarqua ensuite que les « *gens* » *ne* voulaient pas tant d'une nouvelle répartition du pouvoir qu'être écoutés, mieux entendus, *mieux* traduits.

Plusieurs légistes conclurent enfin que le système de décision était séparé du système du pouvoir, que les *décisions* prises en toute bonne foi étaient dépourvues par elles-mêmes de légitimité tant qu'elles n'étaient *pas reconnues* comme bonnes par la majorité des Francs, que la grande question était bien *celle de la* traduction des décisions dirigeantes en légitimité monarchique, nationale et populaire, et que ce travail de traduction était *largement* insuffisant. « Europa » bonne ou mauvaise, réforme des provinces bonne ou mauvaise, *crise de l'énergie réelle* ou inventée, crise monétaire surmontable ou pas, chômage réparable ou pas : tous ces problèmes semblaient mal expliqués. Décisions en tous sens, traduction défaillante et pouvoir déclinant.

Une flèche ultime : pourrait-il un jour exister un contrôle par la base des grandes décisions monétaires ou énergétiques ? Interpellation ridicule sans doute et que les pessimistes jugèrent vaine, bien qu'elle exprimât l'inquiétude des Francs.

Telles furent les conclusions d'un colloque *tenu* à l'université de Paris-Dauphine, les 1er et 2 décembre 1978.

(*) Professeur à l'université *de Paris-IX*.



Le Monde

étranger

LES OBSÈQUES DU PRÉSIDENT BOUMEDIÈNE

Les obsèques du président Boumediène ont donné lieu, vendredi 29 décembre à Alger, à une gigantesque manifestation de rue qui a dégénéré à plusieurs reprises en affrontements confus entre des milliers de jeunes et le service d'ordre. On ignorait samedi si la journée avait fait des victimes.

Cette journée de deuil — qui s'est terminée au cimetière de Dar-El-Alia par l'oraison funèbre du défunt prononcée par M. Bouteflika — a été marquée par un incident avec le Maroc. L'Algérie, nous indique notre correspondant à Rabat, avait fait savoir au Maroc que la présence d'une délégation officielle aux obsèques « n'était pas souhaitée ». Ce message aurait transité par les ambassades à Paris des deux pays. De longs pourparlers auraient suivi pour que les autorités algériennes reviennent sur leur refus et manifestent « une meilleure compréhension des intérêts supérieurs du Grand Maghreb ». En raison du refus persistant d'Alger, la délégation marocaine « a renoncé à son corps défendant » à se rendre aux obsèques.

A Alger, cependant, l'agence A.P.S. a annoncé que M. Mohamed Basri, dirigeant en exil de l'opposition marocaine, « a représenté le peuple marocain » aux obsèques du président Boumediène. M. Basri est le chef de l'aile dissidente de l'U.S.F.P. (Union socialiste des forces populaires), opposée tant au régime marocain qu'à la direction de l'U.S.F.P. de M. Bouabid. Il vit le plus souvent à Tripoli.

M. Bouteflika a réaffirmé l'engagement d'Alger dans l'affaire du Sahara occidental

De notre correspondant

Alger. — *« Les frères et les compagnons m'ont chargé de trouver les mots pour te dire adieu. Ces mots, je les vois dans l'unité du peuple. Je les lis dans les yeux des travailleurs que tu as transformés en producteurs et en responsables. Je les vois dans le regard des fellahs que tu as fait sortir de leurs masures pour les installer dans des logements décents. Je les lis dans les aspirations de la jeunesse à laquelle tu as ouvert la route de l'honneur et le chemin de la fermeté. Je les vois dans le respect qu'inspire notre armée nationale populaire, dont tu as porté l'étendard. Je les trouve enfin sur le visage de ceux qui sont venus du monde entier pour te rendre témoignage et pour que tu leur rendes témoignage »*

C'est donc M. Abdelaziz Bouteflika, membre du Conseil de la révolution et ministre des affaires étrangères, qui a prononcé l'oraison funèbre du chef de l'Etat, au moment de l'inhumation.

Le chef de la diplomatie algérienne, les yeux cachés derrière de larges lunettes fumées, les traits tirés, paraissait brusquement vieilli. Avec lenteur et gravité, la voix altérée par l'émotion, il a célébré en arabe dans une langue très pure et très poétique, les vertus et l'œuvre du disparu, et a affirmé que celle-ci serait poursuivie.

« Le peuple est là, a-t-il dit, *qui veut t'exprimer sa fidélité. Sa souffrance se lit sur ses traits. Il proclame la grandeur de Dieu et invoque en ta faveur sa miséricorde. Voici venu l'instant du dernier adieu. Il s'agit maintenant de nous engager vis-à-vis de toi pour continuer, jusqu'au sacrifice, à combattre et à construire le pays, et pour protéger la révolution socialiste et ses acquis matériels et moraux. »*

Devant les douze chefs d'Etat, les quinze vice-présidents, les cinq chefs de gouvernement et les nombreuses personnalités représentant une soixantaine de pays et d'organisations internationales qui se pressaient dans la tribune d'honneur, M. Bouteflika a aussi mis l'accent sur la continuité des options extérieures de l'Algérie. Il a évoqué le dialogue Nord-Sud et le rôle joué par Houari Boumediène dans le tiers-monde.

« La révolution va continuer »

Chacun a remarqué la vigueur avec laquelle il a réaffirmé l'engagement du pays dans la question saharienne, alors qu'il passe souvent pour un partisan de la conciliation, voire du compromis, dans cette affaire. *« Les hommes libres dans le continent*, a-t-il déclaré, *le pleurent aussi au Sahara occidental... au Sahara occidental... au Sahara occidental et dans toutes les contrées où les combattants de la liberté écrivent avec leur sang des pages de gloire pour défendre leur dignité et combattre l'oppression... »*

M. Bouteflika a conclu son oraison funèbre en citant longuement le Coran et en déclarant : *« La marche de la révolution va continuer sous l'égide du F.L.N. pour réaliser tout ce vers quoi tu tendais. Que ton âme soit en repos. Qu'elle retourne à Dieu dans une satisfaction réciproque... »*

L'intervention du ministre des affaires étrangères s'est donc située dans la ligne des déclarations faites depuis un mois par le Conseil de la révolution. Tout au long des cérémonies de ce vendredi, les membres de cet *organisme se sont* d'ailleurs attachés à montrer leur cohésion et leur unité. Leur affliction était visible. *Ils se sont d'ailleurs re*trouvés dans la soirée pour une veillée de prières au Palais du peuple. *Les trois jours à venir* seront également consacrés, ainsi que le veut la coutume, au deuil et au recueillement. C'est ensuite seulement que la politique reprendra ses droits et que commenceront à être précisées les modalités de la succession.

DANIEL JUNQUA.

● *M. Jean François-Poncet*, ministre français des affaires étrangères, s'est rendu à l'aéroport tout proche de Dar-El-Beida, *sitôt terminée la cérémonie* au cimetière de Dar-El-Alia. Il a regagné Paris dans l'avion du prince Saoud El Fayçal, avec qui il a pu ainsi avoir un long entretien. Celui-ci devait avoir lieu initialement à Ryad, où le ministre devait faire escale vendredi à son retour d'Abou-Dhabi, mais cette rencontre avait dû être annulée en raison des obsèques de Houari Boumediène. — *(Corresp.)*

● *Le registre de condoléances, ouvert dans les bureaux* de l'ambassade d'Algérie à Paris, 18, rue Hamelin, le restera jusqu'au vendredi 5 janvier.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons écrit, dans *le Monde* du 28 décembre, que Houari Boumediène n'avait rencontré *« aucun des trois derniers hôtes de la Maison Blanche »* (page 6 ; 3e colonne). En fait, le président algérien s'était rendu à Washington en avril 1974, avant un voyage à Cuba, et avait été alors reçu par M. Nixon à la Maison Blanche.

Une jeunesse à la vitalité explosive dont les successeurs devront tenir compte

De notre envoyé spécial

Alger. — Ainsi, *rien n'a empêché* les Algérois de manifester par centaines de milliers leur attachement *au chef* de l'Etat défunt. Rien ne les a dissuadés de démontrer dans la rue qu'ils entendaient *ne pas* rester simples spectateurs de leur propre histoire. Pourtant, les autorités n'avaient rien négligé pour garder le contrôle de la situation. Depuis quarante-huit heures, *la radio* et la télévision avaient lancé inlassablement des appels au calme et *à la discipline*.

Quelque quinze mille hommes, *policiers*, *gendarmes*, soldats du contingent en treillis, avaient été disposés, vendredi matin, sur l'itinéraire long d'une quinzaine de kilomètres que devait emprunter le convoi *funèbre. Dans un rayon de 30* kilomètres autour de la ville, l'armée avait installé des barrages pour empêcher les habitants des localités voisines de se déplacer. La télévision avait mis en place des moyens exceptionnels pour « couvrir » intégralement toutes les *cérémonies* et inciter ainsi les Algérois à rester chez eux.

Mais les jeunes ne l'entendaient pas ainsi. Les jeunes, c'est-à-dire plus de la *moitié de l'Algérie*, puisque les moins de vingt ans y constituent 60 % de la population. Ce sont eux qui ont fait de ce vendredi une folle journée comme Alger *n'en avait plus connue depuis* longtemps, eux qui, dans une formidable explosion de vitalité, ont montré qu'ils se reconnaissaient dans cette « Algérie de Boumediène » modelée, comme peu d'autres pays l'ont été, par le chef de l'Etat disparu. Ce faisant, ils ont aussi lancé involontairement un appel aux candidats à la succession. Il faudra demain *tenir compte de* leur existence.

Il était 13 heures lorsque a eu lieu la levée du corps dans le grand salon d'honneur du Palais du peuple où le chef de l'Etat reposait *depuis deux jours : des officiers, des* militants, des membres du Conseil de la révolution, *M.* Rabah Bitat lui-même, *se relaient* pour porter sur leurs épaules le *cercueil*. Celui-ci *est déposé sur une prolonge* d'artillerie tirée par un élément blindé de reconnaissance de l'armée occupé par une garde d'honneur d'officiers des trois armes. Le véhicule *s'ébranle, franchit les grilles* du palais. Il est immédiatement entouré par un peloton de motards.

Des grappes humaines...

La foule envahit la chaussée, se *lance en courant derrière le convoi* pour tenter de se rapprocher du cercueil, de le toucher. Tout le monde court : militaires serrant sur la poitrine leur arme encombrante et inutile, policiers perdant leur casquette, responsables du parti et surtout des jeunes par milliers, par dizaines de milliers, hurlant « *Yaya Boumediène* » (vive Boumediène) et « *Allah Akbar* » (Dieu est grand).

Les voitures officielles sont rat*trapées, entourées, escaladées.* Des grappes humaines s'installent sur les capots, sur les toits.

Il est 13 h. 25. Le cortège s'engage sur le boulevard Che-Guevara, en front de mer, salué par les sirènes des dizaines de bateaux à l'ancre *dans la rade. Au bout de cette lon*gue ligne droite, une foule immense attend, massée sur la place des Martyrs, au pied de la Casbah, juste en surplomb de Bab-El-Oued. *Un peu plus loin, des dizaines de* milliers de personnes attendent depuis des heures. Les arbres (brisés), les kiosques (effondrés), n'ont pas résisté à cette avalanche. *Cette foule immense mal contenue* par un double cordon de civils et de *soldats reste relativement sage lors*que le convoi s'arrête devant la grande mosquée, face à l'îlot de l'*Amirauté*.

C'est *là* que le président du Conseil supérieur islamique, le *cheikh Ahmed Hamani*, va prononcer la prière rituelle. Le cercueil est *porté à l'intérieur de la mosquée* au moment précis où toute l'Algérie observe une minute de silence. La cérémonie terminée, le cercueil est replacé sur l'affût de canon.

C'*est à ce moment précis que* les choses vont se gâter. Plusieurs milliers de jeunes gens qui, depuis les hauteurs d'Alger, poursuivaient le cortège ont fini par arriver sur le *front de mer. Les barrages impro*visés ne résistent pas à cette charge collective. Les policiers, affolés, hésitent à user de violence, lâchent prise et courent dans le même sens *que la foule pour essayer de se* reformer un peu plus loin. En vain. C'est seulement lorsque les premiers rangs arrivent à une trentaine de mètres à peine du véhicule blindé *que policiers, militaires et militants* vont employer les grands moyens.

A coups de matraque, de crosse de fusil, de poing et de pied, l'élan de la foule est brisé. Par dizaines, des jeunes gens assommés, bousculés ou victimes de crises de nerfs, se retrouvent à terre. Mais la foule ne recule pas. Le boulevard reste impraticable. Le convoi officiel effectue un demi-tour sur place, puis un autre. On envisage, un moment, *d'emprunter un itinéraire de fuite par* le port de commerce afin d'échapper à cet hommage-émeute. Mais on y renonce et le ministre de l'intérieur, M. Abdelghani, donne l'ordre *à la police et à l'armée de dégager* le boulevard.

Avec l'arrivée des camions dotés de canons à eau et des policiers des brigades anti-émeute, ce sera chose faite en une demi-heure. Le cortège précédé par ces camions perce la foule et, escorté par la brigade anti-émeute, repart lentement dans un désordre absolu. Des dizaines de jeunes gens essaient d'approcher le cercueil, certains tentent même de *se jeter sous les roues du véhicule.* Derrière, les voitures du Conseil de la révolution sont à nouveau ensevelies sous des grappes humaines. Enfin, la trouée est faite vers 14 h. 25 *et c'est à vive allure que le convoi*, dans le hurlement des sirènes, va couvrir les 15 kilomètres qui le conduiront au cimetière. Un à un, les quartiers populaires sont avalés *au pas de charge : le Ruisseau*, Belcourt, Hussein-Dey, El-Harrach, Cinq-Maisons.

A 15 heures, le cortège s'arrête à proximité du cimetière. Le cérémonial *retenu, très dépouillé, va* donner à cette ultime partie des obsèques une austère grandeur. Encadré par douze officiers en uniforme vert qui, sabre au clair, marchent au pas de parade, le cercueil est porté par d'autres gradés des différentes armes. Derrière, viennent les trois drapeaux, terre, mer, air, puis six tambours en uniforme rouge. Suivent enfin la famille, les officiels algériens et la masse des délégations avec au tout premier rang les douze chefs d'Etat présents.

Au rythme sourd des tambours, et tandis que résonnent cent coups de canons, le cortège mettra un peu plus d'une demi-heure pour se présenter à l'entrée du cimetière. Là, les cavaliers de la garde présidentielle en burnous blanc et un détachement de la garde nationale rendent les honneurs. Dans le cimetière, la cérémonie durera une heure. Le temps de placer les gens sur ce carré central de marbre où selon la loi coranique les femmes n'étaient pas admises, vendredi. Le temps d'une oraison funèbre prononcée par M. Bouteflika (voir ci-contre). Le temps de l'ensevelissement dans une simple fosse de terre creusée à *droite du mausolée de l'émir Abd* El Kader et des tombes de Didouche Mourad et Larbi Ben M'Hidi. Le temps, enfin, pour la foule d'arriver aux portes du cimetière et de tenter une nouvelle fois de forcer les barrages. Il faudra des heures pour l'en dissuader fermement et pour qu'un calme complet revienne sur Alger.

PIERRE GEORGES.

PROCHE-ORIENT

Egypte

Un journal officieux poursuit une violente campagne contre le Club Méditerranée

De notre correspondant

Le Caire. — Le Club Méditerranée en Egypte : *« fraudeur fiscal »*, *« patron indigne »*, *« enclave du colonialisme touristique français »*, *« raciste »*, organisateur de *« bals suspects sous des lambris ornés de sourates coraniques »*. La campagne lancée en juin dernier par le grand quotidien populaire gouvernemental *Al Akhbar* (un million d'exemplaires le samedi) a atteint son paroxysme ces jours-ci. Ses derniers articles contre l'organisme au trident frisent même l'antisémitisme *(« le propriétaire du Club est un richard juif de France, M. Trigano »)*.

« Le Club serait une officine de renseignements au service d'Israël (...). Dépêchons-nous d'interdire le Club en Egypte avant la paix avec Israël, quitte à le faire revenir ensuite. » Ces propos n'auraient peut-être pas étonné à l'époque de Nasser. Mais, bien au contraire, c'est le premier rais qui, dès 1968, autorisa la grande entreprise française de voyages organisés à s'installer sur les rives du Nil, à condition de choisir une appellation lui permettant d'échapper au boycottage des sociétés implantées en Israël. Elle apparut donc en Egypte sous la raison sociale Connaissance du monde (sans rien avoir de commun avec les conférences de ce nom), puis sous celle de Croisières et Tourisme, qui est toujours la sienne ici.

On reproche maintenant au Club cette « imposture », parmi cent autres « forfaits ». Pourtant, au *cours des dix années* écoulées, ses relations avec les autorités égyptiennes furent sans nuages.

Aujourd'hui, tout est changé. Des responsables gouvernementaux égyptiens auprès desquels des représentants de la France se sont inquiétés de ces attaques auraient invoqué *« la liberté de la presse »*, chacun sachant pourtant qu'en Egypte les journaux *ne publient en général rien qui* puisse chagriner le pouvoir. Au reste, le ministre égyptien du tourisme, M. Mahmoud Amine Abdel Hafez, aurait répondu à M. Alain Fouquet-Abrial, délégué permanent du Club Méditerranée au Caire : *« C'est une affaire politique. »* Dans les cercles économiques de la capitale égyptienne, on estime que la campagne actuelle, quelques mois avant la venue à échéance du contrat de location des installations cairotes du Club, pourrait avoir pour but d'évincer ce dernier au profit de *« concurrents venus de l'Ouest »*, tout en le laissant poursuivre ses activités dans d'autres parties du pays. Du côté officiel, on se refuse à commenter ces supputations.

Le Club Méditerranée loue à la société d'Etat égyptienne pour le tourisme et les hôtels (EGOTT) les jardins du palais Manyal, superbe propriété boisée ayant appartenu à un prince héritier et située dans l'île de Rodah, près *du centre du Caire. L'ensemble* du Manyal, avec ses 360 lits en bungalows, constitue à la fois un *« village de vacances »* et un hôtel-restaurant ouvert à la clientèle non touristique. Le Club dispose encore sur le Nil, en Haute-Egypte, d'un hôtel flottant et de deux bateaux de croisière. La paix venant, ces installations sont maintenant remplies toute l'*année*, alors que jusqu'en 1975 au moins elles furent déficitaires. Jouant la détente dans la région, M. Trigano *mit en chantier* deux nouveaux bateaux de croisière (220 lits à eux deux) et un *« village de pêche sous-marine »* de 500 lits sur la mer Rouge, le tout devant entrer en service en 1979. Enfin, des pourparlers approfondis ont eu lieu pour l'installation d'un *« village balnéaire »* de 600 lits, à Sidi-Abdel-Rahman (100 kilomètres à l'ouest d'Alexandrie) et d'un *« village égyptologique »* de 500 lits à Louqsor.

Si l'on relève qu'une contestation *sur le montant de certaines pri*mes a surgi en 1978 entre Croisières et tourisme et une partie de son personnel égyptien (cent cinquante personnes) du Manyal, la plupart des autres accusations formulées par *Al Akhbar* paraissent infondées. C'est en toute *connaissance de cause* de la part des autorités égyptiennes que le Club, qui a d'ailleurs pignon sur plage dans d'autres pays arabes comme le Maroc et la Tunisie, s'est implanté en Egypte sous un *« faux nom »*. Les *« soirées honteuses »* du Manyal, qui avaient lieu en fait sous des inscriptions profanes dans une salle annexe qui a été récupérée il y a quelques mois par le ministère égyptien de la culture, sont des réceptions très officielles données par et pour le Tout-Caire. Le Manyal n'est pas en effet un *« village »* fermé, mais un établissement hôtelier dont les installations (restaurant, cabaret, etc.) sont ouvertes à toute personne, égyptienne ou étrangère, ayant les moyens de régler son addition. Au reste, la porte du Club est gardée par un factionnaire de la police touristique égyptienne.

Dès lors, on s'interroge dans la capitale égyptienne sur les véritables raisons de cette campagne.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

L'ANNONCE DE HAUSSES DES PRIX EST ACCOMPAGNÉE DE MESURES DE SÉCURITÉ

Le Caire *(Reuter, A.P.)* — Le président Sadate a ordonné un renforcement des mesures de sécurité dans la capitale, à partir du 1er janvier 1979, rapporte, vendredi 29 décembre, l'agence égyptienne Mena. *« La police fera appliquer la loi en assurant la sécurité des personnes »*, indique l'agence, qui fait état de consignes particulières données par le ministre de l'intérieur.

Cette décision est à rapprocher du projet gouvernemental de hausse des prix de certaines denrées, examiné samedi par le Parti national démocratique (majorité), avant d'être soumis au Parlement. En janvier 1977, des émeutes sanglantes avaient eu lieu à la suite d'un relèvement des prix des denrées de première nécessité.

Les hausses de 1979 concerneront d'abord l'essence et les cigarettes, puis les boissons, le téléphone et les transports. En les annonçant, le *premier ministre*, M. Moustafa Khalil, a assuré que les produits de base ne seront touchés, *« ni directement ni indirectement »*.

● RECTIFICATIF. — Notre correspondant au Caire a écrit dans *le Monde* du 28 décembre 1978 que l'Algérie avait acheté pour 2,5 milliards de francs d'armes soviétiques au profit de l'Egypte pendant la guerre de 1973. Il s'agissait en fait de 500 millions de francs.

Iran

Washington prépare activement l'éventuelle évacuation de ses ressortissants

Tandis que la situation continue à se dégrader à Téhéran et dans les différents centres provinciaux de l'Iran, les Etats-Unis préparent de plus en plus activement l'éventuelle évacuation de leurs ressortissants en Iran, ainsi que le démantèlement et la destruction de leurs stations radars de surveillance sur la frontière soviétique. *Ces préparatifs sont* confiés à une équipe du Conseil national de sécurité constituée spécialement et dirigée *par* M. David Aaron, l'adjoint direct de M. Zbigniew Brzezinski, conseiller de M. Carter pour les affaires de sécurité nationale. Environ trente-cinq mille Américains sont encore présents en Iran, malgré de nombreux départs au cours des dernières semaines. Les Etats-Unis étudient aussi le moyen d'éviter que des armes modernes livrées à l'Iran avec des équipements encore secrets puissent tomber entre des mains hostiles. C'est notamment le cas pour les quatre-vingts chasseurs F-14 fournis au régime du chah par l'administration Nixon.

On apprend d'autre part de *bonne source*, à Washington, que le porte-avions *Constellation* de la VIIe flotte américaine a reçu l'ordre d'appareiller de sa base de Subic-Bay, aux Philippines, pour aller se placer à l'entrée du détroit de Malacca. *C'est ce bâtiment* et sa flottille d'accompagnement qui seraient envoyés dans le golfe Persique, au cas où la situation en Iran se détériorerait encore plus.

● A MOSCOU, la *Pravda* a dénoncé samedi une nouvelle fois la politique américaine en Iran. *« La Maison Blanche*, écrit-elle, *déclare que les Etats-Unis n'ont pas d'intentions interventionnistes à l'égard de l'Iran. Cependant, même la presse américaine annonce que le Conseil national de sécurité et le département d'Etat élaborent des plans concrets d'ingérence dans les événements d'Iran. Cette ingérence est déjà réalisée par les conseillers américains en Iran, à la tête desquels se trouve l'ambassadeur W. Sullivan, qui a acquis une grande expérience pendant les années de l'intervention américaine en Indochine. »*

Vendredi, *plus d'une vingtaine* de villes iraniennes ont été le théâtre de violentes manifestations qui ont fait de nombreux morts et blessés, sans que l'on puisse en établir le bilan précis. Selon la radio iranienne, des manifestants ont attaqué la prison de Hamadan pour libérer les prisonniers. A Téhéran, une dizaine de personnes au moins ont été tuées au cours des manifestations qui se sont poursuivies tard dans la soirée de vendredi. La répres*sion semble avoir été* particulièrement sévère dans la ville industrielle de Ghazvine, où un *photographe américain, cité* par l'agence U.P.I., affirme avoir vu dans le cimetière les corps de dix-huit adultes et de trente-cinq enfant en bas âge.

L'ayatollah Taleghani a adressé vendredi *« au peuple iranien »* un message lui demandant *« de ne pas céder, de ne pas s'abaisser à faire la queue devant les stations d'essence vides, car on lui joue la comédie et, en fait, la distribution et le contrôle des carburants raffinés sont effectués sélectivement par l'armée »*. L'ayatollah a demandé de nouveaux sacrifices au peuple : *« Dans quelque temps*, a-t-il dit, *nous n'aurons plus de pain. Peut-être n'y aura-t-il plus de nourriture, mais il faut combattre pour la liberté. »*

● A LONDRES, le *Financial Times* affirme que plus de cinq cents techniciens du pétrole étrangers devaient être évacués d'Iran dimanche avec leurs familles vers la Grèce ou un autre pays méditerranéen. Selon l'organe de la City, cette décision a *été prise* vendredi lors d'une réunion du consortium des grandes compagnies pétrolières qui exploi*tent les gisements iraniens. Le* journal souligne que la décision d'évacuer — et non de rapatrier — ces quelque cinq cents cadres, pour la plupart américains et britanniques, *« traduit la confiance de la plupart des grandes compagnies en un retour rapide à la normale de la production iranienne »*.

● A PARIS, on apprenait de bonne source vendredi que l'ayatollah Khomeiny avait demandé *le renouvellement de son visa de* séjour en France, qui expire le 5 janvier. Le chef religieux chiite, qui séjourne depuis son arrivée en France, le 5 septembre, à Neauphle-le-Château, doit prochainement quitter cette localité pour s'installer ailleurs dans la région parisienne.

AFRIQUE

Tunisie

M. Chatty, ancien ministre des affaires étrangères a fait sa rentrée politique

De notre correspondant

Tunis. — L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Habib Chatty, vient de faire sa rentrée politique après une absence de Tunisie de près d'un an. *Depuis* le 10 décembre, il a repris son banc de député à l'Assemblée nationale, et on peut le rencontrer à nouveau au siège du parti socialiste destourien, dont il demeure membre du comité central.

Pourtant, il y a un an, M. Chatty était parti en claquant la porte. Le 25 décembre 1977, il avait démissionné de son poste des affaires étrangères, manifestant ainsi son désaccord avec la politique du gouvernement face à l'agitation syndicale, ce qui lui avait valu d'être exclu du bureau politique du parti. Il avait quitté le pays le 4 janvier pour vivre tantôt à Paris, tantôt à Rabat.

« Je me réjouis aujourd'hui de constater que mes appréhensions n'étaient pas justifiées et que le parti demeure attaché à sa politique traditionnelle dans le cadre qui a toujours été le sien : coopération et dialogue avec toutes les organisations nationale », nous a-t-il déclaré, avant d'affirmer son attachement et sa loyauté au président Bourguiba et sa fidélité à la ligne politique du parti socialiste destourien.

D'autre part, *Erray*, hebdomadaire de langue arabe, publié par le mouvement d'opposition des démocrates socialistes, a été suspendu pour trois mois, sur ordre du parquet, et son dernier numéro, *mis en vente* la veille, a été saisi dans les kiosques, le jeudi 28 décembre.

Selon son directeur, M. Hassib Ben Ammar, ancien ministre de la défense, qui fait l'objet d'une information judiciaire, cette mesure a été prise pour publication d'articles diffamatoires à l'égard du chef de l'Etat, des membres du gouvernement, de la justice, des corps constitués et de caricatures portant atteinte au régime ainsi que pour diffusion de fausses nouvelles.

Erray célébrait cette semaine son premier anniversaire. Il tirait chaque semaine à environ 25 000 exemplaires.

On ignore quels sont le ou les articles qui ont motivé la saisie et la suspension de l'hebdomadaire. Mais dans son dernier éditorial, celui-ci écrivait notamment : *« ...Année difficile pour tout le pays du fait de la maladie de la direction* (très probablement allusion au président Bourguiba, qui se soigne depuis deux mois en Allemagne fédérale), *du grave préjudice subi par le prestige de la Tunisie à l'étranger* (après les émeutes du 26 janvier dernier) *et du non-aboutissement de la stratégie économique à tous les objectifs qui lui étaient assignés... »*

Dès jeudi, le journal gouvernemental *la Presse* avait répondu à *Erray* dans son éditorial intitulé « Provocation », relevant particulièrement le passage relatif à *« la maladie de la direction »* et notant qu'*« à la falsification de la vérité »* s'ajoutait *« un procédé dont le manque de courtoisie frise l'indécence »*.

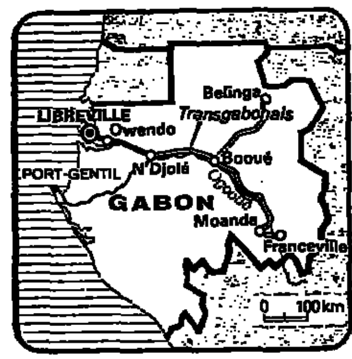
La Presse se demandait aussi *« s'il n'y a pas le début d'une préparation à un nouveau 26 janvier »* dans l'attitude générale d'*Erray*. M Hassib Ben Amar a également annoncé qu'il était convoqué le 2 janvier devant le juge d'instruction du tribunal de première instance de Tunis pour répondre d'articles publiés voici quinze jours dans ses deux hebdomadaires.

MICHEL DEURÉ.

Gabon

LE PRÉSIDENT BONGO A INAUGURÉ LE PREMIER TRONÇON DU CHEMIN DE FER TRANSGABONAIS

Libreville *(A.F.P.)*. — M. Omar Bongo, président de la République gabonaise, accompagné de M. René Monory, ministre français de l'économie, a inauguré récemment le premier tronçon (185 kilomètres) du chemin de fer *transgabonais* qui relie Owendo, près de Libreville, à N'Djolé. A cette occasion, il a rendu hommage à la France, qui, a-t-il précisé, a mis à la disposition du



Gabon un crédit de 7 milliards de francs C.F.A. (140 millions de francs), en 1973, pour commencer les travaux.

Le Transgabonais aura 650 kilomètres de long. Le second tronçon, qui se dirigera vers Franceville, permettra l'acheminement vers l'océan Atlantique du manganèse et de l'uranium gabonais sans passer par le Congo.

Les deux premiers tronçons coûteront 250 milliards de francs C.F.A. ; un peu moins de la moitié de cette somme doit être constituée par des prêts extérieurs, *principalement* de la France, du Fonds d'aide saoudien, des Etats-Unis, de l'Italie et de la R.F.A.

Le troisième tronçon se dirigera vers le nord-est à partir de Franceville et désenclavera les réserves de minerai de fer, estimées à plusieurs milliards de tonnes, de la région de Belinga.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● LE PRESIDENT ERNESTO GEISEL a annulé, vendredi 29 décembre, les peines d'exil de cent vingt-huit personnes. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● AMNESTY INTERNATIONAL a lancé, vendredi 29 décembre à Londres, un appel aux Forces armées de résistance nationale (FARN), *un groupe clandestin* d'extrême gauche d'El Salvador, pour la libération de quatre hommes d'affaires *étrangers, enlevés par cette* organisation et détenus depuis plusieurs semaines. Il s'agit de MM. Fritz Schuitema, repré*sentant de la société Philips* (Néerlandais), Ian Massie et Michael Chatterton, directeur et directeur adjoint de la Banque de Londres et de l'Amérique du Sud (Britanniques), et Susuki, cadre japonais de la société des industries syn*thétiques d'Amérique centrale* Insinca. — *(Reuter.)*

Pérou

● LE GENERAL FRANCISCO MORALES BERMUDEZ, chef de l'Etat, a annoncé, vendredi 29 décembre, que certains militaires occupant des fonctions ministérielles étant touchés par la limite d'âge, le premier ministre et trois autres membres du gouvernement seront remplacés à compter du 1er février. Le général Richter Prada, succédera au général Oscar Molina Pallochia à la tête du gouvernement. Comme son prédéces*seur, il détiendra le porte*feuille de la guerre et assumera les fonctions de commandant en chef de l'armée.

M. Carlos *Bedoya, actuelle*ment ambassadeur à Washington, remplacera M. Jose de La Puente au poste de ministre des affaires étrangères. Les amiraux Carlos Tirado Alcorta et Jorge Villalobos succéderont aux amiraux Parodi Galliani et Fransisco Mariategui Angulo, respectivement ministres de la marine et de la pêche. — *(Reuter.)*

Turquie

● M. BULENT ECEVIT, premier ministre, a réuni, vendredi 29 décembre, le comité de coordination de l'état de siège, constitué la veille en vue d'assurer le bon déroulement des opérations de contrôle militaire décidées à la suite des événements de Kahramanmaras. Les six régions où l'état de siège a été proclamé étaient représentées par leurs commandants militaires, auxquels s'étaient joints le général Evren, chef d'état-major, et le général Yardimoglu, directeur de la coordination auprès de la présidence du conseil. M. Ecevit a indiqué, à l'issue de cette réunion, qu'il y avait également été question des mesures de sécurité à prendre dans d'autres régions. L'opposition de droite continue à réclamer la démission du gouvernement actuel, et demande que ce dernier *« ne s'immisce pas dans l'application de l'état de siège »*. — *(Corresp.)*

DIPLOMATIE

Une année de grands ébranlements

(Suite de la première page.)

A l'extérieur, chacun s'interroge évidemment sur la manière dont Moscou va réagir au « *jeu aventureux* » dénoncé par les *Izvestia*. Le Kremlin, qui a toujours redouté d'avoir à lutter sur deux fronts, a vu avec inquiétude le rapprochement *sino-*américain se muer en une alliance de *fait*. Son désir de voir aboutir la *négociation* SALT 2 sur la limitation des vecteurs stratégiques a tempéré peut-être quelque peu sa réaction. Il n'empêche que la signature de l'accord, *prévue* pour les derniers jours de 1978, a été renvoyée après la visite de Teng à Washington, sans *doute pour* essayer de dissuader les Etats-Unis de pousser trop avant leur flirt avec la Chine. Et l'U.R.S.S. n'a pas attendu le traité sino-japonais pour avancer ses pions en Asie, en incorporant non seulement le Vietnam mais le Laos dans sa sphère d'influence, et dessiner un mouvement de tenailles autour du golfe Persique et de la mer Rouge, artères par où passe l'essentiel du flux pétrolier indispensable à l'Occident.

Certaines de ces initiatives répondent-elles à des évolutions que les Soviétiques pouvaient juger inquiétantes, s'agissant de pays qui avaient bénéficié de leur aide ? Le fait est qu'outre la Chine et l'Albanie, l'Egypte, le Soudan, la Somalie, le Cambodge, l'Indonésie, nations non engagées avec lesquelles l'U.R.S.S. avait tissé des liens très *étroits*, ont fini par se retourner contre elle.

La même mésaventure ne risquait-elle pas de *se reproduire dans* deux autres pays progressistes : l'Afghanistan, vers lequel lorgnait *le chah d'Iran, et le Yémen du Sud*, dont le premier ministre lorgnait, lui, vers Pékin ? Le fait est que, le 27 avril, le président Daoud était assassiné à Kaboul et remplacé par un féal du Kremlin, et que, deux mois plus tard, le même scénario se *reproduisait* à Aden. Quarante-huit heures auparavant, le chef de l'Etat nord-yéménite avait été tué *lui aussi, sans qu'on sache très bien* si ses compatriotes du Sud en étaient responsables ou si, au *contraire*, des éléments conservateurs encouragés par l'Arabie Saoudite avaient voulu freiner un rapprochement entre Sanaa et Aden. Enfin l'emprise soviétique n'a cessé de se consolider en Ethiopie, sans pour autant permettre au régime du colonel Mengistu d'entrevoir la fin des combats qu'avec l'aide de forces soviétiques et cubaines son armée *mène contre les séparatistes* de l'Ogaden et de l'Erythrée. Certes, dans le premier cas, la Somalie a dû *retirer* ses troupes ; dans le second, les troupes gouvernementales ont réussi à dégager Asmara et à reprendre Keren : la guérilla, sur les deux *fronts* n'en continue pas moins de les harasser.

avait un peu perdu de sa virulence : tous visiblement souhaitaient un compromis. Il reste à en *trouver les* termes, ce qui apparemment, malgré tous les efforts de l'Elysée, n'est *pas commode*.

La solution des autres conflits africains n'a pas beaucoup plus progressé. On a déjà parlé de celui d'Ethiopie. Il faut tout de même faire une exception, au moins provisoire, pour le Tchad, *un cessez-le-*feu ayant été conclu, le 27 mars, entre le président Malloum et le Fro*linat*, *qui a entraîné* la nomination au poste de *premier* ministre de M. Hissène Habré, l'ancien chef des rebelles toubous, responsable entre autres de la prise en otages des *époux Claustre*.

En mai, la pénétration au Shaba d'une colonne de guérilleros katangais venus d'Angola, qui ont terro*risé la cité minière* de Kolwezi, a conduit à un largage de paras français puis belges pour venir au secours des Européens menacés. Le frêle pouvoir zaïrois a survécu, contre toute attente, à cette nouvelle épreuve, et la *rencontre*, quelques semaines *plus tard*, entre les présidents Mobutu et Neto, a paru sceller leur réconciliation. Il faut dire *que le régime progressiste de Luanda* doit faire face à une forte résistance, encouragée, bien entendu, par Pretoria, et qu'il était dans son évident intérêt de relâcher la tension sur sa *frontière nord*. D'une *manière* générale, comme le prouve la normalisation des relations avec le Portugal, il cherche manifestement à élargir le cercle de ses amis au-delà du seul camp socialiste.

Au sud du continent, enfin, la situation n'a guère évolué, malgré l'accord conclu le 15 février à Salisbury, *entre le premier ministre* Ian Smith et les leaders africains modérés, pour l'élection d'un Parlement à majorité noire. Cet accord n'a pas reçu le soutien des Nations unies, et celles-ci continuent d'appliquer à la Rhodésie des sanctions dont on a *appris*, au cours de l'année, que le gouvernement britannique n'était pas le dernier à les tourner. Actions de *guérilleros et représailles se pour*suivent avec une violence croissante, tant en Rhodésie même que dans les pays limitrophes. La même constatation vaut pour l'Afrique du Sud. Le remplacement de M. Vorster, devenu président de la République, par M. Botha à la tête du gouvernement de Pretoria, n'a rien changé, et l'ONU n'a pas reconnu la validité des élections *générales tenues* en décembre en Namibie sous les auspices de Pretoria, et boycottées par *la plupart des partis autres* que celui qui a les faveurs de l'Afrique du Sud.

Colère en Iran

En *Iran*, en revanche, s'il y a intervention, c'est plutôt de celle des Etats-Unis, qu'il faudrait parler, *puisque, malgré toutes les proclamations* de M. Carter sur les droits de l'homme, il n'a cessé d'apporter son soutien au régime d'un souverain aux prises avec la colère populaire. Depuis le 7 janvier 1978, date à laquelle soixante personnes ont été tuées à Qom au cours d'une manifestation religieuse, la protestation n'a cessé de gonfler. La répression aussi.

Le chah est tombé de haut. Il avait cru que les immenses revenus du pétrole allaient lui permettre de faire de l'Iran le « Japon du Moyen-Orient ». Mais des dépenses militaires insensées, des investissements disproportionnés, pour ne pas parler de la corruption généralisée, ont ruiné l'économie. *Il lui* faut jeter du lest : la destitution, en juin, du chef de la police politique *est suivie de la promesse d'élections « libres à 100 % »*. Mais rien n'y fait : ce que veut le peuple, ouvriers, commerçants, étudiants mêlés, c'est le retour à la tradition islamique, la fin de l'occidentalisation, le départ de la dynastie Pahlavi qui la symbolise.

Des émeutes éclatent le 12 août *dans vingt villes. Une semaine plus* tard, l'incendie criminel d'un cinéma d'Abadan, qui fait quatre cents victimes, porte l'émotion à son comble. Le 8 septembre, c'est le « vendredi noir ». L'armée tire : les morts se comptent par centaines. L'expulsion d'Irak de l'ayatollah Khomeiny, chef spirituel des chiites, qui trouve asile dans la banlieue parisienne, n'apporte aucun répit : les manifestants *continuent de diffuser les cassettes* sur lesquelles sont enregistrés ses appels enflammés.

En novembre, le chef d'état-major est appelé à la tête du gouvernement, il fait arrêter l'ancien premier ministre Hoveyda. *Mais les chefs de* l'opposition refusent les appels du palais à entrer dans le cabinet. En *fin d'année, personne n'osait prendre* de pari sur l'avenir d'un régime dont la chute ne manquerait pas d'avoir *d'énormes effets* « déstabilisateurs », quand ce ne serait que parce qu'il s'est fait le gendarme du golfe Persique et qu'il fournit 10 % de la consommation de pétrole du monde occidental.

L'U.R.S.S. n'essaierait-elle pas d'en profiter pour s'assurer l'accès aux mers chaudes qui lui fait si cruel*lement défaut* ? Le *contrecoup* des troubles qui secouent l'empire ne risque-t-il pas de se faire sentir chez ses voisins et alliés du « traité central » — le Cento — eux aussi en plein réveil islamique ?

En Turquie, la *crise économique* ne cesse de s'aggraver. La violence a fait en un an quelque huit cents *morts. Quant au Pakistan, où l'an*cien premier ministre Bhutto attend depuis des mois de savoir s'il sera exécuté, les sourires prodigués par Washington et Pékin à l'Inde, dans l'espoir de la détacher de l'U.R.S.S., risquent de le conduire à traiter *directement* avec celle-ci.

Drames et déceptions au Proche-Orient

Des perspectives de paix ouvertes *par la visite à Jérusalem du raïs* égyptien, ne pouvait-on au moins attendre qu'elles compensent ces inquiétantes *nouvelles* ? Dès le début de l'*année*, elles *ont paru* compromises, Israël ayant réagi à un raid particulièrement sauvage et meurtrier *d'un commando palestinien* en occupant, le 14 mars, toute la partie du Liban situées au sud du Litani, jetant *sur les routes, une fois de plus*, des milliers de réfugiés palestiniens. Après une tempête diplomatique, l'envoi de « casques bleus », parmi lesquels on comptait pour la première fois un contingent français, a permis d'obtenir le retrait, achevé le 13 juin, *des troupes juives. Mais un autre foyer* d'incendie s'était déjà rallumé, celui-là à Beyrouth. Les incidents se multipliaient après l'assassinat de la famille Frangié par des extrémistes *maronites*. A plusieurs reprises, l'artillerie syrienne devait diriger contre le *quartier* chrétien d'Achrafieh des représailles hors de proportion avec l'ampleur des « provocations » auxquelles elles étaient *censées* répondre, sans qu'à aucun moment se dessine l'ombre d'une solution en profondeur du drame libanais. Drame qui résume celui du Proche-Orient, puisqu'il est celui de communautés chrétiennes, juives ou palestiniennes qui ont appris à ne compter que sur elles-mêmes et sur la force de leurs armes pour assurer leur survie.

L'intervention israélienne au Liban n'aura fait, en fin de compte, que ralentir le processus de paix israélo-égyptien. Mais c'est en vain que M. Carter a engagé son prestige pour amener MM. Begin et Sadate à signer le traité dont ils avaient accepté les principes en sa présence à Camp David. Le refus d'Israël d'y introduire un lien avec un règlement général au Proche-Orient impliquant l'éva*cuation de la Cisjordanie, en a blo*qué la conclusion définitive. Le jury d'Oslo s'était décidément un peu précipité en attribuant à chacun des deux leaders le prix Nobel de la paix.

Les *mille et une péripéties de cette négociation ont fourni à plusieurs* reprises l'occasion aux pays dits du « front de la fermeté » *de* dénoncer la « trahison » du raïs, tandis que les divers courants de la résistance palestinienne, divisés sur l'attitude à adopter vis-à-vis d'Israël, se lançaient dans les règlements de comptes. Ceux-ci n'ont pas épargné Paris, où ont trouvé la mort, à peu *de temps d'intervalle, un diplomate* et un policier, *devant* l'ambassade d'Irak, et le représentant de l'O.L.P., M. Kalak. Derrière ces exécutions sommaires, se profilait l'ombre de la lutte acharnée qui oppose depuis des années la branche syrienne et *la branche irakienne du parti Baas*. En novembre, cependant, celles-ci ont esquissé un très net rapprochement. Pour combien de temps ?

Mais, bientôt, les regards allaient se trouver attirés vers un autre pôle du monde *arabe* : *la mort du président* Boumediène, survenue le 27 décembre après une interminable agonie, laissait l'Algérie, dont il avait fait l'un des chefs de file du tiers-monde, aux prises avec de sérieuses difficultés économiques, *aggravées par une démographie* exubérante. Et chacun s'interrogeait sur les répercussions de l'événement sur le conflit saharien. Le renversement du président Mokhtar Ould Daddah, le 10 juillet, par son chef *d'état-major, avait, certes, entraîné* l'arrêt des combats en Mauritanie. La polémique entre Alger et Rabat

Double choc en Italie

Les ébranlements subis par l'Europe ne sont ni de même nature ni de même ampleur. Il en aurait peut-être été autrement si socialistes et communistes français n'avaient pas payé le prix de leurs divisions en perdant, contrairement à leur attente, les élections de mars. Car il est vraisemblable que leur victoire aurait apporté *un encouragement considérable* aux forces de gauche, là où elles sont le plus puissantes, c'est-à-*dire au sud du continent, et d'abord* en Italie, pays dont 1978 a surtout montré, en fin de compte, l'aptitude à résister aux pires secousses. A quelques semaines de distance, en effet, il lui a fallu subir le drame de l'enlèvement, puis de l'exécution, d'Aldo Moro et la démission du président Leone, *compromis* dans une affaire de trafic d'influence. Moyen*nant* quoi, *M.* Andreotti a continué son petit bonhomme de chemin, avec l'appui des communistes, non repré*sentés dans son cabinet, mais désor*mais membres de la majorité gouvernementale. Il a même pu se passer d'eux sans faire de drame pour approuver le projet de système monétaire européen cher à MM. Giscard d'Estaing et Schmidt.

Il est vrai que les amis de M. Berlinguer sont singulièrement moins radicaux que ceux de M. Marchais, comme le montre entre autres l'opposition radicale de leurs thèses sur les élections européennes : le P.C.I. ne parle-t-il pas de gouvernement « plurinational » ? Le P.C. espagnol, qui est allé jusqu'à abjurer le léninisme, n'est pas moins révisionniste, et il n'a pas *hésité à apporter son* concours au roi pour assurer le succès *massif* du référendum constitutionnel, *un peu terni à vrai dire par* la persistance de la violence et par beaucoup d'abstentions, non seule*ment* au Pays basque, où le séparatisme demeure très fort, mais en Galice.

Le Portugal, faute de majorité cohérente, est entré dans la phase des crises à répétition, au milieu, il faut bien le dire, de l'indifférence générale. A Londres, M. Callaghan a renvoyé à 1979 l'échéance des élec*tions*, tandis qu'à Bruxelles M. Tindemans, aux prises avec l'éternel problème linguistique, devait les *avancer*, *quitte à céder la place à* M. Vanden Boeynants, sans que pour autant le verdict populaire change beaucoup, en fin de compte, la composition du Parlement.

Un pape polonais

Mais le grand événement de l'Eu*rope, et qui montre une fois de plus* qu'il est absurde de la concevoir comme limitée à sa moitié occiden*tale, c'est sans doute l'élection, le* 16 octobre, après le règne de trente-trois jours de Jean Paul Ier, en la personne du cardinal Wojtyla, d'un pape polonais, témoin de la vitalité du christianisme dans une partie du monde sur laquelle la greffe du matérialisme marxiste n'a visiblement pas bien pris. Et l'on peut voir un signe des temps dans le fait qu'un homme *encore jeune, déterminé, sportif et* courageux, ait repris le gouvernail de l'Eglise de Rome des mains hésitantes de Paul VI.

Une autre relève se fait attendre : *Il ne parvient en effet que de rares échos du Kremlin* sur la lutte pour la succession qui, compte tenu du visible épuisement de M. Brejnev, y est de toute évidence *engagée*. Le départ de M. Mazourov du bureau politique, à la fin de novembre, la nomination d'un nouveau titulaire, M. Tchernienko, et de deux suppléants suffisent à le montrer. Pendant ce temps, les problèmes s'ac*cumulent, notamment aux* marches polonaises et est-allemandes de l'empire, où la contestation s'amplifie. En U.R.S.S. même, les condamnations ou expulsions de dissidents, le retrait de la nationalité à un homme comme Rostropovitch, montrent que les atteintes aux droits de l'homme se poursuivent comme s'il n'y avait jamais eu de charte d'Helsinki.

Il est vrai que la patrie du socialisme ne jouit pas là d'un *monopole* et qu'il est peu de pays qui n'aient pas, de ce point de vue, quelque chose à se reprocher. La Coupe du monde de *football*, à Buenos-Aires, *a été l'occasion d'attirer l'attention* sur l'ampleur de la répression en Argentine. Quant à l'Ouganda, Amnesty International a pu évaluer à trois cent mille le nombre des victimes du général Idi Amin Dada. Tout au long de l'année, le Nicaragua a été *le théâtre de violences qui n'ont* d'autre justification que la volonté obstinée du potentat local, Somoza, de se maintenir au pouvoir : après une prise d'otages réussie, la plus vaste de l'histoire, le « front sandiniste de libération » a déclenché, *du 9 au 22 septembre, une insurrection, durement réprimée*, qui a fait quelque six mille morts. Le régime a tout de même dû, le 30 novembre, *accepter le principe d'un plébiscite*, proposé par l'Organisation des Etats américains, laquelle s'emploie aussi à éviter que le litige entre le Chili et l'Argentine sur le canal de Beagle ne dégénère en conflit armé.

Ce sont là des points positifs, encore fragiles, au milieu d'un horizon bien sombre. Mais il y en a d'autres, et, *par exemple, le succès qu'a cons*titué pour le président Carter la conclusion et la ratification d'un traité réglant le vieux contentieux avec Panama, qui retrouvera, en l'an 2000, la souveraineté du canal. Il y a aussi les nets progrès que la cause de la démocratie a enregistrés dans certains pays du tiers-monde : retour au *pluripartisme au Sénégal et en* Haute-Volta, *levée de l'état d'ur*gence au Nigéria, légalisation du parti communiste au Mexique, élections démocratiques, grâce à l'insistance américaine, à Saint-Domingue, levée de la censure sur la presse écrite au Brésil, où l'opposition lé*gale a remporté*, aux élections de novembre, 45 % des voix, fin de la dictature au Pérou et en Bolivie, enfin, en décembre, poussée de l'opposition aux élections de Corée du Sud et remise en liberté de son populaire leader, jadis enlevé au Japon par la C.I.A. locale.

Ces succès sont trop limités pour faire oublier la *montée* de la violence, la persistance des *crises* économiques et du chômage, la course aux armements, le cynisme général de comportements politiques *qui doi*vent plus à la loi de la jungle *qu'au* souci le plus élémentaire de la justice. *En montrant cependant* combien est forte, au *cœur* de l'homme, d'un pôle à l'autre, l'idée de la liberté, ils aident à résister à la tentation du découragement et de *l'aban*don. Puissent les élections *européen*nes, qui seront l'un des grands événements de 1979, contribuer à son exaltation plutôt qu'à relancer les conflits ancestraux ou les querelles de clocher.

ANDRÉ FONTAINE.

ASIE



Taiwan

De nombreux accords lient encore Taipeh aux États-Unis

L'édifice abritant déjà les quelque six cents membres de la « mission de liaison » américaine à Pékin deviendra l'ambassade des Etats-Unis en Chine le lundi 1er janvier, jour où seront établies officiellement les relations diplomatiques entre les deux pays.

Conséquence de cette normalisation, l'ambassadeur de Taiwan à Washington a regagné son pays samedi. Dans les locaux de l'ancienne ambassade du régime nationaliste aux Etats-Unis, rachetés il y a quelques jours par une organisation « privée », M. Hsi Kun, vice-ministre taiwanais des affaires étrangères, assurera la gestion des affaires courantes.

Outre le traité d'assistance militaire, qui, bien que dénoncé à compter du 1er janvier, restera encore effectif pendant un an, une trentaine d'accords économiques, commerciaux et culturels demeurent en vigueur entre Taipeh et Washington. Le plus récent — par lequel les deux pays acceptent de réduire les taxes frappant leurs importations réciproques — a été signé à Washington vendredi, au moment où M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint américain, arrivé à Taipeh le 27 décembre, quittait l'île après avoir défini avec le gouvernement taiwanais « le cadre de futures négociations ».

Une séparation plutôt qu'un divorce

De notre envoyé spécial

Taipeh. — On pense arriver dans une ville en état de siège, prostrée dans l'attente du pire, et l'on trouve une énorme métropole moderne, scintillante de néon, aux restaurants bondés et aux magasins dont les vitrines brillent de *Happy New Year.* Bien que les autorités aient décrété le 1er janvier (anniversaire de la fondation de la République chinoise, en 1912, qui sera cette année marqué par la fermeture de l'ambassade américaine) jour de deuil national, Taipeh ne semble en rien une ville en train de vivre ses derniers jours.

L'atmosphère n'est certes pas à la franche euphorie, et, le 31 décembre, les cérémonies pour le retrait des couleurs américaines seront assurément poignantes. D'autant plus que le gouvernement entretient dans la population un sentiment de crise : quêtes au coin des rues pour la défense nationale, démonstrations en toutes occasions de la détermination de l'armée de faire face à l'adversaire.

Une parade a eu lieu à Quémoy, ce bastion de la « Chine libre » face au continent, à laquelle était conviée la presse étrangère. Le calot sur le nez et le visage sombre, un détachement des auxiliaires féminines défilant au pas cadencé donnait la mesure de l'état d'esprit que les autorités entendent faire prévaloir : Quémoy, qui vit depuis 1958, année où les communistes essayèrent de s'en emparer, au rythme des obus tirés à blanc que s'envoient périodiquement les adversaires, a, certes, comme on a pu l'écrire, un petit côté « Dysneyland » de la guerre. Mais, comme le mémorial aux martyrs de la révolution nationale à Taipeh, devant lequel des plantons rigides, casques argent et baïonnettes au canon, semblent veiller sur l'esprit nationaliste défunt, ces lieux sont les symboles de la permanence des mots d'ordre du généralissime Tchiang Kai-chek, décédé en 1975. Son fils, le président Tchiang Ching-kuo, a renoncé au style patriarcal, un peu « *seigneur de la guerre* », hautain et obstiné de feu son père. Avec plus de bonhomie, il n'en semble pas moins ancré dans les principes de celui-ci ; rien ne donne à penser qu'il soit disposé le moins du monde à changer d'un iota de politique, quel que soit l'environnement international.

Qu'importe si les députés, d'âge canonique, conservent le même mandat depuis 1948 et s'éteignent un à un sans être remplacés : tant que dure la « *rébellion communiste* » sur le continent, aucune élection n'est possible. Qu'importe si le Konomintang (seul parti existant si on exclut deux autres formations fantômes datant de la Chine d'autrefois) étend son pouvoir sur toute la vie de la nation. Qu'importe, enfin, la disproportion entre Taiwan, un peu plus grande que la Belgique, et la Chine continentale comparable à l'Europe telle que l'avait rêvée Napoléon : dans cette société embrigadée dans une lutte sans merci contre les « forces du mal », où les écoliers en uniforme paramilitaire, le crâne rasé pour les garçons, les cheveux coupés à la Jeanne d'Arc pour les filles, vont à l'école en rang, une seule chose justifie tout : la légitimité du pouvoir nationaliste usurpé, voilà trente ans, sur le continent, par les communistes.

Pas plus que l'éviction de Taiwan des Nations unies en 1971, la normalisation des relations sino-américaines n'altère aujourd'hui une dialectique qui refuse les faits : Taipeh s'en tient à une rhétorique qui fait de la reconquête du continent la mission sacrée du Konomintang, un dogme qui est inscrit même sur les baguettes dans les restaurants.

A priori, que des politiciens incontestablement subtils, ayant fréquenté pour la plupart les grandes universités américaines, rompus aux arguties de la science politique et aux jeux stratégiques, maintiennent un discours aussi chimérique, compte tenu de l'environnement international actuel, a de quoi laisser interdit. En fait, l'entêtement des nationalistes n'exprime pas la fuite en avant de dirigeants pris de cours et dans l'incapacité de trouver une politique de rechange. Ils la trouveront peut-être le jour venu — et gageons qu'elle supposera une entente avec Pékin, — mais, pour l'instant, leur intérêt bien considéré — c'est-à-dire conserver le pouvoir — veut qu'ils ne modifient en rien leur position de principe.

De là plusieurs conséquences. D'abord, le rejet de toute ouverture de Pékin en faveur d'une solution négociée de la « *question de Taiwan* » assimilée à une « *tentative de subversion pour saper le moral de la population* ». Tout infléchissement de la position du gouvernement sur ce point pourrait effectivement être interprété par une opinion publique nourrie de trente ans d'anticommuniste militant comme un premier pas vers la reddition et entraînerait débandade et instabilité politique. L'intransigeance des nationalistes vis-à-vis de Pékin est la condition de la survie du régime, car elle justifie son contrôle sur la population en raison de l'« *état de guerre* ».

Pas plus que par le passé, les autorités ne font d'une opinion publique bien informée et responsable la base de leur politique. Au contraire, la première conséquence qu'aura eue la normalisation des relations entre Pékin et Washington est, comme nous le dit un opposant, « *de porter un coup définitif à la démocratie dans l'île* ».

Les seuls partis ayant droit d'exister étant ceux de la Chine d'avant 1949, l'opposition à Taiwan ne peut se manifester que par le biais de politiciens « *sans parti* », le mot « *indépendant* » ayant une connotation trop dangereuse dans la mesure où il rappelle le « *mouvement d'indépendance de Taiwan* » durement réprimé par le régime. Lors des dernières élections, en novembre 1977, pour les assemblées locales, les « *sans-parti* » avaient obtenu un succès dont l'importance se mesure sans doute moins en nombre de sièges remportés qu'en termes de prise de conscience politique : « *Pour la première fois, nous, Taiwanais de souche, nous avions le sentiment d'être représentés* », nous dit-on dans une famille de l'île.

Cette montée de l'opposition, dont la plate-forme était une démocratisation du régime et, en filigrane, une révision du statut international de Taiwan (en d'autres termes, une évolution vers l'indépendance) se serait sans doute poursuivie lors des élections du 23 décembre. Mais, profitant de la « *crise* », le gouvernement les a ajournées *sine die*. N'ayant plus à ménager l'opinion publique américaine, les autorités se sont d'autre part lancées dans une répression sévère contre les opposants, dont certains nous disent aujourd'hui craindre pour leur vie.

Cette reprise en main du pouvoir s'opère, semble-t-il, d'autant plus facilement que beaucoup pensent qu'un régime dur est la meilleure garantie de la survie de Taiwan.

Préserver le niveau de vie

Préserver l'acquis — un niveau de vie en augmentation, même si la répartition du produit national est loin d'être équitable; une économie qui est l'une des plus florissantes de l'Asie capitaliste — paraît le désir profond de la majorité. Derrière la façade de nationalisme exacerbé du Kuomintang, ce qui domine à Taiwan, c'est un affairisme qui n'a rien à envier à celui qui règne à Singapour ou à Hongkong. La mission sacrée de reconquête n'est pas la préoccupation majeure des hommes d'affaires et des commerçants, pour la grande majorité des Taiwanais de souche, qui ont fait la prospérité de l'île sous la houlette des continentaux, détenteurs du pouvoir politique. Ce qu'ils veulent défendre, en revanche, c'est assurément ce qu'ils se sont battus pour avoir : une certaine prospérité.

Lorsque les rescapés de l'armée nationaliste franchirent le détroit de Taiwan en 1949, ils trouvèrent une île que cinquante ans de domination japonaise avaient laissée surtout agricole, disposant d'une industrie embryonnaire. A mi-chemin entre la tradition — dont témoigne la persistance de religions populaires et d'institutions de la Chine féodale — et l'électronique, Taiwan est aujourd'hui une réalité économique : cette réussite du capitalisme en terre chinoise est le gage de sa survie.

Grâce aux capitaux américains et japonais, le processus d'industrialisation est comparable à celui du Japon dans les années 60, avec des taux de croissance annuelle de 10 %, l'industrie lourde prenant désormais le relais des productions légères comme moteur de l'économie.

La normalisation des relations sino-américaines ne devrait pas compromettre l'essor économique de l'île. Bien que dans un communiqué la Chambre de commerce américaine à Taipeh ait critiqué Washington pour n'avoir obtenu aucun engagement de Pékin concernant la sécurité de l'île, les hommes d'affaires expriment tous leur confiance dans l'avenir. Les Etats-Unis ont investi 500 millions de dollars à Taiwan et les banques américaines ont accordé pour 4,5 milliards de dollars de crédits (dont 1,7 milliard a été fourni par la Banque d'export-import des Etats-Unis qui devrait continuer à financer des projets sur l'île).

Le congrès américain devrait rapidement prendre des mesures qui formeront le nouveau cadre des relations entre Taiwan et les Etats-Unis.

Il devra également décider du statut de l'organisme privé qui représentera les intérêts américains à Taipeh. A l'exception de l'ambassadeur, la plupart des diplomates resteront en poste sous une couverture quelconque comme l'ont fait les Japonais.

Le problème majeur pour les Américains est l'excédent commercial énorme, près de 3 milliards de dollars, que Taiwan dégage dans son commerce avec les Etats-Unis. Ce déficit américain a, en fait, pour pendant, l'excédent de 1,5 milliard de dollars que les Japonais obtiennent chaque année dans leurs échanges avec leur ancienne colonie, où ils ont sept cents sociétés installées et 210 millions de dollars d'investissements.

Le rééquilibrage du commerce extérieur de Taiwan paraît aujourd'hui d'autant plus nécessaire que les Etats-Unis seront peut-être à l'avenir moins coulants avec les nationalistes.

La plupart des observateurs pensent que la rupture des liens officiels entre Taipeh et Washington, qui s'apparente davantage à la séparation qu'au divorce, va en fait clarifier la situation de Taiwan vis-à-vis du reste du monde et permettre à de nombreux pays de mener sans détour une politique des « deux Chines » (relations pleines et entières avec Pékin et liens économiques avec Taipeh) que certains, comme le Japon, la R.F.A., pratiquent déjà avec succès. A la suite des Américains, d'autres pourront en faire autant : l'Australie notamment et, peut-être, la France, avec, dans son cas, un retard considérable sur ses concurrents européens, même dans le domaine culturel ou pratiquement rien n'existe, les visas étant distribués au compte-goutte, aux étudiants de Taiwan et aucune bourse d'étude n'étant accordée par Paris aux étudiants français.

Dans l'ensemble, que ce soit dans les milieux américains ou japonais à Taipeh, personne ne manifeste d'inquiétude pour Taiwan. La plupart de nos interlocuteurs pensent que l'île s'oriente vers un statut proche de celui de Hongkong. C'est d'ailleurs apparemment le point de vue de Pékin.

Dans le contexte international actuel, il paraît logique de penser que la Chine ne tient pas à récupérer l'île par la force. Cette opération nuirait à son image sur la scène internationale et ne lui apporterait que des ennuis, l'assimilation étant pratiquement impossible. Que demain se produise cependant un nouveau changement de ligne à Pékin et qu'une équipe dirigeante ait besoin d'une « cause nationale » pour sceller l'unité du pays, l'avenir de Taiwan serait plus incertain qu'aujourd'hui. C'est sans doute en prévision de toute éventualité que, dit-on, la plupart des dirigeants nationalistes et des riches hommes d'affaires de Taiwan ont, ces dernières années, investit aux Etats-Unis et ouvert des comptes bancaires en Californie.

PHILIPPE PONS.

DANS « LA CROIX »

M. Étienne Borne critique le refus de M. Hersant de publier l'appel pour l'envoi d'un bateau au Vietnam

Dans le quotidien *la Croix*, du 0 décembre 1978, M. Etienne orne consacre sa chronique à la ponse négative donnée par Robert Hersant, dans *le Figaro* 9 décembre, à l'appel lancé r l'envoi d'un bateau aux réfuts du Vietnam.

M. Etienne Borne écrit notamment :

« *Le 9 décembre 1978 est une date importante dans l'histoire de presse, et plus exactement dans istoire de la liberté de la esse (...).*

» *Ce jour-là, en effet, paraissait en première page du Figaro placard insolite, qui avait l'air aérolithe chu d'ailleurs.*

» *(...) L'auteur se refusait à norer le droit à la vie, pourtant premier des droits humains, et uisait le sabotage de ce teau pour le Vietnam », qui d'autre but que d'aller sauver ques-unes de ces vies humai- dont nul ne peut ignorer 'lles s'engloutissent par mil- dans les eaux de la mer Chine.*

» *(...) Ce placard, écrit dans le e de brièveté autoritaire qui vient, est signé du maître de ison, intervenant ès qualité, et ait connaître à tous ses subornés une décision sans appel. licité de prêter le concours de npire de presse dont il est le rerain à une entreprise humanitaire, Robert Hersant, « directeur politique », répond négativement :* « Je ne désire pas, *écrit-il*, y mêler mes journaux. » *On n'aura pas manqué d'apprécier ce pluriel et ce possessif, bien caractéristiques de l'état dans lequel se trouve la presse de ce pays.*

» *(...) Retenons dons cette date. A partir du 9 décembre,* Figaro *a cessé d'être le grand quotidien libéral de centre droit indispensable au pluralisme français, comme il est arrivé une fois dans le passé lorsqu'il a été livré à la paranoïa du parfumeur Coty qui se prenait pour un homme politique. Date historique puisque le propriétaire d'un journal dicte à tous ses journalistes ce qu'ils doivent penser et il faut que ce soit le refus d'un propos humanitaire mis en chantier par un large éventail, qui va de Maurice Clavel à Pierre Emmanuel ou de Lionel Jospin (du P.S.) à Bernard Stasi (du C.D.S.)*

» *Pour expliquer en quoi* Figaro *est un journal libéral, un autre académicien le comparait à un mur complaisant sur lequel tout peut être affiché. Interprétation laxiste aujourd'hui dépassée. Et si Jean d'Ormesson ne peut y placarder son propre dazibao en réponse au dazibao de Robert Hersant, il faudra en conclure que* Figaro *est moins libre, moins libéral que les murs de Pékin enfin démaoïsés.* »

EUROPE

Belgique

M. Willy Claes va poursuivre sa mission d'information

De notre correspondant

Bruxelles. — La Belgique s'achemine-t-elle vers une très longue crise gouvernementale ? C'est la question que pose le principal journal flamand *De Standaard*, alors que M. Willy Claes, chargé d'une mission d'information à la veille de Noël, a fait son premier rapport au roi, vendredi 29 décembre.

L'informateur a rencontré les représentants de tous les groupes politiques, mais il est resté très discret sur ces entretiens, qu'il poursuivra peut-être pendant plusieurs semaines encore. M. Claes a expliqué aux journalistes qu'il n'entendait pas confondre son rôle avec celui d'un formateur (premier ministre désigné), mais que les positions des partis ne seraient claires qu'à la mi-janvier.

Comme la situation économique, sociale et budgétaire se détériore, certains proposent de constituer un gouvernement en deux phases. D'abord une coalition de sociaux-chrétiens et de socialistes flamands et francophones, qui s'attacherait uniquement au règlement des problèmes urgents. Ensuite, après une négociation parallèle sur les problèmes communautaires et linguistiques, la coalition serait élargie, afin de disposer des deux tiers des voix nécessaires à la réforme de la Constitution et à l'instauration du fédéralisme.

Bien que peu pratique, cette procédure traduirait assez fidèlement les aspirations du public. Un sondage réalisé par un institut universitaire pour le journal *la Dernière Heure*, et publié vendredi, montre que 77 % des Belges estiment que les problèmes économiques et sociaux passent avant les questions linguistiques. Plus de 58 % des personnes interrogées se prononcent aussi pour le maintien de la Belgique unitaire, la formule d'une Belgique régionalisée recueillant moins de 15 % des suffrages.

PIERRE DE VOS.

Espagne

Les élections du 1er mars

(Suite de la première page.)

Au sujet des autonomies régionales, qui viennent à la fin de la liste de ses priorités, M. Suarez a déclaré : « *Il faut réaliser graduellement, de façon responsable et avec rationalité, la distribution territoriale du pouvoir de l'Etat.* » La formule semblera peut-être un peu tiède aux Basques et aux Catalans qui ont déposé vendredi devant le Congrès des députés leur avant-projet de statut d'autonomie, et qui avaient l'espoir, il y a encore quelques semaines, d'accéder à une autonomie pleine et entière dans le courant de 1979.

De cette déclaration d'intention, qui préfigure sans doute la campagne électorale de l'U.C.D., on peut déduire que le parti gouvernemental a jugé le moment venu de faire preuve de fermeté, pour éviter l'effritement de l'autorité et de l'Etat sur tous les fronts où l'un et l'autre pourraient être menacés : dans les lieux de travail, au sein des forces de l'ordre et dans les régions. Fini donc le ménage à trois avec les socialistes et les communistes. L'U.C.D. entend revenir à son inspiration d'origine, qui lui commande de gouverner au centre droit.

M. Suarez a indiqué une autre raison de sa décision : une période électorale allait de toute façon s'ouvrir, puisqu'il avait pris l'engagement d'organiser des élections municipales après la promulgation de la Constitution. Le renouvellement des assemblées locales a été fixé, par le décret signé vendredi par le roi, au 3 avril, soit un peu plus d'un mois après les législatives. La gauche aurait préféré inverser l'ordre des scrutins, car les municipalités actuelles, composées au temps du franquisme, risquent d'être utilisées par le parti au pouvoir pour faciliter la victoire de ses candidats.

Tant au sein du gouvernement que de l'U.C.D., un large accord s'était fait sur le caractère inévitable d'une nouvelle bataille électorale. De son côté, le parti socialiste n'a pas cessé de réclamer un retour aux urnes, du moins tant que les sondages lui ont donné le sentiment qu'il pourrait en sortir vainqueur. L'Alliance populaire — seul parti de droite qui figure au Parlement — s'est montrée également favorable à des élections immédiates, sans doute avec l'espoir d'améliorer sa représentation parlementaire, plutôt maigre actuellement.

En revanche, le parti communiste et les partis nationalistes du Pays basque et de Catalogne étaient partisans, pour des raisons diverses, de conserver les Cortès actuelles. Le P.C.E. est sans doute convaincu qu'il doit continuer son travail d'implantation avant d'envisager avec optimisme un nouveau scrutin. Il affirme, en outre, qu'une nouvelle parenthèse électorale va paralyser l'activité économique, qui n'en a pas besoin, et retarder d'autant la solution des problèmes auxquels le pays est confronté. Dans un communiqué, il s'en est pris, vendredi, à « *l'incapacité des partis majoritaires — U.C.D. et P.S.O.E. — à établir un gouvernement d'ample majorité démocratique* » et a prévu des « *complications graves, dans la tâche urgente de faire face à la crise, de réaliser les autonomies et de développer la Constitution* ».

Le pessimisme est général en Euskadi et en Catalogne, dont les statuts d'autonomie devront attendre les prochaines Cortès pour être examinés. Ces textes seront peut-être remis en cause par les élus du 1er mars si l'échiquier politique est bouleversé dans ces deux régions. Un sénateur du parti nationaliste basque, M. Federico Zabala, a énuméré les conséquences possibles, à l'échelon local, de la décision du président Suarez : aggravation de l'incertitude politique, radicalisation, accroissement de la violence.

CHARLES VANHECKE.

DROITS DE L'HOMME

Les Arméniens de France s'inquiètent d'un rapport de l'ONU niant le génocide de 1915

De notre correspondant régional

Lyon. — Dans une période où s'élèvent des voix — extrêmement rares heureusement — pour tenter de nier le génocide juif, tout au moins pour contester certains de ses aspects les plus épouvantables, il est inquiétant qu'un organisme international comme la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU fasse preuve, à propos du génocide arménien, d'un comportement somme toute très semblable. La sous-commission en question propose, en effet, dans un rapport discuté à Genève de nier ce crime contre l'humanité qui entraîne en 1915 l'extermination d'environ un million cinq cent mille Arméniens. Si aucune démarche ne parvient à modifier le rapport, celui-ci sera adopté par l'ONU au cours d'une session qui devrait avoir lieu à la fin du premier trimestre 1979 à New-York.

On peut comprendre l'émotion que cette décision suscite chez beaucoup d'Arméniens, en particulier chez les jeunes militants ou sympathisants du Comité de défense de la cause arménienne (C.D.C.A.), créé il y a quelques années (1). Leur indignation — que des représentants de ce Comité ont exprimée récemment au cours d'un séminaire national à Evreux (Rhône) — se fonde d'abord sur un constat : la disparition dans le rapport préliminaire préparé par la sous-commission du paragraphe 30 faisant référence — en des termes très généraux d'ailleurs — aux massacres. Ce paragraphe ait ainsi libellé : « *Passant à l'époque contemporaine, on peut signaler l'existence d'une documentation assez abondante, ayant trait au massacre des Arméniens qu'on a considéré comme le premier génocide du vingtième siècle.* »

Lors de l'une des premières discussions du rapport — le 9 septembre 1975 — la plupart des experts membres de cette commission, dont Mme Nicole Questiaux (France), s'étaient montrés favorables au maintien du paragraphe 30. Néanmoins, trois ans plus tard, à l'occasion d'un ultime débat le 15 septembre dernier, le rapport est revenu amputé de cette mention.

Même s'ils n'ignorent pas que leurs chances de faire revenir la commission sur sa position avant l'adoption définitive du rapport sont très faibles, les animateurs du C.D.C.A. ne veulent pas capituler : « *Nous avons là la preuve de la mentalité actuelle du gouvernement turc qui continue à nier un fait historique et à manœuvrer pour faire retirer cet article 30 au rapport* », expliquent-ils. Mais au-delà de cette reconnaissance officielle du fait historique, c'est en défenseurs de l'avenir des Arméniens et de la reconnaissance d'une entité culturelle, politique et géographique que se posent les militants du C.D.C.A. « *La cause arménienne*, affirment-ils, *est aussi actuelle aujourd'hui qu'en 1920-1923, année où la Turquie — avec la complicité des puissances alliées — passa outre le traité de Sèvres (signé le 10 août 1920) qui devait faire de l'Arménie un Etat libre et indépendant.* » Ils songent tout naturellement aux quelque trois millions d'Arméniens que le plan d'extermination de 1915 a jetés sur les routes de l'exil (2) et qui forment aujourd'hui une diaspora dont aucune autorité n'est reconnue par l'ensemble.

BERNARD ÉLIE.

(1) C.D.C.A. : Paris, 17, rue Bleue, 75009 Paris ; Lyon, 15, rue du 24-Avril-1915, 69150 Décines ; Marseille, 12, rue Saint-Basile, 13001 Marseille.

(2) Europe : 250 000 Arméniens (dont 200 000 en France) ; Amérique : 500 000 ; Proche-Orient : 700 000 ; U.R.S.S. : 1 400 000. A ces chiffres, il faut ajouter ceux de la République soviétique d'Arménie : 2 200 000, selon le recensement officiel effectué en U.R.S.S. en 1970.

EUROPE

Italie

CONTROLANT LA MUNICIPALITÉ DEPUIS TROIS ANS

Le P.C.I. reste impuissant devant les maux de Naples

De notre envoyé spécial

Naples. — C'est un magasin désaffecté sans enseigne, logé dans une sombre ruelle du quartier San-Giuseppe, où les draps se balancent au-dessus de la tête des passants. Les murs sont égayés de faucilles et de marteaux, de posters de Lénine, de Mao et du Che. Une trentaine de jeunes gens, serrés les uns contre les autres sur des bancs, fument et plaisantent. Ils passent le temps.

Quand le visiteur inattendu apparaît dans l'encadrement de la porte, on commence par se méfier. Police ? Puis on s'étonne : *« De France ? Vous venez de France pour nous voir ? »* On va chercher Vincenzo Grimaldi, dit Celeste, qui a une bonne élocution et va pouvoir expliquer le sens de la lutte des Banchi Nuovi, le groupe le plus dur des chômeurs organisés de Naples.

« On nous accuse d'être terroristes ou autonomes, dit Celeste. *On veut même nous faire passer pour fascistes alors que nous avons toujours été des* compagni (camarades). *Notre objectif est clair : travailler. Mais on ne nous clouera pas le bec en nous donnant du travail. »*

Les chômeurs de Banchi Nuovi affirment être six ou sept mille. C'est une statistique généreuse, les militants effectifs n'atteignant sans doute pas quelques centaines. On ne compte pratiquement pas de femmes parmi eux.

Agés pour la plupart de vingt à trente ans, parfois mariés, ils « se débrouillent » pour vivre. Certains s'adonnent à la contrebande de cigarettes et ne s'en cachent guère.

Leur bête noire est le parti communiste, qui administre Naples depuis septembre 1975. Ces *disoccupati* (chômeurs) vont régulièrement hurler sous les fenêtres du maire. Il a fallu fermer la grande porte de l'hôtel de ville : on n'entre plus au palais San Giacomo que par un guichet gardé par la police. Pire : le 27 octobre, quelques dizaines de protestataires sont allés occuper pendant quelques heures le siège régional du parti. Celui-ci est accusé de favoriser « ses » chômeurs. Pour choisir les quatre mille privilégiés qui bénéficieront d'une bourse d'étude pendant un an, il aurait appliqué la vieille règle du clientélisme politique.

C'est faux, bien entendu, le P.C.I. n'étant pas maladroit à ce point. Il s'est même arrangé pour inscrire sur la liste quelques contestataires de façon à casser le mouvement. *Mais allez l'expliquer aux Banchi Nuovi !* Eux-mêmes sont accusés de vouloir s'emparer des rares emplois proposés en se fondant sur le principe suivant : *« Le travail est à ceux qui ont lutté pour l'obtenir. »* Ces chômeurs se sont cotisés pour faire imprimer une grande affiche montrant un ouvrier qui lutte contre le *dragon clientéliste* et dénonce les partis soi-disant « démocratiques ». Celeste est formel : *« Le P.C.I. est un parti réactionnaire. A Naples, il ne fait que remplacer la vieille bourgeoisie. »*

Comme la corde soutient le pendu

Trois ans après avoir conquis la mairie, les communistes se trouvent devant une situation de l'emploi encore plus catastrophique qu'à leur arrivée. La Campanie compte le quart des chômeurs italiens et Naples un quart des chômeurs de la Campanie, soit 150 000 personnes. C'est la ville qui bat tous les records de chômage par catégorie : on y trouve le plus grand nombre de chômeurs jeunes, de chômeurs adultes, de chômeurs ouvriers, de chômeurs intellectuels...

Explosera ? Explosera pas ? Les yeux fixés sur Naples, l'Italie effeuille la marguerite. Logiquement, une énorme explosion devrait se produire qui secouerait tout le pays. La société napolitaine compte cependant de sérieux amortisseurs : la famille (où les sans-emploi trouvent toujours un plat de spaghetti), les travaux non déclarés, la contrebande... On « se débrouille » et on se contente de peu.

Capitale italienne du chômage, Naples est aussi la capitale des contradictions. Malgré la misère, les homicides et les attentats y sont moins nombreux qu'ailleurs. L'agriculture provinciale est l'une des plus productives d'Europe, alors que l'absentéisme aux usines Alfasud bat tous les records. Cette ville malade est en même temps une caricature de l'Italie et l'épouvantail auquel la péninsule ne veut pas ressembler.

La situation peut-elle continuer à pourrir ainsi ? *« Elle pourrit depuis un siècle »*, répond en haussant les épaules un Napolitain d'adoption.

La municipalité de gauche a lutté contre la spéculation immobilière, supprimé des abus criants, planté quelques arbres et apporté un peu plus de discipline dans l'administration. Presque personne ne conteste son désir de bien faire et son honnêteté. Mais *« l'honnêteté ne suffit pas »*, comme l'a dit le maire lui-même, M. Maurizio Valenzi, peintre de soixante-neuf ans, devenu l'un des personnages les plus populaires du P.C.I.

Qu'ont fait les communistes en trois ans ? *« Je ne pense pas qu'ils aient fait du mal »*, répond, *ironique, un démocrate-chrétien.* Beau joueur, notre interlocuteur reconnaît néanmoins qu'ils *« ne pouvaient pas faire de miracles ».* La municipalité manque en effet de moyens et n'a pas prise sur les créations d'emplois. Les banques tiennent les cordons de la bourse et les entreprises para-publiques contrôlent 72 % de l'industrie régionale. *Prédominante aussi* à la chambre de commerce, au consortium du port et même au conservatoire de musique, la démocratie chrétienne est loin d'être hors jeu.

Elle ne l'est même pas à la municipalité, puisque Naples compte depuis juin 1978 une formule originale : une « junte » dominée par les communistes (avec le concours des socialistes, des sociaux-démocrates et des républicains) mais appuyée par la D.C. En somme, le contraire de la situation nationale. Les rapports sont plutôt bons, bien meilleurs en tout cas qu'il y a quatre ou cinq ans. On se donne du « *monsieur le maire* » et du « *cher président* », on fait front commun pour plaider à Rome le dossier napolitain.

« Les démocrates-chrétien, eux nous soutiennent comme la corde soutient le pendu », affirme M. Valenzi.

Il y a en fait plusieurs D.C. à Naples. Elles attendent de voir comment la situation va évoluer. Au départ, leur opposition était dure. Puis, lorsqu'elles ont vu que le P.C.I. se maintenait au pouvoir, qu'il renforçait même sa position aux élections législatives de juin 1976 (atteignant 41 % des suffrages) on a assisté à un changement d'attitude. Naples est d'ailleurs fortement tributaire de la politique d'union nationale décidée à Rome.

Les communistes sont les premiers à lancer des appels au secours, mais ils refusent de présenter la ville sous son seul aspect négatif. « *« Notre fédération municipale compte quarante-huit mille inscrits et plus de la moitié d'entre eux sont des ouvriers. Cette forte présence ouvrière à Naples et dans le parti explique que « l'explosion » dont on parle régulièrement ne se produit pas »*, affirme M. Bassolino, secrétaire régional du P.C.I., et aux amateurs de bilan il demande : *« Que serait-il arrivé à Naples pendant ces trois trois années terribles s'il n'y avait pas eu une junte de gauche ? »* Les protestataires de Banchi Nuovi n'inquiètent guère M. Bassolino : *« La plupart des chômeurs de Naples ne sont pas organisés et c'est ce qui est grave. »*

Le parti est resté au balcon

Les communistes ont été pris de court par leur victoire électorale de 1975. *« L'épreuve a été beaucoup plus dure que nous ne le pensions*, reconnaît le maire. *A tous points de vues : la connaissance insuffisante des problèmes, la centralisation excessive, la résistance passive des employés [illegible]nés précédemment par clientélisme politique, la difficulté de garder le contact avec la population. »*

Est-ce à dire... *« Oui, ce contact est devenu agressif. »* Explication qui nous sera complétée de la manière suivante par M. Andrea Geremicca, adjoint au maire, chargé de la programmation : *« Les masses se confrontent aujourd'hui à un pouvoir, non à une institution qu'elle sent lointaine et étrangère. Elles se confrontent parce que les victimes du système en sont aussi les fils. Ils ont tendance à la défendre, même s'ils en souffrent »*

M. Geremicca poursuit : *« La municipalité refuse de faire de l'assistance et de céder à des revendications corporatives fussent-elles « de masse ». Il faut avoir le courage de faire des choix et d'être rigoureux. Nous n'aurons pas les applaudissements du public. »*

Dans l'exploitation des premiers mois, le parti *« est resté au balcon »*, selon les propos du maire. Le secrétaire de la fédération régionale le reconnaît : *« Au début, notre préoccupation était de ne pas gêner le pilote. On n'allait pas lui créer de nouvelles difficultés. Il aurait fallu, au contraire, participer au gouvernement de la ville sans desserrer nos liens avec les masses, stimuler la municipalité, lui poser des problèmes, l'aider à les résoudre et montrer que le pouvoir n'est pas seulement la mairie. Nous n'y sommes pas encore parvenus ».*

L'autocritique des communistes va plus loin. *« Dans l'opposition*, affirme le maire, *nous avions joué jusqu'au début des années 70, un rôle très agressif qui n'a pas servi les institutions. Aujourd'hui, nous en payons les conséquences ».* Ce sont des reproches exactement opposés qu'encourt maintenant le P.C.I. L'extrême gauche l'accuse de trop d'indulgence à l'égard de la démocratie chrétienne. Des communistes eux-mêmes s'interrogent, comme M. Giuseppe Vignola, secrétaire régional du syndicat C.G.I.L. : *« L'unité politique est devenue une fin en soi. Autour de quel programme veut-on l'unité ? Et par quelles luttes entend-on y arriver ? »*

Le palais San Giacomo évoque une ruche bourdonnante, même si les innombrables huissiers ont garde les habitudes indolentes du bon vieux temps. M. Geremicca, qui joue un rôle central à la mairie, laisse échapper entre deux coups de téléphone : *« Nous vivons à un rythme fou, névrotique, sans horaire. Nous sommes dans une tension permanente, y compris intellectuelle car nous nous interrogeons beaucoup. Il se joue en ce moment à Naples une grosse partie, peut-être historique. »*

ROBERT SOLÉ.

Andorre

UN NOUVEAU SYNDIC GÉNÉRAL EST ÉLU

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Un commerçant des Escaldes, M. Estanislau Sangra Font, quarante-sept ans, a été élu, vendredi 29 décembre, pour trois ans syndic général des Vallées d'Andorre par les vingt-huit conseillers généraux représentant sept paroisses de la principauté. Il a obtenu 13 voix, contre 11 à M. Carlos Ribas Reig, neveu du syndic général sortant, M. Julia Reig. Il y a eu trois bulletins blancs, et un conseiller général n'a pas participé au vote.

M. Estanislau Sangra Font était le conseiller général de la nouvelle paroisse des Escaldes créée le 14 juin 1978 par les deux coprinces de la principauté, le président de la République française et l'évêque d'Urgel (Espagne), et c'est la première fois, depuis plus d'un siècle, que le syndic général des Vallées n'est pas originaire de la paroisse de San-Julia-de-Loria, d'où traditionnellement, sortaient les dirigeants de la principauté.

Jusqu'au 14 juin dernier, la principauté d'Andorre était composée de six paroisses, mais le développement démographique des Escaldes et son activité commerciale entraînèrent les deux coprinces à détacher les Escaldes d'Andorre-la-Vieille, capitale des vallées, pour en faire une septième paroisse.

M. Estanislau Sangra Font prit une part très active à la création de cette nouvelle paroisse et, en l'élisant, les conseillers généraux des Vallées, qui forment le gouvernement administratif de la principauté, ont voulu rendre hommage à sa ténacité, car il y a une dizaine d'années qu'il demandait que la commune des Escaldes soit transformée en paroisse.

Le nouveau syndic, qui portera l'appellation de « très illustre », succède à M. Julia Reig, qui était syndic depuis six ans et qui ne se représentait pas, car un syndic ne peut être réélu que deux fois.

M. Enric Paris Torres, professeur aux écoles françaises d'Andorre, conseiller de la paroisse d'Encamp, a été élu sous-syndic général par 12 voix contre 11 et 4 bulletins blancs. Il succède pour sa part à M. Aleix, qui était lui aussi arrivé au terme de son deuxième mandat.

Les élections se sont déroulées sans passion, et les résultats ont été accueillis favorablement par la majorité des Andorrans.

OUTRE-MER

La Guyane, terre d'hospitalité ?

II. — Une forêt d'obstacles entre Hmongs et Guyanais

par YVES HARDY

A Cacao, dans le département français d'outre-mer de la Guyane, cinq cent cinquante Hmongs (ou Méos) vivent maintenant depuis un an, après un long séjour dans les camps de réfugiés de Thaïlande. Yves Hardy a décrit (« le Monde » du 30 décembre) comment ces anciens nomades s'installaient sur cette terre nouvelle. Il examine ci-dessous ce que peut être l'avenir de leur petite communauté.

Cacao. — Lorsque vient le temps du repos dominical, après la fébrile activité de la semaine, les femmes hmongs ressortent leurs étonnants costumes chamarrés, et se livrent à leur passe-temps favori, la broderie. Le soir, quelques notes de guitare, ou les sons d'une guimbarde qui accompagne une mélopée, signalent une « cour d'amour » dans les règles de la tradition. Les anciens échangent des sourires entendus. Déjà plusieurs mariages ont été célébrés et les cinq cent sept Hmongs arrivés il y a un an sont aujourd'hui, les naissances aidant, quelque cinq cent cinquante.

Dans cette atmosphère paisible, il est presque inconvenant d'évoquer avec les habitants de Cacao les rumeurs et les manifestations qui ont précédé leur venue. Embarrassés, ils avouent leur méconnaissance de la Guyane et des Guyanais, et s'étonnent simplement : *« On dirait qu'il n'y a personne dans ce pays. »* Ils se souviennent bien d'avoir été, à leur arrivée à l'aéroport, embarqués dans des camions militaires et amenés, de nuit, sous bonne escorte, jusqu'ici. Comme de dangereux fauteurs de troubles. Pour le reste, l'écho des polémiques qu'ils ont suscitées ne semble pas leur être parvenu.

Les rares Guyanais qui poussent la curiosité jusqu'à venir voir *« ces Méos dont on ne parle plus »*, préfèrent parler de « malentendu ». En effet, ceux qui découvrirent sur leur écran de télévision ces Hmongs vêtus de vieilles hardes et entourés d'enfants aux yeux hagards, eurent du mal à adapter à cette réalité les slogans jusque-là entendus. Ces *« envahisseurs à la solde du colonialisme français »*, ces *« trafiquants de drogue, corrupteurs en puissance de notre jeunesse sans avenir »*, portaient plutôt des masques d'hommes et de femmes traumatisés.

Ces mauvaises querelles oubliées, l'expérience de Cacao soulève à présent d'autres questions ; et ce, jusque chez les partisans même de cette implantation. Un *Comité national d'entraide* (1) a été créé à l'initiative de l'Elysée pour favoriser l'intégration des réfugiés indochinois en France. En Guyane, le C.N.E., maître d'œuvre de l'opération de Cacao, verse un prix de journée (actuellement fixé à 40 francs) à chaque Hmong sans distinction d'âge. Cette assistance financière, qui sera prolongée jusqu'en juin 1979, permet de payer les dépenses d'approvisionnement, d'achat de matériel et surtout de déforestage. Au-delà de cette date, le centre d'hébergement de Cacao, devenu village rattaché à la commune de Roura, devra vivre avec ses ressources propres. M. Jean-Jacques Beucler, président du C.N.E., député U.D.F. de Haute-Saône, a vu à Cacao *« des villageois heureux ». « L'expérience est bien engagée »*, estime-t-il. C'est là un optimisme que ne partage pas M. Claude Ho A Chuck. Le président du conseil général de Guyane, qui est maire de Roura et qui fut le premier élu — dans un climat alors défavorable — à donner son accord à cette transplantation, souhaiterait que l'on aille plus vite en besogne et que le C.N.E. débloque les moyens de financement pour un déforestage de 1 000 hectares avec l'aide de bulldozers ; soit 10 hectares par famille, au lieu des 4 hectares prévus d'ici juin 1979. *« Faute de quoi*, note-t-il, *l'autonomie économique de Cacao ne serait pas assurée et la réussite de l'opération sera compromise. »*

Depuis l'arrivée des premiers Hmongs, jusqu'au mois de juin 1979, terme prévu des subventions, le coût total de cette implantation sera proche de 13 millions de francs. M. Michel Barbier, secrétaire général du C.N.E., ancien préfet, ajoute un autre argument à celui du coût : *« Les Hmongs doivent se sentir les patrons de leur affaire. Si Cacao devient une affaire de machines, de capitaux et de techniciens, ses habitants ne prendront pas leur destin en main. »* Mais pour M. Ho A Chuck l'enjeu est le suivant : *« Ou bien on constitue à Cacao un prolétariat d'agriculteurs qui sera attiré par le niveau de vie plus élevé des villes, ou bien on fait une opération qui fixe les gens en milieu rural, en y mettant les moyens. »* Le Père Brix aborde différemment le problème : *« Ce qui aidera les jeunes Hmongs à rester à Cacao, ce seront d'abord les conditions matérielles faites à leurs parents. C'est pour cela que nous allons leur donner cette terre qu'ils travaillent. »* Les chefs de famille méos vont donc bénéficier d'un bail emphytéotique de trente ans accordé par l'administration des domaines, propriétaire du terrain. *« Cela dit*, ajoute le Père Brix, *si de jeunes Hmongs se révèlent doués pour des spéculations intellectuelles, il est normal qu'ils puissent poursuivre leurs études. »*

Sceptiques ou inquiets

Les Guyanais, dans leur majorité, font montre, à l'égard de l'expérience de Cacao, d'un profond scepticisme, reflet, sans doute, d'un état d'esprit plus que d'un examen critique de l'opération. Ils s'inquiètent de savoir si tout cet argent *« gaspillé »* pour des *« étrangers »* ne va pas rogner les crédits auxquels ils estiment avoir droit en tant que Français d'outre-mer. Instruits également par les précédentes tentatives de peuplement du pays (Chinois, Indonésiens, Européens de l'Est) qui se sont toujours soldées par le « glissement » des immigrants ruraux vers le petit commerce des villes, ils attendent la venue à Cayenne des rescapés de l'« enfer vert ».

M. Serge Patient, président du conseil régional de Guyane, traduit ainsi les sentiments de bon nombre de ses compatriotes : *« Il faudrait que l'on cesse de considérer comme un postulat l'idée reçue d'une inaptitude agricole des Guyanais. Il serait temps de mettre enfin en situation de concurrence réelle les Guyanais avec ceux, métropolitains ou Hmongs, qui reçoivent des concours financiers substantiels de Paris. Il est des Guyanais qui, s'ils bénéficiaient de l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs, feraient autre chose que de la culture d'abattis. »*

Pour M. Claude Ho A Chuk, *« on ne peut modifier les comportements de cette génération de Guyanais attirés par les emplois rémunérateurs du secteur des services ».* Par conséquent, *« la transplantation des Hmongs participe de cette nécessaire injection de producteurs dans la société guyanaise, en attendant qu'une nouvelle génération soit formée aux tâches agricoles ».*

M. Serge Patient suggère, lui, un autre réalisme : *« Le jour*, dit-il, *où l'on développera réellement le pays, l'immigration se fera spontanément. Viendront des Brésiliens, des Haïtiens, des Antillais, bref, des gens qui s'assimilent sans difficultés à la population guyanaise. »* Il ajoute : *« Toutes les tentatives de mise en valeur du pays, par des gens qui ne sont pas adaptés à notre climat et qui ne sont pas proches de nous culturellement, sont vouées à l'échec. »* L'extrême gauche guyanaise s'était tristement illustrée l'année dernière en accueillant les Méos par une campagne politique aux relents racistes. Plus discrète aujourd'hui, elle hésite pourtant à revoir ses positions de principe. *Comme si* le combat indépendantiste devait s'accompagner de la prise en charge de « privilèges » créoles menacés par l'implantation de tout nouvel arrivant. Les responsables du parti socialiste guyanais, qui s'étaient associés à cette campagne par souci électoral, ont plus rapidement fait marche arrière. Ils préfèrent s'inquiéter à présent d'un *« développement séparé »* de la communauté hmong au sein de la société guyanaise.

La voie, il est vrai, est étroite pour Cacao, entre le risque, favorisé par l'isolement, de constitution d'un nouveau ghetto (l'enclave spatiale de Kourou a bien du mal à se « guyaniser ») et la nécessaire préservation d'un mode de vie original.

Un exemple à suivre

Ces différences d'appréciation portées par la classe politique guyanaise sur l'expérience de Cacao sont peut-être le prélude à un débat plus serein que les polémiques d'hier. Indéniablement, l'introduction d'une population allogène dans ce territoire sous-peuplé (cinquante-cinq mille habitants, dont trente mille pour la seule ville de Cayenne) peut provoquer des déséquilibres. Déjà, les Hmongs représentent 1 % de la population du département. Il faut bien admettre d'autre part que, si la partie urbanisée du littoral connaît le chômage, l'intérieur du pays doit faire face à un tragique dépeuplement. Visiter Saül ou Saint-Elie donne le sentiment d'assister à la lente agonie de villages autrefois prospères.

Les deux prêtres gestionnaires de Cacao ne cachent pas leur désir que, à l'avenir, quelques centaines d'autres Hmongs viennent aider à revivifier ce large morceau de la Guyane où la forêt supplante progressivement l'homme. Sans doute les instances élues par les Guyanais (conseil général, conseil régional...) auront-elles à se prononcer sur une telle hypothèse et de déterminer, le cas échéant, un quota d'immigration pour les années futures. Prudemment, M. Michel Barbier même estime qu' *« il n'est pas question d'étendre l'expérience tant que Cacao n'aura pas fait la preuve de ses capacités à survivre sans assistance financière ». « Si la communauté hmong administre une telle preuve*, ajoute-t-il, *après juin 1979 il faudra alors organiser une concertation avec les Guyanais. »*

Les responsables parisiens du C.N.E. pourront-ils rester longtemps dans l'expectative, alors qu'aux deux bouts de la chaîne, des pressions s'exercent pour que d'autres Méos aillent en Guyane ? Après le docteur Ho A Chuck, maire de Roura, les maires du département, prenant acte du « décollage » de Cacao, voudraient à leur tour faire venir des Méos dans leur commune. Et des chefs d'entreprise métropolitains sont « motivés » au point de proposer de payer le prix du voyage jusqu'à Cayenne à ces réfugiés subitement désirés. Mais s'engager à pratiquer une telle politique d'émigration en ordre dispersé pourrait bien être une aventure dangereuse. On imagine quelles peuvent être les motivations de certains employeurs à l'égard de cette main-d'œuvre méo, travailleuse et suffisamment traumatisée *pour ne pas être* revendicatrice...

Pendant ce temps, à des milliers de kilomètres, le drame indochinois se poursuit. Le rythme des arrivées dans les camps s'accélère au point qu'il entre actuellement plus de réfugiés en Thaïlande qu'il n'en sort. Conscients qu'ils peuvent aider à *tirer d'affaire quelques uns de* leurs « frères restés en transit » en Thaïlande, les habitants de Cacao travaillent d'arrache-pied pour conférer à leur expérience valeur d'exemple. Une diversification des cultures est déjà amorcée et des tests concluants en terrain plat ont été effectués tant avec des céréales (ma[illegible] manioc...) qu'avec des légumineuses (choux chinois, potiron, courge...). Pour dégager les ressources financières dont ils auront besoin durant le deuxième semestre 1979, les Hmongs ont [illegible] pour une culture spéculative [illegible] maracuja ou grenadille. Plusieurs dizaines d'hectares ont été plantés entre les semis de riz, l'objectif avoué étant d'atteindre [illegible] 200 hectares. *Les* fruits seront pressés à Montjoly, près [illegible] Cayenne, et le jus devrait aisément trouver des débouchés [illegible] Guyane. L'artisanat sera au[illegible] relancé pour fournir une nouvelle source de revenus.

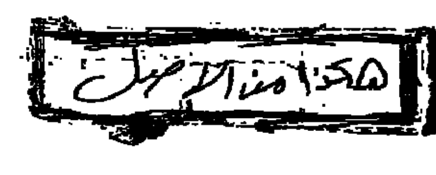
Résolument optimistes, [illegible] Hmongs se préparent à troquer leur *statut d'assistés* contre [illegible] de villageois à part entière. Ins[illegible]ciants, les enfants font leurs pr[illegible]mières brasses dans la criqu[illegible].

La Guyane saura-t-elle deve[illegible] terre d'hospitalité ?

FIN

(1) *Le Comité national d'entr*[illegible] franco-cambodgien, franco-lao[illegible] franco-vietnamien est la nouv[illegible] appellation du Comité Jean-Sa[illegible]teny.





Andorre

UN NOUVEAU SYNDIC GÉNÉRAL EST ÉLU

(De notre correspondant)

Le Monde aujourd'hui

LA MORT

« Chiche, on plonge ? »

LE ciel était admirable et la Méditerranée *immobile, plate, bleue*, quelque part entre l'Afrique et l'Europe.

Une voix s'est élevée, moqueuse :

« Chiche, on plonge ? »

Ils ont coupé le moteur. Du haut du yatch qu'ils avaient loué pour entreprendre une croisière nonchalante, ils ont plongé en riant, en chahutant, les uns en jean, les autres en maillot de bain. Ils étaient huit ou neuf jeunes gens, filles et garçons, des sportifs, l'image de la santé et de la joie de vivre.

« Chiche, on plonge ? »

Il y a des étourderies infernales et des *paroles mortelles. Ils ont plongé* en abandonnant le bateau, écrasé de soleil. Première faute. Ils ont oublié de jeter l'échelle de coupée. Deuxième faute. Ils ont plongé par plaisanterie, *comme des potaches.*

Ils se sont baignés en haute mer, et l'on connait ce sentiment unique de liberté et de beauté, corps confondus avec l'immensité assoupie de la mer. Ils ont aimé ce moment de la vie, ces jeunes gens privilégiés, jusqu'à l'instant où l'un d'entre eux, désirant remonter à bord, s'est aperçu qu'il ne le pouvait pas.

Imaginez...

Au début, peut-être que cela les a fait rire ?...

Maintenant, imaginez les efforts qu'ils ont dû fournir pour regagner le pont. Comment venir à bout de cette paroi unie et recourbée légère*ment au-dessus d'eux ? Pendant* des heures, les mains ouvertes ont cherché à s'agripper, elles ont tenté de trouver une aspérité sur la surface inaccessible au toucher.

Imaginez qu'ils ont fait dans l'eau la courte échelle *jusqu'à l'épuisement, jusqu'à la suffocation, se montant* les uns sur les autres. Imaginez leurs rages, leurs larmes. Imaginez cette lutte contre l'agonie et la nuit qui tombe brusquement, glaciale et noire. *Entendez les râles, les sanglots.*

On a retrouvé le yatch, deux jours plus tard, à la dérive, un vaisseau fantôme, et, sur ses parois lisses comme le marbre, des traces de sang, de vomissures, des bouts d'ongles, des éclats de dents, des poignées de cheveux, des lambeaux de peau, collés par la sueur, et des substances jaunâtres.

C'étaient des garçons musclés et des filles bronzées.

ANTOINE BOURSEILLER.

PORTRAIT

La femme laide

YVETTE, assise sur un banc, feuilletait un livre. Rien ne la distinguait des autres femmes, *sinon sa laideur. De son* corps massif émergeait un visage ingrat au nez long et aux lèvres fines. Elle leva ses yeux gris vers moi, et j'y lus une muette interrogation. Puis elle croisa *ses jambes*, rapprochant d'elle le livre tenu entre ses mains.

Poussée par je ne sais quel instinct inexplicable, j'éprouvai soudainement l'envie de lui parler. Dérangée dans sa lecture, elle me *répondit : « Que voulez-vous ? »*

Malgré le ton bourru, sa voix vibrait d'une chaleur secrète. Quelqu'un était là, je le sentais, derrière ce visage déplaisant : une présence, *peut-être une parole qui s'imposait* à moi.

Nous parlâmes ce jour-là du livre qu'elle lisait, *les Mots pour le dire* de Marie Cardinal, nous promettant de poursuivre le lendemain cette discussion. Nous nous revîmes régulièrement les semaines suivantes. Et j'oubliais bien vite son éternelle robe chasuble démodée et ses chaussures fatiguées. Quand elle parlait, son visage disgracieux s'effaçait derrière des yeux étincelants. Passionnée par la psychanalyse, elle l'appliquait à Colette, à Proust et la considérait comme une clé de l'univers contemporain.

Un jour, en pleine discussion, la balle d'un gamin atterrit sous notre banc. Au moment de la ramasser, il aperçut Yvette et se sauva en *hurlant de peur : « Maman, une sorcière... »*

Cette franchise-là me fit souffrir pour Yvette, mais elle, aussi cal*mement que s'il s'agissait d'une* autre, me dit : « Ça *m'arrive souvent* ». Ce fut cette brutale sincérité qui me donna le désir de la connaître vraiment. Peu à peu, elle me *raconta l'histoire de ses vingt-cinq* années.

Cela avait commencé à l'école maternelle : les copines de classe *l'évitaient et les gamins du village* la surnommaient « l'hippopotame ». Elle était toujours repoussée. C'est ainsi qu'elle apprit la solitude. Parfois un geste de sa main trahissait *un souvenir déplaisant. Les yeux* mi-clos, Yvette entrait pas à pas dans son enfance maudite.

Son père jouait peu avec elle, lui *préférant sa sœur aînée. Françoise*, « sa jolie petite fille ». Elle se sentait réduite à un couvert, un lit et avait connu toutes les colonies de vacances possibles et imaginables.

« Même sur les photos de famille, dit-elle en me tendant un cliché, *je suis derrière la jupe de ma mère. Là, devant, c'est Françoise. »* Une légère crispation des lèvres témoigna de son absurde souffrance *pour* « cause de laideur ».

Ses bonnes notes à l'école importaient peu à sa famille. Yvette se réfugiait dans les chansons de Brassens, du matin au soir. *Les Sabots d'Hélène*, tout crottés, ne cachaient-ils pas des jambes de reine ?

Un jour, elle entendit son père dire à sa mère : *Que va-t-on faire d'elle ? »* Ce « *elle* » impersonnel qui la chosifiait, la révolta. Elle décida de leur montrer ce dont elle était capable. Elle deviendrait un honorable professeur. Elle prit la route de Montpellier, loin de son Ardèche natale. Elle fit tous les *métiers* : plongeuse, serveuse, ouvreuse, coursier, distributeur de prospectus et suivit parallèlement des cours du soir. A *dix-neuf ans*, elle entrait en fac.

Néanmoins, elle était si malheureuse et si seule qu'elle envia même *un jour les filles qui se faisaient* violer. Puis elle tomba amoureuse de Luc, étudiant comme elle. Yvette crut que son cauchemar était enfin terminé. Un an après, Luc partit *avec une autre fille, jolie... Elle ne* put le supporter. Elle se replongea dans ses études avec l'énergie du désespoir. Trois ans après, elle était professeur de français. Aujourd'hui, *ses élèves l'écoutent, la respectent*, l'admirent. Et précise-t-elle : *« Je ne leur demande plus de m'aimer. »*

Un silence s'installe entre nous. Je c o m p r e n ds alors, derrière la façade des mots, sa soif ardente d'être aimée. C'est elle qui rompt le silence. Se tournant vers moi, elle me regarde droit dans les yeux et me dit : *« Pour être franche, au début, je n'avais pas envie de te répondre. Simplement parce que tu étais jolie.*

A ce moment-là, j'eus envie d'embrasser Yvette d'amitié. Je découvris alors le frémissement de ses lèvres, *le tremblement de ses mains et* surtout son regard plein d'une étonnante lumière grise. Les derniers rayons du soleil d'hiver happèrent son visage. Yvette m'avait révélé sa vérité : *elle était belle, aussi.*

JANE HERVE.

LA MAISON

Les bruits et les secrets

LA maison est dans le pré, plus couchée que debout, alanguie, même, avec ses murs épanouis qui refusent toute rigidité, font la nique au niveau et autre fil à plomb. Elle a deux cents ans, c'est-à-dire qu'elle date d'avant la Révolution. Pourtant ce n'est pas un monument, elle n'est pas entrée dans l'histoire, sauf celle, émouvante et oubliée, des gens et bêtes qui l'ont peuplée.

Dans ce pays de bocage, le Perche, cet ancien corps de ferme regardait autrefois des terres en *vaine pâture* qu'on ne pouvait clore et dont la seconde herbe était due au seigneur du coin. Aujourd'hui, la mode immobilière du bijou-joujou et du petit *chez-soi appelle ça une fermette.* Si elle tient encore, c'est qu'on la soutient. Les hommes de l'art sont venus, ils ont proféré des paroles sages et nous avons *écouté, éblouis, le diagnostic.* Avec leurs ordonnances, la maison repartirait comme en 40, oubliant les générations qui ont usé ses murs de pierre et permis qu'elle *s'enfonce*, harassée, dans le sol trop humide.

Maintenant ils sont repartis, laissant la maison décapée, pi*quetée, chaulée, étayée. L'élec*tricité circule comme si elle était chez elle, fière de débusquer l'araignée malicieuse ou la pelote de poussière oubliée par *tous les balais.*

Dans ma maison protégée du chaud et du froid, le jour est contingenté. Je couds près de la fenêtre comme les femmes d'autrefois. Le bois craque, éclate et salive dans la cheminée, jouant dangereusement avec les ombres. Aujourd'hui, seule, j'écoute.

L'épaisseur des murs renferme tant *de secrets que j'en* ai les oreilles cassées. Les bruits me renvoient mon propre silence et la matière s'anime de mes vides. Affolée, je veux tourner le bouton du transistor pour m'abrutir de sons plus anodins, mais mon geste s'arrête. En écoutant ma maison, plantée en pleine *terre* comme une laitue, je m'écoute vivre. Tant pis si c'est grave.

MARIE-LOUISE AUDIBERTI.

HUMEUR

L'ÈRE DES MOUTONS

TROUBLANT. Jamais on ne s'est montré si indulgent et « compréhensif » envers ceux qui font métier de s'attaquer aux biens ou à la personne... des autres. Ça ne coûte rien. Surpris par une concierge, deux cambrioleurs déboulent de la rue de Phalsbourg. D'un « marron » bien placé, un chauffeur-livreur en arrête un. Une foule de dames « bien » de s'attrouper et de s'indigner. Contre qui ? Contre le chauffeur ! « Il ne fallait pas lui faire mal » *(au cambrioleur). Sept enfants assassinent un clochard à coups de pierre. Pour s'amuser. Ils s'en vantent.* « Ce ne sont pas des délinquants », *dit le pharmacien.* « Il n'y a *pas assez de loisirs, lance la mère de l'un d'eux, il faudrait* mieux organiser les distractions. » *Le curé* : « Il suffit qu'un gosse fasse une connerie *(resic)* pour qu'on en parle. » *Les indignations se font sélectives. On scotomise.* « Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés... » *Nous ! Il est évidemment plus facile de pardonner les offenses faites aux autres.*

Bon. Qu'il y ait des gens résignés aux malheurs des autres, ce n'est pas d'hier. Mais déjà on va au-delà.

C'est l'escalade. De compréhension en compréhension, on excuse aussi bien ceux qui nous nuisent personnellement. Dans le droit fil de l'Evangile, alors ? Non pas. Il est d'autres motifs aujourd'hui. On nous a tellement dit qu'il fallait collaborer — pardon, participer, — on nous a tant prêché la passivité, la résignation, la non-défense qu'il devient difficile, à moins de passer pour « répressif », horreur ! de faire autre chose que subir sans broncher le déroulement des voleurs, des ravisseurs, des assassins. Dès lors que l'on postule que seule la société, inhumaine, injuste, sourde aux problèmes psychosociaux, e s t responsable de tout, évidemment !

Petite annonce : « Vous qui êtes venus mardi dans mon *logis, vous serez sympa de me rendre ce qui, semble-t-il, vous* a bien plu, au moins le film de la caméra. Merci. Votre amie. (Si vous êtes dans le besoin, on peut s'arranger.) »

« Vol » au-dessus d'un nid de... cocu, dirait M. Dard.

Une jeune femme est prise en otage dans un bureau de poste par un voyou qui lui met un pistolet sur la tempe. « J'ouvris, *dit-elle*, mon porte-monnaie que le voleur n'avait même pas remarqué et sortis 200 F, les offrant spontanément au type. Je ne garde pas de rancune spéciale contre le voleur, sachant qu'il n'avait pas cherché à me faire du mal personnellement. »

Les « bons amis »

Que sous l'influence dépressive de la peur qui agit sur la volonté on se montre lâche comme une souris, ne sachant plus que filer doux, tout doux, en disant : « oui, monsieur », à d'infâmes saligauds, passe encore. Qu'au lieu de refuser d'entrer dans le jeu d'assassins qui, par définition, sont les pires tricheurs on ne veuille, menacé, qu'être « bon joueur », ne parvenant qu'à se dégrader pour plaire, on peut comprendre. Mais que, dès le lendemain, victime si consentante, on vienne parader à la « télé » pour couvrir de fleurs son ravisseur, n'est-ce pas extraordinairement louche ? Un Boeing est détourné. Que dit des pirates le seul passager français miraculeusement libéré de l'effroyable menace ? « Nous étions devenus de vrais amis. » *Cinq autres terroristes prennent en otage en plein Paris, vingt-neuf heures durant, plusieurs jeunes femmes, les obligeant à rester debout mains en l'air et les menaçant de mort toute la nuit. Que déclare l'une d'elles, libérée, devant les caméras ?* « Ils étaient courtois avec nous, galants même. Nous nous sommes quittés bons amis. »

Toujours « bons amis » ! C'est également ce qu'avait dit une autre bonne dame sortie indemne du train des otages des Moluquois. De la part de l'esclave-otage, pas la moindre condamnation du droit de vie et de mort que s'est arrogé son maître et ravisseur. Les mots ne doivent plus avoir le même sens qu'autrefois.

Bien sûr, il faut faire la part des relations affectives — si troubles — qui s'établissent parfois entre maître et captif. Tout de même !

Massacre du Shaba. Un technicien témoigne : « L'homme était armé. Je ne lui ai pas dit « citoyen ». Ça m'aurait coûté la vie. Il m'a demandé ma montre, ma radio, les clés de ma voiture, mes *lunettes de soleil... Il m'a tutoyé, m'appelant « camarade ». Il a* fait preuve d'une extrême politesse »

M. Empain, de ses ravisseurs : « Ces gens-là me respectaient... Ils jouaient le jeu. » *Quel jeu ?*

Dites-le avec une mitraillette.

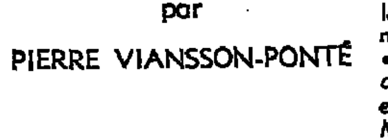
PIERRE LEULLIETTE.

(Lire la suite page 13.)

Au fil de la semaine

C'est arrivé demain

par



PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LES confiseurs, les marchands de *jouets et les fleuristes ne sont pas* les seuls à connaître, en cette période de fêtes, leur coup de feu annuel. L'honorable corporation des mages, devins, voyants et astrologues en tous genres *traverse également une période de* fièvre. On s'arrache leurs prophéties et, grâce à eux, nous savons tout sur l'an qui vient avant même qu'il ait commencé.

Tout ? C'est peu dire. Jouons-leur le méchant tour de négliger leurs prévisions pour 1979 et de regarder de plus près celles qu'ils avaient lancées aux derniers jours de 1977, pour l'année 1978.

∴

A défaut de prévoir, on peut toujours imaginer. Encore faut-il pour cela être informé afin de ne pas risquer d'erreurs trop grossières. Les prophètes lisent donc les journaux et accommodent à *leur manière les pronostics* des commentateurs et les données fournies par les sondages. Mais, ensuite, ils extrapolent, en rajoutent, veulent aller plus loin, et là c'est la culbute.

Rendons aux pythonisses et aux oracles français cette justice que tous, sans exception, avaient annoncé la victoire de la majorité aux élections législatives de mars. Mais chacune et chacun vou*lant ajouter à cette prophétie une note* personnelle, l'un voyait figurer dans le nouveau gouvernement « un ou deux socialistes importants », l'autre — Paulette Bigot, doyenne des astrologues-médiums — prévoyait un gouvernement « très autoritaire, dictatorial même, voire *de salut public* ». Car il était évident, et d'ailleurs proclamé de tous côtés, que M. Raymond Barre quitterait la direction du gouvernement soit au lendemain du scrutin de mars 1978, soit au plus tard *à l'automne, « après une période délicate durant l'été* ». Son successeur ? M. Alain Peyrefitte ou un « ancien » qui *reviendrait. L'automne serait*, en revanche, particulièrement favorable à M. Chirac grâce à « un très beau trigone de Jupiter en Lion », qui impliquerait « un coup de chance ». C'était, hélas ! comp*ter sans le verglas...*

Au contraire, pas de chance pour M. Chaban-Delmas, dont *la rentrée demeure « barrée par des impondérables »,* et il est clair que les extra-lucides avaient *vu dans les astres le maintien de M. Edgar* Faure, dont le *ciel était excellent*, à la présidence de l'Assemblée. Un revenant qui a les faveurs de toute la voyance : M. Michel Jobert. Une démission prédite *par tous, le plus souvent pour raisons de* santé, parfois pour raisons intérieures à son parti : celle de M. Georges Marchais, et on précisait qu'il se retirerait à l'automne.

A *l'étranger, la grande victime dont* la disparition de la scène politique en 1978 était unanimement et catégoriquement annoncée, c'est M. Leonid Brejnev. Bouleversements considérables *en U.R.S.S. à la suite de cet événement.* Difficultés aussi pour M. Carter, qui devait enregistrer néanmoins, en fin d'année, une forte remontée du dollar. Attentats contre M. Fidel Castro, dont d'au*tres astrologues annonçaient* la visite à Washington. Entrée des communistes au gouvernement en Italie — confirmée par Mme Lucia Alberti, la plus célèbre astrologue romaine — et paix au Proche-*Orient avant la fin de l'année « grâce* au courage de deux hommes : Sadate et Begin ».

Carnet mondain : nos médiums, au hasard des prédictions, plaçaient la princesse Beatrice sur le trône de Hollande, mariaient le prince Charles d'Angleterre, hésitaient, au contraire, à marier la princesse Caroline de Monaco en voyant « *s'accumuler les nuages sur son union* », promettaient méchamment un accident à *Mireille Mathieu*, le tout avant le 31 décembre naturellement. Et, pour faire bonne mesure, quelques évidences, que les faits ont confirmées celles-là : des inondations, un développement des prises d'otages, des attentats et actions terroristes, la poursuite de l'inflation, etc. Enfin, comme chaque année, la découverte d'un remède-miracle contre le cancer.

Bien entendu, pour étayer ses prophéties, chacun rappelle qu'il avait, pour *1976, prévu le départ de M. Chirac*, un conflit dans la majorité et la mort de Jean Gabin. Et, pour 1977, une inflation *de 8 à 9 %, des divergences entre com*munistes et socialistes, des catastrophes diverses. Mieux vaut oublier toutefois qu'à la fin de 1976 plusieurs astrologues avaient annoncé pour 1977 un complot *contre M. Giscard d'Estaing, puis son* hospitalisation en fin d'année pour... un ulcère à l'estomac.

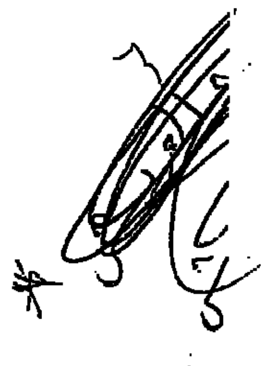
∴

« C'EST arrivé demain » : le désir de connaître l'avenir n'est pas *propre aux Français. On peut* même penser que les prédictions des astrologues sont accueillies ici avec plus de scepticisme et d'ironie que dans bien d'autres pays. Par exemple, il faut être *aussi sûr de soi que le Maha Yogi* A. S. Narayana, président d'Espon Services to Business, Finance and Industry, dont le siège est à Toronto (Canada), pour diffuser, dès le début de décembre, *à la presse mondiale, quatre*-vingt-une prédictions pour 1979, pas *une de moins.*

On apprend d'abord, en guise de recommandation, que le Maha Yogi et l'Espon avaient déjà annoncé pour 1978, à leur clientèle de financiers, hommes d'af*faires et industriels, la mort du pape* Paul VI, le nom de famille du pape Jean Paul Ier et — tenez-vous bien — « son assassinat par empoisonnement ». Le psychisme du Maha Yogi est, il est vrai, branché directement sur Dieu.

On n'entreprendra pas ici de détailler *les quatre-vingt-une certitudes qui nous* sont offertes pour l'An nouveau. Pour avoir voulu devancer tous ses concurrents, le devin indo-canadien a pris des risques : c'est ainsi qu'il annonce — *prédiction n° 71 — qu'en décembre 1979* ou 1980, Mme Golda Meïr contractera une maladie infectieuse et que sa vie sera en danger. *Eloigné de l'Europe*, il ne peut suivre les affaires de ce continent d'aussi près que ses confrères français ou italiens. Il se hasarde donc — prédiction n° 18 — à avancer que les victoires électorales des communistes en Italie et en France en 1979 seront si décisives que le Vatican commencera à préparer son transfert hors de la péninsule. *Mais au fur et à mesure qu'il se rapproche de son pays d'origine, le Maha* Yogi devient plus crédible : le chah d'Iran, dit-il, élira résidence en Suisse en 1979.

On relèvera encore que la précision est la grande qualité du président de l'Espon. Il va, par exemple, jusqu'à indiquer (prédiction n° 15) qu'un membre de la famille royale britannique tentera *de se suicider dans les lavabos d'un grand* hôtel de Toronto en avalant une grande quantité de somnifères. Ou que, au premier trimestre de 1979, le dollar canadien cotera 84,6 % du dollar américain, qu'il *tombera à 82,6 % au second semestre et* se stabilisera ensuite à 81,6 % (prédiction n° 30). Utile avis pour les spéculateurs. A condition, bien entendu, que ceux-ci n'aient pas la malchance de tomber dans les 2,7 % d'erreur que s'accorde le Maha Yogi, assurant modestement et prudem*ment que ses prophéties, tous comptes* faits et refaits, ne se réalisent qu'à raison de 97,3 %, ce qui est tout de même une assez jolie réussite.



ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER



Solidarité prudente

L'hebdomadaire du quotidien suisse *24 HEURES* s'indigne de l'attitude des autorités helvétiques à l'égard des réfugiés :

« Le Conseil national vient d'adopter une loi sur l'asile. On a dit qu'elle constituait une amélioration notable de l'accueil réservé par notre pays aux réfugiés. En réalité, la Chambre a refusé presque systématiquement toutes les propositions d'assouplissement de la commission. Nous avons donc maintenant une loi (puisqu'elle a déjà été acceptée par le Conseil des Etats) dont le but principal est de filtrer, non d'accueillir, de faire tenir tranquille, non d'intégrer. Votée le 14 décembre, quatre jours après la Journée des Droits de l'homme, onze jours avant la fête de celui qui naquit et mourut persécuté, cette loi montre que nos élus — la majorité d'entre eux pour le moins — ne laissent pas la solidarité perturber la prudence helvétique. Comme si un accueil un peu plus généreux risquait de menacer sérieusement notre économie ou notre ordre public !

» En 1968-1970, période de haute conjoncture, la Suisse a accueilli dix mille Tchèques, réfugiés « acceptables » aux yeux de notre population. Mais entre 1973 et 1976, époque des coups d'Etat du Chili, d'Uruguay, d'Argentine, seulement sept cent quarante et un Latino-Américains. Quant aux réfugiés africains, leur nombre est dérisoire, bien que la situation, dans de nombreux pays, soit très comparable à celle de l'Amérique latine. »

Herald Tribune

Shocking !

« Les P.T.T. britanniques, raconte l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE, viennent de faire détruire dix mille calendriers 1979 qui devaient être adressés comme cadeaux de Noël à certains abonnés. Le motif officiel de cette opération, qui se traduit par une perte de 51 000 livres, est : « Faute de goût ». Les calendriers en question représentaient des dames, très peu vêtues, allongées sur des motocyclettes ou des capots de voiture. L'une d'elles, une jolie blonde habillée d'un short et d'une paire de bottes noires, répondait aux policiers qui s'apprêtaient à la fouiller :* « Je n'ai rien à déclarer que mon génie. » *L'envoi, par la poste, de documents pornographiques est un délit en Grande-Bretagne.*

» Les soixante calendriers qui ont été sauvés du pilon s'arrachent à prix d'or. »

The Economist

Toutankhamonite

« La Toutankhamonite a fait irruption à New-York, écrit *THE ECONOMIST* de Londres. *L'exposition des cinquante-cinq objets, qui avait déjà fait un malheur dans sept musées d'Amérique du Nord, s'est finalement ouverte au Metropolitan Museum.*

» Dès avant l'ouverture, les Toutankh-souvenirs étaient en vente dans toute la ville : des T-shirts aux bouteilles de whisky, en passant par toutes sortes de bijoux et de puzzles. Le Met, lui, vend des « reproductions authentiques » des objets exposés (...). Neuf cent mille billets d'entrée ont été vendus d'avance. Bien qu'ils ne coûtent que 60 cents, ils ont été parfois revendus jusqu'à 20 dollars. Avant l'ouverture au public, il y a eu des conférences de presse, des critiques et une inauguration très mondaine (...).

» Les souvenirs vendus par le Met coûtent de 2 dollars pour une brochure en couleurs à 2 000 dollars pour la copie — en or — d'une statuette (...). Les bénéfices de ces ventes — qui se montent déjà à 12 millions de dollars pour l'ensemble de l'Amérique du Nord — iront en partie au gouvernement égyptien pour la restauration de ses antiquités. »



Business is ouzbek

« Douze personnes ont été condamnées à de longues peines de prison pour avoir, dans une briqueterie de Tachkent, transformé des fichus en mouchoirs », rapporte *TROUD,* le quotidien des syndicats soviétiques.

« L'atelier de mercerie, installé dans une briqueterie située sur le territoire de la République du Kazakhstan, était destiné à donner des emplois à la population locale. Mais des filous avaient leur base dans la République voisine d'Ouzbékistan.

» Avec chaque fichu qui coûtait 10 kopecks, ils faisaient quinze mouchoirs qu'ils vendaient 22 kopecks pièce. Du tissu destiné à fourrer les bottes servait de la même façon à fabriquer des tapis beaucoup plus rentables. »

THE TIMES OF INDIA

Les pauvres petits enfants riches

« Les enfants des familles américaines très riches, qui sont élevés par une armée de domestiques et ont peu de contacts vrais avec leurs parents, deviennent fréquemment des « robots vides » ou des « zombies affectifs », écrit le correspondant à New-York du *TIMES OF INDIA,* résumant les travaux d'un psychanalyste de Chicago, le docteur Roy Grinker.

« Ils traversent la vie à la poursuite de sensations et de plaisirs toujours nouveaux, mais n'arrivent jamais à assumer leur personnalité réelle. » Pour le docteur Grinker, les pauvres petits enfants riches ont beaucoup des difficultés des enfants pauvres.

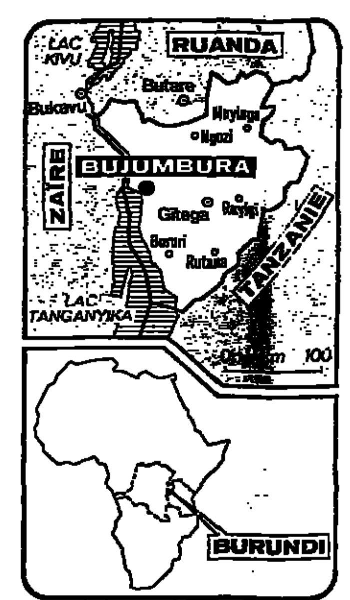
« Ils ne s'intéressent à rien. (...) Ils souffrent presque tous de dépressions chroniques, d'un sentiment d'inutilité, d'ennui ou d'un manque d'assurance réelle et d'incapacité de communication avec les autres. Nombre d'entre eux pensent qu'ils ne peuvent être heureux qu'avec leurs pareils ; ils ne s'intéressent pas à leur travail, n'ont pas de véritable but dans l'existence et ont tendance à croire que dépenser leur argent et voyager sont les seules façons de compenser leurs frustrations. (...)

» Les enfants trop riches sont, comme les pauvres, des enfants qui manquent de quelque chose : leurs parents ne s'intéressent pas à eux. Ce que la famille a gagné financièrement, elle l'a perdu en sentiments vrais et, parfois même, en simple bon sens. Quelques-uns des principes d'éducation les plus élémentaires leur sont inconnus. (...)

» Dans leur cas, le thérapeute doit viser à remplacer le « robot » par un être humain capable de souffrance. »

Lettre de Bujumbura

L'IRRÉSISTIBLE ATTRACTION DU LAC TANGANYIKA



LE premier paradoxe de cette capitale qui est sans doute l'une des plus continentales de toute l'Afrique, c'est l'importance de ses fonctions portuaires et l'essor de ses pêcheries. A 1 200 kilomètres des rives de l'océan Indien et à 2 000 kilomètres de celles de l'océan Atlantique, Bujumbura s'étend sur les bords du lac Tanganyika. Ce plan d'eau, qui s'étire sur 600 kilomètres de longueur, couvre à peu près la superficie des Pays-Bas, et ses rives sont non seulement burundaises, mais également zaïroises, tanzaniennes et zambiennes. C'est un des lacs les plus profonds du globe, après son « concurrent » sibérien, le Baïkal.

Contrairement au lac Kivu, situé, plus au nord, en territoire rwandais, où les émanations souterraines de gaz méthane ont tué à peu près toute forme de vie aquatique, le lac Tanganyika recèle des quantités apparemment inépuisables de poissons. Aux côtés de variétés rares et anciennes, dont certaines n'existent qu'ici, on trouve des espèces très voisines de celles qui peuplent les grands bancs océaniques. Comme les océans, le lac a ses marées, ses courants, ses tempêtes, et les vagues n'y sont point exceptionnelles. Activité relativement récente, la pêche industrielle s'y est développée depuis une vingtaine d'années et occupe ici plusieurs milliers de personnes. A l'origine, le poisson — souvent préalablement séché — était destiné à ravitailler les chantiers miniers des provinces alors congolaises de l'équateur, du Kivu et du Katanga (actuel Shaba), sur lesquels les grandes sociétés belges employaient des milliers de travailleurs noirs. Depuis lors, les populations riveraines du lac l'ont progressivement intégré à leur alimentation quotidienne.

Ce sont des ressortissants grecs installés dans la capitale du Burundi, siège de l'Eglise orthodoxe grecque en Afrique centrale, qui sont propriétaires de la plus grande partie de la flottille de pêche des eaux burundaises. Originaires des archipels de la Méditerranée orientale, notamment de Lesbos, de Chypre et de Rhodes, les Grecs de Bujumbura qui ne sont pas commerçants sont armateurs. Ils ont introduit la pêche au lamparo telle qu'on la pratique depuis des siècles dans le pays de leurs ancêtres.

Comme la pêche, la navigation est très active sur cette mer intérieure que constitue le lac Tanganyika. La silhouette futuriste des quatre grues du port témoigne de la volonté de faire retrouver à la capitale la vocation régionale qui était la sienne à l'époque coloniale. C'est une des raisons pour lesquelles le Burundi s'est uni avec le Zaïre et le Rwanda au sein de la Communauté des grands lacs, dont le siège se trouve à Gisenyi, en territoire rwandais. Dans le double souci de stimuler le développement économique de l'ensemble de leurs possessions africaines et d'en cimenter l'unité politique, les Belges avaient considérablement développé les communications routières, ferroviaires, fluviales et lacustres entre les divers points de leur empire. Face à Uvira, en territoire congolais, Usumbura — tel était alors son nom — constituait un ensemble portuaire important.

Actuellement, quatre compagnies transportent passagers et marchandises, sans compter les contrebandiers qui passent en fraude au Burundi l'or et les diamants du Zaïre ou plus simplement le café des plantations du Kivu. Les échanges par le lac sont particulièrement intenses avec le port tanzanien de Kigoma, où aboutit le chemin de fer de Dar-Es-Salaam, principal débouché des productions du Burundi ainsi qu'avec le port zaïrois de Kalemié, première gare de la voie ferrée du Shaba. Privé de tout accès direct à la mer, le Burundi est, comme tout Etat enclavé, entièrement tributaire de ses voisins, et le lac l'aide en partie à surmonter son isolement géographique.

LES activités industrielles de la capitale complètent celles du port et lui sont directement liées. Il s'agit essentiellement de celles de la brasserie, qui produit mensuellement six millions de bouteilles de bière Primus. Particulièrement amateurs de ce breuvage dont l'usage a été introduit par les colonisateurs, les Burundais ont dû modérer leur consommation depuis le coup d'Etat du 1er novembre 1976. En effet, les nouveaux dirigeants militaires, se souvenant que l'éthylisme de l'ancien président Micombero avait beaucoup terni l'image de son pays à l'étranger, ont limité à certaines heures de la journée la vente de la Primus.

Les Chinois achèvent la construction d'une usine textile qui entrera prochainement en production. A plusieurs kilomètres de cet ensemble de bâtiments s'étendent les magasins de l'Office du café du Burundi, qui commercialise la récolte des plantations de *robusta* des collines avoisinantes, y compris celles qui appartiennent au groupe Empain. Les ventes de café représentent 80 % des recettes d'exportation du pays, aussi veille-t-on ici à apporter tous ses soins au maintien de la qualité du produit marchand.

La vocation « maritime » de Bujumbura a d'autant plus aisément pris le pas sur toute autre que jusqu'à une date encore relativement récente le rôle culturel de la ville et ses fonctions administratives étaient restés modestes. Simple poste militaire à l'époque coloniale allemande, lorsque Gitega était la capitale du territoire et que le palais du mwami, le souverain local, se trouvait à Muramwya, Usumbura fut la capitale du Ruanda-Urundi, mandat confié à la Belgique par la Société des Nations, puis transformé en tutelle sous l'autorité de l'ONU. La résidence du gouverneur, plusieurs hôpitaux, les bâtiments de la douane, sont quelques-uns des témoins des fastes — très relatifs — de cette époque.

Le collège du Saint-Esprit, qui constitue le plus vaste ensemble de bâtiments du pays et qui, situé sur une haute colline, domine toute la ville, a vu passer sur les bancs de ses salles de cours une partie de l'élite du Burundi. Cependant, sa présence prouve moins le rôle culturel de la capitale que le rayonnement de l'Eglise romaine dans un pays dont plus de 75 % des habitants sont baptisés. Il en est de même pour l'université, qui fut à sa création confiée à la sage gestion de missionnaires jésuites. Collège et université paraissent étrangers au cosmopolitisme d'une capitale dont sont venus en majorité les habitants des pays voisins. Ces derniers sont, en effet, moins des intellectuels que des paysans sans terre ou des commerçants : Zaïrois fuyant l'insécurité qui persiste dans l'est de leur pays ; Tutsi rwandais cherchant à échapper à l'apartheid hutu qu'ils dénoncent à Kigali et venant se placer sous la protection d'un gouvernement qu'ils estiment plus conforme à leurs aspirations ethniques ; Tanzaniens réfractaires aux options socialistes du président Julius Nyerere ; Pakistanais et Indiens expulsés d'Ouganda par le maréchal Idi Amin Dada.

LES plantations de bananiers, les champs de haricots et de maïs, de manioc et de courges sont nombreux en ville. Beaucoup des ruraux qui affluent ici ont voulu reconstituer un coin de terroir et... un petit grenier à vivres. Le paysannat africain se perpétue au cœur de la capitale, où il transplante pour un temps une partie de son environnement ancestral. Mais l'histoire s'accélère et risque de balayer très rapidement ces reliquats de l'Afrique des champs.

Les Jumbo jets ont déjà déposé à la Plaine (le terrain d'aviation) leurs premiers contingents de touristes japonais. Ceux-ci retrouvent au Cercle nautique l'ambiance guindée et quelque peu raciste du Yacht club de Durban ou du Cercle nautique de Djibouti. L'œil sur le viseur du Nikkon, ils photographient les ébats des hippopotames et les vols des flamants roses venus abriter leurs nichées dans les roseaux du delta de la Ruzizi.

COMME Kinshasa, Bujumbura connaît une croissance démographique brutale, absolument spectaculaire. De 6 000 habitants en 1935, elle est passée à 18 000 en 1950, 71 000 en 1965 et 163 000 en 1978. Enfin, la colline, qui fut pendant des siècles la cellule économique, sociale et politique d'un pays qui ne possédait pas de villages, est aujourd'hui en voie d'être dépossédée de la totalité de ses fonctions. *« Depuis quelques années,* nous disait avec nostalgie un jeune fonctionnaire, *tout, absolument tout, se passe à Bujumbura. »* Certes, c'est dans la capitale que fut proclamée l'indépendance du 1er juillet 1962, puis la République le 28 novembre 1966. Et ce n'est pas à Muramwya, au cœur des collines, là où résidait le mwami, que siège désormais la source de tout pouvoir et de toute autorité. C'est à Bujumbura, sur les rives du Tanganyika, dont la tradition interdisait autrefois aux monarques la vision, sous peine de mort.

PHILIPPE DECRAENE.

Un restaurant français à Changhaï

QUAND on arrive à Changhaï, on est surpris d'apprendre qu'il existe un restaurant français dans la ville. Il s'appelle *Hong Fang Ze,* « la maison rouge ». Vous êtes sûr qu'il est français ? Oui, oui, tout à fait sûr. D'ailleurs beaucoup d'Occidentaux y vont.

Reste de la colonisation ? Le restaurant est situé dans l'ancienne concession française. Volonté des nouvelles autorités de répondre aux souhaits supposés des étrangers de plus en plus nombreux en Chine et en particulier à Changhaï ? L'ami qui me renseigne est Japonais. Il a trouvé la cuisine excellente, mais ne peut m'en dire plus, et pour cause : c'est la première fois qu'il allait dans un restaurant français. J'ai donc voulu savoir, et je suis allé déjeuner au *Hong Fang Ze.*

Il était midi, les tables des salles du rez-de-chaussée étaient toutes occupées. Mais pas un visage occidental. Partout des familles chinoises mangent avec appétit des plats que j'ai du mal à identifier. Pourtant, ce qui saute aux yeux, c'est qu'ils ne sont pas chinois et qu'ils sont fort tentants. Ce qu'on remarque également immédiatement, c'est qu'il n'y a pas de baguettes mais des couteaux et des fourchettes. Ces dernières, d'ailleurs, ne sont pas sans poser des problèmes à quelques clients, les mêmes que posent les baguettes à certains Parisiens des restaurants chinois du quartier Latin.

Filet mignon

On nous conduit dans une des salles du premier étage. Même abondance sur les tables, même affluence autour. Tout à l'heure, certains clients attendront, debout, qu'une table se libère.

Je regarde le menu, rédigé en chinois, ce qui est bien normal, et en anglais, ce qui l'est peut-être moins ; mais l'anglais n'est-il pas la langue internationale ? Le menu se présente comme un menu chinois : plats froids, plats chauds, ces derniers répartis en soupes, poissons, œufs, poulet, porc, bœuf. Si l'on saute les cocktails de crevettes, les omelettes, le porc à l'oignon, la goulasch et le hamburger, qui n'ont rien de typiquement français, on remarque très vite des noms qu'un séjour en Chine a presque fait oublier : soupe à l'oignon, poisson poché sauce crème, poulet Foyot, filet mignon, soufflé au Grand Marnier et, enfin, chose impensable dans un restaurant chinois : du café.

Mon interprète se laisse guider dans le choix du menu, et nous commandons une soupe à l'oignon et un filet mignon. La soupe à l'oignon se révélera un très excellent potage à la tomate ; le filet mignon, accompagné de frites et de choux-fleur, est tendre et succulent et... saignant. Cela non plus n'existe pas en Chine, où toute viande est toujours bien cuite. Mon interprète est un peu écœuré en découvrant le sang. Je lui affirme qu'en raison de l'épaisseur de la viande il est impossible qu'elle soit entièrement cuite et que de toute façon cela est excellent. Il me fait confiance et se dit convaincu. J'en doute, mais je sais qu'il est particulièrement gentil et courtois. Le filet est servi sur canapé, dans une sauce au vin accompagnée de champignons. Le plat est un peu relevé et n'est pas sans rappeler le steack au poivre parisien.

Nous payons 7,92 yuans pour deux, c'est-à-dire environ 20 francs, ce qui est relativement cher en Chine, où l'on peut manger très bien pour 5 francs par personne. La boisson est comprise. Nous avons pris de la bière. Il n'y a que des vins chinois de raisin, et ils sont en général, sucrés et d'un haut degré d'alcool. En France, ils seraient plutôt servis en apéritif.

A la fin du repas, le chef, cheveux blancs, grande douceur et merveilleux sourire, vient s'asseoir à notre table pour nous raconter son histoire et surtout celle du restaurant. Il travaille ici depuis 1945 ; il avait alors vingt-trois ans. Mais le restaurant existait déjà depuis longtemps. Il avait été ouvert par deux Français qui ont quitté la Chine en 1947.

Ils ont vendu le restaurant à « Mme Lina », une Russe blanche. Mais elle n'était que propriétaire et ne connaissait rien à la cuisine. Mme Lina s'est mariée peu après avec un Américain qui résidait à Changhaï. On est en 1948 : le régime kouomintanien s'effondre de toutes parts devant la montée des communistes. Les propriétaires quittent la Chine à leur tour et vendent le restaurant à une Portugaise qui travaillait déjà ici comme bonne, du temps des fondateurs franco-italiens. Mais comme elle n'a pas assez d'argent, elle s'associe avec un autre Américain.

En 1949, sont arrivées la Libération et la fondation de la République populaire de Chine, sans que le statut de l'établissement change. L'association américano-portugaise a duré jusqu'en 1953. Mais à cette date, les mouvements en cours ont obligé la Portugaise a quitter elle aussi la Chine. Avant son départ, elle vend le restaurant à un restaurateur chinois qui tient un autre établissement dans la rue Houai-Hai toute proche.

Enfin, en 1956, avec le développement des entreprises mixtes (mi-Etat, mi-privé), le restaurant acquiert son statut presque définitif, du moins celui qu'il a encore en gros aujourd'hui. Avec la différence cependant que désormais, l'entière responsabilité de l'établissement incombe au centre d'administration des restaurants de Houai-Hai qui dépend du comité du district. On m'assure, qu'en fonction des recettes, on continue de verser de l'argent au dernier propriétaire chinois.

Pendant le récit du chef, on a progressivement fait silence aux tables voisines et chacun a tendu l'oreille. On écoute attentivement en hochant la tête ; parfois un client plus âgé donne un commentaire personnel à ses voisins de table qui lui font aussitôt signe de se taire.

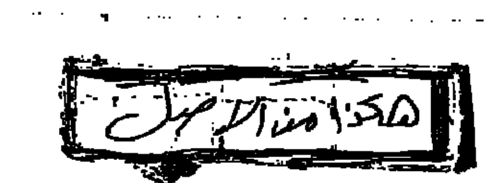
A base de vin chinois

Le chef trouve que la cuisine française est très « intéressante ». Ce qui le frappe, entre autres choses, c'est que la plupart des sauces sont à base de vin. Il utilise du vin chinois, car il n'a pas de vin français. Mais il sait qu'en France, les vins sont aussi très bons. *« La cuisine française est fine et recherchée »,* dit-il. C'est pour cela qu'il l'a apprise. Il a commencé à travailler à seize ans dans les grands hôtels de Changhaï, l'Hôtel de la Paix, le Jinjiang, etc. Les chefs, à l'époque, étaient presque tous français ; ce sont eux qui l'ont formé.

Je lui demande également comment il prépare le soufflé au Grand Marnier. Nous nous heurtons alors à un délicat problème de traduction. J'explique ce qu'est le Grand Marnier : peu de résultats. La transcription phonétique en chinois n'en donne guère plus. Comme décidément je semble ne rien savoir, le chef m'explique que c'est un gâteau fait avec du « vin d'orange ». Et même, précise-t-il, certains étrangers apportent du « vin d'orange » de France.

En le quittant, j'assure au chef que la cuisine chinoise est également fine et recherchée et qu'elle offre une grande variété. Il me remercie, flatté. Il en était persuadé.

JEAN GUILOINEAU.



RADIO-TELEVISION

JOURNAUX EN CONCURRENCE

L'introuvable diversité de l'information

EN apparence, rien de *commun entre les deux dernières* innovations de nos chaînes de télévision dans le domaine de l'information : le *journal de la mi-journée* sur Antenne 2, concurrent direct, à partir du 8 janvier, du journal d'Yves Mourousi sur TF 1, et l'édition renforcée du « 22 heures » sur FR 3, qui s'est installée dans un « créneau » inoccupé dont M. Arthur Conte, alors P.-D. G. de l'O.R.T.F., avait déjà songé à faire, il y a quelques années, un rendez-vous d'actualité. En fait, ces changements, même s'ils semblent sans rapport entre eux, ont notamment pour raison la rivalité croissante qui oppose, sur ce terrain comme sur d'autres, *Antenne 2 à FR 3, à l'ombre de* TF 1, sûre d'elle-même et dominatrice.

Le droit à l'existence

TF 1 bénéficie pour ses journaux télévisés du privilège historique qui fait de la première chaîne, aux yeux des téléspectateurs, l'héritière légitime de feu l'O.R.T.F., héritage que Roger Gicquel a su maintenir aux alentours de 25 % d'audience à l'heure noble du début de soirée. Réduites à la portion congrue, les deux autres chaînes défendent donc avec acharnement leur droit à l'existence.

C'est d'abord pour affirmer ce droit qu'Antenne 2 a voulu, selon Jean-Pierre Elkabbach, directeur de l'information, son journal de la mi-journée. Face au « monopole » de TF 1, il fallait, pense-t-il, rétablir cette « pièce manquante » dont l'absence affaiblissait la politique d'information d'Antenne 2. « *Faire savoir qu'on est là* » : tel est l'objectif premier, qui suppose que soit rétabli le « jeu du pluralisme ».

Le pari est que les téléspectateurs qui auront regardé le journal d'Antenne 2 à l'heure du déjeuner resteront fidèles à la chaîne à l'heure du dîner. En ce sens, cet effort s'inscrit dans la logique de l' « émulation » particulièrement vive qui affecte le « carrefour » de 20 heures.

Antenne 2 entend offrir, glo*balement, une autre image* de l'information qui lui permette à la fois de s'attacher un public *à la mi-journée* (selon les responsables de la chaîne, près de 50 % des téléspectateurs rentrent chez eux pour déjeuner, dont la moitié environ regardent alors la première chaîne) et d'améliorer son « score » en début de soirée (le journal présenté par Patrick Poivre d'Arvor oscillant, semble-t-il, entre 11 % et 15 % d'audience contre 25 %, en moyenne, à celui de Roger Gicquel).

Ce style propre, fait d'ouverture et de simplicité, Jean-Pierre Elkabbach estime qu'il est difficile de l'imprimer au journal de 20 heures, devenu une véritable institution. L'édition de 12 h. 45 sera, dit-il, plus propice aux expériences. Là aussi, cependant, la prudence sera la règle, afin de ne pas heurter un public composé principalement de personnes âgées et d'habitants des petites villes ou des campagnes. *Le choix de Patrick Lecoq* comme présentateur répond à ces exigences. Amical et rassurant, il n'a pas l'abattage d'Yves Mourousi, mais il sera, selon Jean-*Pierre Elkabbach, un homme de* dialogue, proche des téléspectateurs et de leur vie quotidienne.

Dirigé par Jean-Pierre Guérin, *transfuge de TF 1*, où il animait l'émission « A la bonne heure », le journal a l'ambition de mettre l'accent sur des thèmes comme la *défense des consommateurs*, la santé, l'éducation, la culture, l'innovation sociale plutôt que sur la politique « politicienne », d'évoquer la vie des régions et des communes plutôt que l'activité de la capitale, de faire entendre les militants de base des partis et des syndicats plutôt que les porte-parole officiels — toutes orientations qui s'accommodent mal, il est vrai, du cadre assez rigide de l'édition *de début de soirée*.

Vocation régionale

On trouve des préoccupations semblables chez Jean-Marie Cavada sur FR 3. A cet égard, son journal, Soir 3, *échappant* également aux contraintes du 20 heures, bénéficie, à 22 heures, d'un horaire favorable qui lui donne une plus grande marge de manœuvre. Depuis sa mise en place il y a trois mois, le nouveau journal de FR 3, avec une audience moyenne d'environ 9 %, s'est affirmé comme un concurrent sérieux d'Antenne 2, d'autant plus que, d'un côté comme de l'autre, on entretient cette *atmosphère de compétition*, nourrie de l'inimitié personnelle qui préside aux relations entre Jean-Pierre Elkabbach et Jean-Marie Cavada (le second ayant été mis à l'écart à l'arrivée du premier sur Antenne 2 en 1977).

L'effort principal de Soir 3, conforme d'ailleurs à la vocation *de la chaîne, porte sur ses opé*rations régionales : six journaux ont été réalisés en province à l'occasion d'évènements donnés, *deux autres étant prévus* à Angoulême, le 18 janvier, pour le Festival de la bande dessinée, et à Cannes, le 22 janvier, pour le *MIDEM*. Sa *rubrique* quotidienne « Vu de... », qui se propose d'analyser la façon dont se traduisent, dans tel ou tel département, des mesures de portée nationale, va dans le même sens.

Toutefois, son originalité réside plutôt dans son rythme, *inspiré des news* à l'américaine. Autant le journal d'Antenne 2 s'emploie à développer, sans craindre parfois les longueurs, des séquences de type *magazine*, qui correspondent, selon ses responsables, à une mission d'explication nécessaire à un public « *surinformé* », autant celui de *FR 3 cherche à créer une* impression de vivacité en multipliant les flashes, les nouvelles brèves, les enchaînements rapides. Deux choix qui expriment aussi, pour une part, deux conceptions de l'information télévisée.

Tutelle gouvernementale

Reste le problème-clé qui est *celui de la crédibilité de ces* journaux, c'est-à-dire, en fin de compte, des rapports de leurs responsables avec le pouvoir politique. Pour les uns, la pluralité des éditions ne fait qu'étendre davantage encore la parole giscardienne. Pour les autres, leur diversité rend plus incertain l'exercice d'une tutelle gouvernementale. Il n'est pas douteux que, sur le chemin de l'indépendance, d'importants progrès sont à faire.

On sait que le parti communiste a fait grief à la direction de l'*information* d'Antenne 2 d'avoir écarté la candidature de quatre journalistes communistes, rédacteurs à *l'Humanité* ou à *l'Humanité dimanche*. Jean-Pierre Elkabbach répond que priorité a été accordée à des journalistes déjà spécialisés dans l'audio-visuel. *Contestable sur la* forme, la querelle soulevée par le P.C. ne l'est guère sur le fond. Quant à Jean-Marie Cavada, les encouragements qu'il reçoit de l'Elysée ne sont pas le meilleur garant de sa liberté d'action. Au risque de se répéter, il faut dire et redire que la qualité de l'information est incompatible avec le maintien d'un contrôle politique.

THOMAS FERENCZI.

SIGNÉ PIERRE DAC

La part du fou

IL y a des gens que Pierre Dac *ne fait pas rire*. C'est bien leur droit. D'autres, qui aiment jouer avec les mots, le reconnaissent comme leur *maître*. *Raymond Devos*, par exemple : il pense que Pierre Dac et ses semblables représentent la « part du fou » *dans la société, l'indispensable* « *grain de folie* ». Ceux qui parlent de Pierre Dac ou qui disent ses textes, dans l'émis*sion que Jacques Rutman a* consacrée au fondateur de « l'Os à moelle », ont facilement le fou rire. C'est le meilleur hommage qu'ils puissent rendre à leur aîné.

Celui qui inventa la casserole carrée pour éviter que le fait ne tourne ou qui fit paraître, parmi d'autres, cette petite annonce : « *Garde mobile* cherche emploi stable », a laissé, comme Pascal, un recueil de pensées. Certaines, admettons-le, ne sont que de vulgaires calembours, formés *en particulier* sur les *mots* qui commencent par la syllabe « con ». On *imagine* : un contestataire n'est pas « un idiot qui fait son testament », ni un concerné « un imbécile en état de siège », ni un concubin « un abruti de nationalité cubaine ». Bon. Passons.

Les pensées « proverbiales » sont d'une meilleure eau. « Celui qui dit « aux innocents les mains pleines » se garde bien de dire au juste de quoi sont pleines les mains des *innocents* », observe notre penseur, qui souligne aussi que « si la fortune vient en dormant, ça n'empêche pas les emmerdements de venir au *réveil* ». On songe aux « 152 proverbes mis au goût *du jour* », par Eluard et Péret en 1925, *du style* « Il faut battre sa mère pendant qu'elle est jeune ». Entre un chansonnier loufoque et un poète *surréaliste*, il n'y a parfois que la distance qui sépare un cabaret de Pigalle d'un genre littéraire...

Une arme de combat

Jean Yanne, qui fut l'éphémère secrétaire « colonel », (Francis Blanche étant secrétaire « général ») d'un mouvement lancé par Pierre Dac avant l'élection présidentielle de 1965, note que l'effet comique naît d'un léger glisse*ment par rapport à la réalité*. Témoin ce proverbe : « Quand à la Saint-Médard il tombe de la pluie, de la neige, de la *grêle, des hallebardes* et de la suie, on est tranquille pour quarante jours plus tard parce que, à part tout ça, qu'est-ce que vous voulez qu'il tombe ? Oui, je sais, mais, enfin, c'est plutôt rare. » Le bon sens même.

Il arrive que la réalité ne se laisse pas si aisément maîtriser. Né André Isaac, Pierre Dac était juif. En 1941, il est *à Londres. Sur les ondes de la* B.B.C., il se moque des collabos, dénonce le nazisme, ridiculise l'occupant. L'humour *devient une arme de combat*, cet humour juif qu'il revendique comme étant celui du faible et de l'opprimé. Jacques Rutman a *monté* des bandes d'actualité. Sur ces images dérisoires ou tragiques on entend les chansons de Pierre Dac. C'est un grand moment de l'émission. Hitler, Henriot Doriot, Pétain, défilent, marionnettes dont un loustic irrespectueux tire les fils en rigolant. On *s'aperçoit* alors que ce petit bonhomme pas sérieux, médaillé de la Résistance et deux fois titulaire de la croix de guerre, en 1914-1918 et 1939-1945, pouvait être *aussi* ce patriotard en béret qui pleurait, nous dit-on, aux accents des marches militaires.

Gilbert Cesbron, qui l'appela *à la radio, parle de* Pierre Dac avec chaleur. Il dit de lui qu'il n'était pas contre la morale, mais contre les tabous, *ce qui n'est pas la même chose*. Il est possible qu'il soit un peu démodé, les « chansonniers » d'aujourd'hui sont plus rigoureux sinon plus inventifs, et nous sommes devenus plus exigeants. Mais on est content de le revoir un moment. On se dit qu'il a ouvert quelques voies et donné, sans en avoir l'air, quelques leçons, comme celle-ci, qui lui ressemble bien : « A l'éternelle triple question, toujours demeurée sans réponse : qui sommes-nous ?, d'où venons-nous ?, où allons-nous ?, je réponds : en ce qui me concerne personnellement, je suis moi, je viens de chez moi et j'y retourne. »

Il n'avait certainement pas tort de penser que « quand celui qui rit le dernier a fini de rire, personne ne rigole plus ». Pierre Dac a fini de rire en 1975, à quatre-vingt-un an. Heureusement, celui qui rira le dernier n'est pas encore né.

T. F.

★ Mercredi 3 janvier, TF 1, 22 h. 15.

« LA PETITE FADETTE »

George Sand amidonnée

LE Bon Dieu aurait dû donner à Fadette une jumelle pour que le besson Barbeau, Sylvain, qui ne pouvait aussi l'épouser, ait une femme toute pareille à celle de son frère, semble conclure George Sand, mettant à peu près ces mots dans la bouche du personnage au cœur meurtri. Et de rajouter que cela n'aurait pas été nécessairement une solution : même si une copie conforme de Fanchon Fadet avait existé, Sylvain aurait persisté dans son amour pour l'original. L'originale. Amour impossible : Sylvain ne reviendra plus. Il s'est engagé dans les armées napoléonniennes. Landry a donc perdu sa moitié : « Je t'aimerai pour deux », *dit-il à l'héroïne.*

Cette jolie histoire, la bonne dame de Nohant l'écrivit très vite, dit-on, pour raisons de besoin d'argent. Vite peut-être, mais bien, et le charme de son aventure campagnarde n'a pas vieilli, pas du tout. Le même charme qu'on retrouve dans François le Champi *ou dans* la Mare au diable.

Cependant, la personnalité de Fadette est moins schématique que ce que Lazare Iglésis semble en avoir perçu. Adaptant pour la télévision ce conte où — comme dans les récits féeriques — la souillonne ingrate et rejetée de tous devient riche, belle et désirable, il a laissé de côté la vitalité, la puissance de l'écrivain, cette femme de tête qui aimait trop les hommes et adorait la nature.

Cette simplification aboutit à une heure et demie de belles images : autour d'un ruisseau chantant courent des enfants, et aussi par les verts pâturages. Les jumeaux devenus grands, le plus solide ira faire des journées dans une ferme voisine. Le dimanche, c'est la fête au village et l'on danse la bourrée dans des costumes bien trop neufs. Les bleus de travail sont parfois un peu sales, non ? Surtout si l'on charge du fumier. Et chez les pauvres, même au dix-neuvième siècle, les repas n'étaient pas servis dans de la vaisselle digne des meilleurs antiquaires. Le rustique trop bien ciré n'est plus rustique du tout. Question de style de vie, de style tout court, en l'occurrence. Lazare Iglésis ignore-t-il l'art du naturel ? Ou travaillerait-il trop vite ?

Dommage. Car Françoise Dorner est une bonne comédienne. Très touchante, expressive. Et le réalisateur aurait pu sans aucun doute jouer davantage de son regard changeant, de sa mobilité. La façon dont il a voulu la photographier amène par moments le spectateur à douter de la réalité d'une telle paysanne. Enfin, même ainsi amidonnée, George Sand a résisté : on la sent malgré tout, derrière ces visions idéalisées d'une campagne qui est peut-être esthétique mais sûrement moins artificielle.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Mercredi 3 janvier, TF 1, 20 h. 30.

MEILLEURS VŒUX AUX OTAGES

Une radio privée italienne, Radio-Cagliari, qui émet en Sardaigne, vient d'inaugurer une nouvelle formule pour les fêtes de fin d'année : les vœux aux victimes des rapts encore entre les mains de leurs ravisseurs. Les familles peuvent ainsi adresser des messages aux otages.

Cinq d'entre eux ont reçu, le soir de Noël, les vœux de leurs proches. « *Je voudrais dire à mon mari, enlevé le 3 novembre, que la demande de rançon nous est parvenue ces jours-ci. Passe quand même un bon Noël* », a dit au micro la femme d'un détenu.

Du bon usage des radios... libres.

LA CRISE DE LA S.F.P.

Les images mortes

par JEAN-YVES SIMON

AVEC ce texte de Jean-Yves Simon, nous achevons la série de nos *témoignages* sur la création télévisée. Tour à tour se sont exprimés dans nos colonnes des réalisateurs — Serge Moati, Claude Massot, Marcel Bluwal, Gérard Patris, Jean Lallier — et des techniciens — Guy Maçou, Pierre Régnier.

Jean-Yves Simon est assistant-réalisateur. Entré à l'O.R.T.F. en 1970, il travaille sur TF 1, depuis l'éclatement de l'Office, à des émissions d'information et à des documentaires. Il a notamment collaboré aux portraits d'Indira Gandhi, de Claude Levi-Strauss, de Paul Le Flem. Il dénonce ici la façon dont trop souvent la parole occupe et usurpe le champ de l'image.

EST-IL suffisant de dire les choses ? Ne doit-on pas en dire plus ? Encore.

Depuis quelques années, la structure est fort simple : un plan moyen — un gros plan — un micro qui se cache — une caméra honteuse. Et ça parle. Ça parle. Ça parle pour tout cacher. Pour tout enfouir. Pour faire fuir, le plus souvent, quoi qu'ils en pensent.

Le studio est vide. L'image-pensée est ailleurs, laissée au bon vouloir de quelques-uns. La superstructure est aussi simple : d'un côté les administratifs, ayant tous des comptes réels à rendre ; de l'autre le regard créatif qui essaie de rendre compte réellement. Ce n'est rien de dire qu'il y a divorce : on ne se connaît pas. Rien n'est fait pour qu'il y ait rencontre. La partie est donc gagnée par la majorité : l'administration. On fera comme on doit faire. Peu de jours. Peu de pellicule. Peu *de moyens. La crise est là, monsieur, n'oubliez pas*. Alors l'image recule, d'un pas.

Que fait la minorité, pendant ce temps ? Elle propose :

a) Portrait d'une société vivante, contradictoire, éclatée, tâtonnant dans le vide futur les murs trop lisses de sa raison d'être, des visages, des témoignages, des lieux dispersés du pays qui bouge et qui interpelle comme il peut, avec sa propre parole ;

b) Portrait d'un chef de parti dans son bureau parisien avec la parole des autres.

La majorité tranche : on dépêche une équipe derrière le bureau de monsieur le ministre ; de monsieur le député ; de monsieur le secrétaire général. 20 heures : le studio est toujours vide. L'image-miroir est remplacée par un long métrage romancé, américain, de préférence. Bientôt, autour de la table viendront s'asseoir des gens qui vont parler. Pour éduquer. A partir de quoi ? Puisque le témoignage s'absente.

∴

L'information a jeté son dévolu sur tout l'écran de nos soirées. Ne parlons pas des exceptions, ce serait trop facile. Tu devrais aller interviewer untel... Le micro, la caméra, l'éclairage s'en vont. Pour de bon, cette fois. Les monteurs attendent. L'assistant évacué. Et ils reviennent, fidèles au poste, le sourire un peu plus crispé ; parce que de toute façon les voyeurs *adorent trop leur métier pour ne plus y revenir*. C'est ce qui les soutient, et qui les perd en même temps. Et puis, d'ailleurs, il faut bien vivre. Parfois, au détour d'un couloir, des éclats. Le pouvoir existe de toutes ses forces : *à chaque étage chacun s'accroche* à sa position. On ne remet pas en question une chaise qu'on a enviée si longtemps. Même quand elle ne dure que trois ans. La minorité se rebelle. La majorité résiste. Les syndicats interviennent. Quelques miettes aux baladins, et le concert est fini.

∴

Mais cette fois, nous savons bien tous que l'orchestration ne vaut plus rien. Pour deux raisons dialectiques qu'il serait malsain d'occulter :

a) dans une société d'un million cinq cent mille chômeurs, terrassée par une crise qu'elle a engendrée, propre à être entretenue telle quelle, faute d'avoir le courage de regarder son image, économiquement écorchée, il n'y a nécessairement pas de place pour la création. Elle coûterait trop cher à la majorité, il n'y aura que du divertissement pour la minorité. Et dites merci ;

b) Il ne peut pas exister dans une telle société de télévision. Comme nous l'entendons. Au mo*ment où tout va basculer vers le* non-connu, vers une véritable histoire qui va se passer sous nos yeux : *plus que jamais l'image doit reculer. Elle doit s'absenter. Mourir.* De façon que vienne s'y substituer son écho interposé, invérifiable et rassurant. Comme cela, une fois pour toutes, à la place de la réalité, nous aurons le discours sur elle ; au lieu même de la fleur, nous en aurons la tige flétrie, ce que ma concierge appelle naïvement : le *bla-bla-bla*.

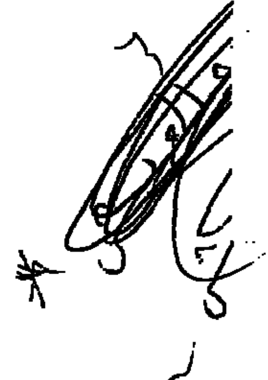
∴

Mais comme disait l'ancien philosophe : *tous ont raison. Car* qui prendra la décision ? On est toujours au milieu de quelque chose. Il ne s'agit ni de censure directe. Ni d'ordres reçus. Ni de bons et de méchants. Il s'agit de la peur. Peur d'innover. Peur du risque. Peur des dégâts. Tout semble fait pour dire : à quoi bon ? On maîtrise mieux les désirs râpés. Et le désir essentiel est de créer, pour échapper à la mort, bien sûr.

Il n'y a pas si longtemps, un demi-siècle, l'image naissante était à ce point remplie que les yeux d'aujourd'hui ont peine à en saisir *toutes les nuances. Elle criait par* tous les pores de ses grains. A présent, elle est le suppôt d'une parole satanique qui va encombrer *tout l'espace sensitif pour en éva*cuer la preuve. Il ne reste que le discours sclérosé. Celui qui vient du haut n'en est pas la moindre preuve. Pourquoi faire mieux plus *bas* ? Et ainsi de suite. Nous n'avons pas *d'argent, donc. Mais nous n'avons* plus le temps, aussi. Il s'agit de faire vite. Vite dit. Vite montré. Vite démontré. *Si jamais* dans l'interstice venait se glisser l'ombre d'un appel à réflexion.

Alors, dans ces couloirs : on apprend que telle ou telle émission *proposant, sur « une roue de cha*peau », qui un regard sur la consommation, qui sur la vie quotidienne, qui sur le regard lui-même coule. Ou alors... faites venir des gens en studio.

Désespérément vide, le studio. Les techniciens sont là, pourtant. Le personnel du plateau. *Les* régisseurs. En haut, toute la régie, du chef de production au stagiaire *menacé*, en passant par l'assistant coursier de luxe, sans avenir. Rien *n'y manque, hormis l'essentiel*. Cette image que tout le monde attend : celle qui va nous peindre le fin fond de la Bretagne, la lutte du *Nord, le chant de l'Est, le cri du* Centre, les promesses du Sud, les générations qui montent, les talents cachés, les désirs enfouis, etc. Cette image mouvante, contradictoire, éclatée, qui ira tâtonner vers toutes les raisons d'exister : du troisième âge gentiment délaissé dans la *brume* des *grands* ensembles jusqu'à la nuit des cultures gentiment étouffées. Bon. Tu le cadres à la cravate. La perche, un peu plus loin. Tiens, règle un peu le volet. Le maquillage, ça y est ? Parfait. Moteur... A vous, monsieur le premier ministre.



RADIO-TELEVISION

Les films de la semaine



★ Stefania Sandrelli dans « Un vrai crime d'amour », de Luigi Comencini (mercredi 5, FR 3, 20 h. 30).

● **SWEET CHARITY, de Bob Fosse. — Dimanche 31 décembre, A 2, 15 h. 20.**

Idée typiquement américaine : tirer une comédie musicale des *Nuits de Cabiria*, de Fellini, en transformant la prostituée romaine en taxi-girl new-yorkaise. Bob Fosse chorégraphe a réussi un ou deux ballets, mais pour la mise en scène cinématographique ce n'est pas un champion.

● **UN ROI A NEW-YORK, de Charles Chaplin. — Dimanche 31 décembre, TF 1, 17 h. 35.**

Chaplin se venge de l'Amérique qui l'avait si mal aimé en raillant le rock, la télévision et les mœurs mercantiles, en cherchant à tuer le maccarthysme par le ridicule. La polémique bavarde et un goût trop prononcé de la démonstration l'emportent sur les traditionnels gags chaplinesques.

● **VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES, de Claude Sautet. — Dimanche 31 décembre, TF 1, 20 h. 35.**

Les petits-bourgeois français chers à Claude Sautet dans une chronique organisée par les dialogues de Jean-Loup Dabadie, de façon à faire croire que tout le monde leur ressemble. Amitié, « chose de la vie » et trouble de la cinquantaine. C'est notre cinéma de qualité d'aujourd'hui, avec des acteurs populaires et, d'ailleurs, excellents.

● **TOUS EN SCÈNE, de Vincente Minnelli. — Dimanche 31 décembre, FR 3, 0 h. 10.**

Le spectacle dans le spectacle ou la difficile naissance d'une comédie musicale. Des coulisses du « show business » américain à la féerie des ballets surréalistes de Michael Kidd, Minnelli nous transporte dans un monde de cinéma fabuleux.

● **LES GASPARDS, de Pierre Tchernia. — Lundi 1er janvier, A 2, 14 h.**

De nouveaux « mystères de Paris » où il se passe de drôles de choses dans les souterrains de la capitale. Comédie rose chez les troglodytes, avec des acteurs pittoresques. Fable souriante qui fait penser à René Clair.

● **GUÉPIER POUR TROIS ABEILLES, de Joseph L. Mankiewicz. — Lundi 1er janvier, FR 3, 20 h. 30.**

La comédie de *Volpone* devient, dans la Venise moderne, fantaisie esthétique et piège pour trois femmes d'un milliardaire américain. Humour noir, perversité intellectuelle, rebondissement policier. Suprêmement intelligent, raffiné et misogyne.

● **LA VIE SECRÈTE DE WALTER MITTY, de Norman Z. McLeod. — Lundi 1er janvier, TF 1, 20 h. 35.**

Danny Kaye et le dédoublement de la personnalité. Technicolor et jolies filles. Timide et fanfaron, calme et excentrique, l'acteur emporte avec lui un scénario extravagant.

● **ULYSSE, de Mario Camerini. — Mardi 2 janvier, TF 1, 16 h. 45.**

Morceaux choisis de *l'Odyssée*, d'Homère, revue par cinq scénaristes : la lutte contre le Cyclope, le passage des Sirènes, Circé changeant les hommes en pourceaux. Ulysse chez Nausicaa, la tapisserie de Pénélope et la lutte contre les prétendants. Imagerie flamboyante à l'antique.

● **LE TRÉSOR DU LAC D'ARGENT, de Harald Reinl. — Mardi 2 janvier, FR 3, 20 h. 30.**

D'après un roman de Karl May, le Fenimore Cooper allemand auquel Syberberg a consacré un film. Aventures dans l'Ouest américain pour un western tourné en Europe. Beaux décors naturels et action galopante.

● **CHARLOT ET LE MASQUE DE FER, de Charles Chaplin. — Mardi 2 janvier, TF 1, 22 h. 30.**

Episode purement burlesque de la vie de Charlot. Le vagabond est pris pour un homme du monde déguisé. Des gags, encore des gags.

● **UN VRAI CRIME D'AMOUR, de Luigi Comencini. — Mercredi 3 janvier, FR 3, 20 h. 30.**

Une tragédie dans le monde ouvrier de Milan. Différences entre les gens du Nord et du Sud, choc des mentalités et des cultures, dureté des rapports sociaux, travailleurs immigrés, racisme, pollution industrielle, belle et déchirante histoire d'amour. Cruelle, implacable, la société ne laisse aucun répit aux êtres humains. Elle est leur fatalité. Sur ce conflit fondamental chez lui, une des grandes œuvres de Comencini.

● **UNE BELLE FILLE COMME MOI, de François Truffaut. — Jeudi 4 janvier, FR 3, 20 h. 30.**

Bernadette Lafont, criminelle apparemment fofolle qui engage des « paris de la fatalité », tourne la tête d'André Dussolier, jeune sociologue trop naïf. Entre deux films romanesques et intimistes, Truffaut s'est accordé une récréation en exploitant l'humour noir de façon systématique. Les acteurs font feu des quatre fers.

● **LA KERMESSE DES AIGLES, de George Roy Hill. — Jeudi 4 janvier, A 2, 20 h. 35.**

Un casse-cou mythomane et sympathique (Robert Redford) fait des prouesses aériennes et se retrouve à Hollywood. Le jeu de l'héroïne chevaleresque et de la fantaisie. Perfection technique des cascades en vol.

● **LES TEMPS MODERNES, de Charles Chaplin. — Jeudi 4 janvier, TF 1, 22 h. 33.**

Charlot, ouvrier d'usine, aux prises avec une chaîne de fabrication et une machine perfectionnée. Charlot chômeur pris dans une manifestation, puis vagabondant de nouveau avec Paulette Goddard, qui vient poétiser son univers de solitude. Une mosaïque de sketches sur les problèmes sociaux de l'Amérique d'alors et l'exaltation de la vie libre. Fin du mythe de Charlot, qui deviendra ensuite barbier juif et image burlesque d'Hitler dans *le Dictateur*.

● **BOUDU SAUVÉ DES EAUX, de Jean Renoir. — Vendredi 5 janvier, A 2, 22 h. 50.**

Un clochard (Michel Simon en liberté) saccage avec allégresse l'univers d'un bourgeois épicurien, son bienfaiteur. Force, charme et drôlerie d'un être irrécupérable pour la société. Dans ce film de 1932, Renoir captait la vie naturelle avec toute sa spontanéité et un joyeux anarchisme. L'utilisation de la profondeur de champ dans la mise en scène, l'absence de construction dramatique, préfiguraient le cinéma moderne des années 60.

● **UN TAXI MAUVE, de Yves Boisset. — Dimanche 7 janvier, TF 1, 20 h. 35.**

Mise à plat, ratage d'un beau sujet romanesque aux accents fitzgéraldiens (un livre de Michel Deon) par un cinéaste plus doué pour l'action à l'américaine que pour les raffinements psychologiques et le mystère des êtres. On s'ennuie ferme.

● **MAIN BASSE SUR LA VILLE, de Francesco Rosi. — Dimanche 7 janvier, FR 3, 22 h. 30.**

Un grand film politique italien, conçu comme une enquête à partir d'un fait divers : intrigues au sein du conseil municipal d'une grande ville, dessous de la spéculation immobilière. Un style rigoureux et percutant pour une œuvre qui se voulait de salubrité publique. Admirable interprétation de Rod Steiger en promoteur assoiffé de puissance, dont la volonté proclamée d'urbanisme moderne se soucie fort peu d'améliorer la qualité de la vie pour le peuple.

Écouter-voir

● **PORTRAIT : CLAIRE GIBAULT, CHEF D'ORCHESTRE. — Dimanche 31 décembre, A 2, 17 h. 25.**

A 18 heures, pour ce dernier jour de l'année, les mélomanes écouteront certainement, retransmis en direct, le concert de l'Orchestre philharmonique de Berlin dirigé par Herbert von Karajan : au programme, Verdi, Bizet, Liszt, Berlioz et Suppé. Que ces mêmes mélomanes, mais aussi les non-spécialistes, mais encore et surtout les femmes, regardent, avant cela, l'émission consacrée au chef d'orchestre Claire Gibault.

Ils, elles, ne regretteront pas ce moment passé avec celle qui, à trente-deux ans, est parmi les rares à avoir surmonté les obstacles et franchi les embûches placées sur le chemin de toute femme qui a décidé de faire de la musique sa carrière. « En plus, Claire Gibault est très belle », *diront certains, sexistes ou non. C'est vrai. Ce que l'intéressée elle-même explique ici, avec sa douceur mêlée de fermeté, c'est comment elle parvient à travailler quinze heures par jour, et quels sont ses efforts, à Lyon, où elle dirige l'orchestre de l'Opéra. Claire Gibault a la force des passionnés, un calme qui impressionne et rassure. A ne pas manquer, pour l'exemple, et aussi pour l'espoir.*

● **THÉATRE : MESSIEURS LES RONDS-DE-CUIR. — Dimanche 31 décembre, A 2, 22 h. 25.**

La pièce de Courteline, de nos jours, pourrait s'intituler la Vie au bureau, *car si les manches de lustrine, les plumiers et les sous-culs de feutrine ne sont plus guère utilisés, les mœurs administratives n'ont guère varié.*

Daniel Ceccaldi a mis en scène cette satire rigolote de l'existence des employés de la très hiérarchisée Direction générale des dons et legs. Il a choisi de bons comédiens.

● **OPÉRA : LES NOCES DE FIGARO. — Lundi 1er janvier, A 2, 15 h. 35.**

Il n'est guère possible de réunir une meilleure distribution pour les Noces de Figaro, *avec la Philharmonique de Vienne, dirigée par Karl Böhm, et Jean-Pierre Ponnelle qui réalisa pour elles un chef-d'œuvre de mise en scène, il y a quelques années à Salzbourg. Qu'en sera-t-il de ce film produit par une firme allemande ?*

Avec Ponnelle, on est cependant sûr d'une fidélité absolue à Mozart, où la perfection du geste est celle même de la musique, sans que jamais le trait s'empâte, que le jeu se force et prolifère abusivement, où la comédie de Beaumarchais étincelle, même si parfois elle frôle Laclos. Ponnelle sait que la poésie, la grâce et la magnanimité sont le dernier mot de Mozart dans cette comédie parfois grinçante, où le désespoir rôde derrière l'apparence frivole.

● **TÉLÉFILM : LE CHATEAU DES CARPATES. — Mardi 2 janvier, A 2, 15 heures.**

Pour les fervents — grands et petits — de Jules Verne, cette adaptation « électronique », signée Jean-Christophe Averty, d'un conte fantastique où il est question des prodiges de l'électricité. Avec, pour héroïne napolitaine, une cantatrice, Mady Mesplé, en femme fatale.

● **FEUILLETON : LES AMES MORTES. — Tous les jours, sauf samedi et dimanche, à partir du mardi 2 janvier, France-Culture, 18 h. 30.**

Les Aventures de Pavel Ivanovitch Tchitchikov *ouvrirent le chemin. Après, Dostoïevski, parlant des écrivains de sa génération, dirait :* « Nous sommes tous sortis du manteau de Gogol. » *Grande et magnifique littérature, en effet, que celle de ces* Ames mortes *où celui qui déjà avait écrit* le Nez, *dans un immense souffle retrace le trafic des âmes, le rachat des serfs, même décédés, par des propriétaires fonciers désireux de recevoir de l'Etat plus de terres. Sous les turpitudes de ces recensements falsifiés, les intérêts féodaux d'une aristocratie toute-puissante mais aussi le pays russe, son tempérament. « Un caractère », dit-on, ou « un sentiment ».*

Si on peut toujours relire ce roman foisonnant, on peut écouter, avec l'assurance de ne pas être déçu, le feuilleton qu'en a tiré Bronislav Horowicz. Dix-sept épisodes ont été ainsi réalisés sur une adaptation fidèle de Sylvie Marville. Parmi les interprètes ayant prêté leur voix et leur talent : François Périer, Germaine Montero, Madeleine Barbulée, etc.

● **DOSSIERS DE L'ÉCRAN : LOUIS XI OU LE POUVOIR CENTRAL. — Mardi 2 janvier, A 2, 20 h. 40.**

Deuxième épisode : le règne. Ayant rencontré Charles le Téméraire, le roi prend la dimension de ses ennemis : de plus en plus méfiant à l'égard de la noblesse féodale, il s'attache à restaurer l'unité territoriale du pays et la solidité du pouvoir royal. Déjouant les intrigues, écartant les malins de sa cour, il s'appuie sur un entourage de son choix et se révèle habile diplomate.

Cette suite de l'adaptation télévisée du solide ouvrage de Paul Murray Kendal est toujours filmée par Alexandre Astruc. Une réussite du genre émission historique. Comme l'an passé, Denis Manuel aussi excellent, interprète ce personnage que l'imagerie scolaire a trop souvent simplifiée. Ce monarque servira de point de départ au débat qui suivra sur le thème : « Un roi de France à la conquête de son pays », des spécialistes ajouteront leur savoir à cette évocation en forme de réhabilitation.

● **TÉLÉFILM : LE PROCÈS DE LEE HARVEY OSWALD. — Dimanche 7 janvier, A 2, 20 h. 30.**

En guise d'introduction aux « Dossiers de l'écran » du mardi 9 janvier consacrés à l'assassinat du président Kennedy : ici est présenté le personnage d'Oswald. Qu'aurait pu être le procès de celui qui fut accusé du meurtre avant d'être, à son tour, abattu par Jack Ruby ? Les faits sont exposés, le drame est retracé, certains noms ont été changés, mais le personnage est réel. Toutes les hypothèses formulées alors sont évoquées. Oswald aurait-il été reconnu coupable ou non ? Le F.B.I., la C.I.A. ou la Mafia se mêlaient-ils de près ou de loin au drame ?

Robert E. Thomson, auteur de On achève bien les chevaux, *a réécrit pour David Green, réalisateur du feuilleton* Roots, *cette page d'une histoire encore très proche et qui éveille toujours les passions. Un bon scénario pour de bons acteurs.*

DU COTÉ DES RADIOS LIBRES

Grenoble : un sentiment de lassitude

LES cinq radios libres grenobloises lancées le 19 octobre 1978 ont toutes cessé d'émettre. « Radio Libido » conçue par un groupe de lycéens s'est sabordée à l'issue de sa seconde émission ; « Radio Pirania » a diffusé par intermittence ses programmes ; « Radio Marcel » s'est subitement interrompue faute d'une organisation suffisante ; « Radio Rasta », station destinée aux habitants de la cité Mistral, s'est mise en congé le temps d'aménager un nouveau studio ; enfin, « Radio sans nom », qui proposait chaque mercredi, depuis le mois d'avril 1978, une heure d'émission, a décidé de s'arrêter pendant quelques mois.

Mercredi 20 décembre, ses animateurs ont expliqué au micro les raisons de leur prochain silence : « *La finalité des radios libres n'est pas de se faire piquer* », explique l'un d'eux. La police aurait été d'ailleurs sur le point de saisir leur émetteur. Ce n'est pas toutefois la seule explication de la disparition temporaire de « Radio sans nom ». « *Nous avons pris rapidement conscience que nous étions plus connus qu'écoutés*, reconnaît l'un des responsables de la station. *Nous désirons repartir sur une base plus musclée. Nous allons mieux préparer nos émissions, nous déplacer, réaliser des interviews afin de « mouiller » dans cette affaire les personnalités de l'agglomération.* »

Les cinq radios grenobloises ont, semble-t-il, toutes connu de grosses difficultés pour donner un contenu cohérent à leurs émissions. A l'exception de « Radio sans nom », aucune n'est parvenue à réaliser régulièrement des programmes de qualité ni à « accrocher » un large auditoire. Un sentiment de lassitude a gagné très rapidement les auditeurs mais aussi les animateurs de ces radios. Pourtant, leurs émissions ont été peu brouillées par les techniciens de Télédiffusion de France. Ceux-ci ont, apparemment, cessé depuis le début du mois de novembre leurs opérations de brouillage qui n'auraient eu pour but, selon T.D.F., que de « protéger » les fréquences utilisées par Radio-France.

Une radio commerciale émettant depuis le sommet de la pointe Helbronner (3 462 m) située en Italie pourrait diffuser en modulation de fréquence dès le mois de janvier des émissions destinées aux habitants de la vallée d'Aoste, de la Suisse romande et d'une partie de la Savoie. M. Guy Noël, ancien P.-D.G. de « Radio-Caraïbes internationale », serait le promoteur de cette radio privée. La plate-forme de téléphérique sur la pointe Helbronner et les installations connexes assureront l'indispensable infrastructure de base nécessaire à la station de radio « d'altitude ». Les programmes de « Radio-Alpes 4000 » pourront atteindre certaines grandes villes de l'est de la France, notamment Strasbourg, Besançon et Mulhouse. Ils seront entrecoupés, affirme l'un des responsables du projet, de brèves informations de type local et touristique.

Autre projet, autre sommet convoité par les promoteurs de stations radiophoniques : le mont Maudit (4 465 m) situé à proximité du mont Blanc, où pourrait s'installer « Radio-Canal blanc ». La station « couvrirait » une grande partie de la France, de la Suisse et le nord de l'Italie. L'initiative, séduisante sur le papier, paraît toutefois difficilement réalisable. Comment, en effet, assurer l'alimentation continue en énergie et la maintenance d'un émetteur non desservi par une remontée mécanique et situé à un endroit exposé au vent, à la foudre, à la tempête et au froid intense à cette altitude ?

La société qui souhaite lancer cette radio aurait proposé au Club alpin italien de construire un refuge près du mont Maudit pour y abriter ses installations. Ses responsables affirment d'autre part avoir résolu l'ensemble des problèmes techniques qui auraient pu faire capoter l'opération. Ils refusent toutefois de dévoiler leur « solution » afin de ne pas « *donner des idées à leurs concurrents* ».

CLAUDE FRANCILLON.

Belgique : antennes éphémères

QUINZE cents étudiants venus prêter main forte aux animateurs dont les installations étaient menacées, cela a suffi pour attirer l'attention des Belges sur le phénomène des radios libres. Les faits remontent au 26 octobre, quand, face à la foule des opposants, une camionnette de repérage qui s'apprêtait à intervenir a dû quitter les lieux.

Radio Louvain-la-Neuve, ouvertement installée aujourd'hui au cœur de la nouvelle université, émet de façon régulière depuis deux mois. Les appuis politiques qu'elle a reçus entre-temps, et en provenance de différents bords, l'ont mise à l'abri. C'est momentané, et sans doute la proximité d'un scrutin électoral a-t-elle joué.

Les radios libres ne sont pas interdites en Belgique, du moins *a priori*. Une loi de 1930 concernant la télégraphie et la téléphonie oblige les utilisateurs à demander une autorisation préalable. Or, depuis la dernière guerre, seuls les émetteurs nationaux (I.N.R. d'abord, R.T.B. et R.T.B.F. ensuite) ont obtenu le visa *ad hoc* pour diffuser leurs émissions. Ils ont dès lors été les seuls à se voir attribuer des fréquences au moment où celles-ci étaient l'objet de discussions internationales. Cette situation a créé un monopole de fait. Un monopole que les autorités judiciaires protègent, mais qui avait déjà été battu en brèche avant Radio L.L.N.

Eau Noire, le nom d'une rivière. Ce fut aussi la première des radios pirates belges à faire la nique au législateur. Les milieux intéressés avaient suivi l'exemple italien, et particulièrement lors de la révolte des étudiants au cours de l'été 1977. Ils n'attendaient plus que l'occasion d'agir. Celle-ci se présenta en mars de cette année lorsque la construction d'un barrage à Couvin, petit village de l'Entre-Sambre-et-Meuse, suscita la colère des habitants. Il fut assez facile de les persuader qu'une radio libre soutiendrait leur mouvement de résistance.

Campagne anti-nucléaire, revendications écologiques ou en faveur de l'emploi, opposition à un autre barrage, plaidoierie pour les drogues douces et manifestation pour un accès démocratique à l'Université ont donné naissance à autant d'éphémères antennes. Elles se sont baptisées elles-mêmes Free Waves, Radio Tam-Tam, Radio Verte et Radio Noire 2, Radio Sidérurgie C.S.C. (1), Radio Brole... La floraison des stations ponctuelles a eu lieu jusqu'à présent dans la partie francophone du pays, aussi bien en Wallonie qu'à Bruxelles.

L'objectif varie un peu avec l'apparition de Radio L.L.N. et plus précisément avec celle d'un émetteur sur le campus de l'université libre de Bruxelles. Ces stations se donnent pour but l'accès direct du citoyen à la parole. Ainsi, si à Louvain-la-Neuve la station diffuse de la musique, elle propose aux auditeurs des services, des informations sur la vie de l'université, des correspondances avec des étudiants wallons et bruxellois, certaines émissions réalisées par des gens de la région. Du politique, on est passé au social.

L'Association pour la liberté des ondes, créée en juin dernier, rejette toute tutelle, prône l'autofinancement des groupes, refuse la publicité. En son sein, les uns sont partisans d'une « ouverture » à tous les courants idéologiques de la communauté, alors que d'autres, récusant le pluralisme institutionnel, affirment qu'on ne peut en même temps s'adresser à tout le monde.

Côté ministériel, on hésite. Après l'échec de l'intervention dirigée contre Radio L.L.N., M. Léon Defosset, ministre des P.T.T., a consulté son homologue de la culture française, M. Jean-Maurice Dehousse, sur l'attitude à prendre. Celui-ci a demandé un avis à la nouvelle commission de l'audiovisuel qu'il vient de mettre sur pied. Auparavant, il s'était prononcé pour une « zone de liberté organisée ». « *La liberté complète poserait très rapidement des problèmes* », avait-il déclaré. « *Je crois qu'il faudrait laisser une gamme d'ondes libre, et on verrait là si cela donne lieu à des abus* ». Les radios d'expression locale ou communautaire (en excluant les radios indépendantes de type commercial) auront-elles demain pleine voix ? Les camionnettes goniométriques ont déserté le campus. Mais le bruit court que d'autres mieux équipées attendraient. Pendant ce temps, au tribunal correctionnel d'Anvers, dix-sept adeptes de la « Citizen Band », dont les émetteurs ont été saisis, ont écopé d'une amende de 8 000 F belges chacun (*le Monde* du 12 décembre).

ÉMILE MARCHAL.

(1) Organisée par des militants de la Centrale des syndicats chrétiens.

PUBLICITÉ PROTÉGÉE

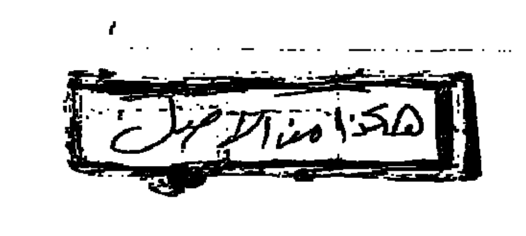
L'ETAT belge n'a pas le droit d'interdire la diffusion de la publicité des chaînes étrangères de télévision relayées par câbles. C'est ce qu'un tribunal liégeois vient de décider.

La publicité étant interdite à la radio et à la télévision belges, la R.T.B. et trois associations de consommateurs avaient déposé plainte contre deux sociétés de télédistribution à qui elles reprochaient de ne plus obturer l'écran au moment du passage de la publicité. Depuis plusieurs années, les sociétés de télédistribution avaient renoncé à cette obligation qui leur était imposée par un arrêté royal du 24 décembre 1966.

Le tribunal a considéré que la règle internationale doit prévaloir. Selon le règlement européen sur la distribution des émissions de télévision (règlement ratifié par la Belgique), les instituts d'émission ont le droit d'interdire toute transmission par câbles si leurs programmes sont modifiés. Cette convention, estime le tribunal, constitue donc pour les émetteurs étrangers une protection que le distributeur belge ne peut violer. De plus, le traité de Rome garantit à l'intérieur des frontières du Marché commun la libre circulation des prestations de services comme, par exemple, les émissions de radio et de télévision.

La télévision par câbles permet aux Belges de capter douze chaînes.

PIERRE DE VOS.



RADIO-TELEVISION

Samedi 30 décembre

CHAINE I : TF1

20 h. 35, Variétés : Deux cinglés du spectacle, Michel Sardou et Jean-Claude Brialy.

Michel Sardou et Jean-Claude Brialy présentent « Il était une fois Michel Sardou »..., avec Mort Schuman, des enfants danseurs de claquettes et les ballets Jean Roussy.

21 h. 35, Série : King (n° 2), réal. A. Mann, avec P. Winfield, C. Tijson, O. Davis, A. Evans.

La vie du leader noir Martin Luther King dans sa version romancée « à l'américaine ». Efficace.

22 h. 50, Grands pas classiques : Giselle.

Avec Ghislaine Thesmard et Michel Denard, danseurs étoiles de l'Opéra de Paris.

CHAINE II : A2

20 h. 35, Feuilleton : Gaston Phébus, le lion des Pyrénées (dernier épisode).

21 h. 35, Opérette : Véronique, d'A. Messager, d'après le livret d'A. Vanloo et G. Duval, direction musicale P. Dervaux, réal. Y. Gérault.

L'œuvre exquise de Messager, trahie par une mise en scène chargée de mouvements de foule. Mais la musique parvient à survoler le spectacle, et François Leroux interprète le rôle de Florestan avec charme, éloquence et une délicate émotion. En collaboration avec France-Musique.

23 h. 50, Des compagnons pour vos songes.

CHAINE III : FR3

20 h. 30, Emission historique : Mazarin (4e partie : Les enfants qui s'aiment).

Le triomphe du cardinal. Après dix-huit mois d'efforts et d'habileté, la question des frontières avec l'Espagne est résolue et Louis XIV se marie.

FRANCE-CULTURE

20 h., « la Passante du sans-souci », d'après J. Kessel. Adaptation P. Derrez. Réalisation G. Delaunay ; 22 h., Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Concert donné à l'occasion de la Journée des Nations unies : « Symphonie en ré majeur, le Miracle (Haydn) ; « Shéhérazade » (Ravel), par l'Orchestre de la Suisse romande, direction A. Dorati ; 21 h. 30, En collaboration avec Antenne 2 : « Véronique » (Messager), avec D. Chlostawa, F. Le Roux, M. Roux, L. Pezzino, M. Gaussorgues et les Chœurs et l'Orchestre du Théâtre national de l'Opéra de Paris, direction P. Dervaux ; 23 h. 30, Ouvert la nuit... Le Londres de Charles Dickens ; à 1 h., Doux Noël.

Dimanche 31 décembre

M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, présentera ses vœux à *20 heures sur les trois chaines.*

CHAINE I : TF1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 (vœux de M. Jean-Louis Guillaud, président de la chaine) ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Série : Aventures dans le Grand Nord ; 15 h. 10, Les rendez-vous du dimanche (avec Dalida, Guy Béart, Michel Polnareff, Guy Bedos, Raymond Devos...) ; 16 h. 35, Le sport en vedette.

17 h. 35, FILM (cycle Chaplin) : UN ROI A NEW-YORK, de Ch. Chaplin (1956-1957), avec Ch. Chaplin, D. Adams, M. Chaplin, O. Johnston, M. Audley, J. Desmond (N.).

Un souverain d'Europe centrale, émigré aux Etats-Unis à la suite d'une révolution, devient victime du « mode de vie américain » et a des ennuis politiques.

19 h. 25, Les animaux du monde : Le vieil homme et le chamois.

20 h. 35, FILM : VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES, de C. Sautet (1973), avec Y. Montand, M. Piccoli, S. Reggiani, G. Depardieu, S. Audran, L. Mikael, M. Dubois, A. Lualdi, C. Allégret.

Trois quinquagénaires, leurs femmes, leurs amis et les difficultés qu'ils doivent affronter.

22 h. 30, Variétés : Sylvie Vartan ; 23 h. 25, Smoking et carré blanc ; 0 h. 35, Soirée dansante « disco ».

CHAINE II : A2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 45, Cuisine ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40) ; 14 h. 30, Feuilleton : *Heidi.*

15 h. 20, Ciné-fêtes, FILM : SWEET CHARITY, de B. Fosse (1968), avec S. Mac Laine, J. Martin, R. Montalban, C. Rivera, P. Kelly.

Une « taxi-girl » new-yorkaise cherche en vain, de désillusion en désillusion, l'homme qui accepterait de l'épouser ou, simplement, de l'aimer.

17 h. 25, Série : Par elles-mêmes (Claire Gibault, chef d'orchestre).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

18 h., Musique : en direct de Berlin... Concert Karajan, avec l'Orchestre philharmonique de Berlin.

La Force du destin *(Verdi)* ; Pastorale, intermezzo et farandole de la suite de l'Arlésienne n° 2 *(Bizet)* ; Rhapsodie hongroise n° 2 *(Liszt)* ; Marche hongroise de la « Damnation de Faust » *(Berlioz)* ; Intermezzo de l' « Amico Fritz » *(Mascagni)* ; Ouverture de « Cavalerie légère » *(Suppé)*.

19 h., Stade 2 ; 19 h. 30, Alain Decaux raconte : La nouvelle année.

20 h. 30, Variétés : La belle nuit.

Sacha Distel a rassemblé des musiciens, des chanteurs, des comédiens, des comiques, pour fêter la nouvelle année.

22 h. 25, Dramatique : Messieurs les ronds-de-cuir, d'après le roman de Courteline.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

23 h. 55, Vœux de M. Maurice Ulrich, président de la chaine.

0 h., Variétés : La belle nuit (suite).

CHAINE III : FR3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images d'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque : Spécial Jour de l'an, avec la participation d'E. Macias.

16 h. 30, Espace musical ; 17 h. 30, Variétés : Chansons en pièces ; 18 h., Rire et sourire ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM.

20 h. 5, Les jeux.

20 h. 35, Pénélope, d'après « l'Odyssée », d'Homère. Réal. R. Grumbach. Livret : D. Saval et G. Prisset, musique : S. Prisset, chorégraphie : Amadéo.

Distribution, tableaux, musique, chorégraphie, sous le signe de la jeunesse et de la gaieté.

21 h. 40, Théâtre : Mais n'te promène donc pas toute nue, de G. Feydeau, au Théâtre des Variétés. Mise en scène : R. Gérome, réal. : J. Hubert, avec D. Darrieux, R. Pellegrin, L. Seigner, G. Montillier, J.-C. Arnaud.



Pour Danielle Darrieux, déguisée en Clarisse Ventroux, bécasse de comédie, allègre bien que pas très naïve.

22 h. 45, Gala de l'union des artistes ; 24 h., Les douze coups de minuit.

0 h., Vœux de M. Claude Contamine, président de la chaine.

0 h. 10, FILM (cinéma de minuit) : TOUS EN SCENE, de V. Minnelli (1953), avec F. Astaire, C. Charisse, O. Levant, N. Fabray, J. Buchanan, J. Mitchell. (V.o. sous-tit. Rediff.)

Un danseur oublié accepte de faire sa rentrée dans un spectacle monté par des amis et reprend l'entreprise en main.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Fouad-Gabriel Naffah (et à 14 h. et 20 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française de droit humain ; 10 h., Messe au Carmel de Domont ; 11 h., Regards sur la musique : « Symphonie liturgique » (Honegger) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Musique de chambre : Orchestre de chambre national de Toulouse, concert public à l'abbaye de Royaumont ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Dindon », de G. Feydeau. Réalisation G. Gravier ; 16 h. 5, Charles Münch... dix ans après : un concert insolite ; 17 h. 30, Rencontre avec... le dessinateur J.-M. Folon ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Atelier de création radiophonique : Paris la nuit (rediffusion) ; 22 h. 25, Vienne, carnet de bal pour un âge d'or.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, Concert ; 11 h., Harmonia sacra (Roussel, Frescobaldi, Martinu), par l'Orchestre philharmonique tchèque, direction K. Ancerl ; 12 h., Musiques chorales : l'Etoile de Bethléem ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Liszt ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Missa Solemnis » en ré majeur (Beethoven) ; 17 h., Concert-lecture : Monteverdi ;

18 h., Opéra bouffon ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences ; 20 h. 30, Veillée de fin d'année en direct de Vienne : « les Vagabonds » (Ziemrer), opérette ; 23 h., Rétrospective de l'année musicale 1978... Les concerts, les chefs, les solistes, les expériences musicales (programme ininterrompu jusqu'à 7 heures du matin).

Lundi 1er janvier

CHAINE I : TF1

12 h., La Bible en papier ; 12 h. 15, Eurovision : Concert du Nouvel An en direct de Vienne. Œuvres de F. von Suppe et J. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. W. Boskovsky, et le ballet de l'Opéra national de Vienne.

13 h. 45, Les visiteurs de Noël ; 15 h. 10, Des magiciens ; 16 h. 10, Documentaire : Les Gitans de la mer ; 18 h. 55, Nous les artistes : Maurice Chevalier.

20 h. 35, FILM : LA VIE SECRETE DE WALTER MITTY, de N. Z. McLeod (1947), avec D. Kaye, V. Mayo, B. Karloff, F. Bainter, A. Rutherford.

Un employé de bureau timide fait des rêves dans lesquels il est toujours un personnage héroïque et séduit une jeune fille blonde qui l'entraîne dans pas mal d'aventures.

22 h. 15 : Magazine Expressions.

Au sommaire : Magritte ou la face cachée des choses ; un Béjart « imaginaire » ; Sans archives, pas d'histoires ; Wallez, cent cordes à son violon ; le Théâtre du bout du monde.

CHAINE II : A2

12 h. 30, Jeu : Chiffres et lettres jeunes ; 13 h. 30, Feuilleton : Belphégor ;

14 h., Ciné-fêtes, FILM : LES GASPARDS, de P. Tchernia (1973), avec M. Serrault, Ph. Noiret, C. Goya, M. Galabru, A. Cordy, C. Denner, J. Carmet.

Un libraire parisien découvre, dans des carrières souterraines, une communauté, dirigée par un grand seigneur amateur d'art, qui a fui le bruit et les travaux de modernisation de la ville.

15 h. 35, Opéra : les Noces de Figaro, de Mozart, avec H. Prey, M. Freni, D. Fischer-Dieskau, K. Te Kanawa et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. K. Böhm.

Lire nos « Ecouter-voir ».

18 h. 40, Dessin animé ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Il était un musicien : Monsieur Strauss ; 19 h. 45, Top-club ;

20 h. 30, Variétés : Entrons dans l'année.

Un show proposé par Guy Lux. Avec Ginger Rogers et Samy Davis Jr, venus des Etats-Unis. Et avec Carol Douglas, Sheila, Charles Aznavour, Coluche, les Barrocos, Line Renaud, Pierre Perret, Gérard Lenorman, Serge Lama...

21 h. 45, Document de création : A la recherche de Georges Mathieu, de D. Lecomte.

Cette émission se propose de découvrir, au delà des « on-dit » et des faux-semblants, la vraie personnalité du peintre.

CHAINE III : FR3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : l'UNAPEI ; 19 h. 20, Femmes, femmes, femmes, avec Jean Piat ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, FILM (cinéma public) : GUEPIER POUR TROIS ABEILLES, de J.-L. Mankiewicz (1966), avec R. Harrison, S. Hayward, C. Robertson, Capucine, E. Adams, M. Smith, A. Celi. (Rediffusion.)

A Venise, un richissime Américain joue, à trois femmes qui espèrent, chacune, hériter de lui, une comédie imitée de Volpone. *Mais l'une d'elles meurt dans des conditions suspectes.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michel Seuphor (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : l'imagerie mentale ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : le 1er janvier 1960, avec A. Conte ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h., Evénement-musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale : M. Zbar ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Contes », de Jean Marais ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 30, Semaine chorale d'Ile-de-France ;

18 h. 30, Feuilleton : « Un gentleman courageux », de J.-O. Curwood (dernier épisode) ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Padirac », de et par J. Pivin (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « la Lumière et la Rouille » ou « la Médecine des sages », par C. Mettra. Réalisation C. Malarmé ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 11 h. 15, En direct de Vienne... Valses et polkas (Strauss, Ziehrer), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction W. Boskowsky ;

13 h. 15, Musiques... En direct de Strasbourg, Edimbourg, Madrid, Copenhague, Vienne ;

18 h., Kiosque : spécial Strasbourg. En direct avec P. Caloni ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Récital de violon et piano : « Sonate pour violon et piano » (Ravel) ; « Sonate n° 1 en la majeur » (Fauré) ; « Intermezzo » (Lesur) ; « Sonate en la majeur » (Franck) ; « Berceuse » (Fauré), par Annie Jodry et Bruno Rigutto ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; à 23 h., Le sceptre et la lyre.

Mardi 2 janvier

CHAINE I : TF1

12 h., La Bible en papier ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Caméra au poing ; 14 h. 40, Les visiteurs de Noël ; 16 h. 10, Ciné-première.

16 h. 45, FILM : ULYSSE, de M. Camerini (1954), avec K. Douglas, S. Mangano, A. Quinn, Sylvie, R. Podesta, F. Interlenghi.

Après la guerre de Troie, Ulysse, roi d'Ithaque, est condamné à errer pendant dix ans, avant de pouvoir rentrer chez lui.

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Série : Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut (n° 5), réal. J. Delannoy ; 21 h. 30, Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. (A la recherche de l'Atlantide.)

22 h. 30, FILM (cycle Chaplin) : CHARLOT ET LE MASQUE DE FER, de C. Chaplin (1921), avec C. Chaplin, E. Purviance, M. Swain, L. Grey, H. Bergman. (Muet. N.)

Un vagabond, sosie d'un homme riche, s'introduit dans un bal masqué. Le sosie est coincé dans une armure du Moyen Age.

CHAINE II : A2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Femmes aux métiers insolites) ; 15 h., Téléfilm : Le Château des Carpathes, d'après l'œuvre de J. Verne, réal. J.-C. Averty. Avec J.-R. Caussimon, F. Robert, A. Poivre...

Lire nos « Ecouter-Voir ».

17 h. 15, Reportage : La route historique ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les livres et l'histoire ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 40, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : Louis XI ou le pouvoir central.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

Vers 22 h., Débat : Un roi de France à la conquête de son pays.

Avec MM. P.-R. Gaussin, professeur à la faculté de Saint-Etienne, J. Favier, directeur général des Archives de France, M. Parisse, professeur à la Sorbonne, J. Berthier, professeur à l'université de Bruxelles, M. Mollat, professeur à la Sorbonne.

CHAINE III : FR3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Groupe de recherche et d'action pour la petite enfance ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : Le TRESOR DU LAC D'ARGENT, de H. Reinl (1962), avec L. Barker, K. Dor, G. George, H. Lom, P. Brice.

Un trappeur et son ami indien aident un jeune homme à récupérer le plan d'un trésor dont une moitié a été volée à son père, assassiné par des hors-la-loi.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michel Seuphor (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : l'imagerie mentale et la conscience onirique ; à 8 h. 32, Sur les pas de Segalen ; 8 h. 50, La tour abolie ; 9 h. 7, La matinée des autres : « Itinéraire chez les Joraï » et « les Ames captives dans les montagnes du Caucase » ; 11 h. 2, Musique vocale de la Renaissance ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Panorama : actualité du judaïsme ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Terre d'asile », de P. Mertens ; 14 h. 45, Après-midi de France-Culture... Carrefour des Français ; à 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Musique vocale de la Renaissance en Ile-de-France ;

18 h. 30, Feuilleton : « les Aventures de Tchitchikov », d'après « les Ames mortes », de Gogol, adapt. S. Marville, réal. B. Horowicz ;

Lire nos « Ecouter-voir ».

19 h. 25, Sciences : la théorie des systèmes ;

20 h., Dialogues : Jules Verne... la découverte et *le séjour*, avec Michel Butor et Michel Serres ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : le compositeur Nicolas Zourabichvili ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : *En train pour 1979, par N.-L. Bernheim et P. Dupont.*

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume : Rubinstein, Massenet, Krupinsky ; 14 h. 35, « la Légende de sainte Elisabeth » (Liszt) ; 16 h. 30, Musiques rares : Gottfried von Einem, Werner Egk ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Echanges internationaux... « Concerto pour piano n° 2 en la majeur » (Liszt), « Burlesque en ré mineur pour piano et orchestre » (Strauss), « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Brahms), par l'Orchestre du Tonhalle de Zurich, dir. W. Rowicki, avec C. Arrau ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., « le Sceptre et la Lyre » : splendeur de la cour de Bourgogne, mélancolie de la cour de Marguerite d'Autriche cours et chansons avec Louis XII et François Ier, cours italiennes ; 1 h., Jazz pastel : trajet.

Mercredi 3 janvier

CHAINE I : TF1

12 h., La Bible en papier ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour, de P. Bellemare.

20 h. 35, Dramatique : la Petite Fadette, d'après le roman de G. Sand, réal. L. Iglésis, avec F. Dorner, P. Raynold, J.-M. Dupuis, M. Garrel, L. Rollin.

Lire notre article page 9.

22 h. 15, Une belle vie : Pierre Dac (« Contre tout ce qui est pour, pour tout ce qui est contre »).

Lire notre article page 9.

CHAINE II : A2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 15, Série : Les Robinsons suisses (Typhon) ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (avec Pierre Perret).

20 h. 30, Les Muppets (avec Hélène Reddy) ; 21 h. 10, Mi-fugue mi-raison : De la nouvelle vague à la nouvelle vogue.

Confrontation de deux jeunesses, celle des années 60 et celle d'aujourd'hui. Avec leurs vedettes : de Richard Anthony à Vince Taylor en passant par Manory Boy, Moustique... Des jeunes parlent.

22 h., Magazine : Voir.

CHAINE III : FR3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Grands-mères occasionnelles ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 35, FILM : UN VRAI CRIME D'AMOUR, de L. Comencini (1974), avec G. Gemma, S. Sandrelli, B. Montinaro, R. Scarpa, C. Abbiati.

Un ouvrier milanais s'éprend d'une ouvrière d'origine sicilienne, soumise à sa famille. Leur amour se heurte à leurs différences de caractère et de culture. Le travail à l'usine ruine la santé de la fille.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michel Seuphor (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : l'imagerie mentale ; à 8 h. 32, Sur les pas de Segalen ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Lison et l'eau dormante », de C. Bruel, A. Galland et A. Bozellec ; 11 h. 2, Semaine chorale de l'Ile-de-France : musique et chansons traditionnelles en France (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournoi du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « A moi-même inconnu », de R. Cailleux ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : danse et épanouissement personnel ; 15 h. 2, Points d'interrogation : la psychologie scientifique ; 16 h. 50, Libre appel : psychose et névrose ; 17 h. 32, Semaine chorale de l'Ile-de-France ;

18 h. 30, Les aventures de Tchitchikov ; 19 h. 25, La science en marche : l'art de sonner les cloches ;

20 h., La musique et les hommes : « Hoffmann compositeur », par C. de Nys ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « En train pour 1979 », de N.-L. Bernheim.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : C. Bolling, A. Challan, M. Bua ; 14 h. 35, « Concerto n° 6 pour harpe et orchestre (Krumpholz) ; 15 h., Musique-France-Plus : Leclair, Tabachnik, Milhaud ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Entrée de jeu... « Hommage à la musique » ; « Deux Lieder » (Schubert) ; « Du bist wie eine Blumme », « la Jeune Religieuse », « Printemps d'amour » ; « Chant d'amour » ; « Chant à la nuit » ; « l'Amour et la Vie d'une femme » (Schumann) ; « Un Moto di foia » (Mozart) ; « Trois chansons de Bilitis » (Debussy), avec T. Brasciliscu, piano, et A. Michael, chant ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : le Sceptre et la lyre ; 1 h., Douces musiques.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 4 janvier

CHAINE I : TF1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Objectif santé ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour, de P. Bellemare.

20 h. 35, Série : Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut (n° 6, fin) ; 21 h. 30, Magazine : l'Evénement.

Numéro spécial : « Valéry, Jimmy, Helmut, James et les autres. »

22 h. 35, FILM (cycle Chaplin) : LES TEMPS MODERNES, de C. Chaplin (1935), avec C. Chaplin, P. Goddard, H. Bergman, C. Conklin, A. Garcia, S. Sanford. (Nouvelle rediffusion.)

Ouvrier d'usine, Charlot est rendu à moitié fou par le travail à la chaîne. Il devient le compagnon d'une pauvre gosse des rues, pourchassée par la police.

CHAINE II : A2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : le Pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (Verdi) ; 15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 15 h. 55, L'invitée du jeudi : Jeanne Moreau ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Edwige Feuillère ; 17 h. 55, Récré A2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (avec Pierre Perret).

20 h. 35, FILM : LA KERMESSE DES AIGLES, de G. Roy Hill (1975), avec R. Redford, B. Svenson, B. Brundin, S. Sarandon, E. Herrmann.

Un ancien aviateur de la Première Guerre mondiale, qui se fait passer pour un héros, s'engage dans un cirque volant pour gagner sa vie.

22 h. 30, Courte échelle pour grand écran.

CHAINE III : FR3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : *Aide à toute détresse* ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : UNE BELLE FILLE COMME MOI, de F. Truffaut (1972), avec B. Lafont, C. Brasseur, C. Denner, G. Marchand, A. Dussolier, P. Léotard, A. Kreis.

Un sociologue interviewe en prison une jeune femme accusée de meurtre. Elle lui raconte sa vie à sa manière et il se laisse prendre au piège de sa séduction.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Poésie : Michel Seuphor* (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... l'imagerie mentale ; à 8 h. 32, Sur les pas de Segalen ; à 8 h. 50, *La tour abolie* ; 9 h. 7, Matinée littéraire ; 10 h. 45, Questions en zigzag : « la Peur d'aimer », de J. Aime ; 11 h. 2, Semaine chorale de l'Ile-de-France : musique vocale baroque ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, *Renaissance des orgues de France : en Corse* ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Une femme sans lendemain », de M. Huriet ; 14 h. 47, *Départementales* : Chartres ; à *16 h. 50, Libre appel : l'univers est-il en expansion ?* ; 17 h. 32, Semaine chorale de l'Ile-de-France : concert de clôture (Schubert, Brahms, Praetorius) ;

18 h. 30, Les aventures de Tchitchikov ; 19 h. 25, *Les progrès de la biologie et de la médecine : les marqueurs génétiques* ;

20 h., « la Canne de M. de Balzac », d'après D. de Girardin, réal. G. Delaunay ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « En train pour 1979 », par N.-L. Bernheim.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, *Quotidien musique* ; 9 h. 2, *Le matin des musiciens* ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume ; 14 h. 20, Concerto pour guitare *(M. Arnold)* ; *16 h. 30*, Musiques rares : E. Künneke ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Echanges internationaux... « Symphonie n° 8 en ut mineur » (Bruckner), par l'Orchestre du Tonhalle de Zurich, dir. K. Boehm ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : « le Sceptre et la Lyre » ; 1 h., Douces musiques.

Vendredi 5 janvier

CHAINE I : TF1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Moi, d'Eugène Labiche, mise en scène de J.-L. Cochet, avec B. Dhéran, J.-L. Cochet, R. Farrugia, Y. Marchand...

L'une des rares, peut-être la seule pièce de Labiche, où les personnages ne sont pas tout entiers dans les mots, où le rire ne tient pas uniquement à l'absurdité de leur enchaînement. Une comédie sur un caractère que Labiche affectionne : l'égoïste, mise en scène par le spécialiste de la mécanique vaudevillesque : Jean-Laurent Cochet.

22 h. 5, Emission d'art : Anatomie d'un chef-d'œuvre (Leda Atomica, de Salvador Dali).

CHAINE II : A2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : le Pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (Les Oscars d'Aujourd'hui madame) ; 15 h., Feuilleton : Les diamants du président ; 16 h., Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le monde de la danse ; 17 h. 55, Récré A2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 30, Série policière : Sam et Sally.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (La cinquantaine).

Avec E. Behr (Y a-t-il quelqu'un qui a été violé et qui parle anglais ?) ; *J. Cabanis* (Michelet le prêtre et la femme) ; *Hergé* (les Aventures de Tintin) ; *F. Nourissier* (le Musée de l'homme).

22 h. 55, FILM (Ciné-club, cycle Renoir) : BOUDU SAUVE DES EAUX, de J. Renoir (1932), avec M. Simon, C. Granval, M. Hainia, S. Lerszinska, J. Daste, M. Dalban, J. Gehret, J. Pierson (nouvelle rediffusion).

Un libraire parisien sauve un clochard qui s'était jeté à l'eau et l'installe chez lui. Le clochard se montre ingrat, insupportable, et trouble la vie de son bienfaiteur.

CHAINE III : FR3

17 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine : Le nouveau vendredi. (Banco.)

Construite autour d'un long entretien avec l'acteur Omar Sharif, champion de bridge et grand joueur, une réflexion sur l'industrie du jeu en France et à Monte-Carlo, sur la mentalité et la psychologie du joueur.

21 h. 30, Rue de l'opérette : Entre Saône et Rhône.

Avec des extraits de la Mascotte *(Audran), de* Monsieur Beaucaire, de l'Amour masqué, *de Véronique (Messager), et de* la Belle Hélène *(Offenbach).*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michel Seuphor (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : l'imagerie mentale ; à 8 h. 32, Sur les pas de Segalen ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; *10 h. 45, Le texte et la marge : « l'Art précolombien »,* de J. Alcina ; 11 h. 2, Jeux musicaux et leurs prolongements électro-acoustiques ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Diane Lanster », de J.-D. Wolfromm ; 14 h. 47, Un homme, une ville : François Lesure sur les traces de Claude Debussy à Paris ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Les aventures de Tchitchikov ; 19 h. 25, *Les grandes avenues de la science moderne : l'organisation mondiale météorologique* ;

20 h., Relecture : Milosz ; 21 h. 30, Musique de chambre : M. Fabian, cymbalum, et L. Matuz, flûte ; et l'orchestre de chambre bulgare, direction J. Dafov (Telemann, Stamitz, Varèse, Lang, Soproni, Kocsar, Chostakovitch) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : « En train pour 1979 », par N.-L. Bernheim.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des *musiciens* ; *12 h., Musique de table* ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musique en plume : P. Devevey ; 14 h. 20, « Double concerto pour piano, *violon et cordes » (Mendelssohn)* ; « Concerto pour hautbois et cordes en mi bémol » (Bellini) ; 15 h., Musique-France-Plus : Breval, Nigg ; 17 h., Musica Hispanica ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un *kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour kiosque* ;

20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemand... Ouverture de « Rienzi » (Wagner) ; « Concerto pour piano en la mineur » (Schumann) ; « Symphonie n° 4 en mi mineur » (Brahms), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk. Direction K. Kord. Avec K. Engel ; 22 h. 15, Ouvert la nuit : Des notes sur la guitare ; 22 h. 25, Le sceptre et la lyre ; 1 h., Douces musiques.

Samedi 6 janvier

CHAINE I : TF1

12 h. 30, La vie en vert ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 30, Les musiciens du soir ; 14 h., Toujours le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour, de P. Bellemare.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Thierry Le Luron).

21 h. 35, Série : King (n° 3), réal. A. Mann, avec P. Winfield, C. Tijson, O. Davis, A. Evans.

Suite de la vie du leader noir Martin Luther King, apôtre de la non-violence et mort assassiné. Un « docu-drame » à l'américaine.

22 h. 50, Grands pas classiques : le Cygne noir.

Extrait du Lac des Cygnes, *acte III, par Claire Motte et Cyril Atanassof de l'Opéra de Paris.*

CHAINE II : A2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Informations pratiques ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction.

13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 5, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Série : Histoire de voyous. (Les marloupins.)

22 h. 20, Sur la sellette ; 23 h. 5, Terminus les étoiles.

CHAINE III : FR3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Emission historique : Les grandes conjurations. Le coup d'Etat du 2 décembre, réal. J. Delannoy, avec M. Duchaussoy.

D'une enfance marquée par le souvenir du retour triomphal de Napoléon Ier aux Tuileries, au coup d'Etat du 2 décembre, le portrait de Louis-Napoléon Bonaparte, personnage secret et brouillon, intrépide et dissimulateur, acharné à sa victoire.

Vers 22 h. 15, Magazine cavalcade : Le cheval dans la chasse à courre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michel Seuphor (et à 14 h., 19 h. 55 *et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins* de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches... avec G.-G. Lemaire ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, *Le pont des arts* ;

14 h. 5, Un homme, une ville : Roland Barthes sur les traces de Marcel Proust ; 16 h. 20, Vingtième anniversaire du livre d'or : Concert Ohana ; 17 h. 30, Pour mémoire : dialogue (Qu'est-ce que guérir ?) ; Dites-le avec des cartes postales ; 19 h. 25, Disques ;

20 h., « Prison d'amour », de B. Mazéas, réal. J.-J. Vierne ; 21 h. 24, Disques ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour *demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique* (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique : « Nabucco » (Verdi) ; 16 h. 45, Groupe de recherche musicale de l'INA : Qui dit quoi à qui ? ; 17 h. 30, Grands crus ; 19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, En direct du grand auditorium... Musique de chambre : « Sonate pour piano n° 30 en mi majeur » ; « Sonate pour piano n° 31 en fa bémol majeur » et « Sonate pour piano n° 32 en ut mineur » (Beethoven), avec C. Eschenbach ; 22 h. 30, Ouvert la *nuit ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit.*

Dimanche 7 janvier

CHAINE I : TF1

9 h. 15, Emission philosophique et religieuse : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église de Saint-Paul-lès-Dax (Landes), prédicateur : Père Alain Quilici.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF1-TF1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; *13 h. 35, Série :* L'escadron volant (n° 10) ; 16 h. 25, Sports première ; 17 h. 30, Série : La maison des autres, de J.-P. Marchand, d'après l'œuvre de Bernard Clavel.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : UN TAXI MAUVE, de Y. Boisset (1977), avec C. Rampling, P. Noiret, A. Belli, P. Ustinov, F. Astaire, E. Albert jr.

Dans un village d'Irlande, la rencontre de plusieurs personnages, hommes et femmes, ayant, chacun, son mystère.

22 h. 30, Ballets : Malédictions et lumières.

Par la compagnie Joseph Russillo. Musique de Fauré, de Verdi et de Sciortino.

CHAINE II : A2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est *au fond de la marmite* ; 12 h., *Chorus* ; *12 h. 40,* Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40) ; 14 h. 30, Feuilleton : Heidi ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre ; 16 h. 55, Monsieur *Cinéma* ; *17 h. 35, Chocolat du dimanche* ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 30, Le procès de Lee Harvey Oswald (première partie).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 15, Fenêtre sur... le taxi du bout du monde.

CHAINE III : FR3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés ; 10 h. 30, Mosaïque.

16 h. 30, Espace musical ; 17 h. 30, Série : Un comédien lit un auteur (Claude Dauphin lit Jean Giraudoux) ; 18 h. 30, L'invité de FR3 : Victor Hugo ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Festival de jazz : Eubie Blake.

20 h. 30, Archives du vingtième siècle : Hommage à Giorgio de Chirico, de Ph. Collin.

Composée d'extraits des entretiens filmés le 15 mars et le 17 octobre 1971, un hommage au peintre récemment disparu. Il y parle de son enfance, de sa rencontre avec Apollinaire et les cubistes, des surréalistes, des batailles engagées avec les marchands de tableaux.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Les années 20, Jean Renoir ou l'amour du paradoxe ; 22 h., Ciné-regards : Woody Allen.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : MAIN BASSE SUR LA VILLE, de F. Rosi (1963), avec R. Steiger, S. Randone, G. Alberti, C. Fermariello, A. d'Alessandro. (V.o. sous-titrée. Red.)

A Naples, à la suite de l'effondrement d'un immeuble vétuste, un entrepreneur de construction et des hommes politiques sont compromis dans un scandale immobilier.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michel Seuphor (et à 14 h. et *20 h.)* ; 7 h. 7, *La fenêtre ouverte* ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « le Grand Orient de France » ; 10 h., *Messe dans la* chapelle du collège Saint-Louis-de-Gonzague ; 11 h., Fête de Noël orthodoxe ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, *La lettre ouverte à l'auteur* ; *12 h. 45, Musique de* chambre : Orchestre de chambre bulgare Talbubin et le Quatuor de Vienne ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « les Jouets », de G. Michel, et « Exégèse des lieux communs », de L. Bloy. *Réalisation G. Gravier* ; *16 h. 5,* Festival de la côte Languedocienne : hommage à Darius Milhaud ; 17 h. 30, Escale de l'esprit ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 5, *Concert* ; *11 h., En direct du Théâtre d'Orsay* ; *12 h.,* Musiques chorales : Beethoven ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Scarlatti ; 14 h., La tribune des critiques de disques : première symphonie de « Jean de la peur », de M. Landowski ; 17 h., Concert-lecture : Monteverdi ; 18 h., Opéra-bouffon : Don Pacquale (Donizetti) ; 19 h. 35, Jazz *s'il vous plaît* ;

20 h., Equivalences ; 20 h. 30, Hommage à W. Furtwaengler : « Concerto Grosso » (Haendel) ; « Concerto pour orchestre » (Hindemith), « Variations sur un thème de Haydn » (Brahms) ; « Symphonie héroïque » (Beethoven), par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Ellipses.

Les écrans francophones

Lundi 1er janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Charles Aznavour à l'Olympia ; 21 h., *le Téléphone rose*, film d'E. Molinaro.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *la Blonde ou la Rousse*, film de G. Sidney.

TELEVISION BELGE : 20 h., Variétés ; 21 h., Joseph Savioz, guide de haute montagne ; 21 h. 50, *Les jardins extraordinaires.*

TELEVISION SUISSE ROMANDE : *20 h. 25, Casino royal*, film de J. Huston ; 22 h. 25, Concert par l'Orchestre des Berliner Philharmoniker, dir. H. von Karajan.

Mardi 2 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La petite maison dans la prairie ; *21 h., Garou-Garou le passe-muraille*, film de J. Boyer.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., *Boney* ; 21 h., Quarante-quatrième gala de l'Union des artistes.

TELEVISION BELGE : 20 h., Variétés ; 20 h. 45, Minute papillon ; R.T. bis : 20 h., Seniorama ; 20 h. 25, Matante Eltika.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Portrait « avec Bernard Haller » ; 21 h. 20, 1978 en images.

Mercredi 3 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *le Fils de Mademoiselle*, film de R. Leonard.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Maîtres et valets ; 21 h., *l'Aventure du Texas*, film de Boetticher.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le neveu de Rameau ; 21 h. 45, Histoire de la médecine ; R.T. bis, 20 h., *Vous ne l'emporterez-pas avec vous*, de F. Capra.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, La bagatelle ; 21 h. 55, A la recherche des pays de la Bible.

Jeudi 4 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Pot Bouille ; 21 h., *Danger pour une beauté noire*, film de W. Graham.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil*, film de J. Yanne.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *French Connection*, film de J. Frankenheimer.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Le roi qui vient du Sud.

Vendredi 5 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La course autour du monde ; 21 h., *la Marche sur la Drina*, film de Z. Mitrovic.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La juive du château trompette ; 21 h., Drame de Changhaï.

TELEVISION BELGE : 20 h., A suivre ; 22 h., *Dodes Ka-den*, film d'A. Kurosawa ; R.T. bis, 20 h., Los Angeles, les années 30 ; 20 h. 45, Kali.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Une petite femme aux yeux bleus ; 21 h. 50, Festival folk, Nyon 1978.

Samedi 6 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Baretta ; 21 h., *Madame et son clochard*, film de N. Z. Mc Leod.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., *Chrono* ; 20 h. 30, *Le redoutable* ; 21 h. 10, *Bonjour tristesse*, film d'O. Preminger.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *La situation est grave mais non désespérée*, film de M. Besnard ; 22 h. 5, Face au public.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, La lumière des justes ; 21 h. 20, Les belles années.

Dimanche 7 janvier

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Département « S » ; 21 h., *le Journal intime d'une femme mariée*, film de P. Perry.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Dan August ; 21 h. 10, *les Naufragés de l'espace*, film de J. Sturges.

TELEVISION BELGE : 20 h., Zygomaticorama ; 21 h. 15, Caméra *sport.*

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *Mort à la criée*, film de N. Taleb et P. Madral ; 21 h. 20, La voix au chapitre.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER, informations toutes les heures ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, la chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Louis Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal de G. Doyenan ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Bouteillier ; 14 h., Le livres des contes ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; *16 h., Vous avez dit... classique ?* ; 17 h., Radioscopie ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; *21 h., Feed Back, de D. Lenoir* ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche ; *0 h., Bain de minuit.*

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 30 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les *heures) : 6 h., P. Gildas* ; 8 h. 45, S. Collaro ; 11 h., La vie en or, de *J. Martin* ; *12 h., Sisco* ; 13 h., Journal d'A. Arnaud ; 13 h. 30, Interpol ; *14 h., Histoire d'un jour* ; 15 h., R. Vilar ; 17 h., Hit-parade ; 18 h. 45, Pour ceux qui aiment le jazz ; 19 h. 15, Europe musique ; 20 h. 30, Disco 1000 ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, G. Saint-Bris.

R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favière ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade, avec M. Drucker ; 13 h., Journal d'A. Baloud ; 13 h. 30, Histoires d'amour ; 14 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h. 30, Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, *Les routiers sont sympas* ; 0 h., Station de nuit.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Arthur Conte (lundi), Edward Behr (mardi), Georges Le Rider (mercredi), Alain Malinowski (jeudi), Marlène Jobert (vendredi).

D'une chaîne à l'autre

FORMATION CONTINUE SUR ANTENNE 2...

● *Antenne 2 diffusera chaque* mardi, de 15 h. 30 à 17 h. 30, du 9 janvier au 27 mars, une série d'émissions destinées à la formation continue des adultes. Intitulées « Libre cours », celles-ci sont réalisées par le Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.) du ministère de l'éducation. Un ou plusieurs invités — secrétaire médicale, ouvrier chimiste, retraitée, etc. — *participeront à chaque séquence.* Grâce à un film-portrait on les situera dans leur vie familiale, professionnelle et sociale. A ces portraits, succéderont cinq rubriques illustrées chacune par un document filmé et complétées par un débat : regard sur le monde actuel, français et calcul, sciences naturelles, l'électricité dans la vie quotidienne, loisirs culturels.

Ces émissions seront centrées sur la vulgarisation de notions scientifiques et techniques, l'initiation à l'économie et le développement du raisonnement logique. Elles comprendront également des dossiers : ainsi, le 13 février seront présentés les droits des chômeurs.

...ET TRAVAIL MANUEL SUR FR 3

● FR 3 a conclu un accord d'une part avec le secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels, d'autre part avec l'Union des caisses centrales de la mutualité agricole pour la diffusion sur son réseau d'émissions, le mercredi de 18 h. à 18 h. 25, pour le travail manuel (sauf pendant la période des fêtes de fin d'année), et le samedi de 12 h. 30 à 13 h., pour la mutualité agricole (à partir du 13 janvier).

AUJOURD'HUI

GASTRONOMIE

Un Américain

Les

RÉPLIQUE

« Brigitte dit

GASTRONOMIE

Un Américain à Paris

DE l'étudiant, il a encore la mèche rebelle et les yeux très bleus. Du jeune cadre, déjà, la cravate. A vingt-huit ans, Elliot, Américain de Boston, est incontestablement un brillant sujet : après neuf ans d'études universitaires, dont deux à l'Ecole supérieure d'administration de Harvard, une sorte d'ENA, et trois à la faculté de droit de New-York, il s'apprête à entrer dans un cabinet d'avocat d'affaires de la Nouvelle-Angleterre.

Pas avant, toutefois, d'avoir passé un trimestre à Paris, une vieille passion pour ce francophile qui parle parfaitement notre langue. Avec Gilda, sa « girl-friend », avocate elle aussi, il loue un petit studio dans le dix-septième. Mais que faire pendant qu'elle suit ses cours à la Sorbonne ? « *Des cours de littérature française, j'en avais pris des dizaines. Des cours de droit ? J'en étais saturé. Je cherchais comment occuper mon temps avec quelque chose d'intéressant et de bien français.*

» *Un jour, je suis tombé sur un article de la critique gastronomique du* New York Times *qui présentait un essai comparatif des écoles de cuisine parisiennes. Voilà ce qu'il me fallait. La cuisine c'est mon péché mignon.* »

Atavisme familial ? « *Non, mon père, un homme d'affaires, ne s'est jamais risqué hors des barbecues.* » Elliot, lui, rôde autour des fourneaux depuis son plus jeune âge. Son livre de chevet ? *La Maîtrise de l'art culinaire français*, de Julia Child, dont il suit aussi avec passion les émissions à la télévision. Au collège, il lui arrive, entre deux cours, de préparer un canard à l'orange ou une bouillabaisse pour ses amis : « *Une façon pour moi de me reposer.* »

Deux écoles sont des plus réputées, il opte pour celle où les cours sont donnés en français, s'inscrit pour trois mois à raison de cinq séances par semaine. Coût : 5 700 francs. « *Dans mon groupe, nous sommes douze, cinq Américains, trois Japonais, pour le reste, des Européens. Un peu plus de filles que de garçons. Tous veulent monter un restaurant ou du moins travailler en cuisine.* »

Mon seul plaisir

Pour Elliot, pas de raisons professionnelles à la clé : « *Je ne dis pas qu'un jour... Mais enfin, faire uniquement cela ne me suffit sans doute pas. Non, moi, je suis ces cours pour mon seul plaisir.* »

Mais combien sérieusement ! Le matin, dès 9 h. 30, cours pratique : ceint d'un large tablier bleu, Elliot mitonne avec application un veau Marengo, tandis que ses camarades sont chargés qui de la soupe aux choux, qui des champignons farcis, qui encore des pommes en chemise sauce sabayon. Vers midi, la classe entière fait bombance avant d'affronter le cours de démonstration où le chef opère sous un immense miroir afin d'être mieux vu de tous. Elliot prend fébrilement des notes qu'il mettra au propre arrivé à la maison. « *Je ne faisais pas autrement à la fac de droit* », dit-il. Mais les moules à la fécampoise ont remplacé les sacro-saints principes du droit constitutionnel, et le poulet sauté Stanley la législation du divorce...

Sur son « pense-bête »

« *Dans deux semaines, ce sera l'examen.* » Elliot se mord les lèvres. « *Je vais bientôt commencer à réviser mes recettes, il faut une sacrée mémoire. Enfin, avec l'entraînement que j'ai, ça ne devrait pas poser de problème.* » Trois mois de cours ne lui ouvriront d'ailleurs droit qu'à un certificat élémentaire. Pour passer le « grand diplôme », quinze mois d'apprentissage sont nécessaires. « *Je ne désespère pas de le présenter un jour,* dit le jeune Américain, *les cabinets d'avocats commencent à suivre chez nous la règle universitaire du congé sabbatique.* »

A l'heure où les Parisiens font leurs achats de Noël, Elliot court les boutiques spécialisées dans le matériel de cuisine. Sur son « pense-bête », des moules à charlotte, à brioche, à soufflé, à pissaladière, introuvables aux Etats-Unis ; des bols en cuivre aussi, « *indispensables pour monter des œufs en neige très fermes* », qui s'achètent là-bas à prix d'or.

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

L'AN NOUVEAU

Je sais tout, et c'est triste

DE savants pessimistes nous annoncent souvent, pour les décennies prochaines, un monde où la construction d'une voiture ne sera pas seule à tout devoir aux robots ; la vie de l'homme, elle-même, sera si bien fichée et perforée que de l'heure de ses copulations fécondes à celle de son activité sociale, sans oublier celle de ses loisirs et de sa culture, tous ses instants seront prévus. Triste vie ! Qui ne fera plus leur part à l'impromptu, à la bonne surprise, à la méchante coïncidence...

Mais pourquoi le futur ? J'en suis là. Si j'étais sûr que cela vous intéresse, je pourrais vous dire, jour par jour, tout ce que je vais vivre en cette année qui est de l'enfance et du Scorpion. Je le sais. Et ce n'est pas une façon hâtive de dire. Je sais tout de mon foie, de mes rhumatismes, de mes gains au Loto, des fluctuations de mon salaire, des gentillesses de mon épouse, des traîtrises d'une grippe qui viendra de l'Est... Tout ! Je sais ce qui m'attend le 4 février, côté poumons ; le 15 mai, à cause des syndicats ; le 29 juin malgré Bison futé. Je sais que le 8 juillet je ne dois pas prendre le train ; que le 22 août je dois jouer 6-4-2 au tiercé. Je sais même la vie du monde et ce que j'en dois craindre... que Chirac ennuiera Giscard, que Mitterrand ne proposera pas à Rocard l'arbitrage de Fabre, que l'Afrique restera au sud de l'Europe et que les Chinois n'en démordront pas du slogan : « La Chine aux Chinois ! ».

Je sais encore que, si je dois, en avril, éviter les féculents, les agrumes en août me feront le plus grand bien et que, dans ma maison, le deuxième trimestre sera agité parce que cette sacrée Vierge en opposition à Jupiter traversera mon ciel, à l'évidence de lit, juste au moment où Saturne croisera Pluton, qu'on n'avait pas invité.

Je sais tout ! Pour être resté vingt minutes à l'étal de mon marchand de journaux, je sais tout. Epaisses, minces, de grand, moyen et petit format, une trentaine de revues spécialisées, chacune avec les meilleurs (res) spécialistes, m'ont tout dit. Au jour le jour ! Même qu'il pleuvra le 2 novembre. Et tout cela parce que mes parents ne m'ont pas conçu deux nuits plus tôt ! En ce bien heureux cas, j'aurais... Mais je ne vais pas raconter la vie d'un autre ! Qu'il y aille voir... Encore que je ne recommande pas l'exercice. C'est trop pénible d'être 365 jours comme devant un miroir. J'ai l'impression d'avoir déjà vécu l'an 1979. Je sais tout, et c'est triste. Je sais même que je ne mourrai pas, puisque le 31 décembre, par le truchement des P.T.T., je dois recevoir une lettre dont la lecture me réservera — tout de même ! — une agréable surprise.

J'ai cependant une inquiétude. Cette lettre, c'est peut-être, au jour le jour, le récit de mon année 1980.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

UNE PHILOSOPHIE

« Les resquilleuses »

ELLE a soixante-dix ans peut-être. Elle vient de pousser la porte de la crèmerie ; de gestes économes, elle trottine vers la file où quatre personnes attendent déjà. D'une même sérénité, tracée en sillons doux sur son visage moucheté, elle dépasse une, deux, trois personnes, et s'arrête. D'un clin d'œil, elle s'avise du jeune homme qui rêvasse devant les fromages. Il n'a pas bougé. Elle se glisse entre lui et la ménagère qui poursuit le défilé de ses commandes. Il a baissé les yeux vers l'argent coquet de ses cheveux. Elle sourit, tranquille. Le jeune homme prend appui sur l'autre hanche. Sa pensée bascule de même. Il a pincé les lèvres, ne dira rien. Tranquille, mesurée toujours, elle réclame deux œufs à 50, une plaque de beurre ; elle donne son porte-monnaie à la caissière : « J'ai oublié mes « yeux ». Les pièces tombent sur le marbre du comptoir. Elle remercie, adresse un malicieux signe de tête au jeune homme, qui balance maintenant d'un pied sur l'autre. Une femme près de la porte tire le battant, et, à petits pas, la voilà qui s'éloigne.

Innocente ? Pas seulement. La resquille, c'est une habitude, un mode de vie, presque une philosophie.

Soixante-dix ans. Cela fait bien soixante ans de resquille. Ce bon visage ? Cette malice à demi complice ? Insolence. Il faut une longue pratique pour user convenablement de la resquille. Ne me dites pas que ça s'improvise à l'heure où l'on a tout le temps ; l'argent des cheveux est tout simplement le point d'orgue de l'impunité. Observez-les ces resquilleuses professionnelles, voleuses de temps, accapareuses de bons sentiments, capteuses de connivences, bousculeuses d'énergie, provocatrices de rage contenue.

A la file des taxis, ces élégantes de trente ans qui vous ravissent d'un éclat de rire : « Je suis en retard. » Soit, une jolie femme a tous les droits, et vous voilà investi d'attention, quelques minutes, vous avez existé pour une jolie femme. Vous en laisseriez bien passer une dizaine pour le compte.

Au théâtre, cette mère de famille qui tire deux bambins récalcitrants, qui l'ont mise en retard, qui vont lui gâcher la soirée, qui bouscule tout son remue-ménage jusqu'au guichet, s'excuse, parle fort, rappelle le petit dernier, rattrape son sac, enlève une écharpe, remercie, file au nez de l'ouvreuse, et installe manteaux et sac au troisième rang, tandis que le chevalier du trafic gare la voiture ; sa place est chaude.

Chez le médecin : un bon visage qui dit bien les soins qu'il a portés longtemps à ses semblables tire la porte de la salle d'attente, le regard interrogatif. « C'est à moi ! » Elle a sans doute une mauvaise vue, elle n'a pas compté les personnes qui attendaient déjà à son arrivée. Distraction bénigne. Mais elle doit ainsi se tromper souvent si un détail aussi simple lui échappe. Dans la complexité, que de dangers elle encourt, par distraction. Regardez-les ; dans cette mutine et adorable grand-mère, vous reconnaîtrez toutes celles-là. Comptez les heures qu'elles ont volées à votre vie. Edifiant.

Soixante ans de resquille, soixante ans de cynique passe-droit, soixante ans d'indifférence féroce, soixante ans de vol.

Innocente, cette grand-mère qui respire le terroir et le confort modeste ? Innocente ?

MYRIAM GAUME.

GÉNÉALOGIE

Les Archives de France et l'informatique

ACTUELLEMENT, les Archives nationales utilisent l'informatique dans trois secteurs : *la recherche documentaire*, la gestion des documents et la sauvegarde des archives sur supports magnétiques. Pour nous, généalogistes, c'est essentiellement le premier de ces domaines (la recherche documentaire) qui nous intéresse. La gestion automatisée des bordereaux et inventaires des archives administratives contemporaines et la sauvegarde des données portées *sur les fichiers informatiques des* administrations ne viennent qu'en deuxième lieu (ainsi, les fichiers magnétiques de l'INSEE, lorsqu'ils seront versés...).

La recherche documentaire utilise l'informatique pour l'élaboration d'inventaires nouveaux à partir d'anciens inventaires, parfois restés *manuscrits, dégradés par une longue* consultation. C'est le cas pour le *fichier des noms de personnes* citées dans les arrêts du Parlement de Paris de 1350 à 1363. Même si la technique permettait l'accès aux répertoires par l'interrogation directe, facilité considérable apportée à l'utilisateur, ce dernier serait difficilement intéressé s'il est généalogiste amateur, compte tenu *de l'époque éloignée des arrêts.*

En revanche, la même technique *appliquée à l'élaboration d'inventaires pour d'autres fonds plus récents, et en particulier pour les* fonds déclassés, est particulière*ment intéressante.* En *effet*, les dossiers peuvent être numérotés dans le plus grand désordre, l'ordinateur se chargera de reconstituer les séries logiques ou alphabétiques. Ainsi en est-il pour le répertoire des 250 000 dossiers de membres de la *Légion* d'honneur de 1804 à 1954 actuellement en cours d'achèvement. *Bientôt*, dès le premier semestre 1979, les chercheurs *pourront interroger directement l'ordinateur*, à partir des terminaux installés au service de l'informatique des Archives nationales, et connaître aussitôt la cote du dossier recherché, s'il n'a pas été détruit en 1815 au retour de Louis XVIII, ou en mars 1871 lors de la Commune, ou même lors d'un autre *changement de régime.*

La réalisation de tels inventaires a également été commencée pour des fonds beaucoup plus riches. La transcription multiple des termes de l'analyse d'un acte ne s'impose plus grâce à la bande magnétique et à son traitement par l'ordinateur. Nous avons ainsi le fichier des dossiers *de l'administration communale de* la France au dix-neuvième siècle. Apparemment de peu d'intérêt généalogique, il permet cependant d'extraire des renseignements non négligeables à partir en particulier des délibérations de communes ou des dossiers de personnel.

Les cent cinquante mille dossiers *(dont le dixième a été analysé* jusqu'à présent) des commandes d'œuvres d'art par l'Etat au dix-neuvième siècle et au vingtième siècle n'apportaient manifestement aucun renseignement généalogiquement utilisable jusqu'à présent. Avec le traitement informatique, *l'aiguille* perdue dans la botte de foin pourra *être retrouvée facilement, certaines* données incidentes sur les artistes, artisans et copistes pourront compléter une recherche.

Toutefois la réalisation primordiale consiste, de façon indéniable, en l'inventaire analytique des actes du minutier central des notaires parisiens (minutes instrumentées en *1751), inventaire déjà partiellement* étendu à certains minutiers de province (Provence, Lorraine, Alsace) et qui sera tout d'abord poursuivi de dix ans en dix ans jusqu'à la Révolution (en attendant l'extension générale à toutes les époques et à toutes les études de France ?).

Un nom qui n'existe nulle part

Parmi nos correspondants, une lectrice nous signale qu'elle a dépouillé tous les annuaires téléphoniques de France et beaucoup d'autres sans découvrir une seule fois le nom de *Sisenaud* qui la hante : « *Je vais me faire passer pour une mordue de l'histoire des patronymes, qui a maille à partir avec un nom qui n'existe nulle part, malgré une apparence de nom tout ordinaire.* » (Mme Paulette Cahen, Savigny-sur-Orge).

Que lui répondre ? Si *un jour* lointain l'inventaire des minutes notariales est étendu à toute la France dans le temps et dans l'espace, la réponse pourra être fournie en quelques secondes par simple interrogation directe. Nous n'en *sommes pas là.*

Pour réaliser l'inventaire exhaustif des minutes notariales instrumentées en 1751 par les cent vingt-deux notaires *parisiens (soixante-dix mille* actes), cinq personnes ont travaillé pendant cinq ans. Dans ces conditions, il est facile de voir combien ce grand rêve est utopique dans les conditions actuelles.

En fait, le but poursuivi est plus complexe. Des fichiers et des répertoires ont été dressés autrefois. *Outre les inventaires analytiques* spécialisés par leur objet (littérature, peinture, musique, architecture) ou par la nature d'un acte donné (inventaire après décès, par exemple), furent prévus des inventaires exhaustifs dans lesquels sont relevés tous les actes. Un fichier de cette nature existe déjà pour *les vingt-trois premières études* pendant la période de la Révolution et de l'Empire. L'inventaire informatique se propose de rendre à peu près les mêmes services pour le demi-siècle antérieur. Il permettra de guider le chercheur vers telle ou telle étude, vers tel acte précis. Etant donné qu'une affaire portée *une première fois chez le notaire* se poursuit à peu près toujours dans la même étude, le chercheur pourra continuer sa recherche, pour la période intermédiaire pendant laquelle les dépouillements ne seront pas encore réalisés, avec *une grande probabilité de compulser* les minutes de l'étude où se trou*vent les renseignements qu'il désire.*

Ceci correspond aux résultats et *utilisations actuels, mais la démarche* veut aller beaucoup plus loin. Après Machiavel, de Gaulle disait que l'on ne fait jamais de grandes choses si l'on n'en a pas souvent rêvé longtemps auparavant. C'est, semble-t-il, la pensée des Archives *de France. Les travaux présents* seraient faits à titre d'expérimenta*tion pour* permettre que des études analogues soient réalisées dans toutes les régions en utilisant le programme mis au point à Paris. Les *données* seraient alors interconnectées grâce aux réseaux Transpac pour la France, et Euro*net pour l'Europe occidentale, eux-*mêmes reliés à des réseaux inter*continentaux.*

Dans une chronique antérieure (1), *nous avons vu que les Mormons* avaient des projets grandioses, les Archives de France en ont donc également... Il ne manque plus que le nerf de la guerre : des crédits !

PIERRE CALLERY.

(1) Voir *le Monde* daté 22-23 octobre.

RÉPLIQUE

« *Brigitte dit non* »

« Brigitte », mise en cause dans un témoignage publié par Henri Loucel, dans le Monde *daté 12-13 novembre, nous écrit en invoquant son droit de réponse :*

C'est avec retard que j'ai pris connaissance du « témoignage » de M. Henri Loucel. Je tiens à exprimer mon indignation à la lecture de cette *prise de position.* Je suis indignée par l'adhésion de l'auteur à une version totalement fausse des faits.

Il n'est pas suffisant de présenter ensuite une partie seulement de mes déclarations, tant dans la presse qu'aux audiences publiques. En effet, c'est avec parti pris que tout ce qui concerne les violences qui ont été faites sur moi et *la tentative de viol* ont été occultées par le « témoin ».

Je suis donc obligée, et cela m'est pénible, de rappeler que, après avoir défoncé la porte de ma chambre, cet inconnu a tenté de m'étrangler (j'en porte encore aujourd'hui les marques), m'a donné ces coups de poing (et non pas « *plusieurs gifles* »), et, enfin, a tenté de me violer. Il est vrai qu'il n'y est pas parvenu parce qu'il a été impuissant.

Je suis profondément atteinte par l'expression « *abcès de fixation* », qui voudrait ramener ma plainte à une utilisation par le Mouvement des femmes de ce qui demeure si grave pour moi.

M. Loucel peut-il oublier que c'est la violence de cet homme qui est à l'origine de tout ce qui a suivi ? S'il l'oublie, cela est grave ! *Car* cela traduirait l'intention de banaliser, à nouveau, *le crime de viol.*

Il fallait donc, pour que la *vérité s'impose, que je sois tuée* ? Et, pourtant, vivante, je ne me suis jamais opposée aux demandes de mise en liberté de cet homme, et ce à plusieurs reprises : devant le tribunal et la cour d'appel en audiences publiques et deux fois, ensuite, devant les chambres d'accusation.

Je n'ai pas envie de polémiquer avec M. Loucel sur son clin d'œil au Mouvement des femmes, et sur son « *féminisme résolu* ». Où est ma vengeance dans tout cela ? Un tel « témoignage » ne peut rester sans réponse, en ce qu'il traduit une volonté inquiétante de minimiser le crime de viol et la lutte que les femmes ont entreprise.

L'ère des moutons

(Suite de la page 7.)

Passons sur la navrante petite histoire de la jeune Italienne qui, ayant épousé un Séoudien plus ou moins « prince », affolée d'être enfermée, méprisée, flagellée, rouée de coups (dents cassées), parvient à fuir en Europe, mais, retrouvée, accepte de repartir avec son tourmenteur, ledit cheikh n'étant pas, il est vrai, sans provision.

X..., routier et violeur banal, est inculpé de viols et tentative de viol sur trois jeunes femmes. Il avoue. Peu importe. « Nous ne voulons pas de répression », *dit, au nom des violées et du Mouvement des femmes, la partie civile.* « Il ne s'agit pas de s'en prendre à lui ! Pas de peine pour X... ! », *exige-t-elle. Et le groupe Femmes de déclarer :* « La justice n'est pas une solution. » *Textuel.*

Incapable de distinguer ses ennemis de ses amis, on veut donc toujours, au mépris des faits, tout mettre sur le paletot de la société. Un point, c'est tout. C'est ce qu'il y a de plus commode.

Pour couronner la farce, ne mentionnons que pour mémoire l'anecdote de l'héritière tombée amoureuse de son geôlier, pure crapule qui, après l'avoir séquestrée cinquante-quatre jours et libérée contre 800 millions de livres, se fait prendre. « Ne l'arrêtez pas ! Pourquoi faites-vous ça ! », *crie-t-elle en pleurant aux carabiniers. A hurler de rire si ce n'était le comble du déplaisant.*

Une sorte de syphilis spirituelle qui ne peut enfanter que la folie.

La loi du silence

Tout se passe comme si, ne disons même pas l'instinct de défense, mais le simple bon sens était anesthésié. Il n'est démence meurtrière qui, au nom de la dialectique d'une architecture mentale pervertie, n'ait droit à la bénédiction des victimes mêmes, via les nouveaux clergés qui les conditionnent. Dans le cadre d'une sorte d'inversion généralisée, on baptise mal le bien, on sanctifie le mal qui se banalise. Au moins s'abstient-on de juger, préférant la lâcheté d'une position qui consiste à n'en pas avoir. Et l'on ne dénonce plus rien ni surtout personne, comme si l'on voulait faire sien le code d'« honneur » des truands, qui est la loi du silence, comme si l'on ressentait à l'égard du criminel une espèce de solidarité.

Une telle confusion mentale ! Pourquoi ? Calcul ? Lâcheté ? Masochisme ? Les deux ? Les trois ? Quoi qu'il en soit, que de lâchetés superflues et suspectes ! La lâcheté a-t-elle jamais été une protection ?

... « *Bons amis !* » *Comment peut-on s'afficher le bon ami de celui qui n'aurait pas hésité à vous massacrer, comme du bétail, ne vous connaissant même pas ? Quelle difformité psychique, quel délabrement intérieur traduit une telle complaisance ? L'ère des moutons est-elle à son apogée ? Soit ! Les sociétés, comme les civilisations, on le sait désormais trop, sont mortelles. Mais qu'elles périssent au moins en résistant ! Qu'elles ne fassent pas que ce soit justice !*

Qui a dit : « Je déteste les victimes quand elles respectent leur bourreau » *?*

PIERRE LEULLIETTE.

Le Monde

culture

Musique

A L'OPÉRA DE PARIS

Les grévistes acceptent d'assurer une représentation du « Lac des cygnes »

M. Raoul Muriand, secrétaire général du SNETAS-C.G.T. (Syndicat national des employés techniques et administratifs du spectacle), a annoncé, vendredi 29 décembre, au cours d'une conférence de presse, que les personnels techniques, en grève depuis le 22 décembre, assureront « gratuitement » et « en tant que grévistes » la représentation du Lac des cygnes, *avec Rudolf Noureev, ce samedi 30 décembre, à 19 h. 30. Aucune décision n'était prise, samedi matin, pour la représentation de dimanche.*

« Il ne s'agit pas, *a dit M. Muriand,* d'une suspension de la grève, mais d'une décision prise dans le cadre de l'exercice du droit de grève. Nous espérons que cette forme d'action permettra, soit d'aboutir à une solution négociée, soit de faire porter encore plus nettement les responsabilités de la grève à la direction. Nous savons que cette décision correspond à ce qu'attendent les personnels artistiques. Nous avons le sentiment de tout faire pour trouver une solution conforme aux intérêts des travailleurs, du public et de l'établissement. Nous ferons tout pour essayer de nouer un véritable dialogue. La balle est dans le camp de la direction. »

De son côté, la direction, qui a convenu avec la C.G.T. d'un calendrier de réunions pour trouver une solution au conflit en cours, a précisé que les machinistes au travail, *« et ayant un contrat de travail, seraient évidemment payés ».*

Rappelons que la direction avait décidé de licencier cinquante machinistes qui, en démontant les décors le dimanche 17 décembre, avaient empêché une répétition.

En réponse à une question, M. Muriand a précisé que la levée des licenciements était l'« objectif n° 1 » mais non « un préalable à l'ouverture de discussions ». Il a confirmé, d'autre part, la décision des techniciens C.G.T. de retarder d'une demi-heure le commencement des spectacles, vendredi 29, par solidarité avec les grévistes de l'Opéra, en dépit du démenti publié par le Syndicat des directeurs de théâtre de Paris et de la région parisienne, la Comédie-Française et l'Odéon (nos dernières éditions du 30 décembre). Pour la Comédie-Française cependant, le mot d'ordre a été appliqué à la représentation de l'après-midi, le spectacle de la soirée, Six personnages en quête d'auteur, *ne comportant pas de lever de rideau.*

Vendredi matin, deux cents manifestants environ avaient défilé de la place de l'Opéra au Palais-Royal en scandant les slogans « non aux licenciements, oui aux négociations ».

[Cette forme originale d'exercice du droit de grève, qui consiste à assurer le travail comme si la grève n'avait pas lieu, ressemble beaucoup, même si la C.G.T. s'en défend, à une suspension du mouvement. La décision des grévistes marque incontestablement un recul, dû notamment à *la pression des personnels* artistiques. Les machinistes ont voulu, semble-t-il, sortir, avant les vacances du palais Garnier, qui commencent le 1er janvier, de l'impasse dans laquelle les avait engagés leur erreur tactique du 17 décembre. — T. F.]

Rostropovitch sous l'invocation de Munch

(Suite de la première page.)

Pour créer ce climat, Dutilleux utilise une formation orchestrale très particulière, où il ne garde des cordes que la masse des violoncelles et des contrebasses, obtenant ainsi des effets d'espaces et de phosphorescences très curieux ; les timbres et les mélanges subtils des bois et des cuivres se détachent avec une grande pureté, comme un diamant dans un écrin sur le velours des cordes graves, où s'enracinent les vastes mouvements lyriques et telluriques qui donnent à l'œuvre sa puissante impulsion.

Ainsi, dans l'orchestration même se devinent les trois dominantes qu'exprime le titre : « Timbres, Espaces, *Mouvement* ». Mais, il y a davantage continuité qu'opposition entre ces parties qui s'engendrent les unes les autres à un rare degré d'intégration et de concentration, ce qui rend bien difficile la description d'une telle œuvre.

Tout part d'une sorte de carte céleste dessinée par les étagements de timbres des bois, *tapis magique,* où se dessinent des chemins, de *mystérieux mouvements* où passent des aspirations lyriques ou mélancoliques en vagues de couleur et de lumière successives. Ce vaste espace sonore s'ouvre de plus en plus, sans jamais se disjoindre, en contrastes spectaculaires, plutôt comme une matière cosmique où chaque particule est vivante et révèle toujours davantage son activité à une contemplation accrue. *Tout l'univers entre en vibration* comme chez Van Gogh, avec cette « nébuleuse spirale » que figurent si admirablement les soli instrumentaux de la dernière partie, enveloppés par le lyrisme qui monte des profondeurs et éclate dans cette belle conclusion sans grandiloquence, comme l'absolu d'une *vision mystique.*

Comment dire l'impression de *ferveur que suggère cette éblouissante lumière ?* Elle fut pleinement ressentie, *semble-t-il, par le public,* qui fit un triomphe à Dutilleux et à l'Orchestre national aux sonorités merveilleuses distillées en magicien par Rostropovitch.

Celui-ci a, d'autre part, confirmé sa maîtrise de chef d'orchestre dans des œuvres qui ne semblent pas, à priori, faire partie de son répertoire. *Son interprétation de l'ouverture du* « Carnaval romain », de Berlioz, très différente de celle de Munch, avait d'abord un caractère lent et langoureux très russe ; puis, dans le poudroiement du carnaval et la saltarelle, une élasticité, un *bondissement et un brio éclatant de* grand coloriste.

Il paraissait moins à l'aise dans le « Concerto en sol », de Ravel, dont il faisait une lecture assez différente de ce qu'on entend d'ordinaire. Nicole Henriot, elle-même, jouait la partie de soliste de manière plus rude, moins détendue *que d'habitude, en particulier dans* l'adagio, très pensif, douloureux même, et dans le final, joué à une telle allure qu'elle en étranglait parfois les sonorités de l'orchestre. Mais comment empêcher que la commémoration et le souvenir de Munch aient assombri l'image de cette œuvre qui lui était si chère ?

Le lyrisme de Rostropovitch débordait enfin dans la « Deuxième Symphonie » de Brahms. Malgré quelques brusqueries *dans des détails exquis, une certaine rudesse de sonorité et une transparence* parfois insuffisante des plans sonores, l'œuvre respirait à son plus haut niveau, ivre de lumière, de joie sublime, sans cesse attisée par la passion et la griserie de ce musicien hors de pair, à la *conquête de nouveaux mondes* sonores.

JACQUES LONCHAMPT.

L'ACCORDÉONISTE JEAN SÉGUREL EST MORT

Le compositeur et accordéoniste Jean Ségurel est mort subitement à Chaumeil (Corrèze) le vendredi 29 décembre. Il était âgé de soixante-dix ans.

[Accordéoniste de bal musette, Jean Ségurel était devenu rapidement un virtuose de cet instrument, qu'il avait largement contribué à populariser, et il avait commencé bien avant la guerre à composer la musique de chants écrits à la gloire de sa patrie limousine, de ses paysages, de ses traditions. *Bruyères limousines* a été un best-seller du disque.

La popularité de Jean Ségurel était considérable au lendemain de la guerre. Jusqu'en 1968, il animait aussi bien les bals du samedi soir que les fêtes de son pays ou les réunions limousines à Paris. Il avait vendu plus de six millions de disques. Infatigable travailleur, il n'avait jamais cessé de rechercher et de redonner vie aux vieux airs limousins oubliés, de remettre à l'honneur de vieux instruments. Maire de Chaumeil, il avait également apporté une contribution importante au sport cycliste, offrant aux estivants en Limousin un critérium cycliste — le Bol d'or — réunissant chaque année les champions du Tour de France. — *(Corresp.)*]

■ L'unité « enfance » de la Maison *de la culture de la Seine-Saint-Denis,* la Fédération des œuvres laïques de ce département et la ville *d'Aulnay-sous-Bois* proposent une semaine de cinéma aux enfants et adolescents de trois à seize ans. Les projections ont lieu jusqu'au 3 janvier, à 10 heures et 14 heures, à la Maison pour tous d'Aulnay-sous-Bois.

■ Aux Bouffes-du-Nord, la troupe de Peter Brook donnera, le dimanche 31 décembre, une représentation exceptionnelle, *à l'heure et aux prix* habituels, de « Mesure pour mesure » de Shakespeare.

■ M. Anatole Dauman a été élu, mercredi 27 décembre, président de *l'A.F.P.F.* (Association française des producteurs de films). Il succède à M. Yves Rousset-Rouard, qui devient vice-président, ainsi que M. Claude Berri. M. René Thévenet a été reconduit *dans ses fonctions de délégué général,* et M. Michael Wilson a été nommé secrétaire général.

Rock

Lee Perry, magicien du son

Des Wailers à Junior Murvin en passant par George Faith, Max Romeo, les Upsetters et bien d'autres, Lee Perry a produit la fine fleur des groupes jamaïquains. A Kingston, *Lee Perry* est considéré comme un franc-tireur. Il se tient à l'écart de la mafia des producteurs et ne se mêle ni à leurs escroqueries ni à leur monopole, *même* si certains artistes qu'il a produits n'ont pas toujours touché les bénéfices réalisés par leurs disques.

Bob Marley était au mois de septembre à Kingston afin d'enregistrer une nouvelle chanson, *Rastaman Live Up,* pour son propre label Tuff Gong, qui fera l'objet des deux faces de son prochain 45 tours. Enregistré aux studios Dynamics et mixé aux studios *Joe Gibbs,* ce morceau semble marquer le retour de Marley vers les racines d'un reggae violent et engagé. Outre les liens qui les unissent, si Marley collabore avec Perry, c'est que ce dernier est réellement un magicien du son.

Le Black Art Studio est le studio d'enregistrement le plus insolite qui soit. Lorsque l'on entre dans la cour qui entoure les deux bâtiments (la demeure et le studio), l'œil est assailli par les couleurs vives et bariolées des fresques murales qui représentent Marcus Garvey, Hailé Selassié (personnages centraux du Rastafarianisme, l'un en étant l'initiateur, l'autre, le messie), la *tour* de Babel, ou reproduisent certains versets de la Bible qui sont à l'origine de la croyance rasta. Il y a là en permanence, outre une quinzaine de musiciens, une dizaine d'enfants et quelques femmes qui vivent dans la résidence. A l'entrée du studio, un panneau prévient : « *Ceci est une propriété privée, des enfants et des femmes y vivent, aussi nous n'accepterons pas un language indécent dans ce périmètre. Personne ne devra entrer sans avoir contacté quelqu'un à la porte* ». Et c'est signé « M.G.N.T. Perry ». Personne n'emploi le nom de Lee Perry, on l'appelle Scratch.

Sur le mur du couloir qui mène à la salle d'enregistrement, on a peint un gorille vengeur (celui qui illustre la pochette d'un disque des Upsetters) qui clame la suprématie du peuple noir : *Black Supremacy.* La petite cabine dans laquelle se trouve le matériel d'enregistrement ressemble à l'atelier d'un adolescent. Les murs aux trois couleurs symboliques, rouge, or, vert, sont recouverts de diplômes et de photos. Celles de différents groupes de reggae côtoient celles de Bruce Lee (Kung Fu est très populaire en Jamaïque depuis que les westerns spaghettis y ont été interdits, car certains spectateurs tiraient sur l'écran ou se prenaient pour Clint Eastwod), et les seules photos de Blancs sont celles de Clash, qui a enregistré ici, et de Paul McCartney avec son groupe Wings. Des montages réunissent Perry et Selassié au centre d'une étoile de David. Sur les photos de Max Romeo on a écrit Judah. On peut lire partout : *Black Supremacy.* Des piles de vieilles bandes sont entassées n'importe où, une bible est ouverte, des feuilles de ganja servant de marque-page. La pendule indique l'heure éthiopienne.

Quant au matériel d'enregistrement, il est ridiculeusement succinct : une table de mixage, deux chambres d'écho et deux magnétophones à deux pistes qui, réunis, forment un faux quatre pistes. C'est avec ce matériel d'amateur que Perry produit des miracles. Il est partout à la fois, courant de la console de mixage à l'enceinte des musiciens, car la vitre qui les sépare est aussi recouverte de photos. Sa rapidité fait un contraste curieux avec la lenteur des gens qui l'entourent. Perry doit être le seul Jamaïquain doué de vivacité. Il parle à peine, lance des ordres brefs, et tout le monde s'exécute car il est le maître après Dieu de son studio. Il enregistre son second 33 tours.

« *Tu veux une interview de Lee Perry,* dira-t-il, *mais Lee Perry n'a rien à dire, c'est Jah (Dieu) qui parle par son intermédiaire. Lee Perry ne donne pas d'interview, mais des « outerview »* (jeu de mots céleste intraduisible). *Lee Perry n'est pas un producteur. Producteur est un terme inventé par la société corrompue* » Lorsqu'on lui demande pourquoi son nom est écrit en face du mot producteur, il répond qu'il ne contrôle pas la fabrication des pochettes (?). « *Lee Perry ne produit pas, il fait du reggae. Car le reggae est un cousin offert par Jah pour aider l'homme à supporter son fardeau. L'argent n'a aucune importance, le rastaman n'en a pas besoin pour vivre. Lee Perry ne s'y intéresse pas, il fait le reggae pour propager le message de Jah et rapporter sa parole* »

Autour de lui, les musiciens, les femmes, les enfants (ils sont une vingtaine) reprennent en cœur chaque fin de phrase, interviennent parfois pour le soutenir, ajouter à sa foi, car il bénéficie d'un respect presque divin. Il est le maître à penser, le centre d'une communauté mouvante qui avoue une réelle admiration. Lee Perry n'avait pas accordé une interview. Il avait dit la messe.

ALAIN WAIS.

★ Pathé-Marconi a réédité récemment deux anciens disques des Wailers produits par Lee Perry sur le label Trojan : *Rasta Revolution,* 61 293 : *African Herbsman,* 61 295.

Diverses productions sur Island, distribution Phonogram : Bob Marley, Max Romeo, Junior Murvin.

Nouveau disque de Bob Marley and The Wailers : Babylon by bus, chez Phonogram.

Formes

Francis Montanier, peintre discret

Le silence ne se referme pas, heureusement, sur le nom de Francis Montanier, peintre discret entre tous, que ni maintes expositions, ni les meilleures galeries, ni la fidélité agissante de Frank Elgar, disparu lui aussi, n'étaient parvenues à hisser à sa vraie place. Il avait eu au moins la dernière satisfaction de voir le musée du Havre lui consacrer une grande rétrospective *en 1974, peu de temps* avant sa mort. Paris prend le relais (1). Pour beaucoup, cette peinture solide et prenante est une révélation.

Cet ancien premier Grand Prix de Rome de gravure était le voisin et l'ami de Georges Braque. Il serait injuste d'appliquer à cette si proche présence le mot de Brancusi refusant l'appui de Rodin : *« Il ne pousse rien sous les grands arbres. »* Si quelques thèmes, quelques *accessoires* plutôt — barques, oiseaux, poissons, pichets... — sont communs aux deux artistes, Montanier, aux formes nettes et durement découpées, aux couleurs volontiers sourdes — elles savent éclater, s'il le faut, — est tôt parvenu à se dégager, à faire abstraction de l'objet. Toujours là quoique transfiguré, il est l'objet, *davantage qu'un prétexte,* disons un tremplin propice à l'envol contemplatif. Au moins dans les quelque cent vingt numéros rassemblés par A. Berne-Joffroy (peintures, gouaches, essences, plâtres gravés). Montanier n'escamote jamais le point de départ. *Tout lui est bon :* la mer, ses falaises, ses bateaux (*Matin près de la mer, Porte de la mer*), les arbres et les fruits, les intérieurs et les personnages (*la Dame au perroquet,* harmonie des bleus et des verts, l'arabesque du *Nu près de la fenêtre,* la *Danseuse* comme une sainte en son vitrail). Et l'élan de *Vol nuptial,* de *Sphinx,* de *Symbèse,* et tant de compositions n'ayant d'autre ambition que celle d'être richement picturales. Et pourtant... Masqué par un souci de déformation qui semble mettre la figuration au défi, Montanier se dépasse dans des œuvres d'inspiration mystique, semble-t-il, en tout *cas d'une humanité profonde : Christ, Véronique, Essor,* et, en particulier, *L'Ultime Souffrance.* On est loin d'un esthétisme gratuit.

Avec Robert Tatin, changement de décor. Et de ville.

Ce n'est pas parce qu'il est exposé au musée de Laval (2), dont il est d'ailleurs natif, tout comme Alfred Jarry ou le Douanier Rousseau, qu'il peut être assimilé aux peintres naïfs. *Autodidacte dont la vie errante et fantaisiste fut fertile en péripéties,* il serait, si l'on tient absolument à le caser quelque part, plus proche parent de l'art brut... parce qu'il a rencontré *Jean Dubuffet en 1948.* Qu'on le traite plus simplement d'artiste primitif intuitif celui-ci : il tient à ses *racines.* Un artiste doué d'une formidable faculté d'invention, de renouvellement, qui excelle dans le foisonnement des formes délirantes, ou dans les figurations cocasses et chahutées, toujours dans la gamme intense des couleurs. Un long séjour au Brésil avait renouvelé ses thèmes, ses sources d'inspiration : il en a assimilé en profondeur l'art populaire imprégné de magie, à la fois réaliste et visionnaire.

En regard de l'univers tatinesque, les naïfs et animaliers de Bali (3), quel que soit leur charme, font pâle figure. Le Douanier Rousseau (encore lui) imaginait de toutes pièces ses forêts vierges. Celles de l'île aux seins nus, fort civilisées d'ailleurs, à voir les grosses voitures américaines stationner parmi une luxuriante végétation peuplée de singes, ont été copiées sur la réalité. *Avec la multiplication des motifs stylisés,* feuilles ou oiseaux, ce sont des décors où évoluent bêtes et gens le plus gentiment du monde.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson.

(2) Musée du Vieux-Château, 53 La 1.

(3) La Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse.

Nuit « new-wave » au Rose-Bonbon

A l'occasion du réveillon de la Saint-Sylvestre, le Rose-Bonbon organise une soirée « new-wave » qui réunit quatre groupes français.

Avant de se séparer, les musiciens *de Metal Urbain offriront leur* concert d'adieu. Né au milieu de l'année 1976, Metal Urbain s'est imposé comme l'un des groupes punk les plus originaux. Ses textes sont convaincants, et son rock catégorique trouve des sonorités singulières grâce à l'emploi des synthétiseurs.

Taxi Girls, qui n'a pas encore enregistré, est sans doute l'une des révélations les plus prometteuses du rock français. Cinq musiciens qui manigancent une électricité blanche avec des interventions de guitares acides, un chanteur au timbre glacé, des idées subtiles, une image soignée et des climats proches de l'apocalypse.

Arti-Fact interprète des versions disco de « *l'Internationale* » et de « la Marseillaise », une situation éphémère sans grand intérêt.

Les Fêlés jouent un rock brutal et violent. Ils ont treize ans, foncent tête baissée et n'ont pas peur des mots. — A. W.

★ Le 31 décembre, au Rose-Bonbon, rue Caumartin.

Notes

Architecture

Un petit cénacle

La revue d'architecture anglaise « Architectural Design » a confié à Antoine Grumbach la *mise au point* d'un numéro spécial consacré à la France, double de surcroît (vol. 48, 8-9, 1978). Assez disert, bourré de culture et prompt à la référence *littéraire,* ce *porte-parole* et haut-parleur de ce qu'on pourrait appeler un renouveau de l'architecture (s'il n'existait pas tant de « nouvelles cuisines », et si l'architecture pouvait se *satisfaire d'un simple renouveau*) a donc offert à l'opinion internationale une publication intitulée « France - Les laboratoires de l'architecture ».

Il eût été plus juste de mettre ce titre au singulier, car les gens et les groupes qui apparaissent dans ce numéro forment un petit cénacle, *presque une coterie, fort exclusive* et bien jalouse de ses dons, de ses talents et de ses révélations.

Un numéro homogène donc, confortable pour son *concepteur* et ses alliés du jour, complètement étanche aux recherches et aux réalisations d'autres « laboratoires » au moins aussi efficaces s'ils restent plus discrets. Mais peu importe que ce numéro soit fermé, tronqué, jaloux, puisqu'on y trouve cependant trace d'une authentique architecture : pas mal de beaux projets qui n'ont pas *franchi* les laminoirs des concours, quelques réalisations plutôt réconfortantes, des projets d'élèves qui laissent présager un avenir satisfaisant et même un plan de Paris où sont *notées* quatre cents œuvres architecturales des origines à nos jours.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ « Architectural Design », 7-8 Holland Street, London W 8. En vente en France dans les librairies *spécialisées (38 F).*

Cinéma

« L'ouragan vient de Navarone » de Guy Hamilton

Aventure guerrière. Un commando britannique est parachuté dans un maquis yougoslave avec pour double mission d'abattre un traître et de faire sauter un pont. Le traître *ayant l'entière confiance des maquisards* et le pont se révélant indestructible, l'échec paraît certain. Heureusement les hommes du commando (Robert Shaw, Edward Fox) ont plus d'un tour (et *plus d'un explosif*) dans leur sac.

Sans égaler « les Canons de Navarone », d'illustre mémoire, auquel il *se réfère dans son titre* et son prégénérique, le *film* de Guy Hamilton procède du même esprit. La guerre n'est ici qu'un prétexte. Tout se joue dans un univers abstrait où les *« bons »* et les *« méchants »* sont désignés d'avance et où le cinéaste ne prend en compte que l'exploit romanesque et le spectacle. Avec ses rebondissements imprévus, ses *péripéties angoissantes, son géant sadique* et sa résistante sexy, « L'ouragan vient de Navarone » a du moins le mérite de n'être jamais ennuyeux... A la fin du récit, un barrage est *dynamité, un fleuve torrentiel* se précipite à l'assaut des piliers du pont, c'est un festival de grandes eaux, d'éboulements et d'écrasements. *Mais les héros ne sont pas* sauvés pour autant. La suite (peut-être) au prochain numéro.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Variétés

Le cirque Amar

Les enfants aiment *le cirque et les* adultes pas assez. Il y avait surtout des enfants l'autre jour sous l'immense chapiteau rouge et blanc du cirque Amar. C'est dommage... en même temps on comprend un peu les réserves des adultes. Il manque au cirque Amar le petit « je-ne-*sais-quoi* » *qui fait la magie,* et qui est en réalité la poésie.

Ce grand cirque itinérant, qui se déroule sur plus de 5 kilomètres quand il se déplace d'une ville à l'autre, représente assez bien ce qu'est devenu le cirque en France, *avec ses qualités et ses défauts.* Racheté en 1976 par Firmin Bouglione, il a repris vie grâce à une gestion saine. On y voit de bons numéros et même d'excellents (il faut citer en particulier le bondissant Li Suang sur sa corde, Charles Knie et ses animaux exotiques, hippopotames, zèbres, *guanacos,* kangourous, dromadaires, les perchistes mexicains Kaiyocas et Gérard Siemoneit qui s'amuse beaucoup avec ses tigres et ses lions débordants de tendresse) mais l'éclairage (brutal), la présentation (incertaine), tuent un peu trop le rêve. Et le rêve, c'est *l'« esprit » du cirque.* — C. H.

★ Porte Champerret, samedi 30 décembre, 15 h et 21 h. ; dimanche 31, 14 h. 30, 17 h. 30 et 21 h. ; lundi 1er janvier, 14 h. 30 et 17 h. 30 ; mardi 2, 15 h. ; mercredi 3, 15 h.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : le Lac des cygnes (sam., 19 h. 30 ; dim., 20 h. 30, sous réserve, en raison de la grève des machinistes).
Salle Favart : Véronique (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : Six personnages en quête d'auteur (dim., 14 h. 30) ; la Puce à l'oreille (sam. et dim., 20 h. 30).
Chaillot, Grand Théâtre : Bernard Haller (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : la Trilogie de la villégiature (sam. et dim., 19 h. 30).
Petit Odéon : Fugue en mineur (e) (sam. et dim., 18 h. 30).
Centre Pompidou : Diatope de Xénakis (sam. et dim., 15 h. et 16 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre de la Ville : les Colombaioni (sam., 18 h. 30) ; la Maison des cœurs brisés (sam. et dim., 20 h. 30).
Carré Silvia Monfort : Cirque Gruss à l'ancienne (sam., 18 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30) ; Bastien et Bastienne (sam., 14 h. 15).

Les autres salles

Aire libre : Délire à deux (sam., 20 h. 45) ; Davly (sam., 22 h.).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.) ; Un homme à la rencontre d'A. Artaud (sam., 18 h. 30).
Athénée, salle C.-Bérard : le Grand Feu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Salle L.-Jouvet : J. Gréco (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Biothéâtre : la Crique (sam. et dim., 20 h. 30).
Bouffes-du-Nord : Mesure pour mesure (sam. et dim., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium : la Sœur de Shakespeare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Tempête : La vie est un songe (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Atelier du Chaudron : Sens (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Chapiteau Tréteaux de France : les Trois Mousquetaires (sam. et dim., 20 h. 45).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : Guy Bedos (sam. et dim., 20 h. 45).
Daunou : Ulysse au pays des merveilles (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : Nous ne connaissons pas la même personne (sam. et dim., 21 h.).
Essaïon : Pif-Paf (sam. et dim., 20 h. 30) ; Abraham et Samuel (sam. et dim., 22 h.). — II : le Chant général (sam. et dim., 20 h. 30) ; Un certain Plume (sam. et dim., 22 h. 15).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam. et dim., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : la Surface de réparation (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; J. Villeret (sam., 22 h. ; dim., 17 h. et 0 h., dernière).
Galerie 55 : B. Dimey (sam. et dim., 20 h. 30).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam. et dim., 20 h. 30).
Il Teatrino : la Vénitienne (sam., 20 h. 30).
La Bruyère : les Folies du samedi soir (sam. et dim., 21 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Chair chaude (sam. et dim., 18 h. 30) ; Christian François (sam. et dim., 18 h. 30) ; la Shaga (sam. et dim., 20 h. 30) ; Carmen City (sam. et dim., 22 h.). — Théâtre rouge : Une heure avec Rainer Maria Rilke (sam. et dim., 18 h. 30) ; Fragments (sam. et dim., 20 h. 30) ; Acteurs en détresse (sam. et dim., 22 h. 15).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Marigny : le Cauchemar de Bella Manningham (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Mathurins : Changement à vue (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. et 21 h. 15).
Michodière : Les papas naissent dans les armoires (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Moderne : A condition de vivre (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Mogador : le Pays du sourire (sam. et dim., 20 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 21 h.).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Orsay : Zadig (sam. et dim., 20 h. 30). — Le Dépeupleur (sam. 20 h. 30) ; Crénom (dim., 20 h. 30).
Palace Croix-Nivert : Rocky Horror Show (sam. et dim., 20 h.).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palais des sports : Notre-Dame de Paris (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30, 18 h. et 20 h. 30).
Péniche : Naïves hirondelles (sam., 20 h. 30).
Plaisance : Tête de méduse (sam. et dim., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam. et dim., 20 h. 30 et 22 h. 15).
Porte-Saint-Martin : M. Marceau, mime (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 20 h. 30, dernière).
Présent : Eve des Amériques (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Georges : Attention ! fragile (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Studio des Champs-Elysées : Fleurs de papier (sam. et dim., 20 h. 45).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam. et dim., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond : Tabarin Mondor et Cie (sam. et dim., 18 h. 30) ; Si tout le monde en faisait autant (sam. et dim., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h. 30) ; le Pompier de mes rêves (sam., 22 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Phèdre (sam., 20 h. 15) ; l'Echange (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Paris : Bubbing Brown Sugar Harlem années 30 (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Théâtre 13 : Bel comme un ange (sam., 20 h. 45, dernière).
Théâtre 347 : Ingrid Caven (sam. et dim., 21 h.).
Tristan-Bernard : Crime à la clef (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Troglodyte : Gugozone (dim., 15 h. 30).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Samedi 30 - Dimanche 31 décembre

Les chansonniers

Deux-Anes : A.-M. Carrière, M. Horgues (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Caveau de la République : Et voilà l'travail (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

La danse

Palais des congrès : Ballet-Théâtre Kirov : les Sylphides, Paquita deuxième acte du Lac des cygnes (sam., 20 h. 30) ; Giselle (dim., 20 h. 30).

Les concerts

Café d'Edgar : Trio à cordes H. Derrien, P.-M. Xuerebe, O. Charlier (Mozart, Schubert) (sam., 18 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : A.-M. Barrat, orgue (Vierne) (dim., 16 h.)
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : A. Bedois, orgue (Titelouze, Bach) (dim., 17 h. 15).
Eglise Saint-Germain-des-Prés : M. Jollivet, orgue ; D. Leroy, trompette (Purcell, Bach) (dim., 21 h.).
Eglise luthérienne de La Villette : J. Marguillard, orgue ; Ensemble Cythérion (Bach, Certon, de Grigny, Schütz, Murschhauser, Telemann, Zipoli) (dim., 16 h.).

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T. B. B. : Thierry Le Luron (sam. et dim., 20 h. 30).
Créteil, Maison A.-Malraux : Ballet de l'Opéra de Paris (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Enghien, Casino : le Bateau pour Lipaia (dim., 20 h. 30) ; A. Cordy (22 h.).
Evry, Agora : Ballets africains de la République de Guinée (dim., 21 h.).
Montreuil, Théâtre-Ecole : la Famille Tuyau de Poêle (sam., 16 h.).
Neuilly, M.J.C. : Tu bordes ?... Ouais (sam. et dim., 21 h. 30, dernières).
Pré-Saint-Gervais : S.O.S. Anti-stress... (sam., 21 h.).
Ris-Orangis, Salle R.-Desnos : Quatrième Fête du jazz (sam., de 14 h. à 24 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : Piège pour un homme seul (dim., 21 h.).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards : Chet Baker (sam. et dim., 20 h. 30) ; Luther Allison (sam. et dim., 23 h.).
Golf Drouot : Rock 'n Roller (sam. et dim., 21 h. 30).
Caveau de la Huchette : Hal Singer (sam., 21 h. 30) ; J.-P. Sasson Quintet (dim., 21 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : Steve Lacy et Michael Smith (sam., 20 h. 30) ; Steve Lacy, Michel Portal et Jacques Avenel (dim., 20 h. 30).
Patio : J. Newman, trompette jazz (sam. et dim., 22 h.).
Club Zed : Ph. de Preissac (sam., 22 h.).
Show-Chaud : Henry Byrs (sam. et dim., 19 h.) ; Raphaël Fays Trio (sam. et dim., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, petite salle, 19 h. : Festival de Lille (sam.) ; 21 h. et 22 h. 30 : Cinéma expérimental (sam.). — Sam., 15 h. : A nous quatre, cardinal, d'A. Hunebelle ; 18 h. 30 : Tout ce que le ciel permet, de D. Sirk ; 20 h. 30 : les Libertines, de D. Young ; 22 h. 30 : Fenêtre sur cour, d'A. Hitchcock. — Dim., 15 h. : l'Aile ou la Cuisse, de C. Zidi ; 18 h. 30, 20 h. 30 et 22 h. 30, relâche.
Beaubourg, sam., 15 h. : Grande semaine de films pour enfants ; 17 h. : la Lettre, d'O. Rahmat ; la Résistance du 2 septembre, d'I. Ialtan ; 19 h. : Quelqu'un derrière la porte, de N. Gessner ; 21 h. : Has anybody seen my gal, de D. Sirk. — Dim., 15 h. : Grande semaine de films pour enfants ; 17 h., 19 h. et 21 h., relâche.

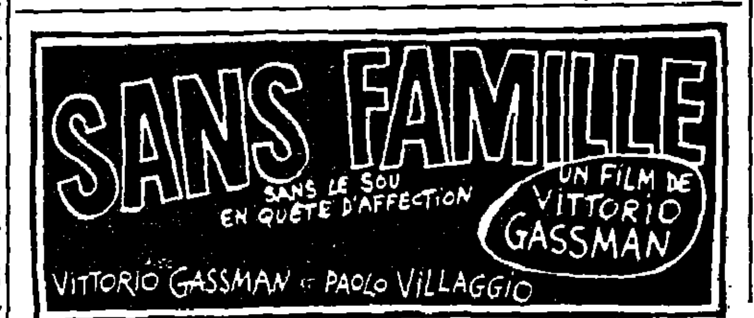
Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4e (278-46-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) H. sp.
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
AVALANCHE (A., v.o.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; (v.f.), Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-A., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Les Tourelles, 20e 636-51-98) (sauf mardi).
LE CRI DU SORCIER (A.) (*), v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES DENTS DE LA MER (2e partie) (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
DERNIER AMOUR (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap.) (**), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
L'EMPIRE DU GREC (A.), v.o. : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov.), v.o. : Cosmos, 6e (548-62-25), h. sp.
FEDORA (A.), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA FEMME GAUCHERE (All.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Mazéville, 9e (770-72-86).
LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
FLAMMES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
GIRL FRIENDS (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).
LE GOUT DU SAKE (Jap.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA GRANDE CUISINE (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention 15e (828-20-64).
LA GRANDE MENACE (Angl.), v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Balzac, 8e (359-52-70), h. sp. ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GREASE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp. ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
INSIANG (Phil., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
JUKE-BOX (A., v.f., *) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Gaîté, 14e (320-99-34).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25). A.-M.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Quartier latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o., **) : la Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).

Les films nouveaux

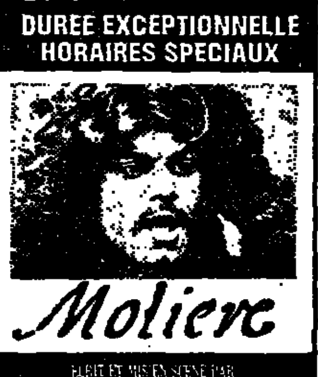
MODULATION DE FREQUENCE, film américain de John A. Alonzo (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

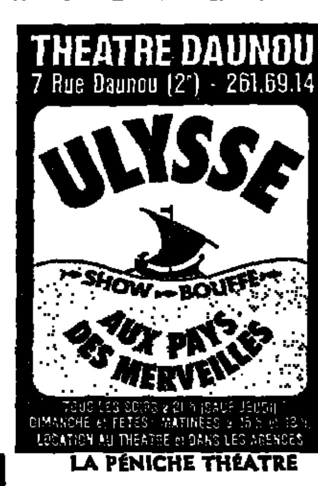
MOLIERE (Fr., 2 époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
PAIR ET IMPAIR (It., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), H. sp.
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Diderot, 12e (343-19-29).
LE PION (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Balzac, 8e (359-52-70), en mat
PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul' Mich', 5e (033-48-29) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
POINT OF ORDER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. sp.
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SANS FAMILLE (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LE SECOND EVEIL (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), H. sp.
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ULTIMATUM DES TROIS MERCENAIRES (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-90-81) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75).













Le Monde

société

MÉDECINE

MALGRÉ LA LIBERTÉ D'INSTALLATION DES MÉDECINS DANS LA C.E.E.

« L'Europe blanche » prend du retard

Il y a deux ans, le 1er janvier 1977, la liberté d'installation du médecin dans la Communauté économique européenne (C.E.E.) entrait en vigueur : l' « Europe blanche » était née.

On est loin pourtant aujourd'hui d'une véritable communauté de la santé. Seulement cinq cents praticiens ont profité de ce droit, dont ne bénéficie encore à ce jour aucune autre des professions médicales et para-médicales. La libre circulation du médicament se heurte encore à de nombreuses difficultés, ne serait-ce que parce que les autorisations de mise sur le marché des médicaments restent nationales.

Enfin, dans des domaines aussi importants que les vaccinations, la publicité sur les boissons alcoolisées, la lutte contre le doping, les législations nationales n'ont guère été harmonisées.

Pourtant, les ministres de la santé doivent tous affronter une croissance considérable des soins médicaux qui ne s'accompagne pas, constate la commission de la C.E.E., d'une amélioration réelle de la santé des populations. Ces préoccupations de plus en plus marquées ont été à l'origine ces derniers mois, dans le cadre de la C.E.E., d'études et d'échanges de vues qui peuvent laisser espérer à terme des politiques communes.

Vingt et un ans après la signature du traité de Rome qui instituait en Europe la libre circulation des personnes, la plupart des personnels de santé, à l'exception des médecins, ne peuvent toujours pas exercer dans le pays européen de leur choix. La coordination des conditions d'exercice, l'harmonisation des formations et une définition commune du champ d'application de la profession apparaissent comme des préalables souvent difficiles à surmonter.

Pourtant, des directives adoptées par le conseil des ministres pour les infirmières en juin 1977 et pour les dentistes en juin 1978 imposent aux pays membres de modifier leur réglementation afin de permettre dans un délai de deux ans la libre installation de ces deux professions. Ainsi, en France, les études d'infirmières seront allongées, probablement à trente-quatre mois, pour s'aligner sur la plupart des autres pays. L'Italie, pour se conformer aux directives eropéennes, devra créer une nouvelle catégorie professionnelle distincte des médecins, apte à pratiquer l'art dentaire, alors qu'actuellement dans ce pays les deux professions sont confondues.

En revanche, pour toutes les autres professions de santé, aucun accord n'a pu, pour l'instant, intervenir, comme l'a souligné Mme Solange Troisier, dans une récente communication :

— *Les sages-femmes :*

En France, il s'agit d'une profession médicale, alors qu'en Irlande ou en Italie il s'agit plus d'une formation d'infirmière avec une année de spécialisation. Le désaccord subsiste donc sur le niveau des normes minimales de formation.

— *Les masseurs kinésithérapeutes :*

Les difficultés rencontrées sont peut-être encore plus grandes : les discussions portent pour l'instant sur la terminologie adoptée dans chaque pays. La France représente plus du tiers des professionnels en exercice.

— *Les vétérinaires :*

Les directives, prêtes désormais, devraient être prochainement adoptées. Le champ d'application retenu de la profession, défini par ces textes, est assez vaste.

— *Les pharmaciens :*

La libre circulation de cette profession est réduite pour l'instant aux ressortissants de la Communauté titulaires du diplôme du pays dans lequel ils veulent exercer. Les désaccords restent profonds, portant notamment sur les durées respectives du stage de fin d'études et des études théoriques.

Trois raisons

La libre circulation des personnels de santé reste donc encore largement hypothétique. En revanche, trois circulaires en 1965 et en 1975 ont éliminé certains obstacles à la libre circulation des produits pharmaceutiques. Ainsi, l'étiquetage de ces spécialités ainsi que les normes de contrôle requises pour la délivrance d'autorisations ont été harmonisés dans les différents pays.

Pourtant, la libre circulation n'est pas encore effective pour trois raisons. *Tout d'abord*, les autorisations de mise sur le marché restent nationales, et la procédure communautaire mise en place il y a un an pour éviter aux fabricants de faire une demande dans chaque Etat a été, de l'avis même de son président, M. Léon Robert, un échec : deux dossiers seulement lui ont été soumis en tout, la procédure allongeant en fait les délais plus qu'elle ne simplifie réellement les choses. Deuxième difficulté : la politique des prix industriels, de même que le contrôle de la publicité ou la définition des normes de qualité des matières premières qui entrent dans la composition des médicaments, diffèrent très sensiblement selon les Etats.

Enfin, certains produits ne sont pas soumis à des procédures cliniques et toxicologiques identiques, qu'il s'agisse des produits biologiques dérivés du sang humain, des sérums, des vaccins ou des produits homéopathiques.

L'Europe de la santé n'est donc pas, tant s'en faut, une réalité. Pourtant, face à la croissance des dépenses sanitaires, les orientations nouvelles des pouvoirs publics apparaissent souvent étrangement proches. Apprendre à se nourrir, diminuer la consommation de médicaments, lancer des campagnes anti-tabac : ces sujets qui furent à l'ordre du jour, le 16 novembre dernier, lors de la réunion des ministres européens de la santé, tracent dès maintenant les contours d'une éventuelle politique européenne de la santé.

NICOLAS BEAU.

Cinquante médecins français émigrés

Deux ans après la possibilité ouverte à tout médecin européen de s'installer à l'étranger, moins de 500 sur les 500 000 que compte la C.E.E. avaient utilisé ce droit nouveau.

Les pays d'accueil dans l'ordre sont les suivants :

Les Pays-Bas, 121 ; la Grande-Bretagne, 102 ; la France, 93 (dont 42 venaient de Belgique et 28 d'Allemagne) : l'Allemagne, 84 ; la Belgique, 22 ; le Luxembourg, 13 ; le Danemark, 12 ; l'Irlande, 2.

(L'Italie, elle, n'est pas présente dans cette liste, puisqu'elle n'a modifié sa législation qu'en 1978.)

Parmi ces quelque 500 praticiens qui ont quitté leur pays pour exercer à l'étranger, 50 seulement sont français.

Présentant ces données devant l'Académie de médecine en novembre dernier, le docteur Laffite a expliqué la faiblesse des migrations par la densité médicale souvent déjà importante, l'importance du secteur hospitalier fermé aux migrants et certaines appellations médicales qui ne se recoupent pas toujours. L'obstacle de la langue n'a pas été, semble-t-il, déterminant.

Enfin, la communauté des frontières ne semble pas avoir constitué un facteur important : 2 seulement des 28 médecins allemands installés en France sont en Alsace-Lorraine. De même, très rares sont les médecins italiens installés en Provence.

JUSTICE

MODIFICATION D'UN DÉCRET D'APPLICATION DE LA LOI SUR L'INFORMATIQUE ET LES LIBERTÉS

Un décret du 28 décembre 1978, *modifiant* certaines dispositions d'un décret d'application de la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés (*le Monde* du 26 juillet), a été publié, vendredi 29 décembre, au *Journal officiel*. L'article 30 de cette loi « *entrera en vigueur le 1er juin 1979* » — et non le 1er janvier comme le prévoyait le décret du 17 juillet.

Cette article indique que « *sauf dispositions législatives contraires, les juridictions et autorités publiques agissant dans le cadre de leurs attributions légales ainsi que sur avis conforme de la commission nationale, les personnes morales gérant un service public peuvent seules procéder au traitement automatisé des informations nominatives, concernant les infractions, condamnations ou mesures de sûreté* ».

D'après le décret du 28 décembre, la création, à partir du 1er juin 1979, « *de traitements opérés pour le compte de l'Etat, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public est soumise aux dispositions des articles 15, 17, 19 et 20 de la loi* » (qui déterminent les formalités préalables à la mise en œuvre des traitements automatisés). Les traitements créés avant le 1er juin 1979, ne seront soumis, à titre transitoire, qu'à une déclaration auprès de la commission nationale de l'informatique et des libertés. « *Les autres dispositions de la loi du 6 janvier 1978*, conclut le texte du décret du 28 décembre, *entreront en vigueur le 1er janvier 1980.* »

DANS L'OISE

Un ouvrier poignarde son ancien patron

De notre correspondant

Beauvais. — Le directeur de la *tuilerie de Saint-Germer-de-Fly* (Oise), M. Joseph Tiers, quarante-neuf ans, a été grièvement blessé d'un coup de couteau dans le ventre par l'un de ses anciens *employés*, M. *André Camus*, cinquante-quatre ans, qu'il avait fait expulser d'une maison de la cité ouvrière de l'usine. Le drame s'est déroulé sous le porche de la *grande maison* qu'habite la famille Tiers, au hameau de « La Gare » de Saint-Germer-de-Fly, voisin de la tuilerie aujourd'hui désaffectée.

Cette usine, située au cœur du pays de Bray et appartenant au groupe ECBA, avait cessé toute activité depuis deux ans. Les ouvriers, pour la plupart des immigrés, qui occupaient les maisons de la cité, avaient, depuis, été priés d'aller ailleurs trouver du travail et se reloger.

En juin dernier, la famille Camus, qui compte cinq enfants, est expulsée, mais quelques jours plus tard elle s'installe en squatter *dans une autre dépendance de* l'usine. Le directeur, M. Tiers, dépose alors une plainte pour violation de domicile. Les juges accordent à la famille Camus un *délai de quelques semaines pour* trouver un autre logement. Au mois de novembre, nouvelle expulsion. Les Camus passent la nuit à la belle étoile. Ils s'installent *dans un car désaffecté*, dans un hameau proche. La rancœur de M Camus à l'égard de son ancien patron explose le jour où convoqué à la brigade de *gendarmerie du Coudray-Saint-Germer*, il apprend que M. Tiers a déposé une nouvelle plainte à son encontre pour violation de domicile. En sortant de la brigade, M. Camus profère des menaces à l'encontre de son *ancien patron*. Quelques heures plus tard il frappe aux carreaux de sa fenêtre. M. Tiers, qui regarde la télévision entouré de ses sept enfants, va ouvrir. André Camus le poignarde.

« *Cela devait arriver* », avouent les habitants de Saint-Germer qui connaissaient bien l'antagonisme de ces deux hommes : d'un côté, un patron rigoureux, catholique fervent et respectueux des lois ; de l'autre, un ouvrier volontiers revendicatif, hâbleur et coléreux. Le premier lutte contre la mort au centre hospitalier de Beauvais, le second a été inculpé de tentative d'assassinat.

● *Faux récépissés de cartes de séjour à Soissons.* — Un agent de police municipal de Villers-Côtterets (Aisne), M. Michel Bousson, vingt-neuf ans, a été inculpé et écroué à Soissons, vendredi 29 décembre, pour faux en écritures et corruption passive de fonctionnaire. M. Bousson vendait à des personnes originaires d'Afrique du Nord de faux récépissés de cartes de séjour pour une somme de 1.500 F. Deux complices de M. Bousson, MM Belaïd Douadou, trente ans, Tunisien, et Hariat Boubeker, trente-sept ans, originaire du Maroc, ont aussi été inculpés et écroués.

ÉDUCATION

Destiné à l'étude des « sciences de l'action »

L'Institut Auguste-Comte ouvre ses portes le 3 janvier

L'Institut Auguste-Comte ouvrira ses portes le mercredi 3 janvier et accueillera la première promotion de *ses élèves* qui comprendra trente ingénieurs. Ceux-ci, dont l'âge moyen est de trente-trois ans, suivront jusqu'en juin 1979, à plein temps, les *enseignements de l'institut*. En septembre 1979, l'établissement accueillera, pour une année scolaire complète, les élèves de la deuxième promotion, qui *pourraient être entre soixante et* quatre-vingts.

La décision de créer cet institut avait été prise en juillet 1977 par le gouvernement, à la demande du chef de l'Etat. Consacré à l'étude des « sciences de l'action » et installé dans une partie des anciens locaux de l'Ecole polytechnique à la Montagne-Sainte-Geneviève, à Paris, il est rattaché à l'Ecole polytechnique mais doté d'un budget *propre. Son président* est M. Roger Martin, président de la société Saint-Gobain Pont-à-Mousson, et son directeur est M. Michel Lafon, ingénieur *général des télécommunications*.

Réservé à des ingénieurs de haut niveau ayant déjà une expérience professionnelle, l'Institut Auguste-Comte vise à leur donner une formation complémentaire faisant une large place à la sociologie, à la psychologie et à l'économie (*le Monde* du 17 octobre). Les élèves sont détachés pour la durée de la scolarité (six mois pour la première promotion, un an pour les suivantes) *mais continuent* à être payés par leur entreprise ou leur administration. La première promotion compte environ deux tiers d'anciens élèves de Polytechnique ; *dix-neuf ingénieurs* viennent du secteur public et onze du privé (pour ces derniers, les entreprises doivent acquitter des frais de scolarité se montant à 80 000 F).

L'essentiel du travail des élèves *consistera* à *établir* des projets de développement industriel pour les secteurs géographiques et professionnels dont ils sont issus.

● *Une université est créée à Valenciennes.* — Un décret paru au *Journal officiel* du 28 décembre transforme le centre universitaire de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis en université. Cette transformation avait été approuvée le 24 février par le Conseil national de l'*enseignement* supérieur et de la recherche (C.N.E.S.E.R.). Créé en 1969, le centre de Valenciennes compte aujourd'hui environ deux mille cinq cents étudiants.

CARNET

Décès

— Mme et M. Yves Bourguet, ses petits-enfants,
Frédéric et Joanna Bourguet, ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme André Jeanmasson, ses cousins,
M. *Jacques Toury*,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Joseph FABIANI,
née Suzanne Nève,

survenu le 27 décembre 1978, à Bagnolet (93), à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 2 janvier 1979, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste à Noisy-le-Sec (93), suivie de l'inhumation au cimetière ancien d'Asnières (92), dans le caveau de famille.
36, rue Pierre-Sémart,
93130 Noisy-le-Sec.

— Le Coteau, Roanne.
M. et Mme Paul Goutille et leurs enfants,
Mlle Marie-Claude Goutille,
Mme Louis Goutille et ses enfants,
M. et Mme Raoul Salencon et leurs enfants,
M. et Mme Ernest Replat,
M. Gabriel Desarbre et ses enfants,
Mme Antoine Desarbre,
Les familles Desarbre, Thoral, Trossat, Vidil, parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond GOUTILLE,
fondateur des Ets Goutille,

survenu le 28 décembre 1978.
La cérémonie religieuse a eu lieu le samedi 30 décembre 1978, à 9 h 30, en l'église Saint-Marc, Le Coteau (Loire).
Les personnes qui souhaitaient exprimer leur sympathie par des fleurs pourraient remplacer celles-ci par un don à l'UNICEF, C.C.P. Paris 150.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Papinutti,
M. Marc Papinutti,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PAPINUTTI,

leur époux, père et parent, survenu au Perreux (Val-de-Marne) le 26 décembre 1978 à l'âge de cinquante-quatre ans.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu le vendredi 29 décembre à Neuilly-sur-Marne.
42, rue Gambetta,
93330 Neuilly-sur-Marne.

Anniversaires

— Une pensée d'affectueuse amitié pour
Nicole TAITZ
et sa maman,
Madeleine TAITZ.
Nice, 1979.

Visites et conférences

LUNDI 1er JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. : 2, rue de Sévigné : « Les jardins et hôtels du vieux Marais » (A travers Paris).
15 h. 93, rue de Rivoli : « Splendides ...ons du ministère des finances » (Mme Barbier).

SPORTS

ATHLÉTISME

Le mile sous le mur des quatre minutes

La fédération d'athlétisme des Etats-Unis (A.A.U.) vient de *fixer à quatre minutes le temps de qualification nécessaire pour participer aux championnats nationaux de 1979. Ce temps était* un « mur » encore infranchissable il y a vingt-cinq ans, avant *la performance du Britannique Roger Bannister, qui le couvrit* en 3 minutes 59 secondes 4/10e le 6 mai 1954.

Le mile (1 609,32 mètres) est la distance de base des courses de demi-fond, celle sur laquelle, au siècle dernier, les Britanniques engageaient les paris les plus fous. *Ce sont des professionnels* qui ont donné les premières lettres de noblesse à la distance, à l'occasion de courses-défis suivies par des dizaines de milliers de spectateurs. Le premier record a été établi en 1865 par un de ces « footmen », William Lang, un *vilain barbichu surnommé « l'Epouvantail »*.

Après la Grande Guerre, le record revient à une des plus étonnantes figures de l'athlétisme contemporain, le Finlandais Paavo Nurmi, qui étendra son règne à toutes les distances du demi-fond et du fond. Il est le premier à *trotter ses 20 kilomètres par jour* pour se préparer. En 1923, il réussit 4 min. 10 sec. 2/5 sur une distance où il n'était pas réellement à l'aise.

En 1931, le Français Jules Ladoumègue, le petit « Julot », un peu plus vite : 1 sec. 1/5 de moins, soit 4 min. 9 sec. 1/5 sur la ligne d'arrivée. Il aurait pu faire mieux encore si, pour quelques billets imprudemment acceptés, il n'était pas exclu des *compétitions amateurs*. Devenu journaliste, il assiste des tribunes à l'« exécution » de son record. Le Néo-Zélandais Jack Lovelock, l'Américain Glenn Cunningham, le Britannique Sydney Wooderson, le Suédois Gunder Haegg son compatriote Arne Anderson, puis Haegg, à nouveau grignotent 8 secondes entre 1933 et 1945. Voici le record à 4 min. 1 sec. 4/10.

Pourtant, la barrière fatidique des quatre minutes paraît toujours infranchissable. En dépit du durcissement des conditions d'entraînement, les « milers » de l'après-guerre ne parviennent pas à s'en approcher. Barrière plus *psychologique que physique*.

Un étudiant en médecine, long *et puissant*, Roger Bannister, qui pratique un « *entraînement fractionné* » — autrement dit il intercale des séries de sprints entre des courses de moyenne distance — s'est fait remarquer par une quatrième place aux Jeux olympiques de 1952. Une fin d'après-midi venteuse, le 6 mai 1954, il s'élance sur la piste du vieux stade d'Iffley-Road. « *Le visage blême, la mâchoire crispée, il entend « 3 min. 43 sec. » au passage des 1 500 mètres. Il lui reste 17 secondes pour surmonter sa fatigue, pour vaincre l'insurmontable et réussir moins de 4 minutes. Face au vent, luttant contre l'immense faiblesse qui l'envahit, Bannister, les yeux clos, s'approche de la ligne d'arrivée qu'il franchit dans un état d'épuisement total. Il tombe en syncope. Il est allé jusqu'au bout de lui-même (...) Le temps est de 3 min. 59 sec. 4/10.* » (1).

La brèche ouverte

Il a réussi ! A vingt-cinq ans, il lui reste encore à gagner le mile des Jeux du Commonwealth à Vancouver, et le 1 500 mètres des championnats d'Europe à Berne. Et Bannister va pouvoir se consacrer tout entier à la médecine. Mais la brèche est ouverte dans le mur des 4 minutes. Un mois et demi après ce record historique, un étudiant en agronomie, l'Australien John Landy, s'y engouffre et réussit 3 min. et 58 sec. « toutes rondes », ouvrant la voie aux « milers » modernes qui se contraignent à de longs et sévères entraînements pour raccourcir le temps.

C'est ainsi que, dixièmes après dixièmes, secondes après secondes, le Britannique Derek Ibbotson, dernier des classiques, l'Australien Herbert Ellioth, révolutionnaire invaincu, le Néo-Zélandais Peter Snell, double champion olympique à Tokyo, le Français Michel Jazy, opiniâtre ; l'Américain Jim Ryun, surnommé « *The King* », le Tanzanien Filbert Bayi, pionnier solitaire, et le Néo-Zélandais John Walker, tacticien, ont successivement et inexorablement abaissé le record : 3 minutes 47 secondes 4/10e en 1975. Dix secondes ont été gagnées en vingt et un ans. Grâce à un *fantastique* acharnement à courir ; grâce aussi à une généralisation des pistes en revêtement synthétique.

Mais cette accélération fait qu'aujourd'hui Bannister ne pourrait même pas espérer se qualifier pour les Jeux olympiques de Moscou, en 1980. En effet, la Fédération internationale d'athlétisme a récemment porté *le minimum de sélection* à 3 minutes 40 secondes sur 1.500 mètres, soit 3 minutes 57 secondes 8/10e au mile. La Fédération américaine impose de son côté un temps d'au plus quatre minutes pour participer aux Championnats nationaux. Le mile, comme les 800 et 1.500 mètres, tend ainsi à s'assimiler de plus en plus à un long sprint. Le Britannique Steve Overt, qu'on a *qualifié de « miler de l'avenir »*, l'a montré en bouclant en moins de 25 secondes les 200 derniers mètres de la course qui l'a révélé. Or Overt ne paraît pas encore être allé au bout de ses possibilités. Bref, on n'a pas fini d'écrire l'histoire du mile.

ALAIN GIRAUDO.

(1) *La Fabuleuse histoire de l'athlétisme*, par Robert Parienté. Ed. Odil.

FOOTBALL

SEPT JOUEURS ET DEUX ENTRAINEURS DU STADE DE REIMS SONT LICENCIÉS

(De notre correspondant.)

Reims. — Au Stade de Reims, en situation de règlement judiciaire depuis le 28 décembre (*le Monde* du 30 décembre), le syndic désigné par le tribunal de commerce, Me Morange, n'a pas tardé à prendre des premières décisions dans l'opération sauvetage du club champenois : neuf licenciements. Ils touchent sept joueurs : Pérignon, Madronet, Durand, Michelberger, Camara, Di Caro, Betta, et de deux entraîneurs, Pierre Flamion et Jean-Claude d'Armenia.

Le Monde

régions

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Architecte anglais

SIR HUBERT BENNET CONSTRUIRA LE NOUVEAU PALAIS DES FESTIVALS DE CANNES

De notre correspondant régional

Cannes. — Au terme de deux jours de délibérations, le jury chargé d'examiner les avant-projets des cinq architectes retenus — sur cent douze candidats — pour la construction du nouveau *Palais des festivals* et des congrès de la ville de Cannes a désigné, à l'unanimité, l'équipe dirigée par Sir Hubert Bennet, architecte-urbaniste *en chef de la ville*, du district et du comté de Londres, en collaboration avec un jeune architecte azuréen, M. François Druet.

Le lauréat jouit d'une grande *notoriété* en *matière* d'équipements culturels, pour avoir déjà *signé, entre autres réalisations* à Londres deux auditoriums, ceux du *Royal festival hall* (3.200 places) et du Queen Elisabeth hall (1.200 places), de plusieurs théâtres (dont le Purcell Room et le National Theatre) ainsi que la Hayward Galery Exhibition. Pour le projet cannois, Sir Hubert Bennet s'est entouré d'une équipe d'hommes de l'art et de techniciens entièrement *française*, le Groupe méditerranéen d'études *qui rassemble cinq architectes*, MM. Delaugère, Druet, Février, *Giauffret* et *Braslavsky* et, enfin, de deux scénographes, MM. Demangeat et Rioualec, et deux acousticiens, MM. Rouche et Armagnac.

Le futur Palais des festivals sera construit à l'extrémité ouest de la Croisette, sur l'emplacement du casino municipal qui sera démoli puis réinstallé dans le nouveau bâtiment. L'ensemble totalisera une superficie utile de 47.584 mètres carrés (dont 38.413 mètres carrés pour le palais proprement dit et 9.171 mètres carrés pour le casino). On y trouvera *notamment* une grande salle de 2.400 places, une salle de théâtre *de 1.036 places, une salle de réception* à capacité variable (3.000 personnes debout, *1.500* personnes assises ou 1.2000 personnes en dîner-spectacle) et dix autres salles de 40 à 300 places.

Le bâtiment, haut de 22,30 m, *reposera sur deux niveaux de* sous-sol abritant des expositions, des réserves, une gare routière, et les locaux techniques.

Les travaux devraient commencer en septembre 1979, après démolition du casino en juillet et août (1), pour s'achever en janvier 1982, date impérative de livraison. L'opération, qui est liée à la construction d'un parking public de neuf cent vingt places gagné sur la mer, nécessitera un investissement évalué en juillet 1978 à 199 600 000 francs. M. Georges-Charles Ladevèze, maire de la ville et président du jury, a *précisé qu'elle sera financée par* un emprunt spécifique de 80 millions de francs auprès de la Caisse des dépôts et consignations et de la *Caisse d'épargne de Cannes*, et pour le solde par une fraction de l'emprunt globalisé accordé annuellement à la ville, sans aucune subvention publique. L'amortissement de l'opération se traduira par une pression fiscale supplémentaire pour les contribuables cannois de l'ordre de 8 % par an pendant quatre ans.

Lors de l'adoption du projet, en juin 1978, par le conseil municipal de Cannes, le porte-parole du groupe *socialiste* avait notamment contesté sur plusieurs points l'opération, en particulier son mode de financement ; le choix de l'emplacement avait, pour sa part, donné lieu à une polémique dans la presse locale, mais les responsables des importantes manifestations organisées dans l'ancien palais avaient menacé de quitter Cannes si leurs besoins n'étaient pas satisfaits rapidement. Bien que classée deuxième ville française de congrès, Cannes devait, faute d'installations suffisantes, *refuser*, de nombreuses offres.

GUY PORTE.

(1) L'établissement avait été construit en 1906 par l'architecte Mari. Pendant la durée des travaux ses tapis verts seront transférés au palm Beach Casino.

Centre

Opération bulldozer autour de la cathédrale d'Orléans

De nouveaux sites archéologiques seraient menacés

De notre correspondant

Orléans. — Bien que les plus hautes instances culturelles en aient été saisies, malgré l'avis d'historiens de renom, comme les professeurs Philippe Ariès et Jacques Le Goff, qui ont souligné l'intérêt *scientifique de sa conservation*, la nécropole du *Campo-Santo d'Orléans*, l'un des derniers grands cimetières du Moyen Age et de l'époque moderne, *est maintenant détruite* (« le Monde » des 15 et 25 décembre).

En l'espace de quatre semaines, sept cent cinquante ans d'histoire de la cité des Capétiens, et peut-être même *davantage puisque des* vestiges gallo-romains ont été mis au jour sous la *nécropole* sans qu'on ait eu le temps de les fouiller, *ont été « balayés » par* les bulldozers pour céder la place *à un parking souterrain dont la* construction n'est jamais apparue *d'une urgence incontestable.*

Les archéologues reportent maintenant leur attention sur les flancs sud de la cathédrale, où une large brèche de près d'un hectare a été ouverte pour permettre la construction d'un autre parking souterrain et d'un bâtiment abritant de *nouveaux* services de la préfecture et des salles *de réunion pour* les assemblées régionales. Entre deux coups *de pelleteuse, ils ont fait* plusieurs découvertes importantes.

Tout d'abord ils ont dégagé le mur *ouvragé* avec soin d'un édifice inconnu jusqu'ici du Xe *siècle, mais qui a malheureusement* été « emporté » par les bulldozers sans que l'on puisse déterminer s'il appartenait à un édifice religieux analogue à l'église *Saint-Pierre-Lentin toute proche*, également du Xe siècle, mis au *jour lors d'une fouille précédente*. Surtout les archéologues ont découvert *la salle des thermes* gallo-romains, ainsi que de nombreux fragments d'une fresque antique.

Selon M. Yves de Kisch, directeur régional des antiquités historiques et responsable des fouilles, la construction de cette salle de thermes, dont le système de chauffage (caldarium) a été découvert pratiquement intact, remonterait *au deuxième siècle* après Jésus-Christ, mais le fragment peint orné de motifs géométriques serait postérieur. Il a indiqué également que plusieurs journées de fouilles allaient être *consacrées au relevé et au dégagement* de ces thermes et que *leur conservation dans les sous-sols* des futures constructions *était envisagée.*

Après le « massacre » du Campo-*Santo et devant ces découvertes* importantes, mais, hélas ! faites *à la sauvette*, au pied de la cathédrale, un certain nombre de personnalités locales, des universitaires et des organisations politiques se demandent s'il n'est pas temps d'arrêter la progression des bulldozers afin qu'une véritable fouille scientifique débute enfin. Un archéologue nous disait notamment : *« Non seulement dans certains pays voisins où la réglementation archéologique est plus sévère que chez nous les travaux seraient immédiatement stoppés, mais une planification des opérations archéologiques aurait empêché une telle précipitation et un tel désarroi. »*

RÉGIS GUYOTAT.

Basse-Normandie

UNE NOUVELLE MARINA CONTESTÉE

Le Conseil d'État annule la concession à charge d'endigage de Port-Deauville

Saisie par l'association de défense de la *Côte fleurie*, l'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat vient d'annuler, pour vice de procédure, la décision du préfet du Calvados, prise en octobre *1971*, de concéder à charge d'endigage, une partie de la mer nécessaire à la réalisation du terre-plein de Port-Deauville. Cette concession avait été accordée à la Société d'études et de réalisation de Port-Deauville, chargée d'édifier un port de plaisance et des *immeubles*.

La Société d'études et de réalisation de Port-Deauville a été autorisée, par une série de décisions administratives, à construire à Deauville, entre l'extrémité de la plage *des Planches* et *la rivière la Touques*, un ensemble appelé Port-Deauville, qui se compose d'un port de plaisance et d'immeubles commerciaux ou d'habitation, édifiés sur un terre-*plein d'environ 52 000 mètres carrés* gagné sur la mer. Le 1er octobre 1971, *le préfet du Calvados* avait décidé de lui concéder à charge d'endigage la partie du rivage de la *mer nécessaire à la réalisation du* terre-plein ; des actes complémen*taires, du 27 novembre 1972 et du* 13 mars 1973, ont constaté la réalisation partielle puis totale des travaux *et* transféré à la société la propriété des terrains exondés. *D'autre part*, le maire de Deauville a délivré à la société, le 30 décembre 1971, un permis de construire en vue de l'édification de cinq cent cinquante-trois logements.

L'association de défense de la Côte fleurie, constituée pous s'opposer au projet de construction de Port-Deauville, a attaqué ces diverses décisions devant le tribunal adminis*tratif de Caen, puis saisi, en appel*, le Conseil d'Etat du jugement par lequel ce tribunal a rejeté sa requête.

Par une décision du 29 décembre 1978, rendue conformément aux conclusions de M. Franc, sur le rapport de Mme Ducèry et après observations de Mes Nicolas, George et *Célice, l'assemblée du contentieux* du Conseil d'Etat a partiellement accueilli la requête de l'association. Elle a, certes, confirmé le rejet pour tardiveté des conclusions dirigées *contre le permis de construire du* 30 décembre 1971, qui n'avait été *déféré au juge administratif* qu'après l'expiration du délai de recours. Un vice de procédure a, en revanche, conduit le Conseil d'Etat à annuler la concession à charge d'endigage *du 1er octobre 1971 et les actes* complémentaires des 27 novembre 1972 et 13 mars 1973.

Une loi du 29 novembre 1952 soumet à une procédure d'instruction mixte *les travaux publics et les travaux* de constructions immobilières qui peuvent intéresser à la fois la défense nationale et un ou plusieurs services civils. Cette procédure a été *conçue pour associer, dans l'étude* du projet, les services militaires et les administrations civiles. Elle se déroule à l'échelon central ou au niveau local, en fonction de critères *définis par un décret du 4 août 1955*, modifié par un décret du 29 novembre 1968. Selon ces textes, les projets de grands travaux qui ont pour objet l'établissement, l'aménagement ou la suppression de moyens de communication terrestres, aériens, maritimes et *fluviaux*, en ce qui concerne notamment les endiguements, et dont la réalisation est de nature à entraîner une défense totale évaluée à 20 millions de francs au moins, sont soumis à la procédure d'instruction mixte à l'échelon central.

Le *projet de Port-Deauville*, qui concernait l'aménagement de moyens de communication maritimes et fluviaux, qui était subordonné à un endiguement et coûtait, au total, *plus de 20 millions de francs, entrait* dans le champ d'application de ces dispositions. Il aurait donc dû être soumis à la procédure d'instruction mixte à l'échelon central. Or l'ins*truction mixte avait été faite localement*. Le Conseil d'Etat a estimé que cette irrégularité de procédure entachait d'illégalité la concession à charge d'endigage consentie à la *société d'études et de réalisation* Port-Deauville et les actes complémentaires constatant la réalisation des travaux et portant transfert de propriété à son profit des terrains gagnés sur la mer.

La réaction de M. d'Ornano

Selon M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre *de vie, ancien maire de Deauville* (de 1962 et 1977) (1), la décision du Conseil d'Etat n'est pas une remise en cause du bien-fondé du projet de marina. *« Les juges*, a déclaré *M. d'Ornano, dans un communiqué, ont simplement estimé qu'une erreur avait été commise par les services de l'Etat au cours de la procédure »*.

L'administration va engager sans délai *une nouvelle procédure* de régularisation.

(1) *C'est actuellement l'épouse de* M. d'Ornano qui est maire de Deauville. M. Michel d'Ornano est lui-même président du district de Trouville-Deauville et les affaires d'urbanisme relèvent du district.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 30 décembre à 0 heure et le dimanche 31 décembre à 24 heures :

Un fort contraste thermique existe *entre l'air maritime, qui circule de* plus en plus au sud et très rapidement de l'Atlantique à la France et aux Balkans, et l'air froid du nord de l'Europe, qui a atteint le sud des îles Britanniques. Cet air froid ne se déplacera que lentement vers le sud, et affectera les régions proches de la Manche, tandis que le temps perturbé et doux persistera *sur le* reste du pays.

Dimanche, le temps restera assez médiocre sur la France. Il deviendra plus froid du nord de la Bretagne à la Flandre avec un ciel très nuageux, des pluies et même probablement un peu de neige ou de verglas *sur l'extrême* nord. *Sur le reste* du pays, en revanche, le temps doux *pour la saison persistera, mais de* nouvelles pluies aborderont le Bassin aquitain et l'Ouest dans la matinée. Ces pluies gagneront ensuite les autres régions. Elles seront parfois abondantes sur le relief. Les vents seront très irréguliers, mais parfois forts de sud-ouest sur les côtes de l'Atlantique et localement dans *l'intérieur ; ils* tourneront au nord ou nord-est près de la Manche *en faiblissant.*

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le *30 décembre* 1978 à 7 heures : 997 millibars, soit 747,8 millimètres de mercure.

Température *(le premier chiffre* indique le maximum enregistré au *cours de la journée du 29 décembre* ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 15 et 11 degrés ; Biarritz, 17 et 11 ; Bordeaux, 14 et 10 ; Brest, 13 et 8 ; Caen, 12 et 8 ; Cherbourg, 11 et 7 ; Clermont-Ferrand, 13 et 7 ; Dijon, 10 et 8 ; Grenoble, 10 et 7 ; Lille, 12 et 7 ; Lyon, 12 et 8 ; Marseille, 15 et 8 ; Nancy, *10 et 8* ; Nantes, *12 et 10* ; Nice, *10* et 12 ; Paris-Le Bourget, 12 et 9 ; Pau, *17 et 6* ; Perpignan, 16 *et 6* ; Rennes, 12 et 9 ; Strasbourg, 12 et 8 ; Tours, 12 et 9 ; Toulouse, 15 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 9 degrés ; Amsterdam, 10 et —4 ; Athènes, 19 et 12 ; Berlin, *0 et —12* ; Bonn, 12 et 7 ; Bruxelles, 12 et 7 ; Iles Canaries, 19 et 16 ; Copenhague, —5 et —9 ; Genève, 10 et 7 ; Lisbonne, 16 et 14 ; Londres, 11 et 2 ; Madrid, 13 et 7 ; Moscou, —27 et —35 ; New-York, —1 et —4 ; Palma-de-Majorque, 18 et 6 ; Rome, 16 et 15 ; Stockholm, —14 —20.

Journal officiel

Sont publiées au *Journal Officiel*, du 30 décembre.

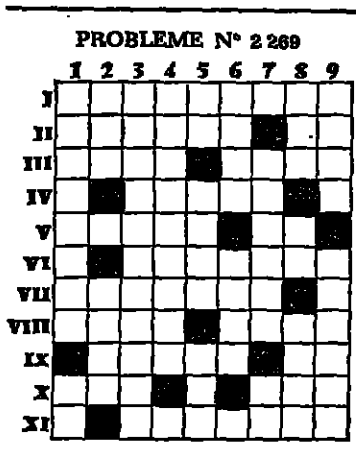
DES LOIS

● de finances pour 1979 et de finances rectificatives pour 1978.

[Le texte de la loi de finances rectificative est complété par la publication des décrets portant répartition des crédits ouverts pour 1978. Ces deux textes avaient été adoptés par le Parlement au cours de la session d'automne.]

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 269



HORIZONTALEMENT

I. Comme des roses qui ne sont que de la guimauve. — II. Mot qui évoque une marquise ; Joue *un rôle dans toutes les sphères.* — III. Une équipe à laquelle on *fait rarement appel ; Un sacré* bœuf. — IV. Peut soutenir le *buste.* — V. Fera des liaisons ; Pronom. — VI. Demandent de bons négociateurs quand ils sont relevés. — VII. Ville d'Allemagne. — VIII. Saint qui évoque le feu ; Peut réclamer une fraise quand elle est gâtée. — IX. Le refuge d'une hydre ; Dans l'alternative. — X. Fils d'Afrique ; Arrive parfois en courant. — XI. Pas crue.

VERTICALEMENT

1. L'art qui offre le plus de possibilités à ceux qui veulent s'illustrer ; Traité comme un pot. — 2. Peut avoir de nombreux coins ; Coule en Bretagne. — 3. En évitant de se mouiller. — 4. Assurer la conservation. — 5. Préfixe ; Véhicules ; Est toujours propre quand il est petit. — 6. Endroit où l'on peut poser la culotte ; Vieux poète. — 7. Utile pour donner un coup ; Enrichit *une main.* — 8. *Est difficile* à plaquer ; Largeur de crêpe ; Met *trop de liquide.* — 9. *Située ; Une* façon de fermer les lèvres.

Solution du problème n° 2 268

Horizontalement

I. Hypocondriaque. — II. Ecu ; An ; U.R.S.S. — III. Meurtrissure ; Su. — *IV.* Etre ; Ota ; Sestos. — V. Urbain ; Chanter. — VI. *Rio* ; Tsar ; *Beiram.* — VII. Eire ; Seul ; Orge. — VIII. *Arrimés* ; *Ternies.* — IX. *En* ; Noua. — X. Dé ; Us ; Ulm ; Avril. — XI. *Inacceptable.* — XII. Trace ; Lira ; Rémi. — XIII. Io ; In ; Imola ; Rée. — XIV. Ou ; Nègre ; Liasse. — XV. Néris ; Aster ; Es.

Verticalement

1. Humeur ; Addition. — 2. Etrier ; Enroué. — 3. Pourboire ; Aa. — 4. Réa ; Rinuccini. — 5. Cet ; Item ; Scènes. — 6. Ocrons ; En. — 7. Nuit ; Assouplira. — 8. Sacré ; Ultimes. — 9. Ras ; Utamaro. — 10. Inusable ; Balle. — 11. René ; Réal ; Air. — 12. Question ; Ver. — 13. Ur ; Terrier ; Erse. — 14. Essorage ; Mess. — 15. Sus ; Mésalliée.

GUY BROUTY.



TIRAGE N° 52
DU 28 DECEMBRE 1978.

1	2	31	36	42	47

NUMERO COMPLEMENTAIRE 24

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	3 276 625,90 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	218 441,70 F
5 BONS NUMEROS	18 036,40 F
4 BONS NUMEROS	245,20 F
3 BONS NUMEROS	14,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE 4 JANVIER 1979

VALIDATION JUSQU'AU 3 JANVIER 1979 APRES-MIDI

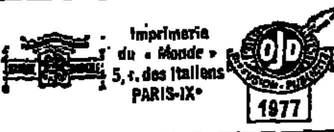
SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Presse

● « *Le Pont* », *revue écologique bimestrielle* qui, depuis trois ans, était diffusée uniquement par abonnements, est en vente dans les kiosques. Le numéro qui vient de sortir, tiré à quarante-cinq mille exemplaires et vendu 10 F, comprend soixante-quatre pages sous une couverture en quadrichromie. La petite équipe des *rédacteurs installée à Lure, en* Haute-Saône, veut continuer à *démontrer que l'écologie est aussi* une pratique quotidienne et un style de vie. Aux articles habituels consacrés à l'agriculture biologique, à la médecine non conventionnelle et aux énergies douces s'ajoutent, à présent, des enquêtes *menées à travers l'Hexagone* sur les herboristes, les fabricants d'éolienne, etc.

★ *Le Pont*, éditions de la Lanterne, B.P. 95, 70200 Lure. Tél. : (84) 30-15-13.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Le Monde

économie

SOCIAL

La grève générale du 12 janvier en Lorraine sera précédée et suivie d'autres actions revendicatives

Metz. — Les deux premières semaines du mois de janvier seront marquées par une intense activité syndicale en Lorraine, dont le point fort se situera le 12 janvier.

Réunies vendredi à Metz, la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN de *Lorraine ont* décidé d'organiser à cette date une journée d'action régionale interprofessionnelle. Un appel à une grève générale de vingt-quatre heures dans tous les secteurs d'activité a été lancé pour l'ensemble de la région. *Enfin, une manifestation se déroulera* à Metz. « *Notre volonté est d'obtenir sur le plan régional le meilleur rapport de forces possible avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives* », a notamment déclaré M. Antoine Troglic, secrétaire de l'Union régionale C.F.D.T., porte-parole de l'intersyndicale. Cette dernière, dans un communiqué, affirme : « *Nous refusons les mesures de restructuration des groupes sidérurgiques qui visent à une liquidation du potentiel sidérurgique de Lorraine. Nous nous opposons à tous les licenciements et fermetures d'installations, quel que soit le secteur professionnel. Nous luttons pour le maintien, la modernisation et le développement des industries de base lorraines : mines de fer, sidérurgie, textile et charbon.* »

La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN réclament également une véritable diversification industrielle. L'intersyndicale renouvelle sa proposition de procéder à un aménagement du travail posté afin non seulement d'améliorer les conditions de travail et, par conséquent, la sécurité, mais aussi d'assurer le maintien de l'emploi, notamment dans la sidérurgie. « *La mise en place de la cinquième équipe en feu continue à trente-trois heures trente-six minutes et la semaine de trente-cinq heures en discontinu ne représenteraient pas un coût excessif. A Solmer, le calcul du coût de la cinquième équipe (mille deux cents emplois nouveaux) a fait apparaître un accroissement de l'ordre de 3,2 % du prix de vente de l'acier* », affirme M. Denis Bonvalot, secrétaire du comité régional C.G.T.

Une mission parlementaire

La journée du 12 prendra donc valeur de test pour les syndicats et elle sera précédée par une série d'actions qui ont pour but de mobiliser au maximum les salariés mais également toute l'opinion publique. Ainsi, le 3 janvier, une journée portes ouvertes se déroulera à l'usine Sacilor de Hagondange, où deux mille deux cents suppressions d'emplois sont *annoncées d'ici à la fin de 1980. Le* 4 janvier, à Nancy, à l'occasion de la réunion du conseil régional de Meurthe-et-Moselle, se déroulera une importante manifestation des mineurs et des sidérurgistes de la région de Longwy ainsi que de leurs familles.

Le même jour se réunira la mission *parlementaire* d'information créée par l'Assemblée nationale et présidée par le docteur Rossinot, député U.D.F. de Nancy Est-Sud. M. Yves Tondon, député P.S. de Nancy-Nord vient de demander au président Chaban-Delmas *que* cette mission tienne sa première réunion à Longwy.

De notre correspondant

Le 5 janvier, les syndicats organisent une manifestation à travers la vallée de l'Orne, en Moselle : une caravane doit traverser toute la région et faire étape devant chaque mairie.

Le lendemain 6 janvier, *les* fédérations lorraines du P.C. ont annoncé leur intention de manifester à Metz à l'occasion de la première session du conseil régional de Lorraine qui doit procéder ce jour-là à l'élection de son président. Le 8 janvier, le conseil général de la Moselle ouvrira sa *session, et de* nombreux élus ont demandé que l'essentiel de cette session soit consacré à un débat sur la situation économique dans le département. Enfin, le 10 janvier, la fédération de Moselle du P.S. réunira à Woippy les états généraux de la sidérurgie.

Les cadres accusent

La journée d'action régionale du 12 ne *devrait pas marquer* le terme de la mobilisation des partis et des syndicats. En effet, le 15 janvier, aura lieu à Hayange une réunion de l'ensemble des maires et des élus du nord de la Lorraine. Ces derniers étudieront les modalités d'un certain nombre d'actions, notamment une grève administrative de longue durée.

La dernière des actions annoncées est prévue pour le 18 janvier. Ce jour-là, commerçants, artisans et professions libérales du bassin de Longwy organiseront une manifestation de protestation. Il est à remarquer que pour la première fois la mobilisation touche également *les cadres et ingénieurs*, notamment dans la sidérurgie. Ainsi, fait sans précédent, la quasi-totalité des cadres et ingénieurs (sept cents sur sept cent vingt) du groupe Usinor conteste dans une motion les décisions techniques prises par leur nouveau P.-D. G., M. Etchegaray ; ils affirment « *ne comprendre ni admettre les décisions techniques qui viennent d'être annoncées par le nouveau président de leur société et qui aboutissent au démantèlement de certaines usines du groupe* ».

Les sept cents cadres et ingénieurs, dont certains critiquent le choix de Neuves-Maisons, qui a condamné Longwy « *en appellent à toutes les autorités morales du pays pour exiger la suspension des mesures annoncées; la mise en place immédiate d'une commission d'enquête parlementaire; l'élaboration d'un véritable plan industriel de restructuration de la sidérurgie et de reconversion des régions concernées, lié à la mise sur pied d'un calendrier plus humanitaire* ».

JEAN-CHARLES BOURDIER.

CORRESPONDANCE

Le P.C. et l'entrevue entre M. Giscard d'Estaing et M. Mauroy

A la suite d'un article publié dans le Monde *du 26 décembre intitulé : « M. Mauroy : le P.C. change brusquement d'attitude », et consacré à l'entrevue qu'accordera le président de la République au président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, nous avons reçu de M. Yvan Renar, vice-président (P.C.) de ce même conseil, la mise au point suivante :*

Ce titre laisse entendre que les élus communistes auraient fait volte-face ou auraient une *attitude* incohérente et ambiguë. Ce qui ne correspond nullement à la *réalité des faits, donc* à la vérité. Dans un souci non de polémique mais de respect de la vérité, je me permets d'apporter la mise au point qui suit.

Les élus communistes ont toujours été partisans de faire tout ce qui devait être *fait* pour sauvegarder l'emploi dans notre région. (...)

Cela dit, je dois reconnaître que nous n'étions pas pour l'envoi d'une lettre au président de la République, qui nous semblait inefficace, qui apparaissait comme une espèce de « supplique au tsar » et qui ne pouvait que nourrir des illusions parmi la population. Le président du conseil régional a choisi d'envoyer cette lettre en son nom propre. Le président de la République s'est empressé de répondre. S'il y a des ambiguïtés à rechercher, on pourrait peut-être *fouiller de ce côté...*

Bref. Depuis, les événements se sont précipités : c'est l'annonce des licenciements dans la sidérurgie et la réaction des travailleurs qui sont entrés à plusieurs dizaines de milliers dans la lutte, entourés de la solidarité de toute la population.

Le caractère même de la démarche du président de la République s'en trouve modifié. En ce qui concerne le contenu, nous avions et nous continuons à avoir une seule réserve : c'est celle qui concerne la substance du « plan d'urgence ». Nous ne pouvons laisser accréditer l'idée qu'on puisse faire une croix sur la sidérurgie dans notre région *et avaliser les licenciements.* Ce qui nous anime depuis le début : oui ou non va-t-on maintenir la sidérurgie ? La vérité m'oblige à dire que, jusqu'à ce jour, seuls les élus communistes ont répondu de façon positive à cette question.

Pour le reste, on ne saurait à aucun moment reprocher aux élus communistes d'obéir à des objectifs politiciens ou manœuvriers. Une seule idée les guide : défendre les intérêts des travailleurs, *défendre l'intérêt général* de la population et de la région. Le discours de mon ami Gustave Ansart, du conseil régional, le 18 décembre, le communiqué du 23 décembre, la lettre que j'ai adressée au président du conseil *régional, témoignent* de la véracité de ce qui précède.

C'est pour cette raison que j'ai demandé que le bureau du conseil *régional se réunisse pour préparer* l'entrevue avec le président de la République.

AFFAIRES

La société Ramel va récupérer les taxes payées sur ses importations de vin italien

La première chambre de la cour d'appel de Lyon a condamné l'administration des douanes à rembourser à la *société Les Fils d'Henri* Ramel, de Charnoz (Ain), les taxes perçues sur des importations de vin italien.

En septembre 1975, en pleine guerre du *vin franco-italienne*, la France avait imposé cette taxation sur les vins de table originaires d'Italie. Le 1er mars 1976, un commando de viticulteurs de l'Aude avait saccagé les chais Ramel, à Meximieux (Ain), pour protester contre l'importation massive de vins italiens. Les arrestations de membres du commando devaient *entraîner* le dramatique affrontement de Montredon quelques jours plus tard.

Le 31 mars 1976, après l'adoption par les Neuf d'un règlement de marché du vin, le décret instituant cette taxe avait été abrogé. La *société* Ramel avait alors demandé le remboursement de la somme versée au titre des vins italiens importés, après avoir consulté la Cour de justice des Communautés européennes.

Déboutée en première instance à Bourg-en-Bresse, elle obtint satisfaction devant la cour d'appel de Lyon. Dans son arrêt, cette juridiction s'appuie sur le traité du 25 mars 1957 instituant la Communauté économique européenne, qui « *prohibe dans les échanges intercommunautaires toute taxe d'effet équivalent à un droit de douane* ». Aux termes de ce jugement, qui fera jurisprudence sur le plan européen, les douanes doivent rembourser quelque 2 millions de francs à la société Ramel.

[Quand elle a institué cette taxe, la France se fondait sur un article du règlement du Conseil des communautés européennes autorisant les Neuf à prendre des mesures de limitation des importations pour éviter une perturbation de leur marché. Le jugement du tribunal de Lyon limite la solidité des garde-fous anticrise que la C.E.E. a accepté de mettre en place.

Si d'aventure la France décidait de protéger par des taxes à l'importation sa production porcine, dont on connaît la crise grave, si elle jugeait nécessaire de protéger les producteurs de légumes et de fruits méditerranéens ou ceux de moutons, les importateurs sauraient se souvenir du jugement de la cour d'appel de Lyon. — J. G.]

LE PÉTROLE HAHN « AMÉRICANISÉ »

La société lyonnaise « Vibert S.A. », qui vend ses produits cosmétiques sous la marque « Pétrole Hahn », est passée, jeudi 28 décembre, sous le contrôle de la firme américaine « Richardson Merrel Inc. ». Le montant exact de la transaction n'a pas encore été révélé.

Troisième groupe pharmaceutique mondial, « Richardson Merrel Inc. » contrôle déjà deux filiales en France : les laboratoires « Lachartre » et « Merrel Toraude », implanté à Strasbourg et Bourgoin-Jallieu (Isère). La société « Vibert S.A. » a réalisé, en 1977, un chiffre d'affaires de 50 millions de francs. — (A.F.P.)

● *Le baron Bich, P.-D.G. de Bic S.A.*, vient d'acquérir à titre personnel la majorité du capital de la *société* Sotrac, *société* de transformation du caoutchouc, dont le siège est à Cournon-d'Auvergne (Puy-de-Dôme). La Sotrac, dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 10 millions de francs, est spécialisée dans les articles de *sport* (ballons et équipements).

MONNAIES

L'ajournement de la mise en œuvre du système monétaire européen

La France a décidé d'ajourner sa participation au système monétaire européen, qui, de ce fait, n'entrera pas en vigueur le 1er janvier 1979, tant qu'une solution satisfaisante n'aura pas été trouvée. Le différend sur les montants compensatoires monétaires qui oppose la France à l'Allemagne ne devrait être examiné que le 15 janvier 1979, lors de la prochaine réunion du conseil des ministres de l'agriculture des Neuf. Toutefois, le rendez-vous pourrait être avancé sur une initiative de M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture français, qui assurera à partir du 1er janvier, et après M. Ertl, le ministre allemand, la présidence du conseil des ministres de la Communauté. On n'exclut pas non plus un arrangement intervenant lors de la rencontre en Guadeloupe les 5 et 6 janvier prochain entre le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt.

A Bonn, le porte-parole du gouvernement a développé la thèse allemande selon laquelle, au récent sommet européen des chefs d'Etat et de gouvernement, la suppression des M.C.M. avait été enregistrée comme un vœu, à étudier au moment de la fixation des prix agricoles, et non comme un objectif.

M. Marcora, enfin, ministre italien de l'agriculture, a rappelé son soutien à la thèse française et sa demande, avec l'appui des organisations agricoles italiennes, de dévaluation de la lire verte.

Déception à Bonn

De notre correspondant

Bonn. — Bien que de part et d'autre on souhaite encore ne pas dramatiser les divergences franco-allemandes sur le marché agricole, la querelle est maintenant étalée au grand jour. Alors que, pendant des mois, les opinions publiques de chaque côté du Rhin se sont entendu dire combien le nouveau système monétaire européen est important pour l'avenir de la Communauté, l'ajournement de sa mise en vigueur ne peut donc que susciter des déceptions. Telle est en tout cas, la réaction qui se manifeste aujourd'hui dans les milieux politiques de Bonn.

Dans la R.F.A., le grand public, certes, ne se passionne pas pour une querelle dont les aspects techniques ne sont pas aisément compréhensibles par de simples *citoyens*. Encore que les agriculteurs ouest-allemands voient très bien que les revendications formulées du côté français aboutiraient nécessairement à limiter leurs revenus. Son regard étant déjà tourné vers les élections générales de 1980, le gouvernement de Bonn ne saurait donc *négliger cette considération.*

Controverses

Dans la capitale fédérale, on reconnaît que les controverses touchant l'interprétation des décisions prises par le conseil européen le mois dernier ne sont pas l'essentiel. Cela n'empêche d'ailleurs pas les porte-parole officiels de maintenir contre les vues françaises que l'abolition progressive des montants compensatoires, telle qu'elle a été évoquée le 5 décembre, ne constituerait qu'un « objectif », pour ne pas dire un simple « vœu », et qu'il n'aurait jamais été question *d'établir un calendrier impératif* pour revenir à l'unicité des prix agricoles. Lors de la rencontre des ministres de l'agriculture, le 18 décembre, le représentant de la R.F.A., M. Ertl, avait donc proposé que la question des montants compensatoires soit traitée « normalement » lors de la fixation annuelle des prix agricoles. Cette position, affirme-t-on ici, a été convenue en plein accord avec le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, et avec le chancelier lui-même.

Il n'en reste pas moins que, dans cette affaire, les partenaires de la coalition socialiste-libérale ont des point de vue quelque peu divergents. Le F.D.P., toujours inquiet de son avenir électoral, n'entend pas donner l'impression *que ses représentants* au sein du cabinet s'inclineraient toujours devant la majorité sociale-démocrate. A cela s'ajoutent même des rivalités de personnes. M. Ertl est naturellement très soucieux de maintenir sa popularité auprès des agriculteurs, qui, *en dépit de* bien des critiques, ont pu dans l'ensemble se féliciter jusqu'ici de l'action menée par « leur » ministre.

En fin de compte, toutefois, personne ne met en doute qu'une solution de compromis interviendra entre Paris et Bonn dans les jours ou les semaines à venir. Le conflit actuel est surtout regretté dans la mesure où il témoignerait de la part du gouvernement de Paris d'un scepticisme inattendu vis-à-vis du S.M.E., puisque, avant même son entrée en vigueur, l'*argumentation* française prévoit déjà de nouveaux réajustements de parité au sein de la zone de « stabilité » monétaire.

JEAN WETZ.

● *Les droits d'enregistrement* passeront le 1er janvier de 2 % à 2,6 % sur les propriétés bâties autres que les résidences principales, précise-t-on, vendredi 29 décembre, au ministère du budget. Ces transactions seront, en outre, frappées par deux taxes nouvelles, perçues au bénéfice des communes et du département, qui portent à 5,4 % au total les taxes liées à l'acquisition d'une propriété autre que la résidence principale.

L'élevage malade du franc

Le système monétaire européen bloqué pour une histoire de paysans ? Devant la complexité du dispositif agro-monétaire élaboré par les Neuf, l'incrédulité est *compréhensible. Reste que*, en faisant ajourner l'entrée en vigueur du S.M.E. pour obtenir de l'Allemagne des engagements sur la suppression des montants compensatoires monétaires à venir ou existants, le gouvernement français n'a pas seulement manifesté un souci politique. L'avenir *de l'élevage français*, en gros la moitié de notre agriculture, est en jeu.

Les animaux sont malades du franc depuis que la trilogie (prix communs, tarif *extérieur* commun et préférence communautaire) de la politique agricole des Neuf a perdu l'un de ses sujets : les *prix agricoles dans* la Communauté d'aujourd'hui sont aussi différents qu'ils pouvaient l'être avant l'adoption des règlements de marché. A l'origine du Marché commun, on pensait, en dépit de politiques économique, monétaire, industrielle, inexistantes, que l'agriculture pourrait constituer *un îlot d'autonomie et que*, boitant à part, elle finirait par se guérir et par devenir « compétitive ». Les paysans français applaudissaient à l'idée d'exporter leur « pétrole vert » dans toute l'Europe. C'était compter sans *l'évolution* du modèle agricole de la France.

De plus en plus dépendant des industries d'amont pour son approvisionnement et d'aval pour ses débouchés, l'exploitant agricole français se trouve dans la situation d'un joueur de football dont les partenaires, ses fournisseurs comme ses acheteurs, joueraient au rugby. Il a pour lui la *règle de la politique agricole* commune, mais il est soumis à d'autres règles du jeu, monétaires notamment. Dix-huit ans après, le poids des réalités a perturbé les prévisions. Les pays à monnaie forte, l'Allemagne principalement, *deviennent des puissances* agricoles au détriment du pétrole vert français. L'évolution de la balance commerciale franco-allemande des produits agricoles et alimentaires en est le signe.

Si la position française reste largement excédentaire depuis trois ans, le taux de couverture des *importations* par *les* exportations baisse régulièrement (284,2 % pour le premier semestre 1975 ; 199,5 % pour le premier semestre 1978). En part des exportations françaises, l'Allemagne fédérale absorbait 19 % en 1976 ; 17,2 % en 1977 et 16,6 % pour le premier semestre de 1978. *A l'inverse, les importations* françaises en provenance d'Allemagne fédérale passent dans le même temps de 6,6 % (moyenne 1972-1976) à 7,9 % en 1977 ; et 8,4 % pour le premier semestre 1978. Bref, l'Allemagne fédérale, qui était le cinquième fournisseur agricole de la France en est devenu le deuxième. Elle était son premier client. Elle n'est plus que le deuxième. Ce renversement de tendance est surtout sensible pour les productions animales : entre le premier semestre 1977 et le premier semestre 1978, les exportations *françaises de viande bovine* ont régressé de 26 %, les importations ont augmenté de 21 %. Pendant que nos ventes de produits laitiers diminuaient de 2,7 %, nos achats à l'Allemagne fédérale étaient multipliés par trois.

C'est ce constat qui inquiète les autorités *françaises* et les organisations agricoles, car il *apporte la preuve d'un* transfert progressif du potentiel de production des produits animaux vers la R.F.A. C'est flagrant pour le porc. En deux ans, le cheptel de truies a progressé de plus de 13 % en R.F.A. (+ 25 % aux Pays-Bas), alors qu'il régressait de 10 % en France. C'est vrai pour le *lait également. La France* n'a plus de stocks de beurre ni de *poudre* de lait ; la R.F.A. possède six mois de consommation de stocks de beurre et un an de poudre. On comprend dès lors que le ministre ouest-allemand de l'agriculture, M. Ertl, tente de conserver les avantages monétaires qui ont *permis* à « ses » paysans d'effectuer cette « montée en *puissance* ».

La distorsion de concurrence due aux dérèglements monétaires s'exerce à trois niveaux. D'abord et surtout par la « renationalisation » des prix agricoles. L'unité de compte agricole exprimée en *monnaies nationales* au taux de change courant et rapportée en France *montre* qu'un produit payé 100 francs en Allemagne coûtera 80 francs en France et 70 francs en Grande-Bretagne. Fin novembre, par exemple, pour un indice 100, égal au prix le plus bas en Europe, le blé panifiable valait 135 francs *en R.F.A.* et 112 francs en France, le maïs respectivement 130 francs et 102 francs. En second lieu, les montants compensatoires monétaires, inventés pour corriger les différences entre les taux verts et les taux de marché, jouent le rôle de subventions aux exportations *allemandes et* de taxes sur les exportations françaises. Un tel système, même s'il ne s'applique que sur le volume des marchandises échangées d'un pays à l'autre, ne peut pas ne pas avoir d'influence, d'abord sur les prix à la *production*, puis sur le potentiel de production lui-même.

Un mal plus profond ?

Enfin, pour une agriculture très utilisatrice de consommations intermédiaires, machines, engrais, produits phytosanitaires, bâtiments, pour lesquels il n'existe *pas de système de prix communs*, une monnaie forte comme le deutschemark rend moins coûteux ces achats devenus indispensables, tandis qu'une monnaie faible majore le prix de revient des productions. Ce phénomène est exacerbé pour les *aliments* du bétail. De plus en plus souvent, on substitue aux céréales françaises, dont les cours minimaux sont protégés par un règlement *de marché*, des produits en provenance de pays tiers, le manioc notamment, évidemment plus compétitifs.

La question qui reste posée est de savoir si la crise actuelle de l'élevage, qui risque de se développer, est *uniquement due* aux dérèglements monétaires, ou si elle est le reflet d'une réalité économique plus profonde. Ils commencent à compter ceux qui, parmi les paysans, pensent, contrairement à la thèse des organisations professionnelles « officielles », qu'elle est la conséquence du choix d'un modèle industrialisé, où la modernisation et la productivité reposent sur des investissements coûteux et finalement peu rentables, qui ont considérablement accentué la dépendance du secteur agricole vis-à-vis du secteur industriel et bancaire. L'arrêt de l'expansion industrielle et l'instabilité monétaire révèlent aujourd'hui la fragilité de cette politique de modernisation. Ils savent pourtant bien, les paysans, qu'un blé trop chargé d'azote se couche à la première tempête.

JACQUES GRALL.

ÉTRANGER

LA CHINE IMPORTERA 10 MILLIONS DE TONNES DE CÉRÉALES

(De notre correspondant.

Pékin. — *La récolte chinoise* de céréales a atteint 295 millions de tonnes en 1978, annonce l'agence Chine nouvelle, qui observe que ce chiffre est supérieur de 10 millions de tonnes à celui de 1977, mais inférieur aux objec*tifs fixés par le plan.*

Ce résultat est légèrement supérieur aux prévisions des experts étrangers et constitue un succès relatif, compte tenu des conditions *climatiques exceptionnellement* sévères — sécheresse en particulier — qui ont affecté la campagne agricole. L'agence chinoise révèle que dans huit provinces (sur vingt-neuf) la récolte a été inférieure à celle de l'année passée. Il reste que la progression de la production céréalière n'a été cette année que de 3,5 %, ce qui représenterait un taux insuffisant, s'il n'était pas sérieusement dépassé à l'avenir, pour atteindre l'objectif de 400 millions de tonnes fixé pour 1985.

Ce déficit relatif doit notamment être comblé par des importations de céréales étrangères, qui atteindraient, selon des estimations dignes de foi, 10 millions de tonnes pour la campagne 1978-1979, dont 5 à 6 millions en provenance des *Etats-Unis*. Ce chiffre n'avait été dépassé qu'en 1977, où les importations céréalières avaient été estimées à 11 millions de tonnes. — A. J.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du plomb et du cacao

MÉTAUX. — Léger repli des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Pour la première fois depuis novembre, les stocks britanniques de métal se sont accrus de 2 375 tonnes pour atteindre 376 375 tonnes. Un déficit mondial de production de 300 000 tonnes est prévu pour cette année par un expert japonais qui s'attend en 1979 à une augmentation d'au moins 10 % du prix du métal. L'évolution de la conjoncture politique en Iran pourrait freiner le développement de la production d'un important gisement devant fournir dans une première phase un appoint de 120 000 tonnes de métal susceptible d'atteindre 400 000 tonnes au commencement de la prochaine décennie.

La reprise s'est accentuée sur les cours du plomb à Londres. Les stocks britanniques de métal sont revenus pratiquement à leur plus bas niveau depuis quatre ans. Autre facteur favorable : une raffinerie d'une capacité annuelle de production de 120 000 tonnes est arrêtée en Allemagne par suite d'un incendie qui a détruit les installations.

TEXTILES. — Fluctuations toujours peu importantes des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Pour le premier semestre de la saison 1978-1979, les ventes australiennes se sont élevées à 1,47 million de balles contre 1,61 million pour le semestre correspondant de la saison précédente, représentant une valeur de 474 millions de dollars australiens (— 3 %). Le prix moyen de vente s'est établi à 201,45 cents la livre contre 187,6 cents. La Chine pourrait acheter en 1979 en Australie 140 000 balles de laine, soit quatre fois plus qu'en 1978.

DENRÉES. — Une reprise s'est produite sur les cours du cacao. Pourtant, le surplus mondial de production pour la saison 1978-1979 est évalué entre 20 000 et 21 000 tonnes.

Les cours du café ont progressé sur les différents marchés à terme. La récolte mondiale de la saison 1978-1979 est estimée à 71,6 millions de sacs, dont 19 millions de sacs pour le Brésil.

Repli des cours du sucre. Le département américain de l'agriculture estime la production mondiale de la campagne 1978-1979 à 90,2 millions de tonnes, en baisse de 1,9 million de tonnes par rapport à la précédente récolte. La consommation mondiale sera inférieure à la production, n'atteignant que 89 millions de tonnes, d'où une nouvelle augmentation des stocks mondiaux.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 29 décembre 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 773,50 (777), à trois mois 787 (792) ; étain comptant, 6 990 (6 930), à trois mois, 6 865 (6 975) ; plomb 445 (430) ; zinc 340 (343).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 69,50 (68,65) ; aluminium (lingots) inch. (57) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (85,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 175-183 (170-175).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 811,50 (1 775).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mars 67,58 (67,27), mai 69,73 (69,35).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) : mars inch. (225) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C inch. (491).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine mars 22,05 (22,25).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (640).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 57,05-57-90 (58,10-58,45).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 240,50-241 (240,75-241,25).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao mars 175,10 (168,40) ; mai 176,50 (176,85) ; sucre mars 8,44 (8,52), mai 8,63 (8,71) ; café mars 133 (131,95), mai 130,50 (128).

— Londres (en livres par tonne) : sucre mars 103,50 (108,50), mai 105,70 (110,70) ; café janv. 1 472 (1 439), mars 1 321 (1 282) ; cacao mars 1 971 (1 941), mai 2 004 (1 984).

— Paris (en francs par quintal) : cacao mars 1 675 (1 635), mai 1 705 (1 675) ; café mars 1 160 (1 145), mai 1 108 (1 080) ; sucre (en francs par tonne) mars 810 (8,35), mai 845 (865).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé mars 345 3/4 (340), mai 335 1/2 (332) ; maïs mars (230 3/4), mai (239 3/4).

Bourses étrangères

NEW-YORK

Léger effritement

La très légère avance enregistrée la semaine dernière à Wall Street a été entièrement reperdue à l'issue de ces quatre dernières séances de l'année (le marché était clos le 25 décembre). L'indice Dow Jones des industrielles termine donc 1978 à 805 (contre 808,46 une semaine plus tôt).

La semaine avait pourtant bien commencé mardi après l'annonce d'une hausse modérée (0,5 %) des prix en novembre. Puis, la généralisation à 11 3/4 % du prime rate (taux de base) des banques, la dégradation de la situation en Iran et enfin l'annonce d'une baisse de 0,6 % le mois dernier de l'indice des principaux indicateurs économiques ont provoqué des replis successifs. Censé préfigurer la prochaine activité économique, la baisse de l'indice des indicateurs a relancé les craintes concernant une éventuelle récession en 1979. Même la nouvelle diminution de la masse monétaire n'est pas parvenue à améliorer le climat.

L'activité a porté sur 100,52 millions de titres contre 137,84 millions la semaine précédente (cinq séances).

	Cours 22 déc.	Cours 29 déc.
Alcoa	48 3/8	47 3/4
A.T.T.	60 7/8	60 1/2
Boeing	74 3/8	71 3/8
Chase Man. Bank	29	29 3/8
Du P. de Nemours	125 1/2	126 1/2
Eastman Kodak	61 3/8	58 3/4
Exxon	49 1/4	49 1/8
Ford	40 7/8	42
General Electric	47 1/2	47 1/8
General Foods	32	32 1/8
General Motors	54 1/2	54 3/8
Goodyear	16 1/4	16 1/4
I.B.M.	295	298 1/8
I.T.T.	27	27
Kennecott	20 1/4	19 3/4
Mobil Oil	69 1/4	69 3/8
Pfizer	33 5/8	33
Schlumberger	93	94 3/4
Texaco	24 1/4	23 7/8
U.A.L. Inc.	30 1/4	29
Union Carbide	34 1/8	34
U.S. Steel	22 1/4	21 1/4
Westinghouse	17 1/8	16 5/8
Xerox Corp.	53 3/4	52 7/8

FRANCFORT

Irrégulier

Réduite à deux séances en raison des fêtes de fin d'année (le marché était clos les 25, 26 et 29 décembre), la semaine s'est terminée sur une note irrégulière à la Bourse de Francfort.

L'indice de la Commerzbank s'est établi à 817,2 le 29 décembre, contre 819,6 le vendredi précédent.

	Cours 22 déc.	Cours 28 déc.
A.E.G.	78,50	75,40
B.A.S.F.	134,40	134
Bayer	135,50	133,10
Commerzbank	224,50	222
Hoechst	133,20	132,70
Mannesman	175,50	174
Siemens	284,50	283,10
Volkswagen	241,20	237

TOKYO

Assez forte reprise

Réduite à quatre séances en raison des fêtes de fin d'année (le marché était clos le 29 décembre), la dernière semaine de l'année a été particulièrement brillante au Kabuto-cho. L'indice général a terminé jeudi à 449,55 (contre 440,57), tandis que le Nikkei Dow Jones repassait la barre des 6 000 points pour s'établir à 6 001,85 contre 5 884,29 le vendredi précédent.

Le volume des transactions est cependant resté assez étroit puisque, en quatre séances, 1 316 millions d'actions ont été échangées contre 2 084 millions la semaine précédente (cinq séances).

	Cours 22 déc.	Cours 29 déc.
Canon	455	485
Fuji Bank	281	288
Honda Motors	475	480
Matsushita Electric	683	711
Mitsubishi Heavy	124	130
Sony Corp.	1 490	1 570
Toyota Motors	891	888

LONDRES

Pessimisme

Le London Stock Exchange a terminé l'année sur une note particulièrement pessimiste. L'indice « Financial Times » des industrielles est tombé à 470,9 contre 479,3 une semaine plus tôt. Fermée les 25 et 26 décembre, la Bourse a rouvert ses portes le 27 et, à l'issue de la séance la plus morne de l'année, les cours reculaient déjà.

Très inquiets des événements d'Iran, les opérateurs britanniques craignent également le déclenchement d'une grève « dure » des chauffeurs de camions-citernes qui pourrait perturber sensiblement l'activité économique.

Même les mines d'or, en dehors de De Beers, qui s'attend à une forte augmentation des ventes de diamants en 1979, n'ont guère été traitées. Leur indice est revenu de 99,8 à 99,1. Les fonds d'État sont restés assez stables : 68,69 contre 68,67.

	Cours 22 déc.	Cours 29 déc.
Bowater	177	172
Brit. Petroleum	930	908
Charter	133	130
Courtaulds	109	116
De Beers	368	392
Free State Geduld	19 3/16	13 5/8
Gt. Univ. Stores	312	306
Imp. Chemical	369	363
Shell	578	563
Vickers	194	189
War Loan	29 3/4	30

Bourse de Paris

Semaine du 25 au 29 décembre 1978

Un marché fou, fou, fou...

Les Français se sont montrés une nouvelle fois à la hauteur de leur réputation : qu'il faille régler des factures ou bénéficier d'avantages particuliers, ils attendent toujours le dernier moment pour se décider. Cette mauvaise habitude aura permis, cette année, à la Bourse de Paris de vivre des séances qui figureront parmi les plus folles de son histoire. Certes, d'un vendredi à l'autre (le marché était clos lundi 25 décembre), les cours des actions françaises ont légèrement reculé (1 % en moyenne). Mais quelle activité ! Jamais on ne vit plus bel embouteillage sur le marché au comptant ! Rarement celui-ci aura réalisé un tel chiffre d'affaires sur une aussi courte période (voir tableau de transactions ci-dessous). La raison ? Elle est double. En premier *lieu, il semble que la majorité des investisseurs éventuellement* justiciables de la taxation des plus-values, qui entre en vigueur le 1er janvier 1979, aient attendu le dernier moment pour opérer les réorganisations nécessaires de leurs portefeuilles s'ils veulent échapper à l'impôt nouveau (recherches de moins-values potentielles, ventes bénéficiaires avant que ne tombe le couperet du fisc, etc.). La seconde explication découle de la même attitude : les Français avaient, depuis cinq mois, le loisir d'acheter pour 5 000 F (voire plus) d'actions françaises pour *bénéficier de la* fameuse détaxation fiscale prévue par la loi Monory. Pour *des raisons diverses (hésitation, attente du versement des* primes de fin d'année ou du treizième mois), beaucoup n'ont passé leurs ordres que cette semaine. A cela il convient d'ajouter une troisième raison : certains établissements financiers ont discrètement pressé leurs clients de procéder avant la fin de l'année aux versements qu'ils ont l'habitude de faire au cours du mois de janvier pour accroître leur patrimoine mobilier.

Pourquoi ? La nouvelle loi sur les plus-values prévoyant de considérer comme un « opérateur habituel » tout investisseur dont le portefeuille tournera plus de 1,6 fois dans *l'année, il valait mieux, en effet, procéder au renflouement* avant la date fatidique du 1er janvier. Du coup, certains épargnants dont les disponibilités étaient insuffisantes auraient même emprunté à leur banquier, le temps de réunir les sommes qu'ils avaient l'habitude d'ajouter à leur portefeuille chaque année. Bref, les deux nouvelles lois concernant les porteurs de valeurs mobilières ont semé une belle pagaille cette semaine au palais Brongniart. En effet, l'année boursière ayant pris fin le 20 décembre dernier pour le marché à terme, toutes ces opérations de dernière heure devaient être impérativement effectuées au comptant.

Littéralement débordés par la masse d'ordres qui s'est *abattue sur eux, les commis se déclarèrent, dès mardi,* techniquement incapables de commencer la séance à l'heure habituelle (12 h. 30). Celle-ci s'ouvrit donc un quart d'heure plus tard et se termina sans hausses ni baisses significatives. Mercredi, le même problème se posa. La séance fut encore écourtée d'un bon quart d'heure, mais, cette fois, les différents indices accusèrent un repli de 1 % environ. Il n'y avait aucune raison que la situation s'améliore le lendemain. Elle empira. Le coup de cloche d'ouverture fut donné avec une demi-heure de retard. Maigre consolation, les indices ne perdirent que 0,5 %. L'ultime séance de la semaine était attendue avec curiosité. D'abord parce qu'il s'agissait de la dernière de l'année et qu'elle donne généralement *lieu à de bruyantes et joyeuses manifestations* de la part des commis. De ce côté, pas de déception : à peine *suivie l'an dernier, la tradition fut, avec le retour des vaches* grasses en 1978, largement respectée. Lorsque la séance prit fin, le sol était jonché de confettis, mirlitons, serpentins et autres signes manifestes de réjouissance. Dans le même temps, les cours s'étaient redressés d'environ 0,8 %. L'une des années les plus fastes de l'histoire de la Bourse de Paris venait de prendre fin dans une atmosphère de fête. Un boursier à qui l'on demandait si tout cela était bien justifié eut cette réponse laconique : « Demain il fera jour... »

PATRICE CLAUDE.

MARCHÉ MONÉTAIRE

Calme

La dernière semaine de l'année a été très calme sur le marché monétaire de Paris. La bonne tenue du franc, consécutive à l'annonce d'un « *bon* » indice des prix pour le mois de novembre, a, il est vrai, facilité la tâche des autorités qui entendaient maintenir les taux à un niveau raisonnable.

Soucieuse d'assurer la liquidité du marché, la Banque de France est néanmoins intervenue le 26 décembre en conservant des *pensions à sept jours* au taux de 6 1/2 %. En conséquence, le taux du marché au jour le jour n'a pu dépasser 6 3/4 %.

Les *taux du marché à terme* ont très peu varié. Dans les semaines à venir les spécialistes n'excluent pas qu'une nouvelle baisse des taux intervienne sur *le marché entre banques.*

En fin de semaine les taux pratiqués étaient les suivants : 1 mois : 6 3/8 à 6 1/2 % ; 3 mois : 6 1/2 à 6 5/8 % ; 6 mois : 6 1/2 à 6 5/8 % ; 12 *mois* : 7 1/4 à 7 3/8 %.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 22/12	COURS 29/12
Or fin (kilo en barre)	29860	30450
— (kilo en lingot)	29880	30500
Pièce française (20 fr.)	266 10	270
Pièce française (10 fr.)	223 50	224 80
Pièce suisse (20 fr.)	256 10	260 90
Union latine (20 fr.)	228	230
● Pièce tunis. (20 fr.)	194	194
Souverain	260 20	263 80
● Souverain Elizabeth II	291 20	298 60
● Demi-souverain	315	315
Pièce de 20 dollars	1260 40	1250
— 10 dollars	700	715
— 5 dollars	445	432 50
— 50 pesos	1198	1193
● — 20 marks	299	303
— 10 florins	238	239 90
● — 5 roubles	143	150

Le supplément économique du « Monde » qui paraîtra lundi 1er janvier (numéro daté 2 janvier), sera consacré à la revue annuelle des bourses de valeurs mobilières.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	25 décembre	26 décembre	27 décembre	28 décembre	29 décembre
Terme		69 047 352	81 070 013	79 341 532	84 032 645
Compt.					
R. et obl.		141 618 748	262 004 418	237 219 897	200 761 381
Actions		152 479 257	191 029 203	194 877 435	231 228 639
Total		363 145 357	534 103 634	511 438 864	516 022 665
INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)					
Franç.		153,1	150,7	149,9	151,4
Etrang.		98,7	98,6	97,6	97,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 30 décembre 1977)					
Tendance		161,3	159,1	158,4	159,7
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.		88,4	87,4	86,9	87,8

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

La crise iranienne fait baisser le dollar
Bonne tenue du franc

Cette semaine, réduite à quatre, voire à trois séances — plusieurs places ayant chômé lundi, jour de Noël, et mardi, — a été marquée par un nouveau recul du *DOLLAR, à la suite de la suspen*sion des exportations de pétrole iranien. A l'inverse de la devise américaine, le FRANC FRANÇAIS s'est bien comporté.

Venant après l'augmentation du prix du pétrole décidée par les pays exportateurs à Abou-Dhabi, l'arrêt des exportations de brut iranien ne pouvait qu'entraîner une nouvelle baisse du DOLLAR. *De fait,* la nouvelle à peine connue, la devise américaine a fléchi sur toutes les places financières. Son repli a été d'autant plus important que les observateurs attendaient avec une certaine inquiétude la publication des chiffres du commerce extérieur des Etats-Unis *pour le mois* de novembre. En conséquence, jeudi, les cours du dollar tombaient à leur plus bas niveau de la semaine, soit : 4,15 F à Paris, 1,8150 deutschemark à Francfort, 1,62 franc suisse à Zurich, 193,05 yens au Japon. Le déficit du commerce extérieur américain, connu jeudi, ayant finalement été moins important que d'aucuns le craignaient, le DOLLAR a amorcé à la veille du week-end un redressement qui n'a cependant permis de n'effacer qu'en partie les pertes initiales. *Moins de deux mois après la pré*sentation « du plan de sauvetage » du DOLLAR par le président Carter, la devise américaine apparaît donc bien fragile... Ce qui *ne manque pas d'alimenter* les rumeurs alarmistes. On laisse aussi entendre que le fonds de soutien du DOLLAR, constitué pour défendre la monnaie améri*caine, serait* d'ores et déjà largement enterré. D'autres redoutent que les marchés de change n'entrent dans les semaines à venir dans une spirale infernale : la baisse du DOLLAR entraînant une révision en hausse des prix du pétrole, celle-ci provoquant, derechef, une nouvelle chute de la devise américaine, etc. Propos pessimistes ? Sans doute. Mais, en matière de change, les Cassandre ont souvent vu juste ces dernières années... Quoi qu'il en soit, il faut bien constater que 1978 se termine dans l'inquiétude.

L'autre événement marquant de la semaine a été l'ajournement de la mise en place du système monétaire européen (S.M.E.) à la suite du différend franco-allemand sur les montants compensatoires monétaires (M.C.M.). Les taux pivots, qui devaient permettre de déterminer les cours d'intervention pour limiter les fluctuations des devises à 2,25 % dans un sens ou dans l'autre, n'ont donc pas été fixés comme prévu le vendredi 29 décembre 1978. En attendant la mise en place du S.M.E., le « serpent » européen continuera à fonctionner. On ne saurait dire cependant que la menace d'ajournement ait eu un grand effet sur l'évolution des cours, bien qu'il puisse peut-être en partie expliquer la brutale tension notée à la veille du week-end sur le marché de l'eurofranc au jour le jour. On peut penser en *effet* que certains opérateurs vendeurs de FRANC ont préféré emprunter des devises plutôt que de dénouer leur position. Quoi qu'il en soit, le FRANC, stimulé par le ralentissement de la hausse des prix en novembre, s'est fort bien comporté.

Quand le dollar baisse, l'or monte. Le phénomène *s'est,* une fois de plus, vérifié. A Londres, en effet, le cours de l'once de métal précieux a vivement progressé, s'inscrivant finalement à 226 *dollars (contre* 215,25 *dollars* le 22 décembre). *L'année* se termine donc de brillante façon pour l'or, dont le cours avait atteint au plus haut 243,65 dollars le *31 octobre.*

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	203,85	8,5107	3,3054	3,7151	58,7903	4,0199	1690,93
	—	206,60	8,5355	3,3199	3,7161	58,8359	4,0229	1683,83
New-York	203,85	—	23,9520	61,6712	54,8696	3,4674	50,7099	0,1285
	206,60	—	23,5017	60,4229	53,9811	3,4094	49,8753	0,1191
Paris	8,5107	4,1750	—	257,47	229,08	14,4764	211,71	5,0331
	8,5355	4,2550	—	257,09	229,68	14,5073	212,21	5,0715
Zurich	3,3054	162,15	38,8383	—	88,9711	5,6223	82,2261	1,9547
	3,3199	165,50	38,8954	—	89,3387	5,6426	82,5436	1,9725
Francfort	3,7151	182,25	43,6326	112,3959	—	6,3193	92,4188	2,1971
	3,7161	185,25	43,5370	111,9335	—	6,3160	92,3940	2,2079
Bruxelles	58,7903	28,8400	6,9077	17,7860	15,8244	—	14,6247	3,4767
	58,8359	29,3300	6,8930	17,7220	15,8326	—	14,6284	3,4958
Amsterdam	4,0199	197,20	47,2335	121,6157	108,2030	6,8377	—	2,3773
	4,0229	200,50	47,1210	121,1480	108,2321	6,8360	—	2,3897
Milan	1690,93	829,50	198,6826	511,56	455,14	28,7621	420,63	—
	1683,83	839	197,1797	506,94	452,90	29,33	418,45	—

Nous reproduisons *dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés* officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Valeur en capitaux
Bic	26 525	15 195 175
Matra	2 425	13 161 650
C.F.P.	71 275	10 074 593
Thomson-Brandt	34 625	8 256 185
C.S.F.	19 775	7 527 600
Carrefour	3 530	6 610 100
Michelin	5 280	6 512 950

(*) Quatre séances seulement.

Fonds communs : enterrés jusqu'au printemps...

Présenté par M. Monory au conseil des ministres du 7 juin 1978, voté en première lecture par l'Assemblée nationale, le 21 novembre suivant, le texte sur les fonds communs de placement ne verra pas le jour cette année. Les sénateurs n'examineront ce projet de loi qu'au printemps prochain.

Jusque là réservé aux bénéficiaires de la loi sur l'intéressement des salariés, aux bénéfices des entreprises, par sa taille, il se situe approximativement entre la SICAV et le club d'investissement et constitue la troisième pièce du dispositif gouvernemental sur l'orientation de l'épargne vers les entreprises. Son fonctionnement particulier en ferait *l'outil financier idéal* pour les agents de change et les petites banques. La mise en place de fonds communs dans ces établissements aurait notamment permis d'attirer une bonne partie de la clientèle des *« 5 000 francs-Monory » qui, pour* l'essentiel, s'est précipitée vers les SICAV bancaires.

L'année boursière 1978 qui, à tous égards, aura été celle du « plan Monory », se terminera donc sans que les agents de change aient pleinement bénéficié de sa mise en place. Bien qu'ils aient tous enregistré un très sensible accroissement de leur chiffres d'affaires, certains sont furieux. D'autres se consolent en faisant valoir qu'avec le surcroît de travail apporté par la loi sur les plus-values, ils n'auraient *probablement* pas eu le temps nécessaire pour se consacrer sérieusement à la création de ce nouveau produit.

M. Dailly, vice-président du Sénat est à peu près du même avis : « Pour ce genre d'affaire, *il convient de ne pas se préci*piter. Personne n'aimerait se retrouver avec un nouveau scandale I.O.S. sur les bras (1)... ».

En clair : chaque chose en *son temps... — P. C.*

(1) Allusion au krach retentissant de l'Investors Overseas Service (I.O.S.) dans les années 70. Cette affaire qui se présentait *comme un « fonds com*mun de placement » géant, et international a fait des dizaines de milliers de victimes dans les rangs des épargnants du monde occidental (sauf aux Etats-Unis son démarchage fût interdit dès l'origine).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

UN NOUVEAU « TUEUR DE L'OISE »

(De notre correspondant.)

Beauvais. — Un an après l'arrestation de Marcel Barbeault, inculpé pour cinq meurtres et soupçonné d'en avoir perpétré trois autres (« le Monde » daté 18-19 décembre 1977), un homme sème à nouveau l'effroi dans la région du Valois. Lui aussi s'attaque surtout aux jeunes femmes, sur lesquelles il tire avec un pistolet. *La première de ses victimes*, Mlle Yolande Razewski, vingt ans, *est morte*, le 1er décembre, près de l'hippodrome de Chantilly, atteinte d'une balle en plein cœur.

Une autre personne, Mlle Andrée Poirée, *dix-neuf ans, a été agressée*, vendredi 29 décembre, peu avant midi. Gravement touchée — une des quatre balles qu'elle a reçues s'est logée dans la colonne vertébrale, — Mlle Poirée a néanmoins pu donner un signalement précis de l'homme qui l'a attaquée et qui circulait à bord d'une voiture volée à Abbeville (Somme).

Une battue a été organisée dans toute la région de Crépy-en-Valois, où a eu lieu l'agression, et de nombreux barrages ont *été dressés sur* les routes, mais l'homme est parvenu à s'enfuir. *Il aurait été pris en auto*-stop à bord d'un camion sur l'autoroute du Nord, après avoir abandonné son véhicule, qui a été retrouvé à une dizaine de kilomètres du lieu de son forfait. Samedi 30 décembre, dans la matinée, les gendarmes de Verberie entendaient un témoin.

● *M. Pascal Quinqueton*, vingt-trois ans — frère d'Olivier *Quinqueton, tué* au cours du cambriolage d'un pavillon à Verrières-le-Buisson, dans l'Essonne (*le Monde* du 31 août), — restera en prison, où il est en détention provisoire depuis le 28 septembre, jusqu'au 12 janvier, *date fixée pour son procès* (*le Monde* du 23 décembre). On lui reproche trois larcins commis au mois de juillet dernier. Un rapport médical estimait que l'équilibre psychique de M. Quinqueton, traumatisé par la mort de son frère et par son arrestation survenue quarante-huit heures après, pouvait *être gravement* perturbé par son maintien en détention. — *(Corresp.)*

● PRECISIONS. — M. Glowczewski, l'homme d'affaires français détenu à Varsovie depuis le 6 avril 1978, n'était pas allé en *Pologne* au chevet de sa mère mourante comme nous l'avons écrit (*le Monde* du 30 décembre). Il accompagnait le corps de sa mère, qui, d'origine française, était morte en France, mais avait voulu être inhumée en Pologne. M. Glowczewski a été arrêté aussitôt après l'enterrement.

Le numéro du « Monde » daté 30 décembre 1978 a été tiré à *522 361 exemplaires.*

Le Conseil constitutionnel avalise la prise de participation de l'État dans la société Dassault

Le Conseil constitutionnel a rendu ses décisions, le vendredi 29 décembre, sur trois requêtes de l'opposition concernant : la prise de participation de l'Etat dans le capital de la société Dassault; les conditions dans lesquelles ont été soumises au Parlement les dispositions résultant de la sixième directive du conseil des Communautés sur l'harmonisation de la T.V.A. dans la C.E.E. ; les incidences budgétaires de l'établissement d'un système monétaire européen.

● Les députés socialistes avaient saisi le Conseil constitutionnel de l'article 16 de la loi de finances rectificative pour 1978, relatif à l'acquisition par l'Etat d'actions de la société *des Avions* Marcel Dassault-Breguet-Aviation (A.M.D.-B.A.). Cet article dispose :

« *L'Etat est autorisé à acquérir, dans la limite de 21 % du capital de la société des Avions Marcel Dassault - Breguet - Aviation, des actions qui bénéficieront d'un droit de vote double, conformément aux statuts de cette société.*

» *En application de l'article 18 de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959, portant loi organique relative aux lois de finances, est autorisée, pour le financement de cette prise de participation, dans la limite de 540 millions de francs, l'affectation des recettes résultant du remboursement des avances consenties par l'Etat à la société pour le soutien du développement de ses programmes et du règlement des redevances dues par la société à l'Etat au titre de marchés d'études et de conventions.* »

Les députés *socialistes* estimaient cet article contraire aux *principes de non-compensation et* de non-affectation des dépenses aux recettes tels qu'ils ressortent de la loi organique du 2 janvier 1959. Le Conseil constitutionnel considère qu'il ne peut y avoir compensation entre les créances détenues par l'Etat sur la société A.M.D.-B.A. et les dettes qu'il est autorisé à contracter auprès des actionnaires de cette même société (ces *actionnaires sont*, à concurrence de 97 %, des actions *achetées par l'Etat, M. Dassault* et des sociétés qu'il contrôle personnellement). En second lieu, le Conseil considère que le financement de cette opération est conforme à la loi organique, qui prévoit la possibilité d'affectations exceptionnelles, inscrites dans la loi de finances et d'initiative gouvernementale.

Le Conseil estime d'autre part — contrairement à ce que soutenaient les députés socialistes, qui pouvaient se fonder, notamment sur les déclarations de M. Raymond Barre à l'Assemblée nationale — que le texte incriminé n'autorise ni une cession de créances de l'Etat, ni une dation *en paiement de ces créances*, mais bien l'affectation de certaines recettes à certaines dépenses. Enfin, ces recettes et ces dépenses sont précisément fixées à 540 millions de francs ; il n'est donc pas exact de dire que la dépense n'est « *ni évaluée, ni inscrite* ».

● Les députés communistes avaient soumis au Conseil constitutionnel les articles 24 à 49 de la loi de finances rectificative, articles additionnels introduits *par le gouvernement dans ce texte* à la suite du rejet, par le vote des groupes *R.P.R. et communiste*, du projet de loi adaptant la législation française à la sixième directive du conseil des Communautés sur l'harmonisation de la T.V.A. dans la Communauté européenne. Le Conseil considère que ces articles additionnels, introduits dans le projet de loi de finances rectificative par une lettre rectificative du premier ministre, ne résultent donc pas d'amendements et ne tombent pas sous le coup de l'article 42 de la loi du 2 janvier 1959, qui interdit l'introduction de dispositions de ce type par voie d'amendement.

● *Les* députés communistes avaient également saisi le Conseil *constitutionnel* de la loi de finances pour 1979, car ils estimaient le compte spécial du Trésor « pertes et bénéfices de change » non conforme à la Constitution, dans la mesure où il pourrait être affecté, en cours d'exercice budgétaire, par des opérations liées à l'application du système monétaire *européen* (S.M.E.), lequel, en outre, aurait été institué par un traité non soumis au Parlement.

Sur ce dernier point, le Conseil *considère que la décision prise* par le conseil européen, le 5 décembre dernier, constitue « *une déclaration de caractère politique* » et non un traité ou accord international ayant par lui-même des effets juridiques, au sens des articles 52 et 53 de la Constitution. Le Conseil estime, d'autre part, que c'est *seulement* lorsque le S.M.E. aura été mis en place *que le gouvernement devra* mettre en œuvre la procédure constitutionnelle nécessaire pour son application en France. Il considère enfin que le compte spécial « Pertes et bénéfices de change » est « *une simple procédure de rattachement budgétaire* », dont la constitutionnalité « *ne saurait être affectée* » par l'établissement du S.M.E.

● Saisi par le premier ministre du cas de l'indemnisation par l'Etat des médiateurs et des personnes qualifiées appelées à favoriser le règlement amiable des conflits collectifs du travail, le *Conseil constitutionnel*, dans sa séance du 29 décembre, a reconnu que la détermination des conditions de cette indemnisation avait un caractère réglementaire.

L'arrêt du programme Concorde

LE TRANSPORT SUPERSONIQUE VIVRA PARCE QU'IL EST INÉLUCTABLE déclare la C.G.T.

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Après la construction du dernier Concorde à Toulouse, les syndicats C.G.T. de *l'Aérospatiale estiment que*, « *miser sur un seul programme (celui de l'Airbus) fait prendre un risque dont la SNIAS n'a pas besoin* ».

La C.G.T. signale tout d'abord que « *c'est avec amertume et tristesse qu'elle assiste à ce qu'elle considère comme l'un des plus condamnables abandons du gouvernement français* ».

Après avoir précisé que « *le transport supersonique vivra parce qu'il est inéluctable* », la C.G.T. estime qu'il faut assurer la continuité du programme Concorde en partant « *des acquis pour poursuivre le développement logique du programme et le mener rapidement à son terme avec la seconde génération et rechercher les moyens nécessaires d'une bonne et saine coopération* ».

La cinquième conférence pour la promotion de la femme a examiné la question des élections européennes

De notre correspondant

Vesoul. — Comment amener les femmes à participer aux élections européennes ? Tel a été le thème de la cinquième conférence pour la promotion de la femme aux responsabilités, réunie récemment à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), sur *l'initiative de la Fédération mondiale des villes* jumelées-cités unies, sous le patronage de Mme Monique Pelletier, *ministre délégué à la condition féminine*, avec la participation de M. Bernard Stasi (U.D.F.), vice-président de l'Assemblée nationale.

Au terme des travaux de cette *conférence présidée par Mme Irène* de Lipkowski, ancien député, présidente de l'Association internationale des élues municipales et de *l'Alliance internationale des femmes* et par M. Jacques Maroselli (M.R.G.) ancien député, maire de Luxeuil, un appel a été lancé à toutes les femmes pour qu'elles participent au scrutin européen, en raison de son « *enjeu historique* », et cela afin de créer une « *Europe du quotidien* ». C'est le second manifeste du genre, après celui signé notamment par Mme Brigitte Gros (radical) sénateur des Yvelines et maire de Meulan.

Sans aller jusqu'à donner des consignes de vote, l'« appel de Luxeuil » ne cache pas la préférence de ses auteurs pour des candidats « *représentants des collectivités et animateurs de la vie locale, proches des réalités quotidiennes* ». Selon M. Robert Genest, délégué général de la Fédération mondiale des villes jumelées et conseiller général de la Haute-Marne, « *la prise de responsabilités des femmes passe par le non-cumul des mandats* ». Ce qui exclurait les conseillers généraux...

La conférence a souhaité que la proportion de femmes à l'Assemblée *européenne* (onze sur cent quatre-vingt-dix-huit membres actuellement) soit nettement augmentée. Elle recommande de faire figurer sur les *listes* « *au moins trois femmes dans chaque dizaine* » de candidats, car *noms de femmes sur quatre-vingt-un* noms de femmes sur quatre-vingt-un, serait « *dérisoire* ».

Enfin, la conférence de Luxeuil, *qui souhaite la création* d'une commission de la condition féminine à Bruxelles et d'une section féminine au Conseil de l'Europe, a *décidé de constituer un* groupe de travail international qui présentera un *projet* de « *charte européenne* des femmes » en mars 1979 à Aoste (Italie), *en vue des élections*.

ANDRÉ MOISSÉ.

M. GISCARD D'ESTAING ADRESSE SES VŒUX AUX FRANÇAIS LE 31 DÉCEMBRE

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui séjourne au Gabon depuis le 22 décembre, devait regagner Paris pendant le week-end. Il adressera ses vœux de Nouvel An aux Français dimanche 31 décembre, à 20 heures, à la radio et sur les trois chaînes de *télévision*.

Le président de la République *recevra, mardi 2 janvier*, à l'Elysée, les vœux du gouvernement, *des corps constitués*, des officiers généraux, du Conseil constitutionnel, des bureaux des Assemblées, du Conseil de Paris et du corps diplomatique. Il recevra à déjeuner le premier ministre et les présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat, du Conseil constitutionnel et du Conseil économique et social.

Mercredi 4 janvier, M. Giscard *d'Estaing présidera* le conseil des ministres, puis il assistera à la *séance solennelle de rentrée* de la Cour de cassation. Il recevra ensuite, à l'Elysée, les vœux de la presse. Le chef de l'Etat quittera Paris, jeudi en fin de matinée, pour la Guadeloupe, où il doit rencontrer, les 5 et 6 janvier, MM. Carter, Callaghan et Schmidt. Il passera le week-end dans l'île, où il pourrait s'entretenir avec des personnalités du département.

LA CONFÉRENCE DE LA JAMAÏQUE

M. Schmidt demande que l'U.R.S.S. et la Chine participent au dialogue Nord-Sud

Runaway - Bay (Jamaïque) *(A.F.P.)*. — Les sept chefs d'Etat et de gouvernement du sommet « informel » de la Jamaïque *ont achevé*, vendredi 29 décembre, leurs entretiens en concluant *que pays riches* et pauvres devraient s'unir pour combattre l'inflation, qui représente, selon eux, le plus grave problème dans le monde actuel.

Les entretiens n'ont pas fait l'*objet* d'un communiqué commun, mais les participants, les présidents Andrès Peres (Venezuela) et Obasanjo (Nigéria) et MM. Fraser (Australie), Manley (Jamaïque), Nordli (Norvège), Schmidt (Allemagne fédérale) et Trudeau (Canada), ont fait des déclarations personnelles.

Le chancelier Schmidt a notamment déclaré que l'U.R.S.S. et la Chine devraient être invitées à participer au dialogue Nord-Sud. Il a, d'autre part, insisté, au cours des discussions, sur les aspects de la situation économique qui lui tiennent le plus à cœur : l'explosion démographique, l'inflation, la modernisation de l'agriculture des pays en développement, la lutte contre le *protectionnisme*.

M. Manley a rappelé que les débats avaient porté sur les *points suivants* : la création d'un fonds commun pour le développement (dont tout le monde approuve le principe), les difficultés de paiements des pays en développement, les transferts des ressources et surplus, le problème à long terme de l'énergie.

Le président nigérian a indiqué que l'unanimité s'est faite sur l'idée d'assurer la stabilité *dans le monde par l'établissement* d'un nouvel ordre économique.

JEAN PAUL II NOMME MGR MACHARSKI ARCHEVÊQUE DE CRACOVIE

Cité du Vatican *(A.P.)*. — Le pape Jean Paul II a nommé le supérieur du séminaire de Cracovie, Mgr Franciszek Macharski, archevêque de Cracovie, pour lui succéder à cette charge, a annoncé samedi 30 décembre le *Vatican*.

[Ordonné prêtre en 1950, Mgr Macharski est diplômé de théologie de l'université de Fribourg. Il parle le français, l'allemand, l'anglais et l'italien, mis à part sa langue maternelle.]

« LA VILLE A PRENDRE » un long métrage réalisé par la C.F.D.T.

Cinéma-miroir

Des bouteilles vides qui se pressent dans une usine automatisée d'embouteillage, pour ensuite se ranger et prendre mécaniquement la file interminable... Des Parisiens et des banlieusards qui s'agglutinent à l'heure de pointe, avant de se laisser emporter par le métallique escalator du R.E.R. —

Le parallèle est facile, mais sonne « vrai », *comme sonne vrai le témoignage de cette ouvrière d'une usine pharmaceutique, qui vérifie à longueur de journée des flacons de soluté :* « On s'énerve, à cause des cadences, et on a peur de se tromper... Moi, je pense au malade qui est au bout de ma chaîne : c'est lui qui souffrira de mon erreur. » *Les* « cadences », *le* « bon » *poste et le plus* « dur », *le salaire qui dépend des pièces tournies, la bêtise du* « petit chef » *qui* « rigole » *devant les doigts déchirés d'une ouvrière, et lui donne à monter une troisième série de trois mille antennes métalliques, l'épuisement des trajets interminables... Le visage insoutenable de ces grand-mères, coiffées de dérisoires chapeaux de cotillon pour la* « fête » *d'une maison de vieux, où l'on attend la fin d'une vie trop usée... Et cette jeune femme de vingt-trois ans, qui, enceinte de trois mois, n'a pas pu trouver de travail, s'est prostituée pour* « acheter un lit à mon enfant sans avoir de merci à dire à personne » *— et l'on sent que c'est de la dignité — et qui ajoute, avec un très joli sourire, dans un très joli visage — mais ses yeux sont tristes :* « Je n'ai plus confiance dans la société, dans les hommes... Il y a beaucoup de cassé en moi... » *Et puis la joyeuse activité du* « terrain d'aventure » *de la rue du Pré-Saint-Gervais, où des gosses se construisent une cabane... Et puis, la fontaine en béton que les habitants de Cergy ont décorée...*

Ce sont quelques-unes des séquences de la Ville à prendre, *un long métrage que l'Union parisienne de la C.F.D.T. a réalisé avec le concours de plusieurs* « collectifs » *et d'associations locales, essentiellement à Cergy-Pontoise et dans le dix-neuvième arrondissement de Paris. Ce film, entièrement financé par le syndicat — il a coûté 150 000 F, ce qui est à la fois beaucoup pour des finances syndicales et très peu pour un long métrage, — a été conçu pour que les gens puissent s'y retrouver, pour susciter échanges et débats, pour inciter les intéressés à rechercher ensemble les réponses aux problèmes de vie que pose la ville actuelle, nouvelle ou ancienne.*

Démarche originale d'un syndicat qui n'a pas voulu faire de cinéma-propagande, du cinéma militant, mais s'approprier un mode d'expression financièrement peu accessible. Il ne s'agit pas d'un film militant, mais indéniablement d'un film de militants. Il ne s'agit pas de cinéma-vérité, mais plutôt de cinéma-miroir, une sorte de « long » *court-métrage, dont la trop grande ambition a sans doute été de vouloir aborder tous les thèmes de la vie dans les grandes agglomérations : il faudrait encore citer les jeunes loubards de la cité des Bosquets ; le travailleur malien qui a dû découvrir seul les modes de vie et de travail européens ; le jeune couple avec deux bébés, dont le* « matériel » *est assuré par le travail de la jeune femme, le mari, chômeur, ne retrouvant pas d'emploi ; ou l'expérience du jardinier du cimetière du Père-Lachaise, qui constate que les places du cimetière, c'est comme les logements à l'intérieur de Paris, seuls les riches peuvent dormir de leur dernier sommeil, tant ce* « logement » *définitif est cher.*

Projeté dans les réunions qu'organisent comités d'entreprise ou associations diverses, la Ville à prendre *sortira sans doute dans quelques salles commerciales. Mais pourquoi ce film ne servirait-il pas de base à une émission des* « Dossiers de l'écran » *sur la vie dans les grandes agglomérations ?*

JOSÉE DOYÈRE.

Du 1er au 11 janvier

LE COMITÉ CENTRAL DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES SE RÉUNIRA A LA JAMAÏQUE

Kingston (Jamaïque) *(A.F.P.)*. — Venus du monde entier, les cent quarante membres du comité central du Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E.), qui groupe deux cent quatre-vingt-treize Eglises chrétiennes, à l'exception de l'Eglise catholique, et représente quelque quatre cent millions de fidèles dans le monde, se réuniront lundi 1er janvier jusqu'au 11 janvier, à Kingston (Jamaïque), *pour faire le point* sur les activités du C.Œ.E.

Marquant également le trentième anniversaire du C.Œ.E., la réunion de Kingston va permettre au comité central de passer en revue l'orientation du mouvement œcuménique et d'examiner les perspectives d'avenir en ce qui concerne l'unité au sein du mouvement, les relations avec l'Eglise catholique et le dialogue avec les autres religions.

Aux États-Unis

RENAULT DEVRA RAPPELER VINGT-HUIT MILLE VOITURES POUR VÉRIFICATION

Renault-U.S.A. va devoir « *rappeler* » plus de vingt-huit mille voitures aux Etats-Unis. L'Agence nationale pour la sécurité routière *a estimé que le système de retour* de l'accélérateur des R 5, R 12, *R 15 et R 17, des années 1976* à 1978, n'était pas conforme aux *normes* fédérales. Tous les véhicules de ce type mis en circulation aux Etats-Unis devront donc être rappelés pour vérification. En outre, pour la R 5, l'Agence a demandé à Renault-U.S.A. de remplacer à ses frais la lentille des feux arrière.

RUDOLF HESS HOSPITALISÉ

Le dernier des hauts responsables du régime nazi détenu par les Alliés dans la prison berlinoise de Spandau, Rudolf Hess, a été hospitalisé dans la nuit du vendredi 29 au samedi 30 décembre dans un établissement militaire britannique. Agé de quatre-vingt-quatre ans, Rudolf Hess souffre de troubles oculaires. Il est en outre, depuis plusieurs années, atteint d'un cancer. — (A.F.P.)

● *Le président de la République italienne agressé à Nice.* — Une ressortissante ouest-allemande, *mariée à un Italien*, Mme Bertha Trucchi, vingt-huit ans, a été interpellée par la police, vendredi 29 décembre vers 18 heures, alors qu'elle se précipitait sur le président de la République italienne, M. Sandro Pertini, qui sortait d'un immeuble du centre de Nice (Alpes-Maritimes), où il est en visite privée depuis le 25 décembre. Mme Trucchi voulait attirer l'attention du président de la République sur ses difficultés à renouveler son passeport. Elle a été *relâchée* après avoir été entendue à l'hôtel de police.

● *La boîte noire du DC-9 d'Alitalia retrouvée.* — Des hommes grenouilles ont retrouvé, vendredi 29 décembre, l'enregistreur du vol du DC-9 d'Alitalia qui était tombé en mer au large de *Palerme* dans la nuit du 22 au 23 décembre, entraînant la mort de cent huit personnes. Les plongeurs sont descendus à 50 mètres *pour trouver la* « *boîte noire* » qui devrait permettre d'expliquer les causes de la catastrophe. — *(A.P.)*

NOUVELLES BRÈVES

● *Les convoyeurs de fonds et la sécurité.* — Une délégation des syndicats F.O., C.G.T. et C.F.D.T. des transporteurs de fonds a été reçue, vendredi 29 décembre, à la direction de la réglementation du ministère de l'intérieur après qu'un rassemblement eut mobilisé plusieurs dizaines de camions blindés en fin de matinée, place de la Concorde

Les syndicats estiment que les normes de *sécurité définies* par une circulaire du ministère de l'intérieur de février 1977 — qui prévoit notamment que toutes les sommes d'argent supérieures à 35 000 francs doivent être obligatoirement transportées en fourgon *blindé* à bord duquel prennent place trois hommes armés d'une *façon apparente* — ne sont pas appliquées avec toute la rigueur désirable.

Un décret doit prochainement remplacer cette *circulaire. Il* rendra les contrevenants à la réglementation passibles d'une amende et d'une peine d'un mois d'emprisonnement.

● *Attentats en Corse.* — Deux attentats ont été commis dans la nuit du vendredi 29 au samedi 30 décembre contre une gendarmerie et une cave viticole à Borgo, localité située à 15 kilomètres au nord de Bastia.

Vers 23 h. 15, une charge explosive a fait sauter la porte des bureaux administratifs de la cave viticole Saier-Margnat, détruisant tout le matériel se trouvant à l'intérieur. *Quelques instants plus* tard, des inconnus ont tiré de nombreux coups de feu contre les bâtiments de la gendarmerie de Borgo. Ces deux attentats n'ont pas été revendiqués.